Visiteurs australiens : l'opposition accompagne les ministériels au pays

Le ministre des Travaux publics, le chef de l'Opposition et le chef adjoint d'une coalition de partis de l'opposition, accompagnés de quelques députés et secrétaires.

C'est "démocratiquement" que voyage au Canada, un groupe de parlementaires de l'Etat des Nouvelles Galles du Sud, Australie.

Les visiteurs, dirigés par le ministre Phillip N. Ryan, sont arrivés au pays mercredi. Après une brève visite à Ottawa, ils sont venus à Montréal, où ils doivent demeurer jusqu'à samedi. Hier, entre autres activités, ils ont visité l'écluse de St-Lambert de la Voie maritime, où ils ont été les hôtes de M. René L'Heureux, directeur régional.

Ce n'est pas sans un certain sourire que M. Ryan, dans un charmant accent australien de la langue de Shakespeare, a déclaré : "Nous voyageons démocratiquement", tout en présentant le chef de l'Opposition, M. Robin W. Askin.

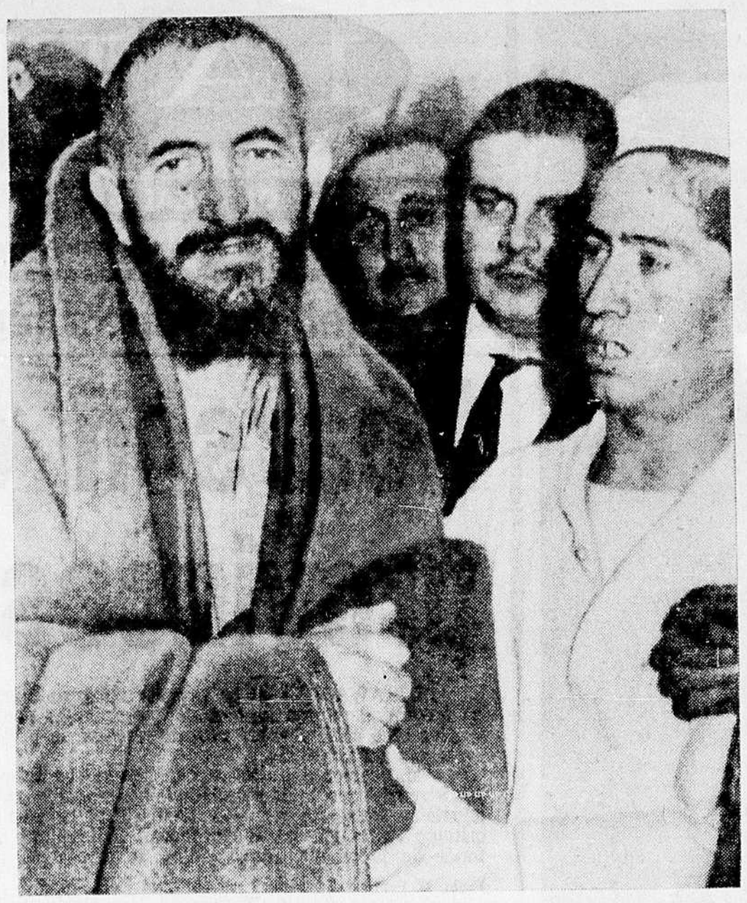
"Malgré nos divergences politiques, je suis d'accord avec mon collègue sur ce point", précisa M. Askin.

— Vous êtes certes bienvenus chez nous; mais y a-t-il un but particulier à votre voyage ?

"Certainement, reprit M. Askin. Nous voulons favoriser les placements de capitaux et encourager l'industrie touristique. Nous voulons voir les développements industriels du Canada et rencontrer les représentants de vos industries. Nous voulons aussi accroître les relations entre le Canada et l'Australie.

Et l'Opposition d'approuver.

Après une brève visite à Toronto, demain, la délégation passera quelques jours aux Etats-Unis, puis visitera l'Alberta et la Colombie britannique dans quelques jours. A Montréal le groupe était guidé par M. Kevin J. Cosgrave, assistant commissaire au Commerce d'Australie.



SAUVE DU NAUFRAGE — Enveloppé dans une chaude couverture, l'abbé Pierre, bien connu pour sa lutte contre la misère et la faim, arrive à bon port après avoir échappé au naufrage d'un bateau fluvial en Argentine. L'abbé Pierre est l'un des rescapés du "Ciudad De Asuncion", qui a brûlé et sombré dans le Rio de la Plata, hier, causant la mort de plus de 30 personnes. (Voir article en page 32). (Téléphoto PA)

Lionel Chevrier se porte à la défense des Franco-Ontariens

OTTAWA. (PC) — La querelle historique autour du "Upper Canada Village" a rebondi à Ottawa, quand le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, Franco-Ontarien, s'est indigné de l'ignorance de ceux qui méconnaissent l'influence française dans le développement du Haut-Canada.

Commentant au cours d'une entrevue accordée au quotidien outaouais "Le Droit", les déclarations du ministre ontarien des Transports, M. James Auld, et de l'administrateur du "Upper Canada Village", M. Anthony Amadamson, M. Chevrier a dit : "Ces messieurs ne connaissent pas leur histoire. C'est de l'ignorance plus que de la méchanceté".

M. Chevrier, qui a lui-même écrit un livre sur la Voie maritime du Saint-Laurent, dont il fut l'un des principaux promoteurs, a noté qu'il a, au cours de ses propres travaux de recherches, trouvé de nombreuses preuves historiques de la contribution et de l'influence française dans le développement du Haut-Saint-Laurent.

Il rappelle en particulier les écrits de John Graham Harkness, ancien député de Stormont, sur la petite histoire des comtés de Dundas, Glengarry et Stormont, où on note que les Canadiens français ont commencé à s'installer dans cette région bien avant 1784. D'autre part, l'historien Séraphin Marion, d'Ottawa, membre de la Société royale, fait remonter le fait français en Ontario a 1760.

M. Chevrier rappelle que lors de la bataille de 1813 à Chrysler's Farm, alors que les soldats canadiens et britanniques repoussèrent les Américains, se trouvait un régiment de Québecois.

L'Ontario

Le ministre fédéral cite des noms de Canadiens français qui ont pris part au développement de l'Ontario: soit Jacques Baby, premier catholique à siéger au conseil exécutif du Haut-Canada; Joseph Bouchette, de la ville de Québec, arpenteur général du Bas-Canada qui fut le premier arpenteur de York, devenu maintenant Toronto. Né en 1744, Bouchette est mort en 1841.

M. Chevrier tient également à faire une mise au point pour dire que "Upper Canada Village" est un organisme qui tombe sous la juridiction du gouvernement ontarien et il n'a rien à voir avec la commission de la capitale nationale, organisme fédéral.

Enfin, comme dernière réfutation des allégations de ceux qui doutent du fait français à travers toute l'histoire de l'Ontario, M. Chevrier cite la lettre récente du premier ministre ontarien, M. John Roberts, acceptant de coopérer à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, et qui dit : "Depuis les jours lointains de Champlain, de Frontenac et de La Salle, l'histoire et l'évolution de l'Ontario ont été profondément influencées et enrichies par les Canadiens français ainsi que par les dirigeants et les populations d'autres races qui se trouvaient autrefois sur notre sol, et notre province compte le plus important groupe de citoyens de langue française en dehors du Québec."

"SUBVERSIFS"

SUITE DE LA PAGE 1

ron 500 personnes auraient obstrué la piste d'atterrissage à l'aide de voitures et de camions pour empêcher des passagers en provenance de Cuba de prendre d'autres avions assurant la liaison avec la Jamaïque et l'Amérique latine.

Selon la radio de La Havane, cet incident "est financé par le gouvernement des Etats-Unis et dirigé par la CIA".

Le communiqué cubain laissait entendre que la Grande-Bretagne a peut-être mis fin à ces vols.

Le ministère cubain des Affaires étrangères a précisé qu'il mènerait "les négociations pertinentes avec le gouvernement de la Grande-Bretagne en vue de rétablir ces vols que le gouvernement des Etats-Unis tente d'empêcher".

A Washington, on admet que cette question a été abordée à deux reprises avec les autorités britanniques le mois dernier. Un porte-parole du Foreign Office à Londres a dit: "Nous discutons la situation avec les Américains, mais nous ne leur avons pas encore donné notre réponse."

Cuba soutient que les vols à Grand Caïman "ne sont motivés que par la nécessité de fournir une route de retour à ceux qui visitent Cuba ou viennent y travailler".

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

l'ancien ministre des Transports, M. Balcer, le premier ministre n'avait toutefois pas encore reçu, hier, cela va de soi, la lettre de protestation que M. Lesage lui envoyait dans la matinée.

Pour toute réponse aux questions qu'on peut leur poser à ce sujet, les libéraux ne peuvent que répondre que M. Pearson a promis des solutions de rechange à ces programmes, durant la campagne électorale, et qu'il tiendra parole.

De là à dire qu'il rendra demain au Québec certains champs d'impôt, il y a cependant une marge, mais il paraît certain que M. Pearson cherche une solution au problème.

Ajoutons ici que l'imbroglio Québec-Ottawa ne donne pas très bonne presse à M. Lesage chez les libéraux fédéraux. Plusieurs d'entre eux estiment que le premier ministre de la province de Québec a brûlé tous les ponts qui auraient pu un jour lui assurer la direction du parti fédéral et partant, le poste de premier ministre du pays.

SOVIETIQUE

SUITE DE LA PAGE 1

Le mystérieux agent serait l'un d'eux.

Cette nouvelle affaire, estime-t-on, pourrait être aussi utile à l'Occident que le fut en son temps, pour les Soviétiques, l'affaire Blake. George Blake, diplomate britannique, a été condamné à 42 ans de prison en 1961 pour espionnage au profit de l'URSS.

Sécurité britannique

Le gouvernement et l'opposition restent très divisés sur les mesures à prendre pour protéger la sécurité de l'Etat, indiquait-on hier soir à Westminster, à la suite de l'entretien qu'ont eu à ce sujet MM. Harold Macmillan et Harold Wilson.

Dans l'impossibilité de s'entendre sur les moyens les plus à même de faire toute la lumière sur la série de scandales d'espionnage qui a ému la Grande-Bretagne, le premier ministre et le leader de l'opposition ont décidé de se rencontrer à nouveau la semaine prochaine.

M. Wilson désirait obtenir l'assurance qu'une commission d'enquête serait saisie de l'affaire Philby, ancien diplomate qui se trouverait derrière le rideau de fer après avoir été "recommandé" par le Foreign Office au journal l'"Observer". M. Wilson souhaite, en outre, que le rapport de lord Denning sur l'affaire Profumo soit publié avant les vacances parlementaires, qui commencent le 2 août. Le premier ministre, de son côté, aurait abandonné le projet de créer une commission permanente de la sécurité de l'Etat.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

tier, les libéraux et l'Union nationale ont fait "l'union sacrée".

Une lutte bien plus sérieuse que celle qu'avait engagée Duplessis avec King et St-Laurent se prépare avec le gouvernement Pearson.

Résultat concret : la formation d'un Comité extraordinaire de la constitution (canadienne) qui siégera en dehors des périodes sessionnelles. Il ne s'agit pas d'un comité de façade. Il siégera dès mercredi prochain. L'assemblée législative lui a voté des fonds. En pratique, c'est la convocation des Etats-généraux, réclamé par Jean-Jacques Bertrand, mais sous une forme modifiée à la demande de Paul Gérin-Lajoie, le ministre de la Jeunesse, pour la rendre acceptable aux libéraux.

Les préoccupations économiques du gouvernement se sont traduites par l'action législative dans les domaines de l'agriculture, de la coopération et des caisses populaires.

Le gouvernement a versé $10,000,000 à la Société générale de financement, dont les opérations en vue de développer l'industrie secondaire s'annoncent fructueuses.

Pour la première fois, le gouvernement du Québec a offert au public des obligations d'épargne, dont il a vendu pour $160,000,000, montant qui a étonné tout le monde et incite le gouvernement à répéter ce geste annuellement.

Les problèmes d'argent ont donc accaparé la grande partie de l'attention des gouvernants et des législateurs. Le premier ministre, M. Jean Lesage, s'est rendu en Europe pour rencontrer banquiers, industriels, hommes de finances. Il a été, en outre, reçu par la reine d'Angleterre, le roi des Belges, et le président de la France, Charles de Gaulle.

En plus de l'étatisation de l'électricité, qu'il a menée rondement, le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, et toute une équipe de techniciens du gouvernement se sont activement occupés du projet de la sidérurgie et ont poursuivi vivement l'organisation d'un projet de régime universel de caisse de retraite.

Voilà deux projets d'une très grande importance pour l'économie du Québec, pour sa libération.

M. Gérin-Lajoie rappelait, aux derniers jours de la session, que tout le projet de l'Office du crédit scolaire, organisme qui aiderait de façon puissante à régler les problèmes financiers des commissions scolaires, repose sur la création d'une caisse de retraite contrôlée par l'Etat du Québec.

Tout ce travail sur les problèmes économiques et sur la question angoissante des relations avec un gouvernement fédéral centralisateur a évidemment essoufflé l'Assemblée législative.

Les grandes questions sociales, qui passionnaient les orateurs libéraux en 1960, ont été pour la plupart reléguées à la prochaine session

Pour la deuxième session consécutive, on a laissé de côté, sans même en parler, le redécoupage de la carte électorale.

Le projet du Code du travail, longuement discuté et étudié par le Comité des relations industrielles, a été reporté à la prochaine session.

La réorganisation de la Commission du service civil, dont il avait été question au début du régime, a été effleurée par le premier ministre, qui s'est déclaré insatisfait de la façon dont elle fonctionnait.

La plus grande surprise fut le retrait du bill 60 qui prévoyait la création d'un ministère de l'Education et de la Jeunesse et d'un Conseil supérieur de l'éducation.

Le gouvernement s'est formellement engagé à présenter ce projet de loi à nouveau, sans modification quant au principe d'un ministère de l'Education, dès le début de la prochaine session.

Les députés ont cependant accompli un travail monumental en mettant à point une nouvelle loi électorale qui innove au Canada. L'Assemblée législative y a travaillé en comité pendant deux sessions complètes, et les deux partis politiques firent preuve d'un désintéressement inattendu.

Si l'on considère que les députés n'ont mis que six mois pour accomplir les travaux nombreux et complexes qui leur ont été présentés, on se rend compte de la lourde besogne du premier ministre, de ses principaux lieutenants dans le cabinet, et des hauts fonctionnaires, dans la préparation de la législation.

Une dernière préoccupation économique a retenu l'attention du Parlement québecois, celle du traitement annuel des députés et des conseillers législatifs. Ceux des députés, on le sait, sont passés de $10,000 à $15,000 et ceux des conseillers législatifs, de $10,000 à $12,000

(tous droits réservés)

SUISSE

SUITE DE LA PAGE 1

clare que le Dr Erhardt avait légalement obtenu l'autorisation de faire des recherches sur des prototypes d'obus sans douille, mais qu'il n'avait jamais profité de cette latitude.

En revanche, poursuit la déclaration, il s'était livré à son domicile d'Obwalden, près de Sarnen (Suisse centrale) à des essais sur un rayon à onde courte susceptible, disait-il, d'abattre n'importe quel avion.

Le savant allemand essaya d'intéresser le département du matériel de guerre suisse à ses essais, mais après que ceux-ci eurent été soumis à deux reprises à l'avis des experts, le département conclut qu'ils ne reposaient sur aucune base scientifique et les rejeta.

La déclaration conclut qu'à la suite des découvertes faites quant aux circonstances de l'entrée du Dr Erhardt en Suisse, à sa carrière et aux sources financières de ses essais, la police helvétique l'a prié de quitter le pays et lui a interdit l'accès du territoire suisse.

FORANO

SUITE DE LA PAGE 1

M. Jean-Louis Lévesque, prenne l'affaire à son compte.

D'après des chiffres publiés par le "Financial Post", le total des actifs de Forano Limitée s'élèvait à $6,443,651, en 1962. Sa valeur nette, c'est-à-dire une fois soustrait ce qui est dû, se chiffrait à plus de $3,250,344, pour la même année.

En 1962 également, les profits nets de l'entreprise se sont élevés à $91,104 et son capital de roulement était de $2,065,567. Cette même année, le chiffre d'affaires de Forano a atteint huit millions de dollars et cette année il devrait friser les $10,000,000.

TERRORISTES

SUITE DE LA PAGE 1

Cette échelle, de toute évidence, a servi à aller déposer la dynamite au pied de la statue.

Il semble, selon la police, qu'un orifice entre la base de la statue et le piédestal aurait permis de glisser la dynamite.

Le mécanisme du cadran était encore en mouvement à l'arrivée des policiers sur les lieux.

Tout le matériel trouvé sur les lieux a été transporté au quartier général de la police. Une enquête a été instituée.

Les médecins de G.-B. partent en guerre contre la cigarette

OXFORD, G. B. (PA) — Les médecins britanniques ont lancé un appel hier au gouvernement de la Grande-Bretagne pour qu'il entreprenne une vaste campagne contre l'usage des cigarettes, afin de faire progresser la lutte contre le cancer, dont la cigarette est souvent tenue plus ou moins responsable.

La conférence de l'Association britannique des médecins — groupant 50,000 membres — a pressé le ministère de la Santé d'entreprendre cette campagne surtout auprès de la jeunesse, pour la persuader de ne pas commencer à fumer.

Les médecins ont insisté sur le fait qu'il était anormal de lutter contre le cancer en persistant à fumer.

Un médecin de Belfast, M. Robert A. McIlrath, a déclaré que 26,000 personnes étaient mortes l'année dernière en Grande-Bretagne d'un cancer des poumons, et que 20,000 d'entre elles avaient contracté ce cancer en fumant trop.

Enfin, les médecins se sont proposés eux-mêmes en exemple, en proclamant que l'an dernier les deux tiers des membres de l'association médicale britannique fumaient, tandis que cette année un tiers seulement en conservaient encore l'habitude.

L'AIM demande à ses membres de refuser l'offre d'emploi d'une compagnie en grève à Edmonton

L'Association internationale des machinistes (CTC) a prié aujourd'hui ses membres de ne pas accepter l'offre d'emploi de la compagnie Northwest Industries Limited, d'Edmonton, Alberta, où les membres du même syndicat sont en grève depuis quelques jours.

L'agent d'affaires de la loge 712 de Montréal, M. Aldo Caluori, a déclaré avoir appris que cette compagnie tentait de recruter des ouvriers spécialisés de l'industrie de l'avionnerie à travers le Canada pour travailler à Edmonton en leur offrant de défrayer le coût de leur transport pour se rendre sur les lieux, pourvu que ces employés consentent à traverser les lignes de piquetage des membres de la loge locale.

"Nous tenons à informer tous les ouvriers de la région qui seraient tentés d'accepter un emploi avec cette compagnie qu'ils agiraient alors comme briseurs de grève; ce qui pourrait leur créer de sérieux ennuis, car ils pourrraient être forcés de rembourser les frais de transport à la Northwest Industries s'ils décidaient de respecter les principes syndicaux à leur arrivée à Edmonton."

"Nous espérons, de poursuivre M. Caluori, que les syndiqués de la région de Montréal décideront d'appuyer leurs confrères de l'Alberta dans leur lutte pour obtenir des conditions de travail adéquates, entre autres, des taux de salaires comparables à ceux de la région de Montréal et une sécurité de travail suivant l'ancienneté des employés".

La plupart des membres de ce syndicat à Montréal travaillent pour l'avionnerie locale Canadair.

Deux adjoints à M. Chevrier

OTTAWA. (DNC) — Le ministre de la Justice, M. Chevrier, annonce la nomination de deux adjoints spéciaux à son bureau.

Il s'agit de M. Guy Lord, avocat de Montréal, fils de M. et Mme J.-M. Lord, de Québec, et de M. Raymond Denis, avocat de Montréal également et fils du juge et de Mme Gérard Denis.

"Sabotage"

Mauvaises traductions

OTTAWA. (PC) — Le bureau de traduction du sénat a été hier accusé de sabotage. Le sénateur Jean-François Pouliot a déclaré que des centaines d'erreurs s'étaient introduites dans la traduction française des discours du mois de juin. "Je crois sérieusement qu'il y a là du sabotage."

Il ajouta : "La traduction est faite avec de mauvaises intentions."

Il fit par la suite la lecture d'une série d'erreurs grammaticales et de traductions impropres. "J'aurais préféré du papier blanc." Il a finalement demandé à la Chambre de prendre des sanctions, ajoutant qu'il serait peut-être préférable de ne rien traduire du tout ou de faire paraître les traducteurs devant un comité du sénat.

1,300 professeurs regrettent le retrait du bill 60

Par ailleurs l'Association professionnelle des professeurs de l'enseignement spécialisé du Québec regrette beaucoup la décision du gouvernement de remettre à l'automne prochain l'étude du bill 60.

Le président de l'association, M. Yvon Chartrand, déclare que "le cabinet a cédé à des pressions occultes contre le principe même du bill et non pas seulement aux demandes démocratiques avouées que l'étude de ce projet de loi ne soit faite qu'à la prochaine session".

Le bill 60 crée un ministère de l'éducation.

"Le gouvernement avait peut-être commis une erreur en présentant dès maintenant le bill 60, il en fait une plus grande encore en le retardant".

La FIC proteste

QUEBEC. (DNC) — La Fédération de l'industrie de la construction qui compte 2,800 entrepreneurs du Québec a protesté vigoureusement contre la taxe que le gouvernement fédéral va imposer sur les matériaux de construction. M. Armand Trottier, président de la Fédération, a déclaré que cette mesure est irréaliste puisqu'elle entravera la construction et qu'elle entraînera l'accroissement de chômage qui atteindra un niveau record. En outre, ce seront les petits salariés qui porteront le fardeau de cette taxe puisqu'ils devront débourser davantage pour la construction de leur maison. Selon M. Trottier, le fédéral, en paralysant les entrepreneurs, n'emploie pas les moyens propres à remplir la caisse d'assurance-chômage.

Il n'y a point de plus doux compagnons comme la pure charité.

"Fo-sho-hing-tsan-king".

Laurendeau à Ottawa : présidera-t-il la commission sur le biculturalisme ?

OTTAWA. (DNC) — Le passage à Ottawa hier du rédacteur en chef du Devoir, M. André Laurendeau, a laissé croire à plusieurs qu'on lui confiera la présidence de la commission d'enquête sur le bilinguisme.

Interrogé lui-même à ce sujet, M. Laurendeau a répondu : "Vous pouvez me poser toutes les questions que vous voulez, je demeure silencieux".

Sa réponse, évidemment, a accentué les préditctions, car tous se disent qu'il serait fort logique de le voir à la direction de la commission dont il a été le tout premier à réclamer la formation.

Tout cela n'est que spéculations, car M. Laurendeau peut fort bien être venu dans la capitale pour d'autres raisons. Il peut y être venu pour des raisons personnelles et il peut y avoir été convoqué par le premier ministre qui n'aurait que voulu le consulter sur le choix des commissaires enquêteurs.

Aux Communes même où son court passage dans la tribune des visiteurs a passé inaperçu, il fut cependant question de cette enquête.

A M. Douglas Fisher qui l'interrogeait, le premier ministre a répondu qu'il avait évidemment l'intention de tenir compte de l'opinion des premiers ministres provinciaux dans la préparation du mandat de la commission, ajoutant cependant qu'il ne comptait pas leur écrire de nouveau pour commenter leurs propos.

"J'ai sollicité leur opinion, et il n'y a pas lieu d'en discuter pour l'instant", a-t-il dit.

Quelques instants plus tard, le député de Lapointe, M. Gilles Grégoire, a fait rire tout le monde lorsqu'il a demandé au premier ministre de lui donner l'assurance que le premier ministre Manning, de l'Alberta, ne sera pas nommé président de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme.

M. Manning, on le sait, s'oppose à l'enquête à toutes fins pratiques. Il veut bien d'une enquête qui n'engagerait personne, mais non pas d'une enquête qui accorderait au français une reconnaissance officielle plus étendue que celle dont il jouit présentement.

Avant la réunion de Moscou

Négociateurs américain et anglais se sont consultés

LONDRES (AFP) — Les consultations anglo-américaines, qui préludent aux négociations tripartites de Moscou sur l'arrêt des expériences nucléaires, ont commencé ce matin et se poursuivront pendant toute la journée et, éventuellement, demain matin.

Le représentant du président Kennedy, M. Averell Harriman, sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires politiques, a eu d'abord un entretien en tête-à-tête avec lord Hailsman, ministre de la Science, qui représentera M. Macmillan à Moscou. Les délégations anglaise et américaine se sont ensuite réunies au complet.

M. Harriman devait ensuite conférer avec le secrétaire au Foreign Office, Lord Home, puis avec le premier ministre Macmillan.

Les consultations anglo-américaines portent principalement sur les perspectives d'un accord anglo-sovieto-américain sur l'interdiction de tous les essais nucléaires ou, à défaut, d'un traité abolissant les expériences nucléaires atmosphériques, sous-marines et cosmiques.

A la suite du discours prononcé par M. Khrouchtchev à Berlin-Est au début de ce mois, les négociateurs étudient en outre la question, soulevée par le chef du gouvernement soviétique, d'un pacte ou, plutôt, d'une déclaration de non-agression entre l'OTAN et les pays du pacte de Varsovie. Ni les Etats-Unis ni, croit-on savoir, la Grande-Bretagne, ne semblent prêts à accepter que ces deux questions soient obligatoirement liées.

Un Mexicain est surpris de voir un Canada soumis

SHERBROOKE. (PCf) — Un industriel mexicain qui était de passage à Sherbrooke, M. Ricardo Cantu Leal, s'étonne du fait que le Canada n'ait pas encore d'emblème distinctif et ne soit pas encore une nation souveraine et indépendante.

Le visiteur a déclaré au cours d'une interview qu'il considère le Canada comme un pays suffisamment développé et progressif pour justifier son indépendance. Il a fait remarquer que nombre de pays africains ont récemment accédé à l'indépendance et il ne voit pas pourquoi le Canada n'en ferait pas autant en se libérant du Commonwealth.

Lorsqu'ont éclaté les actes de terrorisme attribués au Front de libération québecois, M. Leal a dit qu'il ne s'était pas inquiété outre mesure. "C'était affaire courante au Mexique il y a quelques années", a conclu le visiteur.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 65

MAXIMUM DEMAIN : 88

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Laurentides, Cantons de l'Est et Mauricie ; régions de Québec, du lac Saint-Jean et de Rimouski** : Ensoleillé et très chaud aujourd'hui et demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 65 et 88 ; Ottawa, 60 et 88 ; Sainte-Agathe, Sherbrooke, La Tuque, Québec et Chicoutimi, 55 et 85 ; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 55 et 80.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Ensoleillé et très chaud aujourd'hui ; demain, ensoleillé sauf intervalles nuageux l'après-midi, averses ou orages possibles. Brises légères tournant demain après-midi aux vents du sud de 15 milles.

Régions de Gaspé, de la baie Comeau et de Gaspé : Généralement ensoleillé et chaud aujourd'hui ; demain, chaud, nuages variables. Vents d'ouest de 15 à 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Gaspé et Sept-Iles, 55 et 75 ; Baie Comeau, 55 et 80.

Une mutinerie fait 3 morts dans une prison de Singapour

SINGAPOUR, (Reuter) — L'émeute de l'établissement pénitencier de l'île de Pulau Senang, près de Singapour, a fait trois morts : le directeur de l'établissement, qui était un Anglais, et deux gardiens, un Chinois et un Malais.

Par ailleurs, la plupart des 30 gardiens ont été blessés, certains assez grièvement.

Le directeur de la prison, M. Dutton a été torturé avant d'être tué. Avec une brutalité inouie, les révoltés lui ont arraché les yeux à l'aide d'instruments de jardinage avant de le mutiler et de le frapper à mort à coups de parangs.

L'adjoint du directeur, un autre Anglais, M. Tailford, a lui aussi été grièvement blessé en particulier par un instrument de jardinage qu'un détenu a enfoncé dans une de ses tempes.

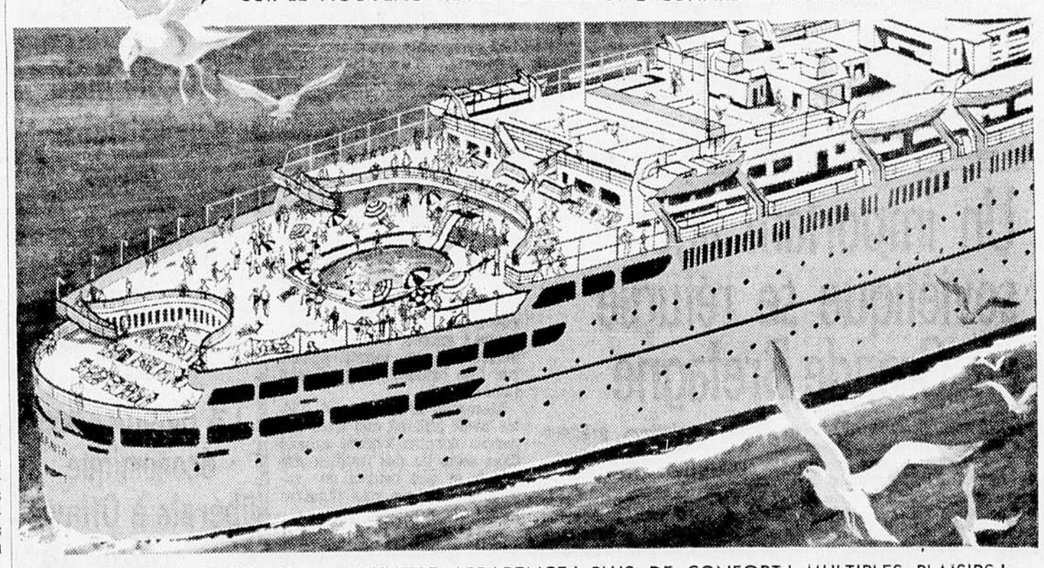
IBM PROGRAMMATION 1401
Terme 63-64 — Cours du soir
Filles-Garçons — Gradues 11e
Informations :
767-8614 M. LEBLANC
Conseiller d'admission
COLLEGE CANADIEN
1247 rue GUY

Vers l'Europe via le majestueux St-Laurent

LE CARMANIA LE FRANCONIA

les nouveaux paquebots à l'apparence "Lido"

SUR LE NOUVEAU TRAJET DE LA LIGNE CUNARD CANADA-ROTTERDAM



VOICI CUNARD POUR '63 — NOUVELLE APPARENCE ! PLUS DE CONFORT ! MULTIPLES PLAISIRS !



Les rives verdoyantes et parsemées de coquets villages du St-Laurent ne vous auront jamais paru plus enchanteresses que durant juillet et août . . . et l'océan Atlantique plus calme, plus serein.

Durant ces deux beaux mois d'été, les rayons d'or du soleil et les clairs de lune bleutés enveloppent de leur lumière magique les magnifiques ponts Lido des paquebots CARMANIA et FRANCONIA vous invitant à un doux farniente . . . vous oublierez tous vos soucis.

● le spacieux pont Lido et sa grande piscine extérieure chauffée ● le nouveau bar et petits salons d'où vous pouvez admirer la vue épatante et fortifiante de l'Atlantique ● le nouveau club de nuit ouvert jusqu'"aux petites heures". ● la pataugeuse pour les enfants sur le pont Lido ● le diner, le cinéma, la danse ● l'air climatisé partout ● les stewards qui parlent le français ainsi que l'allemand ● les salles publiques ● le nouveau salon de beauté ● toutes les cabines de première classe ainsi que la plupart des cabines de classe touriste sont équipées d'une baignoire ou d'une douche ● tout ce luxe est inclus dans votre billet Cunard.

Le Carmania et le Franconia se rendent à Cobb, Rotterdam, Le Havre et Southampton.

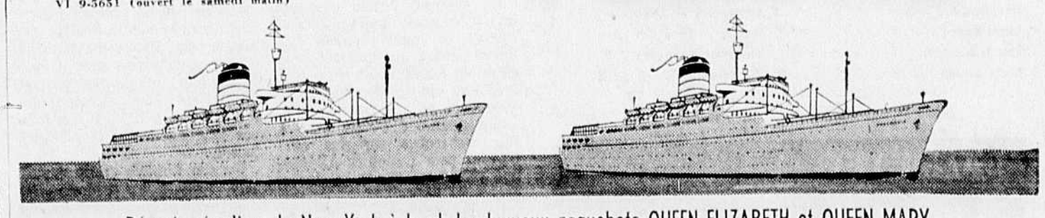
Le Carinthia se rend à Greenock et Liverpool. Départs de Montréal tous les vendredis après le 19 avril.

Payez plus tard si vous le désirez — consultez votre agence de voyage

Voyager Cunard c'est doubler votre plaisir

VOYAGEZ PAR CUNARD

SIEGE SOCIAL : Maison Cunard, 465 rue St-Jean, Montréal
SUCCURSALE : Hôtel Reine Elizabeth, 940 ouest, boul. Dorchester, Montréal, VI 9-5651 (ouvert le samedi matin)

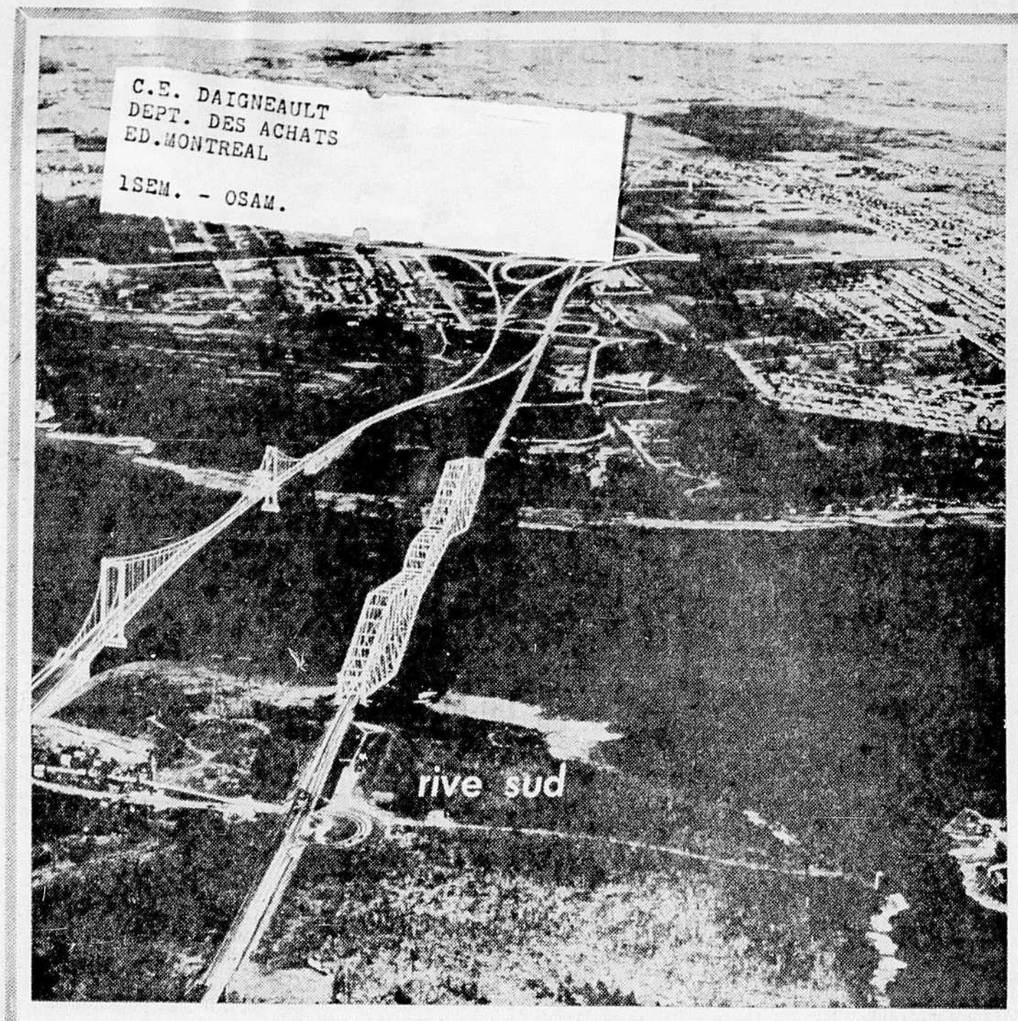


Départs réguliers de New York à bord des luxueux paquebots QUEEN ELIZABETH et QUEEN MARY

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ Montréal, vendredi 12 juillet 1963 / saint Jean Gualbert, abbé

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 226 • 4 CAHIERS • 40 PAGES



Décision "ferme et définitive" de construire un nouveau pont de Québec

par **Dominique CLIFT**

QUEBEC. — Le gouvernement provincial a réitéré hier sa décision "ferme et définitive" de construire un pont à six voies à quelque 700 pieds en amont du pont de Québec actuel.

Les travaux préléminaires de sondage doivent débuter cet été, mais aucune date n'a été fixée pour la construction dont le coût total est estimé entre $30,000,000 et $35,000,000.

Le ministre de la Voirie Bernard Pinard a laissé entendre que le tout dépendait des travaux en cours sur la route trans-canadienne sur la rive sud. Il a ajouté que la construction du nouveau pont tiendrait compte de la possibilité d'une autoroute Québec - Montréal sur la rive nord.

Le nouveau pont serait de type suspendu, d'une longueur de 3,500 à 4,000 pieds.

La décision du gouvernement s'appuie sur les raisons suivantes énumérées par M. Pinard :

- l'urgence et la nécessité d'un nouveau pont à cause de l'accroissement de la circulation (jour maximum en 1961, 26,007 véhicules ; en 1962, 30,968 sur l'ancien pont) ;
- déplacement du centre de gravité du Québec métropolitain vers l'ouest, c'est-à-dire en amont ;
- conditions de circulation intolérables, surtout aux heures d'affluences ;
- le site choisi s'intègre naturellement dans le plan directeur du Québec métropolitain préparé par l'urbaniste Gréber ;

M. Pinard a déclaré que le gouvernement n'excluait pas la possibilité d'un autre lien entre les deux rives du St-Laurent à la hauteur des villes de Québec et Lévis, et peut-être même dans un avenir lointain à la hauteur de l'île d'Orléans.

Le pont actuel n'appartient pas à la province, mais aux Chemins de fer nationaux à qui la province paie une redevance annuelle pour avoir le droit d'y faire passer la circulation.

Au sujet du fonds fédéral de prêts aux municipalités

Pearson convoquera les provinces au plus tôt

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Pearson a déclaré aujourd'hui qu'il convoquera une conférence des premiers ministres des provinces dans le plus bref délai possible afin de discuter le projet fédéral d'un fonds de prêts aux municipalités.

M. Pearson a déclaré aux Communes qu'il espère que tous les premiers ministres des provinces y participeront. D'autre part il a accusé réception d'une deuxième lettre de M. Jean Lesage dans laquelle le chef de l'Etat québecois critique l'intention du gouvernement fédéral qui se prépare à instituer le fonds de prêts aux municipalités, au mépris de la juridiction provinciale.

Enfin, M. Pearson a souligné qu'il ferait une déclaration encore, lundi matin, au sujet du fonds de prêts.

M. Pearson a affirmé qu'il répondrait à la lettre de son collègue québecois. Il a ajouté que le bill instituant le fonds de $400 millions serait rédigé de telle sorte qu'il sauvegarderait l'intégrité des provinces en cette matière.

(par **M.G.**) — En Ontario, a signalé hier M. Douglas Fisher, plusieurs municipalités ont élaboré des projets de travaux d'hiver qu'elles entendent financer au moyen des prêts qu'Ottawa leur consentira.

A cause de cela, M. Fisher espère donc, comme il l'a signalé aux Communes, que l'opposition de la province de Québec au projet n'empêchera pas le gouvernement fédéral de procéder.

Respect de l'autonomie

A cela, le premier ministre a répondu qu'il n'y a pas lieu de craindre de retard autre que celui auquel pourrait donner lieu la lenteur des travaux en Chambre.

Les provinces ont quelque intérêt au projet, dit également M. Pearson, et il leur sera loisible d'en discuter à la rencontre interprovinciale du mois d'août, à Halifax.

En passant, signalons que seule la province de Québec a formulé des objections au projet fédéral, c'est du moins ce que croit le premier ministre qui a toutefois promis de vérifier, lorsque M. Olson lui a demandé si d'autres provinces que Québec ont protesté. "Il ne me semble pas, a répondu M. Pearson, mais je vérifierai".

A Ottawa, dans le moment, on conçoit mal comment le gouvernement fédéral peut satisfaire au désir général des provinces, tout en tenant compte des protestations du Québec.

M. Lesage, on le sait, vient d'accuser M. Pearson de ne pas tenir ses promesses électorales relatives aux programmes conjoints et autres projets qui, d'une façon ou d'une autre, contreviennent au désir d'autonomie de la province de Québec.

Evidemment ennuyé par cette accusation qu'il a apprise de

Voir PEARSON en page 2



La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Session de la lutte pour la libération économique

Ce fut sans contredit la session de la lutte pour la libération économique.

L'action des députés a porté sur le secteur privé de la grande entreprise et sur le domaine fiscal, toujours accaparé par un gouvernement fédéral décidé plus que jamais, semble-t-il, à enfoncer les résistances québecoises.

Dans le secteur privé, le geste le plus important fut l'étatisation de toutes les sociétés d'électricité devenues propriété de l'Hydro-Québec.

Dans le domaine fiscal, le gouvernement envisage le recours à la double imposition d'ici le 15 mars prochain à moins qu'Ottawa ne cède au Québec 25 pour cent de l'impôt sur le revenu personnel, 25 pour cent de l'impôt sur le profit des corporations, et 100 pour cent des droits sur les successions. Il l'a promis formellement et tout laisse croire qu'il agira à moins qu'Ottawa ne capitule.

Tout le problème fiscal a ravivé le feu de la lutte constitutionnelle avec Ottawa, et sur ces deux questions d'importance extraordinaire non seulement pour le Québec mais pour le Canada tout en-

Voir DEMOCRATIE en page 2

Si l'on en croit des sources américaines

Toronto servirait d'escale aux agents "subversifs" de Castro

MIAMI, (UPI, AFP, Reuter, PA) — Si l'on en croit une source autorisée à Miami, le régime Castro utiliserait Toronto comme escale pour envoyer des agents subversifs communistes en Amérique latine. Ces agents seraient transportés directement de La Havane au Canada à bord d'avions de transport qui effectuent des vols réguliers à Cuba.

Une fois parvenus au Canada, ces agents peuvent passer aux Etats-Unis pour se rendre en Amérique latine parce que personne ne sait qu'ils viennent de Cuba, ajoutent ces informateurs.

Castro aurait décidé d'utiliser Toronto plutôt que l'île du Grand Caïman, dans les Antilles, par suite de la pression exercée par le gouvernement britannique et l'intervention des autorités costa-ricaines.

A Toronto, un porte-parole de l'aéroport de Malton a confirmé aujourd'hui qu'une petite compagnie canadienne d'aviation transporte régulièrement des cargaisons à Cuba et en ramène parfois des Cubains.

Ce personnage, qui exige de taire son nom, a précisé que World Wide Airways, une petite compagnie ayant son siège à Montréal et possédant cinq ou six avions, fait la liaison une fois par semaine entre Toronto et La Havane, habituellement le mardi. Ces avions transportent des bestiaux et des médicaments à Cuba et reviennent parfois avec des Cubains à bord.

D'autre part, dans un communiqué diffusé aujourd'hui par Radio-La Havane, le ministère cubain des Affaires étrangères dément une accusation des Etats-Unis selon laquelle Cuba envoie en Amérique latine des agents qui pourraient y exercer une action subversive, en les faisant passer par l'île britannique du Grand Caïman.

Mercredi, le secrétariat d'Etat avait affirmé que trois appareils cubains avaient amené dans cette île des Antilles des agents et que ceux-ci ont ensuite été dirigés vers d'autres points des Antilles.

A cet égard, le secrétariat d'Etat américain a exprimé l'espoir de voir le Canada, la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Mexique adopter des mesures rigides, en ce qui concerne les lignes aériennes avec Cuba, en vue d'aider à isoler Cuba aussi complètement que possible.

Il semble en effet que ces quatre pays soient les seuls du camp occidental à entretenir des liaisons aériennes commerciales avec La Havane.

Hier, à Grand Caïman, envi-

Voir "SUBVERSIFS" en page 2

La Côte Nord s'industrialise **page 21**

Informations internationales **pages 32-33**

La planification économique libérale à Ottawa **page 34**

Entente des pilotes avec Air Canada

L'Association canadienne des pilotes commerciaux a conclu ce matin une entente avec la compagnie Air Canada, qui accorde aux pilotes de la compagnie un contrat de travail d'une durée de 27 mois rétroactif au premier juillet.

Le présent contrat accorde aux commandants de bord ainsi qu'aux copilotes une hausse générale de $25 par mois.

Le salaire mensuel des pilotes s'échelonnera ainsi de $1,100 à $2,100. Les copilotes pour leur part recevront de $600 à $1,300 par mois. Ce salaire dans l'un et l'autre cas dépend et de l'ancienneté et du type d'avion piloté.

Leur nouveau contrat place les 800 pilotes et copilotes d'Air Canada parmi les mieux payés au monde.

A QUEBEC

Des terroristes font sauter le monument de Victoria

QUEBEC. (PC) — Le monument de la reine Victoria, érigé dans un vaste parc du même nom, près du centre commercial de la basse-ville, a été dynamité tôt aujourd'hui.

La police a trouvé des fils reliés à un détonateur et à un cadran près du monument de quelque 25 pieds de hauteur.

La statue de huit pieds a été renversée de son socle.

L'incident s'est produit un peu avant trois heures.

La police accourue sur les lieux n'a pu trouvé aucun suspect dans les environs.

C'est le deuxième incident du genre signalé dans la Vieille Capitale en un peu plus de trois mois. L'historique monument Wolfe avait été renversé le 29 mars dernier sur les Plaines d'Abraham.

Le chef d'information de nuit du journal Le Soleil, M. Jean-Paul Quinty, a dit que lui et son personnel ont entendu deux fortes explosions. L'immeuble du Soleil est situé à environ un demi-mille du parc Victoria.

La statue a été décapitée tandis que le corps principal du monument était projeté sur la chaussée.

La statue de bronze avait été érigée en 1901 par les autorités municipales à la mémoire de la prestigieuse souveraine britannique.

Des fils couraient du pied du socle jusqu'à un détonateur enfoui à moitié dans un carré de sable du terrain de jeux du parc, à quelque 80 pieds plus loin.

On lisait sur la chaussée, au pied du monument, les mots : "Vous arrivez au but" et on avait dessiné une flèche en direction de l'endroit où le cadran a été trouvé.

Des lettres "X" avaient été inscrites sur les quatre faces du monument.

Une échelle de bois, comprenant 11 barreaux, était par terre à proximité.

Voir TERRORISTES en page 2

Un important agent soviétique se réfugie en Grande-Bretagne

LONDRES. (Reuter, AFP) — Un agent soviétique, occupant il y a quelques jours encore de hautes fonctions dans les services de sécurité de l'URSS, est actuellement en Angleterre où il a demandé l'asile, annonce-t-on à Scotland Yard.

Cet agent, dont on refuse de révéler l'identité, serait un personnage tout aussi important que Vladimir Petrov, chef de l'espionnage soviétique en Australie, qui "passa chez l'ennemi" en 1954.

Sa retraite est tenue rigoureusement secrète, car Scotland Yard a de bonnes raisons de penser que des agents russes en Grande-Bretagne recherchent fiévreusement leur collègue, qui est protégé par un puissant garde du corps.

Le mystérieux agent soviétique, qui a "choisi la liberté" a été soumis à un long interrogatoire et a fourni d'importantes indications sur le réseau d'espionnage et de contre-espionnage soviétique, précise-t-on à Scotland Yard.

Mystérieux personnage

L'agent soviétique aurait pris contact avec une ambassade américaine, après avoir décidé de passer à l'Ouest. Il est possible qu'il ait déserté le camp soviétique il y a plusieurs semaines déjà. Il aurait été, croit-on savoir, d'abord conduit à Washington pour y être interrogé, la "Central Intelligence Agency" voulant s'assurer qu'il n'avait pas été envoyé en Occident afin de travailler pour le compte de l'URSS.

Il aurait pris contact avec les Américains après le procès de Greville Wynne et Oleg Penkovsky, qui fut condamné à mort et exécuté. Penkovsky aurait, lors de ses aveux ,compromis de nombreux agents secrets soviétiques. Certains auraient été rappelés en URSS.

Voir SOVIETIQUE en page 2

La Suisse expulse un savant allemand

BERNE. (Reuter) — Le gouvernement suisse a annoncé aujourd'hui qu'il avait prié un savant allemand, le Dr Hans Erhardt, de quitter la Suisse parce qu'il s'est livré à des essais d'un "rayon de la mort" anti-aérien financés par une puissance étrangère.

En réponse à une question écrite déposée au parlement suisse, le gouvernement de Berne précise que Erhardt était entré en Suisse en février 1961 sous une fausse identité. Il fut découvert par la suite que le avant allemand s'était livré à des recherches sur des carburants pour fusées en Allemagne orientale, ajoute la déclaration du gouvernement suisse.

Le gouvernement suisse dé-

Voir SUISSE en page 2

Radio-Canada et la Fédération des auteurs et artistes s'entendent

La Société Radio-Canada et la Fédération des auteurs et des artistes du Canada se sont entendues, tôt ce matin, sur les termes d'une convention collective d'une durée de deux ans. La convention prend effet à compter du premier juillet.

L'entente met fin à des négociations qui ont duré trois ans et qui se sont terminées par trois mois de conciliation tenue sous la présidence du juge Jules Poisson de Montréal. Les deux partis ont finalement convenu d'un accord quant au différend qui les séparait à la suite du rapport de conciliation.

La convention collective prévoit une augmentation substantielle des cachets, la première importante depuis l'avènement de la télévision, des garanties de paiement aux artistes dont les émissions sont reprises, une juridiction accrue sur les emplois d'interprétation et de présentation à la télévision.

La Société toutefois s'est réservée certains privilèges touchant les personnes qui apparaissent à la télévision en fonction de leur spécialité respective. C'est la première convention collective française signée entre les deux parties et elle assure à la fédération une compétence sur tout le réseau français de la Société Radio-Canada.

La SGF fait l'acquisition de Forano

par **Pierre GODIN**

Le premier pas concret vers le regroupement des entreprises canadiennes-françaises vient d'être franchi par la Société générale de financement.

La SGF vient d'acquérir le contrôle de l'organisation Forano, de Plessisville, une entreprise canadienne-française dont le chiffre d'affaires est de $10,000,000 par année, qui compte plus de 500 employés et dont les pièces d'équipement lourds sont vendues partout au Canada et même à l'étranger.

Par une transaction qui s'est terminée mardi dernier, la SGF se serait portée acquéreuse de 70 p.c. des actions de l'entreprise, actions détenues jusqu'ici par la famille Forand.

Il s'agit de la première transaction faite par la Société générale de financement. Une source absolument sûre a confirmé hier soir la nouvelle et M. Gérard Filion, directeur général de la SGF, doit l'annoncer officiellement d'ici quelques jours.

Forano Limitée existe depuis 1873. Jusqu'à il y a 50 ans, au moment où M. J.A. Forand en prit le contrôle, elle portait le nom de Fonderie de Plessisville. A cette époque, l'entreprise se spécialisait surtout dans la fabrication de machinerie agricole.

Aujourd'hui, elle fabrique de l'équipement lourd pour les moulins de pulpe et de papier, les mines, les scieries et les élévateurs à grain. L'entreprise, à direction exclusivement canadienne - française, réalise 60 p.c. de ses affaires à l'extérieur du Québec.

Un nouveau départ

L'acquisition de l'organisation Forano par la Société générale de financement ne signifie pas que l'entreprise soit en mauvaise posture financière. Au contraire, il s'agit d'une entreprise qui n'a cessé de prospérer depuis la crise de 1927 et dont le potentiel industriel est immense.

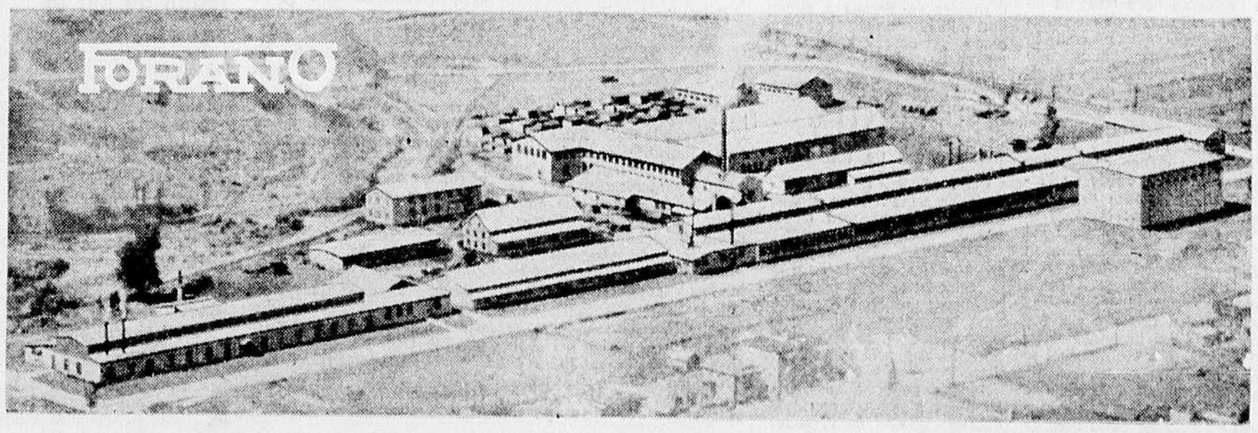
L'achat de Forano par la SGF constituera plutôt un nouveau départ pour la compagnie car la SGF lui fournira les capitaux dont elle a besoin pour son expansion future.

Forano Limitée manquait de capitaux d'expansion. C'est là une des raisons de la transaction, avons-nous appris d'une source bien informée. Mais, il y a plus.

Il se posait depuis quelque temps un problème de succession. M. J.-A. Forand, le président actuel, contrôle l'entreprise depuis une cinquantaine d'années. A l'approche de son retrait des affaires, M. Forand voulait assurer la succession de façon à ce que l'entreprise demeure aux mains des Canadiens français.

Déjà, on avait parlé de la vente de Forano à des intérêts américains et à des intérêts français. Dernièrement, il avait même été question que le financier montréalais bien connu,

Voir FORANO en page 2



SOMMAIRE

Annonces classées / 22 à 32
Comiques / 33
Décès, Naissances, etc. / 39
Editorial / 4
Finance / 10, 11
Horoscope / 40
Immeuble / 39
Les Tribunaux / 7
Mots croisés / 32
Nouvelles internationales / 14, 32, 33
Radio et Télévision / 8
Session fédérale / 19, 34
Session provinciale / 19, 21, 34
Spectacles et Concerts / 12, 13
Sports / 35 à 38
Vie dans les parcs / 9
Vie féminine / 15 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 20

LA MÉTÉO

MIN. : 65 — MAX. : 88 — ENSOLEILLE ET TRES CHAUD
VOIR DETAILS EN PAGE 2

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

Les éditoriaux de LA PRESSE étant signés, ils expriment les opinions de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des membres du Conseil d'administration

MONTREAL, VENDREDI 12 JUILLET 1963 — 79e ANNEE — No 226

La réponse de M. Manning

ELLE n'a pas de quoi nous étonner, la réponse de M. Manning, premier ministre de l'Alberta, à la lettre de M. Pearson invitant les provinces à participer à l'enquête sur le biculturalisme.

L'originalité de la position du premier ministre du Canada, telle qu'elle apparaissait dans son discours du 17 décembre 1962, au temps où M. Pearson était chef de l'Opposition, résidait en ceci qu'elle associait d'avance les provinces à tout examen des relations entre les deux races principales qui se sont trouvées à l'origine du Canada. La pensée de M. Pearson était que le gouvernement fédéral n'est pas seul concerné par le bilinguisme. Cette pensée se retrouve dans la lettre du 15 mai, adressée par le premier ministre du Canada aux premiers ministres des provinces. Ceux-ci ont répondu.

La réponse de M. Manning attire particulièrement l'attention, parce qu'elle est d'emblée la moins enthousiaste des réponses envoyées, qu'elle contient des réserves extrêmement sérieuses, qu'elle met en garde contre des entreprises susceptibles de gêner "l'unité nationale".

● ● ●

Abandonnons son vocabulaire à M. Manning, mais reconnaissons-lui pleinement le droit à un scepticisme qui n'est pas fait pour nous plaire. "La reconnaissance du fait français dans des régions et des domaines autres que ceux où un statut officiel lui a été garanti à l'époque de la Confédération" ne paraît pas acceptable au premier ministre de l'Alberta. "Cela aurait pour effet d'affaiblir au lieu de renforcer l'unité nationale," écrit le premier ministre créditiste. Cela veut dire clairement et tout bêtement que l'Alberta n'entend pas conférer à la langue française un statut équivalent à celui dont jouit l'anglais dans la province de Québec, par exemple. Cette réponse est irritante.

Nous aurons d'autres sujets d'irritation. Notre correspondant à Ottawa rappelait hier qu'une opinion très répandue veut qu'autant d'importance soit accordée dans l'enquête aux minorités italiennes, allemandes, ukrainiennes qu'à la minorité française.

Ce sont deux conceptions du Canada qui risquent ici de se heurter de front, à l'occasion de l'enquête. A un très grand nombre de Canadiens qui ne partagent pas nos vues nous apparaissons, nous du Québec, comme une sorte de minorité privilégiée. C'est un statut que nous n'acceptons pas. L'enquête risque de se briser là-dessus, mais il n'est pas indifférent que la question soit vidée. Il y aurait avantage pour le Québec à connaître très exactement les vues des "autres" là-dessus, ces autres comptant dans le seul territoire de notre province pour près d'un demi-million.

● ● ●

L'enquête aura lieu, on attend d'une journée à l'autre la nomination des personnalités qui en seront chargées. Que donnera-t-elle ?

Elle pourrait produire une jolie petite Tour de Babel. Nous ne pousserons pas l'ironie jusqu'à suggérer que nous pourrions la dévoiler devant les visiteurs de l'Exposition universelle canadienne de 1967 . . .

Si un certain scepticisme est de mise, on peut penser que l'enquête n'apportera pas que de mauvaises surprises. La réponse de l'Ontario, qui compte, après le Québec, le plus grand nombre de Canadiens d'origine française, est intéressante. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Robichaud, est enthousiaste. Les voisins du Québec montrent des dispositions qui ne diffèrent pas grandement de celles de M. Lesage.

Les conclusions de l'enquête ne devant pas lier en principe des gouvernements jaloux de leur autonomie, est-il interdit de penser que des accords fermes pourraient tout de même survenir entre des provinces voisines, liées par beaucoup de facteurs géographiques et économiques ?

Guy CORMIER

LA PAROLE EST A NOS LECTEURS

Pour le ministère de l'Education

Monsieur le Rédacteur,

L'Association des parents de langue française est heureuse de constater que la première tranche du rapport de la commission Parent, en ce qui regarde la recommandation de la formation d'un ministère de l'Education ait retenu l'attention immédiate de notre gouvernement provincial, qui dès cette session a inscrit le bill 60 sur le parquet de la Chambre.

Nous tenons d'abord à féliciter les commissaires pour le bel exemple de largesse de vue en recommandant ce nouveau ministère, et l'équipe Lesage-Lajoie-Lévesque pour avoir compris l'urgence de la mise en oeuvre d'un tel organisme.

Ceux qui, pour des raisons inconcevables, cherchent par des moyens politiques ou autres à retarder, ou diminuer l'importance de la mise en marche sans délai de ce ministère, ou qui encore voudraient enlever au ministre les pouvoirs nécessaires pour son bon fonctionnement manquent de bonne foi et de confiance en une équipe qui jusqu'à date a rempli ses promesses et a su loyalement tenir ses engagements.

Pour nous qui avions pris position pour la solution Lacoste, formation du dit ministère en rapport avec la culture et la langue, d'une part française, de l'autre anglaise, nous croyons que malgré l'oubli de notre mémoire, un grand pas vient d'être fait dans le domaine de notre vie nationale, et en toute justice, nous nous devons d'y apporter notre humble mais sincère collaboration tout en espérant la réalisation intégrale de notre recommandation dans les années à venir.

Nous croyons de plus que notre Association n'étant liée à aucun groupe de parents-maitres, devrait faire partie du Conseil supérieur de l'éducation.

J.-A. LeBeau,

président général de l'Association des parents de langue française de la province de Québec.

Etroitesse d'esprit des xénophobes

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi d'avoir recours à vos colonnes pour répondre à la lettre que signait un "Canadien Belge", récemment dans LA PRESSE.

Cher monsieur,

Je suis heureux que vous ayez pris l'initiative de répondre avec autant de bons sens à l'étroitesse d'esprit et à l'indélicatesse dont certains ont fait preuve à l'égard de notre pays, à l'occasion de récents événements locaux.

Laissez-moi vous féliciter d'avoir eu le courage de prendre la nationalité canadienne en dépit de la discrimination quasi générale qui sévit au Canada entre le citoyen de naissance et le citoyen par naturalisation, que l'on appelle aussi, jusqu'à son heure dernière, un "Néo-canadien".

Pourtant, pour peu que l'on ait du bon sens, il semble hors de doute que celui qui a renoncé délibérément à un pays comme le nôtre pour prendre le nom de "Néo-canadien" a témoigné au Canada plus d'estime et de loyauté que celui qui ne s'est donné que la peine d'y naître.

Que d'amis, que de connaissances qui, comme nous, avaient traversé l'Atlantique avec l'espoir de se fixer à demeure au Canada, s'en sont retournés vers nos rivages, découragés d'avoir rencontré un pays où l'on reste étranger toute sa vie.

En ce qui me concerne, j'ai décidé, comme l'immense majorité de nos compatriotes, de ne pas demander la citoyenneté canadienne pour ma famille et de supporter l'exil physique et moral, en attendant l'heureux jour du retour.

Déçu.

Il faut réussir en anglais . . . ou rien

Monsieur le Rédacteur,

O ! anglais, comme tu nous tiens. Ne voilà-t-il pas que nos enfants canadiens - français manquent leurs examens pour une faiblesse dans le cours d'anglais. Qu'ils soient bons ou même très bons en mathématique et en algèbre, peu importe, mon gars, tu manques ton examen. Ainsi en a décidé le département de l'Instruction publique.

Ainsi, mon enfant, c'est le cours général qui t'attend. Et où vas-tu dans ce cours ? Tu as du talent, mon gars, mais le Département se fiche de toi comme de l'an 40. Tu seras donc petit commis de bureau.

Tes désirs, ton espérance, et les cours supérieurs que tu voulais suivre c'était un château en Espagne. Ton rêve, le Département vient de l'engloutir.

Et le bulletin aux parents ? Pourquoi existe-t-il ? Si vous n'en avez pas besoin par rapport à ces examens, à quoi sert-il ? Nous non plus nous n'en voulons pas. S'il n'existe que pour nous berner, mieux vaut que ce bulletin disparaisse.

Un ancien élève

La publicité sur la cigarette à réduire

Monsieur le Rédacteur,

L'Association canadienne médicale a décidé de mettre les Canadiens sur leurs gardes contre les dangers associés à l'habitude de fumer les cigarettes; on est convaincu, après les expériences scientifiques, qu'il existe un lien causal entre l'inhalation de la fumée et l'incidence du cancer du poumon.

Si l'on s'intéresse vraiment à sa propre santé et à la santé de sa communauté, on devrait soutenir l'Association avec enthousiasme. Cependant, elle n'est pas allée assez loin, à mon avis. Pourquoi n'a-t-on pas décommandé les affiches à cigarettes à la TV, à la radio et dans la presse ?

D'une part, l'Association recommande aux gouvernements à tous les échelons d'aider à instruire le public afin qu'il fume moins; d'autre part, elle ne recommande pas aux mêmes gouvernements de légiférer afin que l'industrie du tabac cesse de stimuler les non-fumeurs à fumer, et cesse de persuader les fumeurs à fumer plutôt cette cigarette qu'une autre. Ça se réduit presque à demander aux contribuables de payer les pompiers pendant qu'on permet à quelqu'un d'allumer des incendies volontaires.

Personne ne suggérera, j'espère, qu'on défende ou même restreigne la vente des cigarettes aux adultes. Les affiches, cependant, rendent plus difficile la tâche d'un fumeur qui a résolu de fumer moins ou de ne pas fumer davantage.

Quant à moi, j'ai décidé de cesser de fumer, il y a douze mois. Les premiers huit ou neuf mois étaient un véritable enfer en ce qui concerne ma résistance aux multiples et rusées tentations des affiches à la TV d'abord, mais aussi à la radio et dans les magazines. La persuasion des affiches est répétitive et subtile, et les jeunes ou les moins forts y succombent plus facilement. C'est vrai, il y a d'autres tentations pour un ex-fumeur, qui sont plus fortes peut-être; mais les affiches le poursuivent sans cesse, jour et nuit.

Les dangers à la santé de la communauté étant prouvés, protégeons nos fils et filles contre l'habitude de fumer ! Soutenons les fumeurs qui désirent y renoncer ! Pour le bien commun, défendons les affiches à cigarettes !

Ex-fumeur

Les dégâts causés par le séparatisme

Monsieur le Rédacteur,

En marge du terrorisme : c'est à ne plus rien y comprendre ! On critiquait la police parce qu'elle ne trouvait pas les coupables, on l'accusait même d'être de connivence avec les terroristes ! Aujourd'hui, la police est critiquée parce qu'elle ne cajole pas ces "pauvres petits délinquants". Ce que le public veut savoir ce n'est pas à quel degré ils sont coupables, c'est de savoir qui les a engagés, payés et fanatisés ? RIN, RR, PRQ ou FLQ, on n'a pas le droit d'être traître à son pays ! Dans tous les pays, un traître est mis à mort ! Les séparatistes disent que les droits de l'homme sont violés, mais est-ce que ça fait partie des droits de l'homme de tuer, de blesser, de détruire nos propriétés et le réputation de notre province sur le plan industriel et touristique ? Les dommages sont incalculables pour des années à venir ! Ce petit groupe de maniaques fanatisés par les premiers chefs séparatistes ferait mieux de tuer notre "joual" plutôt que les Anglais.

Je demande aux séparatistes de répondre aux questions suivantes : Croyez-vous que les Etats-Unis seraient devenus économiquement fort en se désunissant ? Si les Français eussent été les vainqueurs sur les Plaines d'Abraham, croyez-vous qu'ils auraient laissé à une minorité les 2 langues obligatoires et autant de liberté de pratiquer le protestantisme? En quoi croyez-vous avoir une priorité, le fait que votre arrière-grand-père aurait émigré au Canada avant le mien ? Si nous ne remboursons pas tous les gros financiers anglais, quelle sorte d'indépendance allons-nous avoir ? Vous voulez imposer la langue des vaincus que 90 p.c. de nous ne parlons même pas correctement, est-ce logique ?

Je connais un Français qui est venu s'établir au Québec. Il s'est construit un gros garage pour la réparation et la vente de voitures européennes. Son affaire a été un fiasco parce qu'il ne pouvait se faire comprendre des "Canayens". Imaginez, lorsque le français disait aux "Canayens" : "L'arbre de votre voiture est avarié". Evidemment, il lui aurait fallu dire : "Le shaft d'vot chor est sua bum" . . .

Ce ne sont pas les Anglais qui nous auront volé la chance d'être économiquement forts, mais celui qui a fanatisé ce groupe de terroristes. Les séparatistes sont des inadaptés qui n'ont pu faire un succès de leur vie. Le réfractaire accuse toujours les autres d'être la cause de son insuccès. Peu importe le pays où il habite, il sera toujours un mécontent. Est-ce-la faute des Anglais si, depuis 200 ans, nous n'avons tenu qu'à sauvegarder notre langue (joual) sans nous préoccuper de l'économie canadienne ?

Raymond Deschênes,
Ste-Agathe des Monts

Opinion de M. Lesage sur la Confédération

Monsieur le Rédacteur,

"Et dominabitur a mari usque ad mare !" La prochaine fois, vous pourrez lire la lettre d'un grand personnage québécois . . . Ainsi se terminait la dernière lettre que j'envoyai à "notre" dynamique journal.

Vous vous demandiez qui c'était ? Il s'agit du premier miinstre de la province de Québec, Me Jean Lesage ! Voici donc le texte de cette lettre.

Cher Monsieur Fortin,

Après avoir pris connaissance de votre lettre, l'hon. Jean Lesage, m'a chargé de vous faire parvenir un exemplaire du discours qu'il a prononcé à Charlottetown à l'occasion de la cérémonie marquant le début des travaux d'un monument commémoratif élevé à la mémoire des Pères de la Confédération, discours qui répond à la question que vous lui posez sur son attitude au sujet de la Confédération.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le chef adjoint du cabinet du premier ministre,
René Arthur

Voici donc un extrait de ce discours prononcé à Charlottetown, le 2 février 1963.

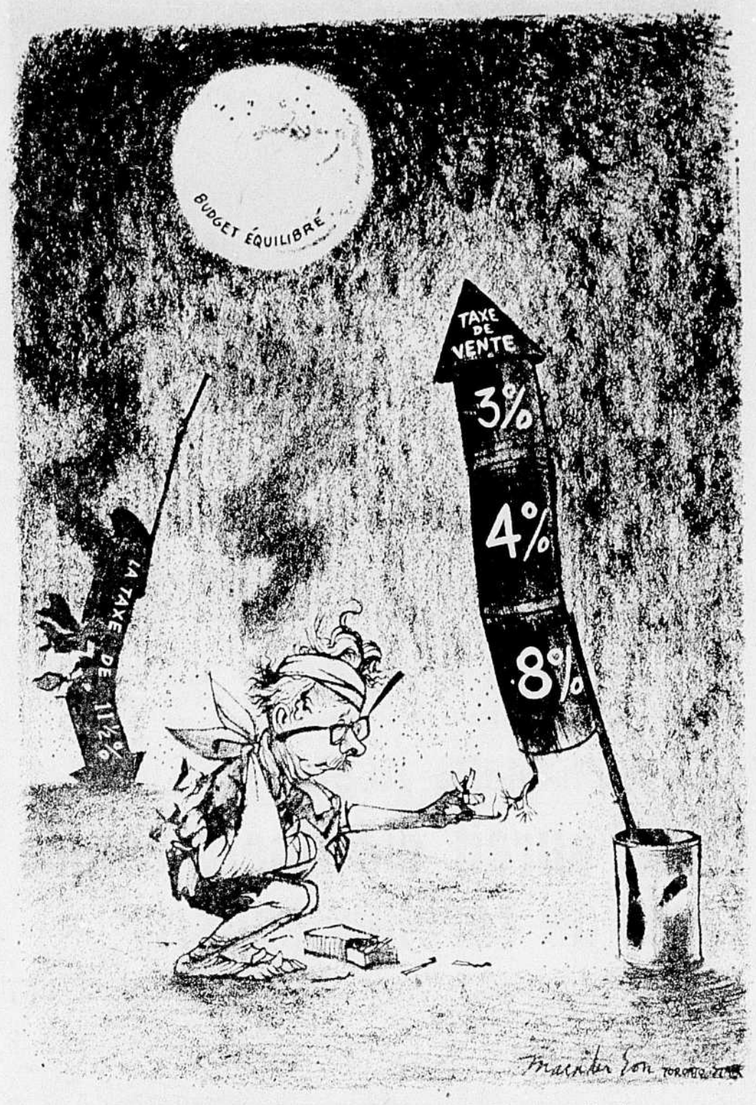
"La Confédération était d'abord un défi à la nature du territoire couvert par les dix provinces actuelles. Quiconque examine une carte géographique s'aperçoit vite que l'orientation naturelle du continent nord-américain est nord-sud. Les montagnes de l'Ouest font partie de la même chaine rocheuse que celle qui traverse l'ouest américain. Les plaines du centre du Canada sont le prolongement du centre américain. La région industrielle du sud de l'Ontario ressemble énormément à la région industrielle qui se trouve juste de l'autre côté de la frontière canadienne. Et je pourrais ainsi multiplier les exemples.

"Pourtant la Confédération a voulu donner une orientation est-ouest à cette immensité de territoire où, sur une étroite bande de 3,000 milles de long, vit une population dix fois moins considérable que celle des Etats-Unis. Et ce pari — car c'en était un à toutes fins utiles — a été gagné. Les Canadiens ont en quelque sorte forcé la nature et se sont construit un pays qui leur appartient bien à eux et qui présente aux yeux des Américains des caractéristiques particulières et qui jouit d'une autonomie véritable."

* * *

La prochaine fois, ce sera la suite de ce même discours prononcé par l'hon. Jean Lesage.

Marcel Fortin,
Montréal.



Ce bon M. Gordon qui nous avait promis la lune



Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $18.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

TOPOS DU JOUR

Des députés aux fonctionnaires

AYANT APPROUVE à l'avance la hausse d'indemnité que les députés provinciaux viennent de se voter, je n'ai guère à ajouter. Toutefois, il convient sûrement, comme l'a noté le premier ministre, qu'à l'avenir, étant plus adéquatement rémunérés, les députés soient encore plus assidus en Chambre. La pénalité de $50 pour chaque absence non motivée d'une séance est tout à fait normale. Cette pénalité était déjà prévue : il s'agit tout simplement de l'appliquer dorénavant avec rigueur.

M. Lesage a souvent insisté sur le fait que le rôle premier du député en était un de législateur. Si c'est le cas, et ce l'est sûrement, son premier devoir est d'être en Chambre.

L'indemnité des députés est portée à $15,000 ; celle des conseillers législatifs à $12,000 seulement. C'est loin d'être une injustice pour ces derniers. Ils seraient restés à $10,000 que personne n'aurait trouvé à redire. Le gouvernement a même été trop généreux à leur endroit.

Par contre, maintenant que nos législateurs ont été traités avec la justice à laquelle ils avaient droit, pourquoi le gouvernement ne se hâterait-il pas de corriger une autre anomalie ? Je veux parler du salaire des fonctionnaires.

Beaucoup trop de fonctionnaires touchent encore des salaires de famine. S'il est important que les députés soient convenablement rémunérés pour remplir adéquatement leur tâche, le même argument vaut sûrement en faveur des employés de la fonction publique.

A quand le redressement dans ce secteur ?

Vincent PRINCE

Il y a risque à sortir les dents

LA VOIE publique — le qualificatif le dit — appartient à tout le monde. C'est à partir de ce principe que la Ville de Montréal entend multiplier les postes de taxis en commun. Du fait même les postes de stationnement sur rue, exploités par des entreprises privées, sont appelés à disparaître. Et ces messieurs du taxi, notamment le groupe dit Propriétaires unis, nous menace d'une grève perlée !

L'expérience a démontré que la formule mise en oeuvre par l'autorité municipale est à la fois juste et pratique. Postes en commun pour offrir au public le maximum de service, n'est-ce pas là une application logique d'une technique aussi élémentaire qu'efficace. Si les opposants vont jusqu'à la grève — et nous en doutons fort — ces messieurs risquent gros car, un jour ou l'autre, il faudra aller au fond de cette affaire du taxi et un examen de grand style révélera des faits pas du tout reluisants. L'enquête menée par la Régie des transports a déjà commencé à éclairer notre lanterne.

Le taxi est un **service public** exploité par l'entreprise privée qui emprunte des voies appartenant au public et payées par lui. Tant et aussi longtemps que l'entreprise privée veut oeuvrer en collaboration avec l'autorité compétente . . . par de problème. Mais si à propos de tout et de rien c'est l'éternelle querelle qui reprend, l'autorité aura le droit de sévir et n'hésitera pas.

Notre service de taxi n'est pas le meilleur au monde, loin de là ! La politesse (!) des chauffeurs — sauf les professionnels de carrière qui sont remarquables — le peu d'empressement de certains auprès de la clientèle (hier je voyais une infirme se débrouiller seule au moment de descendre du véhicule cependant que le chauffeur allumait une cigarette) ; le bilinguisme de certains est une blague et la connaissance du réseau routier laisse à désirer chez plusieurs . . . bref, ce n'est pas à mettre des bâtons dans les roues que le Taxi va l'emporter sur la Ville. Celle-ci veut de l'ordre et ceux d'en face n'ont aucun goût pour la discipline. Dans de pareilles conditions, le monde du taxi serait bien avisé de ne pas montrer les dents, il risque d'avoir un jour, mauvaise denture.

Roger CHAMPOUX

Négligence des transporteurs

UNE FEMME de 40 ans a perdu la vie dans un accident de la route. Fait banal à première vue. Regrettable, mais tellement fréquent !

De quel genre particulier d'accident s'agit-il ? Au moment où la voiture dans laquelle elle voyageait allait longer un camion, les billes étagées sur ce camion se mirent à dégringoler et ont écrasé la voiture. La femme est morte sur le coup, deux adolescentes et un jeune homme ont dû être hospitalisés pour blessures graves.

La cause de l'accident ? Evidemment, la négligence ! Un chargement sans soin, sans souci des autres. Eh bien, on voit le résultat : une femme morte, trois jeunes blessés, qui traîneront peut-être toute leur vie les reliquats de cet accident.

Si le camion et l'auto de promenade avaient roulé en sens inverse, l'accident n'aurait-il pas été encore plus grave ? Il y a quelques années, une tragique rencontre s'était produite. Une bille ou un madrier s'était détaché d'un camion et avait pénétré dans l'automobile par le pare-brise. Deux religieux oblats avaient perdu la vie : l'un assis sur le siège d'avant, l'autre sur le siège d'arrière.

Là, encore, la cause était la négligence; le transporteur n'avait pas assujetti soigneusement les billes ou madriers.

Tout récemment, un camion montait la rue St-Laurent, en face de LA PRESSE, entre la rue Craig et la rue St-Jacques. Un bout de planche glissa à terre. Mais ce bout de planche portait un clou de quatre pouces. Un danger pour les pneus des autres voitures ou pour un passant. Un journaliste a eu la bonne pensée de faire disparaître cet obstacle.

Le malheur est que nous vivons et agissons sans penser suffisamment aux autres. Le piéton a ses responsabilités, mais combien plus grandes sont celles du chauffeur, du camionneur, du chargeur, du transporteur ? De leur incurie dépend la vie de combien d'hommes, de femmes et d'enfants ? La chronique des faits divers nous en fournit des preuves.

Alfred AYOTTE

L'épargne n'épargne personne



les propos du timide

ALBERT BRIE

L'un des grands soucis de l'homme et de la femme modernes, c'est l'économie. C'était autrefois une vertu; c'en est rendu que c'est une manie.

Je suis étonné qu'il n'y ait pas de gens mieux partagés matériellement devant l'orgie des aubaines dont les réclames de journaux, de radio et de télévision nous inondent. Il y a toujours quelque part une vente phénoménale qu'il ne faut pas manquer. On n'entend parler que de bas prix extraordinaires, voire même ridicules. Je n'ai jamais compris le ridicule d'un prix qui est bas. Qui est frappé par ce ridicule, le prix ou l'acheteur ?

Il se trouve régulièrement un marchand qui offre des occasions meilleures que son concurrent. Par le jeu de ce rythme décroissant, comment se fait-il que je n'en ai jamais vu un qui ne donne pas sa marchandise ? Toujours est-il que les commerçants ont saisi l'immense attraction du mot "économisez" sur l'imagination de la gente magasinière.

Si nous voulions profiter de toutes les ventes au rabais, je ne connais personne dont l'avoir résisterait. La faillite nous guetterait à chaque semaine. En poussant le raisonnement à l'absurde, on pourrait dire que plus une personne économise, plus elle court à sa ruine. Absorbez tous les médicaments bons pour la santé et vous mourrerez guéri.

J'avais une excellente tante qui était frappée de cette maladie de l'économie à tous prix. Elle a passé la moitié de sa vie entre deux comptoirs d'achats. Elle dévorait tout ce qui se distribuait de littérature épicière. Pas étonnant qu'elle savait dénicher l'endroit où l'on achète le réfrigérateur à meilleur compte, la lingerie en bas du prix coûtant, les oeufs les plus gros et les sucettes "deux pour le prix d'un." Si encore la chère demoiselle s'était contentée d'être conseillère, son savoir eût pu être d'un grand secours à d'autres, mais non ! Elle poussait le zèle jusqu'à acheter de la bimbeloterie inutile ou de grosses provisions d'aliments périssables. Elle ne voulait rien laisser passer; elle prenait tout.

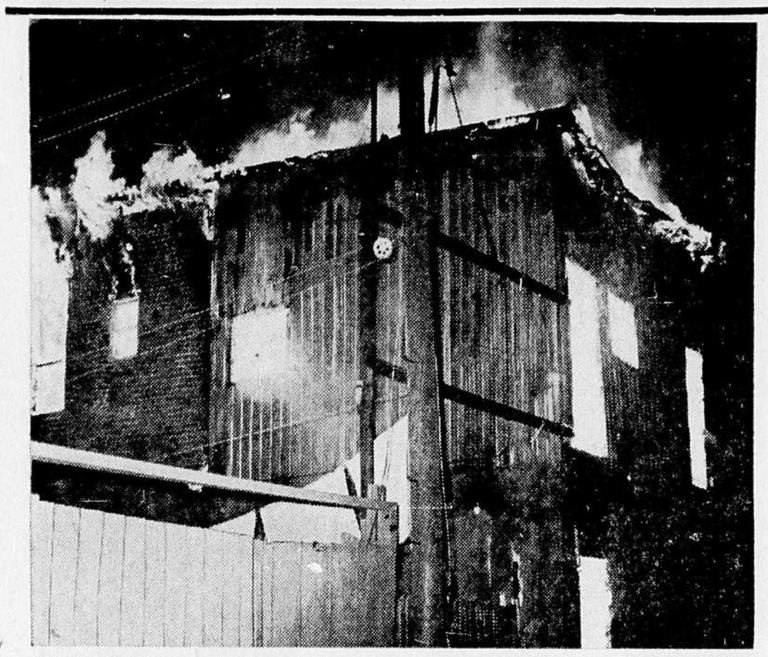
Je n'oublierai jamais cette grosse caisse de raisins de Malaga qu'elle avait achetée pour presque rien dans une fruiterie, et dont sa seule fringale ne pouvait à elle seule disposer. Elle se mit donc en frais de distribuer aux parents et amis les fruits de son usufruit. Elle sentit bien le ridicule de la situation, mais elle la justifia en disant : "Pensez ! Une telle quantité de raisins à ce prix, j'ai pas pu résister", et elle énumérait les endroits où elle aurait payé deux fois plus cher. La chère tante souffrait à un degré aigu de l'économite. Il est vrai qu'elle mettait de l'argent de côté, mais elle portait aussitôt ses bénéfices ailleurs, si bien qu'à la fin, elle avant toujours la bourse plate.

Le jour où disparaitront les prix réduits, les acheteurs commenceront à épargner. Au lieu d'acheter pour des avantages pécuniaires que l'on croit siens, alors qu'ils sont ceux du marchand, on achèterait sous le seul coup de la nécessité véritable et non suggérée. Les marchands ne feraient pas pour autant faillite, mais il y aurait une infinité de consommateurs qui économiseraient sur l'économie.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 12 JUILLET 1963 — 79e ANNEE — No 226



ÇA FLAMBAIT . . . et notre photographe en a profité pour prendre cet instantané avant l'arrivée des pompiers rue Berri, près de Rachel, où un incendie a délogé deux familles de leur foyer vers 4 h. 30 ce matin. Le feu a pris naissance, semble-t-il, dans des hangars situés à l'arrière des maisons portant les numéros civiques 4266 à 4272 de la rue Berri.

"L'affaire Pearson" n'est pas morte

Donald Côté victime d'un attentat

Donald Côté a failli perdre la vie hier soir à sa sortie de l'hôpital Maisonneuve. Il a reçu trois balles tirées par un "individu" qui a ensuite pris la fuite dans une automobile dont le vol avait été signalé dimanche dernier.

Evidemment, la victime ne sait rien des intentions de son agresseur, n'a pu l'identifier et se perd en conjectures de toutes sortes sur la signification de ce geste, Côté disant ne pas se connaitre d'ennemis . . .

Les visites finissent bien tard, ce soir ?

Hier soir, vers 10 h., Donald Côté sortait de l'hôpital Maisonneuve où sa femme vient de donner naissance à un enfant. Il était accompagné de sa belle-soeur, Mme Jean-Claude Côté.

Une automobile s'avança et l'homme qui était le seul occupant immobilisa son véhicule en disant à Côté : "Les visites finissent bien tard, ce soir ?"

A ce moment, il tira trois coups de revolver et écrasa l'accélérateur.

Côté s'écroulait, une balle ayant traversé le thorax de part en part, une autre l'ayant atteint à la cheville gauche et une troisième, enfin, perçant le sacrum.

L'état du blessé n'était cependant pas considéré comme critique par les autorités médicales.

Des chauffeurs de taxi, qui avaient assisté à la scène, tentèrent de poursuivre le véhicule de l'assaillant, mais en vain.

Moins de trente minutes plus tard, on retrouvait l'automobile. Elle avait été abandonnée en face du 5932, 41e Avenue, à Rosemont.

Qui est Donald Côté ?

Donald Côté, domicilié au 7791 rue Rondeau, à Ville d'Anjou, a été un homme particulièrement "actif" à Montréal, ces dernières années.



DONALD COTE

Les journaux et les magazines du Québec ont maintes fois mentionné son nom, plus particulièrement à l'occasion des différentes élections tenues dans certaines villes de la banlieue montréalaise et plus particulièrement dans celles de Rivière-des-Prairies et de Jacques-Cartier, durant l'âge d'or de l'ex-maire Léo Rémillard, dont il aurait partagé l'amitié.

Le nom de Donald Côté avait aussi été mentionné lors de l'affaire Pearson, ce roitelet de la pègre de Montréal abattu en juillet 1961. Côté avait même été retenu comme témoin important à l'enquête du coroner. Il a été libéré, la police n'yant aucune preuve contre lui.

Un "organisateur"

Côté aimait "organiser" des élections et il partageait son temps, déclarait-il à cette enquête du coroner, entre "l'immeuble, les élections et les oeuvres de charité"...

Parmi les autres personnages "célèbres" de cette époque, Côté pouvait revendiquer l'amitié des Eddie Callaghan, Armand Larose, Georges Aird et Rosaire Daoust.



LA POLICE SEVIT contre les automobilistes qui enfreignent le règlement no 1319, article 49, paragraphe 2, qui interdit l'arrêt de tout véhicule dans une zone réservée aux piétons. Depuis quelques jours, des centaines d'automobilistes l'ont appris à leurs dépens (amende et frais). Tous les agents de la circulation de la police de Montréal ont reçu l'ordre formel de remettre aux délinquants une sommation de comparaitre en Cour pour cette infraction. Cette décision permettra de diminuer les accidents aux intersections. Plus tard, dans quelques semaines, a-t-on appris, les policiers recevront l'ordre de sévir également contre les piétons qui traversent les intersections sur les feux rouges.

photo LA PRESSE

M. Joseph-Marie Abgrall :

Dion aurait été libéré contre l'avis de certains experts

par Claire DUTRISAC

"Tout porte à croire que certains spécialistes ont déclaré Léopold Dion inapte à vivre en société lors de ses deux libérations conditionnelles." Cette affirmation a été faite par M. Joseph-Marie Abgrall, travailleur social professionnel. En effet, M. Abgrall croit que certains spécialistes se sont opposés à ce qu'on libère Dion, cet homme que l'on détient présentement à Québec pour interrogatoire et que l'on soupçonne d'être l'auteur de l'assassinat de quatre garçonnets.

"Si vraiment cet individu est coupable (ce qui n'est pas prouvé puisqu'aucune accusation n'a encore été portée contre lui), le public ne devra pas conclure que la liberté conditionnelle est mauvaise. Elle est nécessaire. Mais ce cas démontrerait alors qu'il y a des déficiences dans le système de libération.

M. Abgrall énumère les lacunes qu'il prête à la Commission :

1) "Les rapports qu'elle reçoit du pénitencier ne sont pas adéquats et ne correspondent pas toujours à la réalité. A St-Vincent-de-Paul, il n'existe pas de centre psycho-social, c'est-à-dire une équipe d'experts dans le diagnostic et le traitement thérapeutique."

"Le personnel professionnel est nettement insuffisant. Un psychiatre et deux psychologues à temps partiel ne peuvent donner aux détenus les traitements de psychothérapie dont ils ont besoin. De plus, le personnel de garde n'a aucune préparation. Pis ! il est très souvent choisi sur des recommandations politiques qui ne tiennent nullement compte de ses aptitudes. Ce personnel qui a un contact quotidien avec les prisonniers ne peut donc pas collaborer comme il serait souhaitable avec l'équipe de spécialistes. Quant aux travailleurs sociaux, ils ne sont pas reconnus ; on les embauche pour le classement des détenus (classification officers)."

2) La composition du bureau des commissaires n'est nullement représentative des divesses disciplines qui doivent mettre leurs lumières en commun pour décider d'une libération. Comment un avocat peut-il interpréter le rapport d'un psychiatre et comment ce dernier

Voir DION en page 6

Me Benoît Godbout :

Les rapports sur Dion étaient excellents

"Cette affaire est présentement sub judice. Aussi, je ne puis faire aucun commentaire. Cependant, je puis affirmer que le cas de Dion a été suivi, examiné durant deux ans. Ce n'est pas à la légère que la décision a été prise. Chaque fois que nous libérons un prisonnier, nous prenons un risque, tout comme le psychiatre qui signe le congé d'un malade mental." Cette déclaration a été faite par le secrétaire exécutif de la Commission de libération conditionnelle, Me Benoit Godbout, à qui nous demandions de commenter la nouvelle publiée hier, et qui précisait que Dion a été libéré sur l'avis favorable d'un psychiatre.

Selon M. Godbout, les rapports reçus par la Commission sur Dion étaient excellents et rien ne pouvait laisser prévoir le comportement présumé de cet homme détenu comme suspect. "Notre représentant régional à Québec a suivi le cas de très près et s'en est occupé."

M. Godbout souligne et déplore la rareté des psychiatres. Les institutions pénales peu-

Voir RAPPORTS en page 6

Réouverture de l'enquête sur l'affaire Pearson?

L'attentat dont a été victime, hier soir, Donald Côté est-il interprété par les policiers de Montréal comme un signe de nervosité chez les membres de la pègre ? On serait porté à le croire.

Récemment, à l'Assemblée législative, le procureur général, M. Georges-Emile Lapalme, disait que la police connaissait bien les personnages impliqués dans l'affaire Pearson, mais qu'elle était incapable de faire sa preuve.

Or, peu après, il semble que l'inspecteur Patenaude, de la Sûreté provinciale, se soit rendu au pénitencier de Kingston pour y rencontrer un prisonnier "célèbre" : Georges Starnino. Il appert que l'officier avait quelques questions à poser à ce dernier relativement à l'affaire Pearson.

Selon d'autres sources officieuses mais sures, l'enquête relative au meurtre de Rocky Pearson serait bientôt rouverte devant les tribunaux montréalais.

L'attentat d'hier soir peut-il être relié à tout ce branle-bas ? L'avenir nous l'apprendra.

Mode de vente inusité pour les droits aériens du métro

par Albert TREMBLAY

L'administration Drapeau-Saulnier vient d'adopter une procédure de vente assez révolutionnaire afin de disposer (le plus rapidement possible, précise-t-on dans le rapport) des droits de construction sur certains lots situés au-dessus du tunnel ou des stations de métro.

La méthode à ceci de révolutionnaire que l'offre du plus haut enchérisseur ne sera pas nécessairement acceptée.

La nouvelle politique de l'administration municipale, mise au point par le Comité de coordination du métro, en collaboration avec le contentieux municipal, est beaucoup plus complexe.

Elle prévoit les dispositions suivantes :

1—Pour chaque cas de vente ou de location, le Service d'urbanisme étudiera les lieux et déterminera les conditions précises régissant l'occupation et la construction dite "en surface" ;

2—La ville fera savoir publiquement, par la voix des journaux, qu'elle désire que tel terrain soit développé sous certaines conditions régissant la construction et l'occupation ;

3—Les offres seront alors étudiées à leur mérite par un comité formé de représentants du Service des Travaux publics, du contentieux et du service des Finances. Ce comité, après étude, fera un rapport au comité exécutif recomman-

Voir METRO en page 6

Contrat pour la conduite d'eau sous le pont Jacques-Cartier

La ville de Montréal a accordé hier à la firme Soudure Universelle de Pipeline Ltée le contrat de construction et d'installation d'une conduite d'eau de 14 pouces qui sera suspendue sous le pont Jacques-Cartier Cette conduite approvisionnera l'île Ste-Hélène.

Chose assez inusitée, la maison qui a obtenu le contrat n'avait pas, au départ, présenté la plus basse soumission. Elle comportait cependant une réduction de $4,500 si la ville acceptait le remplacement d'un produit spécifié au cahier des charges par un autre, ce qui fut fait.

Cette diminution portait la soumission de la firme Soudure universelle de Pipeline Limitée de $202,984 à $198,484 et elle devenait ainsi la plus basse. C'est donc à ce dernier prix que fut adjugé le contrat.

En tout, les travaux de construction de cette conduite d'eau coûteront à la ville $255,000, y compris les frais d'ingénieurs, de surveillance, d'inspection et d'essais.

Le comité exécutif avait à choisir entre trois soumissionnaires.

1 jour de plus

Délai de 3 jours pour les billets de stationnement

Par suite d'une décision qu'a prise le comité exécutif, à l'hôtel de ville, les automobilistes auront désormais trois jours pour acquitter leurs billets de contravention aux règlements du stationnement — soit les billets de $2 et $5.

Les contrevenants avaient jusqu'ici 48 heures pour acquitter ces billets.

Conformément à une motion dont le conseiller J.-P. Forest s'était fait le parrain, avec l'appui du conseiller Fernand Alie, le conseil municipal avait demandé, au début de l'année, au comité d'étudier l'opportunité d'accorder trois jours de grâce à ceux qui désirent payer par chèque ou mandat les contraventions aux règlements du stationnement.

Les automobilistes "désireux" d'acquitter ces billets peuvent le faire en s'adressant aux Caisses populaires ou aux banques. Si le coeur leur en dit, ils peuvent évidemment aussi se présenter aux bureaux de la division de la circulation de la police, 1108, rue Cheneville. Enfin, ils peuvent également payer ces contraventions par chèque ou mandat adressé à ce dernier endroit.

Toujours le FLQ

Enquête de Villeneuve pour "avoir refusé de témoigner"

par Maurice MORIN

Accusé d'avoir tenté "d'obstruer le cours de la justice" (ce sont les termes précis du code pénal) en refusant à deux reprises de témoigner à l'enquête préliminaire du "coordonnateur" du FLQ, Georges Schoeters, Raymond Villeneuve a subi son enquête préliminaire devant le juge Henri-Masson Loranger.

Après que Me Jean-Guy Boilard, un des procureurs de la Couronne dans cette affaire, n'eut fait entendre qu'un témoin, l'inculpé a été cité à son examen volontaire fixé au 17 du courant.

Me Paul Noël, greffier, a produit le procès-verbal des audiences tenues devant le juge Emile Trottier qui, on le sait, préside les enquêtes préliminaires touchant les actes de terrorisme du FLQ.

Dans ce procès-verbal, il est indiqué que Villeneuve a refusé de témoigner les 28 juin et 5 juillet dans le cas de Schoeters, qui était alors devant la Cour pour conspiration et sous

Voir VILLENEUVE en page 6

L'équipement arrive à l'île Ronde aujourd'hui

D'énormes barges devaient accoster à l'île Ronde cet après-midi, apportant sur les lieux les pièces d'équipement qui serviront à construire le mur de pierre devant encercler l'île, en aval de l'île Ste-Hélène, pour l'aménagement du terrain de l'Exposiiton universelle de 1967.

Il était prévu que la compagnie chargée des travaux n'utiliserait pas le pont Jacques-Cartier pour accéder à l'île, mais utiliserait des barges pour transporter son équipement.

On sait que le contrat pour construire un mur de 20 pieds autour des îles Ronde et Verte aggrandies a été confié à la compagnie Royalmount Construction Limited. Un porte-parole de la compagnie a précisé que les barges devaient venir de Longueuil, Sorel et d'ailleurs.

Léopold Dion a passé 22 ans au pénitencier

Leopold Dion a 43 ans. Il est originaire de Pont-Rouge. Il a passé 22 ans au pénitencier. A l'automne 1940, à la suite du viol d'une institutrice de Pont-Rouge, il était reconnu coupable et condamné à perpétuité et au fouet. Il passa 16 ans au pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Le 22 novembre 1957, il obtenait une première libération conditionnelle. Un mois plus tard, en janvier 1958, la police l'appréhendait pour des actes indécents avec un jeune garçon dans une maison de la rue Caron, à Québec. Il retourna à St-Vincent-de-Paul, d'où il fut transféré à Kingston presque immédiatement.

Le 28 septembre 1962, il bénéficiait d'une deuxième libération conditionnelle. Le 27 mai dernier, la Commission a suspendu la libération conditionnelle de Dion et, depuis ce temps, l'homme a été interrogé par la police. Il est aujourd'hui détenu comme suspect pour l'assassinat de trois garçonnets de Québec et d'un autre du Lac-St-Jean.

FAITS divers

Hold-up à St-Zotique

Trois cagoulards ont fait irruption, vers 3 h. ce matin dans la demeure de M. Godefroy Blanchard, garagiste de St-Zotique, et l'ont obligé à leur indiquer l'endroit où il cachait son argent. Les bandits ont pris la fuite en apportant avec eux la somme de $15,000. La police provinciale fait enquête.

Heurtée par un camion

LEVIS. (PA) — Mme Alfred Roy, âgée de 61 ans, de Lévis, a perdu la vie hier après-midi après avoir été renversée par un camion léger, alors qu'elle marchait dans le rond-point d'une route.

Voir FAITS DIVERS en page 6

$75,000 de marchandises volées sont retrouvées

par Bernard MORRIER

Les détectives de la division-est de la police de Montréal ont recouvré pour au moins quelque $75,000 de marchandises volées, au cours d'une descente effectuée dans un magasin situé au 1316 est, rue Ste-Catherine.

Durant plus de 12 heures, hier, 10 policiers se sont affairés à transporter les effets au quartier général de la Sûreté de Montréal, au 750, rue Bonsecours, lequel est transformé en véritable entrepôt.

Un individu de 49 ans, Sydney Veinish, domicilié au 5851, chemin Hudson, a comparu ce matin sous une accusation de recel.

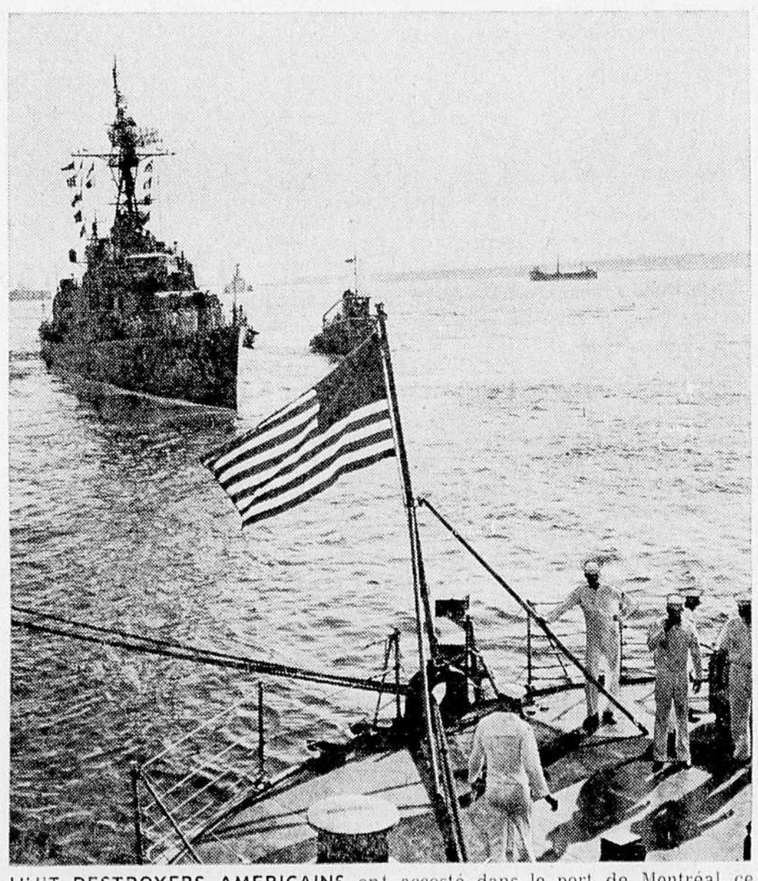
Quand les policiers auront complété leur enquête, on croit qu'une cinquantaine d'accusations seront portées contre d'autres personnes recherchées en marge de cette affaire.

Les marchandises, qui comprennent de la quincaillerie, des bijoux à bon marché, des tissus à la verge, de la lingerie et autres effets, provenaient d'une série de vols effectués au cours des dernières semaines dans des camions.

Agissant sous les ordres de l'assistant-directeur Roméo Longpré, le capitaine-détective Marcel Meunier, le lieutenant Bélair, et les sergents-détectives Roméo Masse et Albert Marchand, ont consacré les trois dernières semaines à mener l'enquête dans cette affaire.

Veinish fut appréhendé mercredi soir et son établissement fut visité par les policiers tôt hier matin, alors qu'on retrouva la marchandise.

Afin de ne pas nuire à l'enquête, les policiers n'ont révélé leur coup de filet que ce matin.



HUIT DESTROYERS AMERICAINS ont accosté dans le port de Montréal ce matin et y demeureront jusqu'à mardi. Les navires portent les noms de Ingram, Biddle, Sampson, Power, Perry, Noa, Summer et Ault et ont à leur bord près de cinq cents cadets outre les équipages habituels. Samedi et dimanche le public pourra visiter les navires de guerre entre 1 heure et 5 heures de l'après-midi. Au cours de leur séjour dans la métropole les marins américains seront les hôtes de groupes d'enfants hospitalisés.

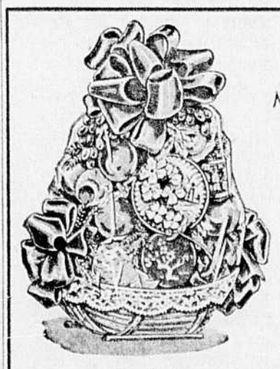
photo René Picard, LA PRESSE

CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE

SAVEUR TENDRE ET RAFRAICHISSANTE! Tarte aux Cerises RBI
SPECIAL CETTE SEMAINE! 53¢ ch. Rég. 63¢
En vente à la pâtisserie RBI de votre voisinage Climatisé
Richstone RBI BAKERIES INC.

aux 4 librairies Pilon
CRAYONS de 1ère QUALITE
PILON SPECIAL No 750 HB — Mine noire, HB, douce et durable avec gomme, conviennent parfaitement pour l'école ou le bureau.
Rég. 75¢ la douz. SPECIAL la douz. 55¢
à la grosse Rég. 8.25 la gr. SPECIAL PILON la gr. 5.75
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6687
8359, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

SERVICE JOUR ET NUIT
Prescriptions
Qualité
Exactitude
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde



AVEZ-VOUS UN AMI OU UN PARENT MALADE A L'HOPITAL ?
DONNEZ UN PANIER-CADEAU DIONNE
REMPLI DE SUCCULENTS FRUITS
Ils apportent la joie et bons souhaits
Fraises, framboises, bleuets, pêches, poires, abricots, cerises, limettes, melon Honey Dew, avocats, mangues, prunes, raisins sans pépins, cantaloups, etc.
DELICIEUSE CREME GLACEE JOUBERT
LAPINS DOMESTIQUES
PIGEONNEAUX ROYAL — FAISANS
HOMARDS — PATTES DE CRABE
A. DIONNE FILS & CIE
1221 OUEST, STE-CATHERINE — Tél. : VI. 9-2341



VERITABLE ENTREPOT — Le quartier général de la Sûreté de Montréal a été converti en véritable entrepôt à la suite du recouvrement de marchandises volées d'une valeur de $75,000.

Trois de leurs otages sont libérés

Deux prisonniers s'évadent de la prison de Brandon, Manitoba

BRANDON (Man.) — Deux hommes armés ont escaladé les murs de la prison de Brandon, hier soir, et ont pris la fuite entraînant avec eux trois otages — d'abord une femme et son enfant, puis un jeune garçon. Les trois victimes ont cependant été libérées quelques heures plus tard, mais les évadés n'ont pas encore été retrouvés.

Bruce Allan Kaiser, 17 ans, et Robert McKenney, 23 ans, tous deux de Winnipeg, se sont évadés en franchissant un mur de 12 pieds entourant le terrain de baseball de la prison. On croit que les deux hommes étaient armés avec des revolvers de calibre 30.30 appartenant au surintendant intérimaire de la prison.

Les bandits ont fait irruption dans la cuisine de Mme Alex Solomon, 35 ans, et l'ont forcée à leur remettre $100. Puis, ils ont décidé d'emmener son fils de 8 ans comme otage, mais la mère exigea d'être emmenée avec lui.

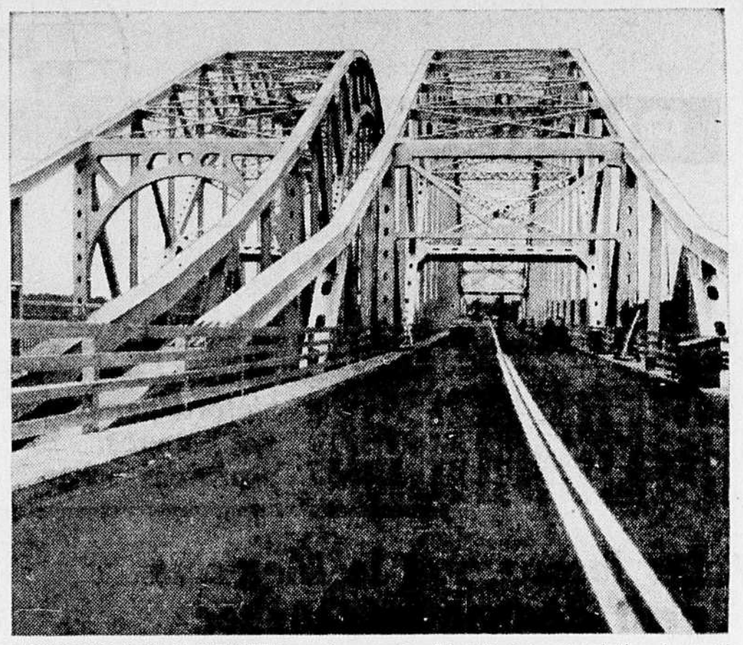
Puis, ils ont pris la fuite, avec leurs otages, dans l'auto des Solomon. Tôt aujourd'hui, Mme Solomon et son fils étaient libérés, aux environs de Firdale. Selon la gendarmerie royale, les bandits se sont également emparés d'un garçon de 15 ans et d'une seconde auto, mais l'ont lui aussi remis en liberté. Il semblait ce matin que les bandits étaient encore dans la région de Winnipeg. Des barrages de police ont été installés sur les routes du Manitoba, et la police de Saskatchewan a été alertée.

Visite de trois députés fédéraux à St-Vincent-de-Paul

OTTAWA. (PCI) — Trois députés fédéraux ont visité aujourd'hui les pénitenciers fédéraux de la région de Montréal afin d'y étudier les conditions de vie souvent dénoncées depuis deux ans.

Les trois députés sont MM. Harold Winch (Vancouver-est), Frank Howard (Skeena) et David Orlikow (Winnipeg-nord). Ils étaient accompagnés du commissaire A. J. Macleod, qui a ordonné qu'une enquête fasse suite aux émeutes dans les prisons du Québec et de la Colombie-Britannique.

Le principal point d'intérêt des trois députés néo-démocrates a été le pénitencier de St-Vincent-de-Paul, au sujet duquel on a dit que "les conditions de vie qui ont mené à l'émeute du 17 juin 1962 ont été signalées dans le rapport de la Commission Archambault, en 1938".



LES DEUX PONTS MERCIER — On ouvrira bientôt à la circulation la partie jumelle du pont Mercier dont la construction a été entreprise il y a deux ans. C'est ce que vient d'annoncer M. Branchaud, ingénieur en chef du ministère de la Voirie du Québec, qui a révélé que les approches du pont à partir du canal de Lachine seront ouvertes mercredi prochain. Le nouveau pont Mercier (à droite sur la photo) a été construit sur le modèle de l'ancien et s'élève à l'est de ce dernier. Enfin, il ne sera pas "payant".

photo J.-Y. Letourneau, LA PRESSE

METRO

SUITE DE LA PAGE 3

dant la vente ou la location offrant les meilleures garanties à la ville :

4—Le contrat de vente sera alors signé.

M. Lucien L'Allier, directeur du service des Travaux publics, a demandé au comité exécutif l'autorisation de mettre à l'essai cette nouvelle procédure dans le cas de la sortie de la station de métro Guy, située à l'angle sud-est des rues Guy et Burnside, permission qui lui fut accordée.

On saura donc bientôt comment se comporte en pratique l'application de vente, méthode vente, une méthode qu'utiliseraient déjà les Chemins de fer qu'utiliseraient déjà les Chemins de fer nationaux pour le développement des terrains dont elle dispose au-dessus de la voie élevée, au sud de la gare Centrale.

La ville de Montréal dispose déjà de plusieurs terrains, dont elle n'a utilisé que le sous-sol, et il est fort possible, probable même, que la superficie de ces terrains augmentera considérablement d'ici 1967.

Selon les spécialistes qui ont étudié la question, il serait difficile d'offrir ces droits tout simplement au plus haut enchérisseur.

Il semble essentiel que la ville de Montréal fixe d'abord de façon bien précise, des conditions de vente qui tiennent compte de certains facteurs économiques et du zonage.

Et les membres du comité d'ajouter :

"La charte prévoit que, dans le cas de telle vente, quelles que soient les conditions de la vente, le contrat devra être signé avec le plus haut enchérisseur qui aura respecté ces conditions. Or, il peut arriver que le plus haut enchérisseur ne présente pas, en réalité, la solution qui soit la plus rentable pour la ville."

On précise ensuite qu'une personne pourrait offrir un prix supérieur à une autre, mais n'y construire un bâtiment qui n'ait que la moitié ou moins de la valeur de l'autre soumissionnaire.

Partant de ce principe, les membres du Comité de coordination du métro concluent :

"La différence de coût dans l'immédiat en faveur du plus haut soumissionnaire serait complètement annihilée par les revenus que la ville retirerait après la réalisation du projet du second soumissionnaire."

DION

SUITE DE LA PAGE 3

peut-il démêler les lacis de la loi ? Il faudrait, je crois, que le bureau soit composé : d'un criminologue, d'un psychiatre, d'un psychologue, d'un travailleur social et d'un avocat ou d'un juge."

3) "Le choix de certains membres de ce bureau ne me paraît pas judicieux. Peut-être aussi faudrait-il assouplir la loi afin de permettre la libération d'un détenu au moment propice, où le sujet est mûr pour la liberté. Dans certains cas, on doit attendre le délai prescrit et le prisonnier se détériore et sort mal disposé."

"Le cas Dion ne pose pas le problème de la libération conditionnelle mais bien celui du fonctionnement de la Commission de libération.

RAPPORTS

SUITE DE LA PAGE 3

vent difficilement retenir les services de psychiatres à temps plein. Présentement, il y en a deux à St-Vincent-de-Paul, à temps partiel seulement. Deux ... pour 800 à 900 détenus dont environ 10% auraient, absolument besoin de traitements.

La Commission n'a pas suffisamment d'agents de surveillance ayant la préparation professionnelle voulue pour appliquer la thérapie nécessaire à ceux qui bénéficient de la libération conditionnelle. Me Godbout fait remarquer que la Commission rend 10,000 décisions par année. Elle a autant de bureaux régionaux qu'il y a de provinces et tous les représentants de ces bureaux possèdent une formation universitaire. La Commission accorde environ 25% des demandes qui lui sont présentées. Aux Etats-Unis, cette proportion est de 50% à 80%, avec un taux d'erreures de 30% à 35%. "Avec les services limités que nous avons, il nous est difficile de faire mieux. Notre marge d'erreur, à nous, est moins de 10%".

Si étonnant que cela paraisse à un profane, l'échelle des risques, dit Me Godbout, se situe ainsi : les meilleurs risques, ce sont les meurtriers. Très peu de récidives chez eux. Ensuite, viennent les délinquants sexuels où la récidive est un peu plus fréquente, suivis par les cas de vol, puis cas de vol avec violence; enfin, tout au bas de l'échelle, ceux qui recommencent très souvent, les cas de fraude.

Vol sur un messager

"Kenny" Thibeault, jeune messager à l'emploi de Mareynes Provision, établissement situé au 3454 avenue du Parc, a été victime d'un vol vers 7 h. hier soir en face du 130 est, rue Prince-Arthur.

Accosté par deux suspects armés de couteaux, il a été forcé de leur remettre l'argent qu'il avait sur lui, soit $9, en plus de la commande qu'il portait, d'une valeur approximative de $6.

Les voleurs ont pris la fuite à pied.

VILLENEUVE

SUITE DE LA PAGE 3

l'accusation de meurtre relativement à la mort du gardien Vincent-Alfred O'Neil.

Après que les avocats, Me Boilard et Me Gilles Duguay, celui-ci représentant Villeneuve qui, incidemment, est aussi accusé de conspiration et de meurtre non qualifié, eurent argumenté en droit, l'examen volontaire de Villeneuve, nous le répétons, a été fixé au 17. Puis, dans une autre Cour, toujours au "5", comme on le dit en langage du Nouveau Palais, Me Gabriel Lapointe a commencé de procéder dans d'autres causes du FLQ.

Et, fait à mentionner, la bible sur laquelle les témoins étaient appelés à prêter serment était éditée en français.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Deux sur un vélo : une fillette tuée, l'autre blessée

Un camion a renversé hier à Marieville une bicyclette, tuant une fillette et blessant sa jeune soeur. Les victimes sont Brigitte Beauregard, 5 ans, qui fut tuée instantanément alors que sa soeur Lucie, 12 ans, a été blessée et transportée d'urgence à l'hôpital de St-Jean.

Les parents des enfants demeurent au 212 rue St-Charles, à Marieville.

La Sûreté provinciale a signalé que les deux fillettes voyageaient sur le même vélo lorsque la tragédie est survenue.

Chute mortelle d'une septuagénaire

Mme François-Xavier Trépanier, 71 ans, du rang no 3, à St-Anicet, comté de Huntingdon, a fait une chute d'un chariot chargé de foin et s'est tuée.

Il appert que Mme Trépanier aurait eu un léger malaise qui lui fit perdre pied. Dans sa chute, elle se fractura le cou et mourut presque immédiatement.

La septuagénaire aidait à "faire les foins" au moment de l'accident. Elle est tombée d'une hauteur d'environ quinze pieds.

Victime de la route

MONT-LAURIER, (PC) — M. Eugène Bélisle, âgé de 43 ans, de Lac-Tanguay, a perdu la vie hier dans la collision de sa voiture et d'un camion sur la route près de Mont-Laurier.

Québecois tué en Ontario

STE-CATHERINES, Ont. (PC) — M. James Gibbs, âgé de 25 ans, de Granby, a succombé mercredi aux blessures reçues neuf heures plus tôt en tombant d'une hauteur de 48 pieds alors qu'il peinturait un mur du Garden City Skyway au canal de Welland.

Suspects appréhendés

Cinq individus, trouvés en possession d'armes à feu, ont été appréhendés à Drummondville et confiés au bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

Les policiers montréalais espèrent éclaircir, en les interrogeant, une série de vols à main armée, perpetrés récemment dans des succursales de banques de la métropole.

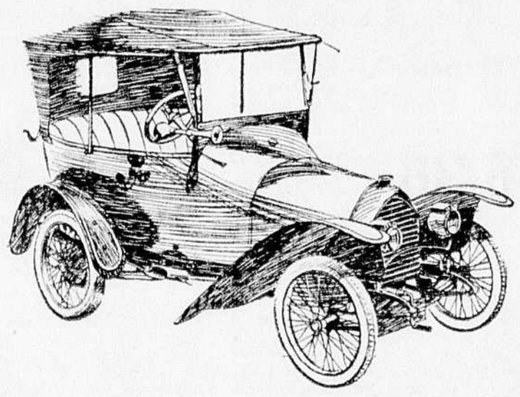
Un accident fait trois blessés

Une collision de deux voitures et survenu, à 2 h. 53 hier après-midi, à l'intersection du boul. St-Joseph et de la rue Bourbonnière, a fait trois blessés qu'on a dû transporter à l'hôpital Bellechasse.

Les blessés sont M. Michel Pilon, 22 ans, de Shawinigan, le conducteur de la première voiture, qui a l'épaule droite fracturée ; Mlle Raymonde Duguay, 21 ans, du 6525, 30e Avenue, à Rosemont, souffrant de lacérations multiples et le conducteur de l'autre voiture, M. Alexandre Brière, 37 ans, du 1573 rue Gliford, affligé de coupures aux bras.

A St-Vincent-de-Paul

Un incendie a causé environ $6,000 de dommages, hier midi, au restaurant Chez Doris, 5209 boul. Lévesque à St-Vincent-de-Paul. Les pompiers ont rapidement maîtrisé les flammes qui n'ont endommagé que l'intérieur du restaurant.



PEUGEOT

Compacte 1913

—BIEN CONSTRUITE

...50 ANS PLUS TARD—UNE ÉGALE BIENFACTURE



PEUGEOT 404

$2,885

prix de liste suggéré
port d'entrée de l'est

C'est Peugeot qui a lancé les premières compactes, bien avant que ce mot fasse son apparition dans le langage courant. Ceux qui s'y connaissent se souviendront de la "Bébé Peugeot" de 1913—une innovation de l'entreprise qui avait vendu la première automobile, en 1889. Peugeot a toujours été à l'avant-garde de la construction des voitures automobiles parce qu'elle a le souci de la qualité. Noblesse oblige, et Peugeot dépense plus d'argent, consacre plus de temps, et emploie un plus grand nombre de préposés à l'inspection pour le contrôle de la qualité, que la plupart des fabricants d'autos. Comme dans le passé, Peugeot continue de vérifier chaque pièce, de soumettre chaque voiture à des essais rigoureux, et d'employer des matériaux coûteux comme l'acier inoxydable pour les pare-chocs, les enjoliveurs et la garniture. Que pensent les experts de la Peugeot? Selon John Bond, éditeur de la revue Road and Track, la Peugeot est l'une des sept meilleures voitures du monde, avec la Rolls-Royce, la Mercedes-Benz, la Lancia, la Porsche, la Lincoln Continental et la Rover. Vous voulez des preuves? Lors du Rallye East African Safari de 1963, reconnu comme l'un des plus difficiles du monde, une Peugeot 404 a été première dans le classement général parmi les 83 voitures qui ont participé à l'épreuve. Seules 7 voitures ont pu compléter le parcours, et trois d'entre elles étaient des Peugeot. Une autre Peugeot 404—usagée, par surcroît—s'est classée première dans la catégorie des inscriptions privées, lors du Rallye Shell 1963 à travers le Canada, le plus long du monde. Ces magnifiques résultats constituent une preuve de plus de la bienfacture supérieure des Peugeot. Venez le constater par vous-même. Venez chez votre concessionnaire Peugeot vous rendre compte personnellement de la façon impeccable dont les Peugeot sont construites. 63-5E

CHECKER MOTORS
7400, rue Lajeunesse
Montréal — Tél.: 273-4461

DESJARDINS AUTO
1982 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — Tél.: 935-1101

GAGNE AUTO
1672 est, rue Ste-Catherine
Montréal — Tél.: LA. 7-1511

ROGER AUTO
5790 ouest, rue St-Jacques
Montréal — Tél.: 489-6310

UPTOWN AUTO
400, boul. Décarie
St-Laurent — Tél.: RI. 8-8808

LOUIS MONGEAU GARAGE
328 — 3e Avenue
LaSalle — Tél.: DO. 6-0260

SELECT AUTO
700, boul. Labelle
Chomedey — Tél.: 688-1251

BOURLAMAQUE (VAL D'OR)
Robert Service Station

CABANO
Garage Ruest Enr.

CAP-DE-LA-MADELEINE
LeBlanc Automobiles Enr.

CHICOUTIMI
Cité Automobile

CLERMONT
Garage Benoit Hudon

HAVRE ST-PIERRE
Benoit Vignault Automobile

LEVIS
J.-E. Bégin Automobile Ltée

LYSTER
Garage Beaudoin Enr.

MATANE
Service H. Gagné Enr.

MONT-LAURIER
Jérôme Auto Enr.

QUEBEC
Château Automobile Inc.

RIMOUSKI
Garage Ernest Landry

RIVIERE-DU-LOUP
Pommerleau Automobile Ltée

ST-JANVIER
St-Janvier Auto Electric

ST-JEAN
Zenon Lessard, Station Esso

ST-PATRICE-DE-BEAURIVAGE
Blais Auto Parts

ST-THOMAS D'AQUIN
Angers Automobiles Enr.

SHERBROOKE
Eastern Township Motors Ltd.

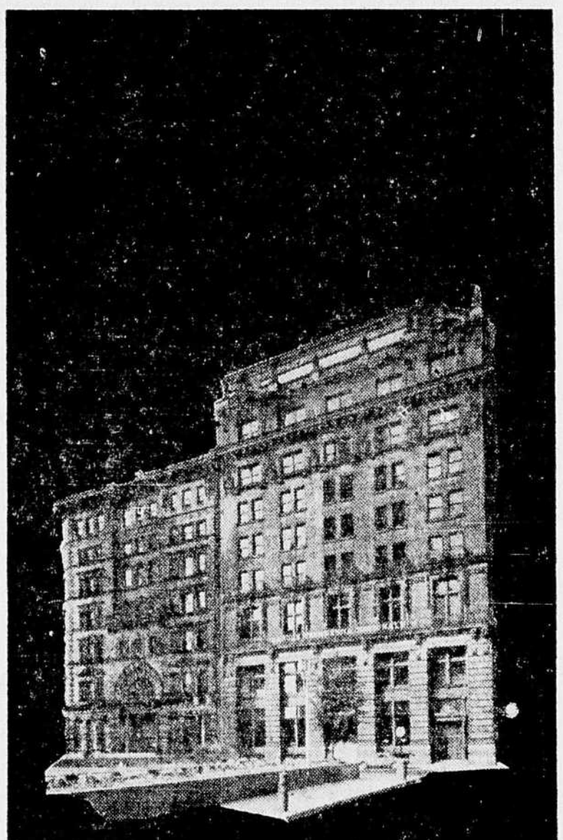
TRACY
Raymond Bouvier Automobiles Enr.

VALLEYFIELD
St-Louis Auto Enr.

DRUMMONDVILLE
Valois Automobile

VICTORIAVILLE
Lemay Drive Yourself Enr.

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE DEMEURE À LA PLACE D'ARMES



La Banque Canadienne Nationale a pris une telle expansion au cours de la dernière décade que son Conseil d'administration a décidé de reconstruire son siège social sur le même site. En vue de mieux servir sa clientèle, la Banque s'est portée acquéreur de l'immeuble voisin connu sous le nom "Royal Globe". Ces deux bâtisses seront démolies pour faire place à un immeuble moderne qui s'intégrera harmonieusement à ce quartier historique de Montréal.



En attendant la réalisation de ce projet, la Banque a aménagé temporairement son siège social dans l'ancien immeuble "Montreal Trust" au 511, Place d'Armes, lequel répond raisonnablement à ses exigences actuelles, et demeure à la disposition de sa clientèle pour lui fournir tous ses services bancaires.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

les tribunaux

Un règlement de compte

Gars de la Main accusé de meurtre non qualifié

Accusé de meurtre non qualifié, Claude Yelle, âgé de 22 ans, un gars de la Main et de la petite pégre, a subi son enquête préliminaire, hier après-midi, devant le juge Henri-Masson Loranger.

Après que les avocats de la cause, Me Bernard-M. Deschênes, C.R., procureur de la Couronne, et Me Paul Aubut, avocat de la défense, furent convenus de verser, au dossier, les dépositions recueillies à l'enquête préliminaire, le jeune homme, plombier de son métier, domicilié au 1461 du boulevard Saint-Laurent, a été cité à son examen volontaire, fixé au 17.

A la même date, le juge Loranger décidera si Yelle pourra recouvrer sa liberté provisoire en attendant son procès.

Me Aubut a fait remarquer qu'aux Assises son client aurait d'excellentes chances d'être acquitté, que, de plus, les jurés ne pourraient prononcer qu'un verdict d'homicide involontaire, que, dans certains cas de viol et de vol avec violence, la sentence maximum prévue par le code était la même que dans ceux de meurtre non qualifié, et que des cautionnements avaient été accordé dans de tels cas.

"Je ne vois pas, a-t-il ajouté, pourquoi mon client ne pourrait avoir de cautionnement."

Me Deschênes s'est opposé à ce qu'on en accorde un.

L'enquête du coroner a été courte.

Yelle a été appréhendé 10 jours après que le corps de Antonio Sylvain, âgé de 27 ans, un autre gars de la Main, eut été découvert, fin de mai, dans l'île Sainte-Hélène.

Sylvain avait été atteint par trois coups de feu à la tête, après avoir été atrocement battu.

Il semble s'agir d'un règlement de compte.

Arrêté pour possession de faux billets

Jean-Paul Heppell, âgé de 36 ans, a comparu hier sous une accusation d'avoir eu en sa possession de faux billets américains.

Il s'était présenté à un bureau télégraphique, mardi soir, et, posant 26 billets de $100 sur le comptoir, il déclara qu'il voulait envoyer cet argent à un ami, à New-York. Il est parti aussitôt.

Le commis a examiné les billets et découvert qu'ils étaient faux. Il a alerté la gendarmerie royale qui à son tour a contacté le service secret américain.

L'homme à qui l'argent était destiné a été arrêté, de même que l'envoyeur, dès son arrivée à New-York.

La date de l'enquête préliminaire de Heppell n'a pas été fixée.

Deux ans pour avoir vendu des 'goof-balls'

Un septuagénaire, Hyman Schleimer, âgé de 74 ans, de la rue Clark, a écopé de deux ans de pénitencier, hier après-midi, devant le juge Henri-Masson Loranger, pour avoir vendu des barbituriques (goofballs).

Me Myer Gross, C.R., avocat de la défense, avait réclamé la clémence du tribunal, cependant que, Me Roch Héroux, avocat spécial de la Gendarmerie canadienne (R.C.M.P.), avait suugéré qu'on imposât une peine de cinq ans.

Schleimer est un récidiviste.

Indemnité de $60,000 à un débardeur, pour un accident survenu à bord d'un navire

Une compagnie maritime devra verser, à un débardeur, une indemnité de $60,000, pour un accident survenu dans la cale d'un de ses navires. Les blessures que le réclamant subit alors l'ont rendu invalide pour toujours.

Le juge François Caron, de la Cour supérieure, condamne la Manchester Liners Limited, qui a son siège social à Manchester, Angleterre, à verser la somme précitée à M. Edouard Roussy, de Montréal, qui se trouvait à bord du "Manchester Regiment" quand une poutre ne, tomba sur lui.

Cette poutre faisait partie de d'acier, pesant environ une tonpanneaux mobiles se déplaçant sur roues et sur rails, et servant au transport des marchandises. Pendant une manoeuvre, la lourde pièce de métal quitta les rails et s'abattit sur M. Roussy.

Le juge a conclu que si la poutre s'est détachée de l'appareil, dont la compagnie est responsable, c'est que quelque chose n'allait pas, soit dans les roues, soit dans les rails.

M. Roussy a dû être amputé de la jambe droite et est de ce fait, devenu invalide à 80 pour cent.

"Pour un débardeur de 50 ans qui normalement, a déclaré le juge Caron, ne pourra gagner sa vie à des travaux intellectuels, 80 pour cent n'est pas loin de l'invalidité complète."

Au moment de l'accident, M. Roussy gagnait environ $4,000 par année.

Un père de famille trouvé criminellement responsable de la mort de son fils

HULL, Qué. (PC) — Deux enquêtes du coroner ont eu lieu hier soir à Hull.

Dans le premier cas, un père de famille, âgé de 33 ans, Cyrille Labrèche, de Hull-Sud, a été tenu criminellement responsable de la mort de son fils de quatre ans, Michel. L'enfant a été trouvé asphyxié sous un oreiller au domicile de ses parents. Cyrille Labrèche s'était livré à la Sûreté provinciale à Dorion en fin de semaine.

Dans l'autre cas, l'affaire faisait suite à une joute de hockey qui a eu lieu, le 23 mars dernier, à l'aréna [illegible] et qui opposait deux [illegible]s d'employés de la Co[illegible]e de téléphone Bell du C[illegible]a. Le jury a jugé accidentelle la mort d'un des joueurs, Jacques Dawson, 29 ans, d'Ottawa. Celui-ci s'est blessé à la tête en tombant sur la patinoire.

YEUX EXAMINES — VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement, téléphonez
VI. 9-7071

MORGAN
Entièrement climatisés



2.98

Moins que moitié prix ! Vente de souliers échantillons... pointure 4B seulement !

Grandes épargnes pour celles qui chaussent cette petite pointure... vaste choix d'échantillons été et automne. Assortiment de cuirs et couleurs... chaque paire fabriquée avec soin dans les moindres détails ... variété de hauteurs de talons. A ce bas prix, faites ample provision et économisez... meilleur choix aux premières clientes... Pointures 4B seulement.

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUE
SOULIERS DU BUDGET — RAYON 94 — AU TROISIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



Spécial !
Reproductions encadrées des impressionnistes par Huldah !
Rég. 9.95 ch. 5.98

D'une ambiance de bon goût dans tout foyer... suspendez-les une à une ou en groupe ! Merveilleuses épargnes de plus de 35%... impressions de scènes reflétant le style des maîtres impressionnistes et aux couleurs employées dans leurs originaux. Beaux cadres blancs 2 po. rehaussés de beige. Grandeur totale environ 14 po. x 16 po.

ECRIRE ou TELEPHONER VI. 2-6261
ACCESSOIRES DECORATIFS — RAYON 52 — AU QUATRIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Avant de partir !
Miroir de porte en glace polie à bas prix très spécial !
16.98

Miroir pratique pour tous les jours de l'année ! Peut se placer sur la porte de votre chambre à coucher ou du placard... c'est une glace de belle qualité aux bords polis ; 17 po. x 67 po. environ. Vient avec crochets en plastique pour la suspension.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
ACCESSOIRES DECORATIFS — RAYON 52 — AU QUATRIEME
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

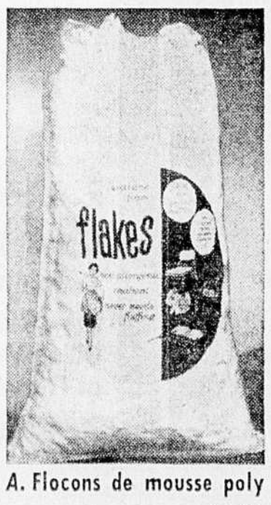


Solde ! 600 paires !
Elégants souliers sport d'été à épargnes pour adolescentes !
2.98

Souples souliers sport d'été en cuir de couleurs rouge, vert, brun ou noir. Marques renommées, formes spécialement étudiées pour pieds en croissance. Modèles à talons bas et "jet". Faites vos emplettes chez Morgan, au magasin le plus près de chez vous !

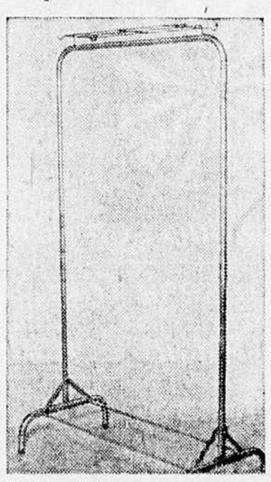
Pas de commandes postales ni téléphoniques
SOULIERS D'ADOLESCENTES — RAYON 81 — AU TROISIEME
AUSSI SELECTION DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

Pratiques menus articles chez Morgan !
.... à aubaines exceptionnelles !



A. Flocons de mousse poly
sac de 2 lbs .99

Aubaine excellente ! Flocons de mousse poly pour garnissage de coussins, oreillers, incomparable pour jouets d'enfants... gonflants, de longue durée, à l'épreuve de l'humidité et de bonne qualité.



B. Vestiaire
4.99

Vestiaire en métal avec tablette pratique ... pour le foyer, le bureau..., la villa. Environ 68 po. de haut x 36 po. de large.



C. Tapis "fatigue"
1.39

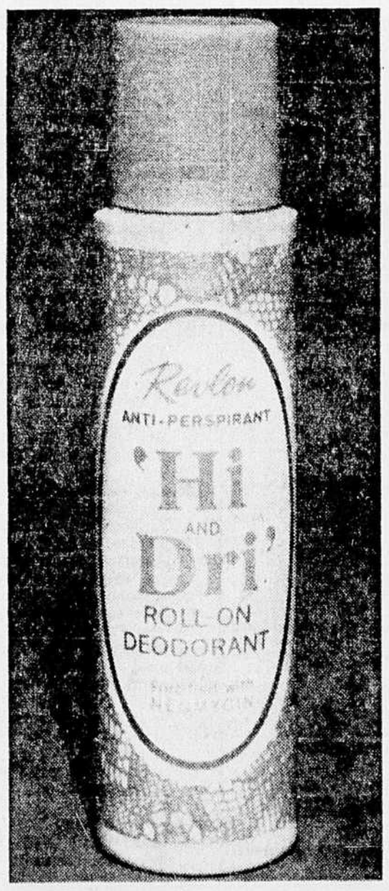
L'idéal pour évier de cuisine ou buanderie. Tapis vinyle, endos caoutchouc. Brun, beige, vert pâle, blanc ou gris. Environ 30 po. x 16½ po.



D. Fil mercerisé
24 bobines .99

Vingt-quatre bobines de fil mercerisé de 50 verges chacune. Nuances: 7 en blanc, 7 en noir, vert, jaune, rose, beige, bleu pâle, bleu foncé, marine, gris foncé, gris pâle et brun.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261 sur commandes de 1.00 et plus
MENUS ARTICLES — RAYON 22 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD



Spécial Revlon !
Déodorant à bille "Hi-and-Dri" de grande efficacité !
3¾ oz 1.50

Une préparation "indispensable" à l'année longue ! Formule spéciale "Hi and Dri" par Revlon... Déodorant à bille qui supprime et neutralise l'effet de la transpiration. Doux et non huileux, il n'affecte aucunement les épidermes délicats ni les tissus légers.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
ARTICLES DE TOILETTE — RAYON 42
AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

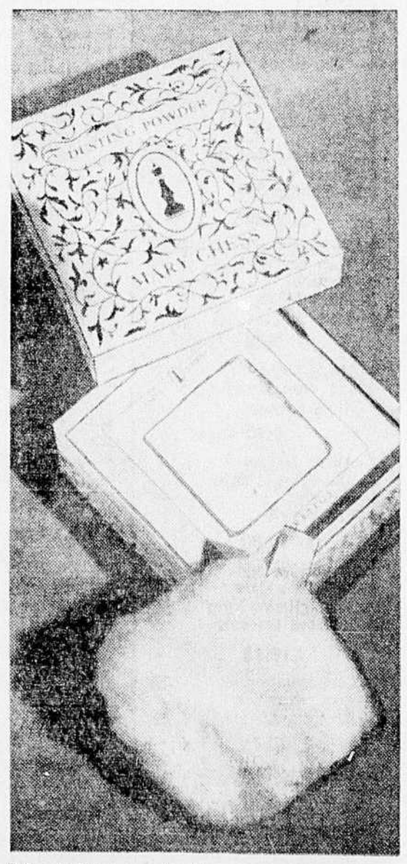


Grandes épargnes d'été !
De Paris, France... trois lotions rafraichissantes Caron !

	Rég.	
Bellodgia, 6 oz	9.00	6.00
Fleurs de Rocaille, 6 oz	10.00	6.75
Nuit de Noël, 6 oz	10.00	6.75

De Caron de Paris... des lotions rafraichissantes offertes à des épargnes de plus de 30% ! Choix de trois arômes délectables Bellodgia, Fleurs de Rocaille ou Nuit de Noël. Ajoutez à votre collection de parfum, ces essences... et souvenez-vous, elles font les plus beaux cadeaux à offrir !

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
ARTICLES DE TOILETTE... RAYON 42,
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi Dorval, Rockland et Boulevard



Moitié prix !
Poudre de bain Mary Chess... ! en cinq essences exquises !
8 oz Rég. 5.00 2.50

Poudre de bain rafraichissante ! Un cadeau spécial à offrir à toute hotesse... offre moitié prix ! Choix de cinq effluves : Yram, Carnation, Strategy, Tapestry, ou Gardénia. Boite cadeau avec poudrette.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261
ARTICLES DE TOILETTE — RAYON 42
AU REZ-DE-CHAUSSEE

Les cinq magasins Morgan - ouverts ce soir - et samedi toute la journée

Magasin du centre de la ville ouvert ce soir jusqu'à 9 h. - succursales jusqu'à 9 h. 30

Tuez les puces de votre chien facilement



EXIGEZ LA
BOMBE ANTI-PUCES ET TIQUES
Sergeant's
$1.59 dans les pharmacies, magasins spécialisés ou à rayons

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

		Haut	Bas	11 h.	
55	Abitibi	44⅞	44⅞	44⅞	—
150	Abitibi pr	25	25	25	—
—	Algoma	56	56	—	—
815	Alumin	29	28⅝	29	—
—	Alum I	22½	22½	—	—
—	Alum 2	47	46¾	—	—
—	Anglo T	44	44	—	—
—	Anglo T	53	53	—	—
—	Argus	12¾	12¾	—	—
—	Argus 2.50	52	52	—	—
—	Argus 2.60	52¾	52¾	—	—
—	Argus 2.70	53	53	—	—
—	Argus C	9½	9½	—	—
75	Asbestos	25¾	25⅝	25¾	—
—	Atl Sug	25	25	—	—
—	Atl Sug A	24	24	—	—
—	Bail S 5	14	14	—	—
—	Bail S 5¾	25	25	—	—
100	Banq CN	78½	78½	78½	—
—	Banq Imp	65	65	—	—
245	Bank Mtl	66¼	66¼	66¼	—
52	Bank N.E.	70½	70½	70½	—
—	Bank P C	50	50	—	—
—	Bank Roy	75½	75¼	—	—
75	Banq T.D.	64	64	64	—
—	Bath Pow	18	18	—	—
—	Bath Pow	54	54	—	—
1150	Bell Phone	55⅝	55⅝	55⅝	—
—	Bow C P	50	50	—	—
—	Bo C 5½ P	51	51	—	—
—	Bow M P	50½	50½	—	—
—	Bow Pap	5½	5½	—	—
—	Brazil	320	320	—	—
—	BA B N	60	60	—	—
215	BA Oil	27¾	27¾	27¾	—
—	BC Forest	19¼	19¼	—	—
—	BC Pow	21¼	21¼	—	—
—	BC Phone	55¾	55¾	—	—
100	Brockvl P	7½	7½	7½	—
—	Brown	14¼	14¼	—	—
—	Bruck A	20¼	20¼	—	—
—	Bruck B	450	450	—	—
40	Build Prod	26½	26½	26½	—
—	Bulolo	615	615	—	—
200	Cal Pow	22⅞	22⅞	22⅞	—
50	Can Cem	37¾	37¾	37¾	—
—	Can C P	28½	28½	—	—
—	C Dom Su	29	29	—	—
—	Cl Fndry	23	23	—	—
—	Cl Fndry	91	91	—	—
—	C Safew	96	96	—	—
—	C S L	52⅜	52	—	—
—	C S L Pr	13¾	13⅜	—	—
—	C Aviation	10⅜	10⅜	—	—
400	C Brew	10½	10½	10½	—
—	C Brew Pr	52½	52½	—	—
—	C Brew B	53¾	53¾	—	—
—	C Br Alum	9¾	9⅝	—	—
25	C Bronze pr	94	94	94	—
—	Cdn Celan	60¾	60¾	—	—
—	id 1.75 pr	27⅛	27	—	—
—	C Che wts	405	405	—	—
200	C Chemical	10	10	10	—
—	C Conve A	350	350	—	—
—	C Conv B	410	410	—	—
—	C Hydrocar	17⅞	17⅞	—	—
—	C I L	15⅞	15½	—	—
40	C I L pr	83½	83½	83½	—
—	C Int Pow	15¼	15¼	—	—
—	C Int Po	47	47	—	—
—	C Marconi	410	410	—	—
755	CPR	323⅛	323¾	323⅛	—
252	C Pet pr	11¼	11¼	11¼	—
—	C Vickers	19½	19½	—	—
—	C W N G 4 p	17	17	—	—
—	Cap Wire	7½	7	—	—
200	C Del Rio	7 85	7 85	7 85	—
—	Chrysler	68½	68½	—	—
—	Coghlin	61	61	—	—
—	Col Cell	15⅞	15⅞	—	—
200	Cons MS	26¾	26¾	26¾	—
—	Consu Glass	43	43	—	—
—	Corby A	19	19	—	—
—	Corby B	17¼	17¼	—	—
—	Cor Cred	6½	6½	—	—
—	Crédit Fon	77½	77½	—	—
—	Cr Zell A	25	25⅜	—	—
—	Crush Int	48	48	—	—
—	Denison	11⅝	11⅝	—	—
200	Dist Seag	53⅜	53⅜	53⅜	—
—	Dome Pe	14	14	—	—
—	D Bridge	18⅜	18⅜	—	—
—	D Coal p	12½	12½	—	—
—	D Corset	22	22	—	—
—	D Dairies	13	13	—	—
—	D Fndry	65½	65½	—	—
—	D Glass	17¾	17½	—	—
—	D Glass Pr	19	19	—	—
—	D Lime	67⅜	67⅜	—	—
—	D Steel	12¼	12¼	—	—
—	D Stores	15¼	15¼	—	—
1525	D Tar	17¾	17⅝	17¾	—
—	D Tar pr	23¼	23¼	—	—
100	D Text	20¼	20¼	20¼	—
—	D Text p	147	147	—	—
—	Donohue	24½	24½	—	—
—	Dow Brew	50	50	—	—
—	Du Pont	38¾	38½	—	—
—	Du Pont pr	85	82½	—	—
375	Dupuis A	10¼	10¼	10¼	—
—	E Koot	38	38	—	—
—	Enamel A	7	7	—	—
100	Falcon	59½	59½	59½	—
—	Fam Play	18¾	18¾	—	—
—	Fleetwood	20¾	20¾	—	—
—	Foundation	8⅞	8⅝	—	—
—	Fraser	31	30¾	—	—
—	Fr Pete p	295	295	—	—
—	Frosst A	20⅛	20⅛	—	—
—	Gat 5 pr	103	103	—	—
—	Gat 5½ pr	107⅛	107⅛	—	—
—	Gen Dyn	27⅝	27⅝	—	—
—	G S Wares	13½	13½	—	—
—	Gr B c in	11⅞	11⅞	—	—
—	G L Paper	25¼	25¼	—	—
—	Gunnar	9	9	—	—
302	Handy An	15	15	15	—
—	Hardee	200	200	—	—
—	Hawk Sidd	6⅜	6⅜	—	—
450	Hollinger	27¼	27¼	27¼	—
—	Holt Ren	21	21	—	—
—	Home Oil '	11½	11½	—	—
—	Home O B	11¾	11¾	—	—
—	H Smith p	43	34	—	—
75	Hud B ms	55⅝	55⅝	55⅝	—
—	Hud Bay C	14	14¼	—	—
—	Husky Oil	63⅛	63⅛	—	—
—	Imp Oil	42⅝	42	—	—
—	Imp Tob	14	13⅞	—	—
—	Imp T pr	6¼	6¼	—	—
1300	Ind Accep	24¼	24¼	24¼	—
—	I Ac 2.25p	48½	48½	—	—
—	I Ac 4.50 p	97	97	—	—
—	Inland C p	17¾	17¾	—	—
—	Int Bronze	20	20	—	—
300	Int Nickel	66	66	66	—
—	Int Pap	31⅝	31½	—	—
—	Int Util	24⅝	24⅛	—	—
—	Int Util pr	50½	50½	—	—
—	Interp PL	85	85	—	—
—	Iro Glas Pr	10¼	10¼	—	—
—	Jamaica PS	11¼	11¼	—	—
100	Labatt	17	17	17	—
200	Laur F	14⅜	14⅜	14⅜	—
—	Lau F 6¼	20½	20½	—	—
25	Lau F 2.00	38¾	38¾	38¾	—
—	Lewis Bros	7¼	7¼	—	—
—	Loblaw 'A'	7⅞	7⅞	—	—
100	Loblaw 'B'	8¼	8¼	8¼	—
—	Lob M	18½	18¼	—	—
—	MacLar 'A'	22⅞	22⅜	—	—
—	MacLa 'B'	22½	22½	—	—
1820	MacM Pow	24¼	24¼	24¼	—
—	Mail Conv	26	26	—	—
30	Maritim Tel	21½	21½	21½	—
1010	Mass F	15¼	15¼	15¼	—
—	Mas F 5½p	109	109	109	—
—	Met Stores	7½	7½	7½	—
—	Miron pr	12	12	12	—
—	Molson A	29¾	29¾	29¾	—
—	Molson B	30	29¾	29¾	—
200	Mtl Loco	13¼	13¼	13¼	—
—	Mtl Trust	93	93	93	—
—	Moore Corp	52¾	52⅜	52⅜	—
—	Nat Trust	94	94	94	—
600	Noranda	36⅛	36½	36⅛	—
—	N S Light	25⅝	25⅝	25⅝	—
—	Ogilvie	13¼	13⅜	13¼	—
—	Ogilvie pr	38	38	38	—
—	Pac Pete	13	13	13	—
—	Page-Hers	21	20¾	20¾	—
30	Penmans	29½	29½	29½	—
—	Placer	26¾	26¾	—	—
1250	Power Corp	9⅜	9⅜	9⅜	—
102	Price Br	36¼	36¼	36¼	—
—	Price Pr	90½	90½	—	—
—	Prov Tr Pr	48½	48½	—	—
—	QN Gas	8	8	—	—
—	QN Gas pr	107	106	—	—
175	Que Phone	48	48	48	—
—	Que PH	21½	21½	—	—
—	Que Ph pr	22	22	—	—
—	Reed A E	7⅞	7⅞	—	—
—	Reitman's	11¾	11¾	—	—
—	Reitman's A	9⅜	9⅜	—	—
—	Rio Algom	13⅜	13⅜	—	—
—	Rolland A	9⅛	9⅛	—	—
—	Rothmans	6⅞	6⅞	—	—
—	Royalite	6¾	6¾	—	—
—	Royali Pr	26	26	—	—
—	St L Ce A	19	19	—	—
—	St L Cem	105	105	—	—
—	St L Corp	22¼	22¼	—	—
—	S L C A pr	102¼	102	—	—
—	Salada F	10½	9⅜	—	—
—	Scott LaS	8	8	—	—
—	Shawin I 4 75	4 75	—	—	—
—	Shawin	30	30	—	—
—	Shaw 4p 44	70	44	70	—
—	Shell I p	27⅜	27⅜	—	—
—	Shell I w 6	45	6	45	—
—	Shell Oil	18¼	18¼	—	—
—	Silver Will	23¼	23¼	—	—
300	Shop &Save	8⅝	8⅝	8⅝	—
—	Sicard	8	8	—	—
—	Simpsons	35	35	—	—
—	Southam	33⅜	33⅜	—	—
—	Std S Steel	10	10	—	—
315	Steel Can	21¼	21¼	21¼	—
—	Steinbg A	23⅛	22½	—	—
—	Steinbg p	104	104	—	—
250	Texaco Can	51	51	51	—
870	T Fin A	13	13	13	—
600	Tr-Can Cor	11	11¼	11	—
—	Tr-Can PL	29	28¾	—	—
—	Tr M P	14⅞	14⅞	—	—
—	Triad Oil	166	160	—	—
—	Turnbull E	13⅝	13⅝	—	—
—	Turn E P	23½	23½	—	—
z25	Un Steel	5	5	5	—
—	Viau	12¼	12¼	—	—
25	Walk G W	57¼	57¼	57¼	—
—	W & Kn	70	66	—	—
—	W Coast T	15	15	—	—
—	W Coa T V	14¼	14	—	—
—	Weston A	17¼	17¼	—	—
—	Wstn A w	925	925	—	—
—	Weston B	19½	19½	—	—
—	Zeller's	37¼	37	—	—
—	Zeller's P	49	49	—	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.	
500	Ajax	15	15½	15	—
100	Alpha	4 00	4 00	4 00	—
800	Alpha A	5½	5½	5½	—
—	Alscope	78	75	—	—
1000	Alsof	26	26	26	—
—	AMg Beau	3	3	—	—
—	Ameranium	5½	5½	—	—
100	A A Mol	2 20	2 20	2 20	—
—	Anglo Nf	8¾	8¾	—	—
—	Anthonian	4½	4½	—	—
—	Arno	5	5	—	—
—	A Arcadia	34	43	—	—
1100	Atlas Tel	2 60	2 60	2 60	—
—	Augustus	29	29	—	—
—	Baker Talc	12	12	—	—
—	Band-Ore	7	7	—	—
—	Bankfield	20	20	—	—
—	Bateman	4½	4	—	—
—	Beau Placer	13	13	—	—
—	Bellechasse	15	15	—	—
—	Black River	9½	9½	—	—
900	Blue Bon	3 80	3 80	3 80	—
—	Bl Bon w	7 25	7 15	—	—
—	Bluewater	20	18	—	—
12000	Bornite	15	14½	14½	—
—	Bruneau	17½	17½	—	—
—	Calumet	3	3	—	—
—	Camp Ch	4 50	4 50	—	—
—	CS Pete	4 25	4 05	—	—
—	C-Collier.	9¾	9¾	—	—
300	Cdn Dev	4 40	4 40	4 40	—
—	C Dredge	6⅞	6⅞	—	—
—	Cl I Tr p	90	90	—	—
—	Cdn P P	13	13	—	—
—	Canorama	13	13	—	—
—	Casavant	5	5	—	—
—	Carbec	7½	7½	—	—
—	Cartier Que	6½	6½	—	—
—	Cassiar	11	11¼	—	—
—	Catelli '	30	30	—	—
—	Cent Man	4½	4	—	—
—	Chemalloy	20	20	—	—
—	Cessland	1 95	1 95	—	—
—	Cheskirk	10	10	—	—
—	Ch Copper	10	10	—	—
—	Chipman	4	3½	—	—
—	Cleveland C	5	5	—	—
—	Com B m	4 70	4 40	—	—
300	C B M wt	1 65	1 60	1 65	—
—	Comminga	5	5	—	—
—	Com O G	72	72	—	—
—	C Belleke	13	13	—	—
—	C C Cad	5	5	—	—
—	C Div Sec	85	85	—	—
—	C Mogador	16	12	—	—
—	C New Pac	20	20	—	—
—	Cons Pap	39	39	—	—
—	C Que Yell	5	5	—	—
—	Cop-Man	18½	18½	—	—
—	Copstream	12	12	—	—
—	Couvrett	9	9	—	—
—	Cred. MG	17	17	—	—
—	Daltens	13	13	—	—
—	David Fr	44½	44	—	—
—	Deer Horn	61	61	—	—
—	Delta Elec	165	160	—	—
—	Denault	15	15	—	—
—	Dolsan	6½	6½	—	—
—	Dome	30	30	—	—
—	D Explor	29	29	—	—
—	D Leaseh	20	20	—	—
125	D Oilel	28	28	28	—
—	Drum Wl	10	10	—	—
7500	Dumagami	95	91	95	—
—	Dumont	21	21	—	—
—	East Sull	2 22	2 22	—	—
—	Elder	98	98	—	—
—	Emp Oil	3½	3½	—	—
—	Electroler	11	11	—	—
3500	Equity Exp	31	31	31	—
—	Fab Met	15	14½	—	—
—	Fabi	8½	8½	—	—
—	Fano	2	2	—	—
—	Fiscal	6½	6½	—	—
200	Fiscal p	19	18	18	—
—	Flint Rock	14	14	—	—
—	Fontana	3½	3½	—	—
—	Fort Relian	26	26	—	—
—	Fox Lake	25	25	—	—
4000	Fundy	5½	5½	5½	—
—	Futurity	15	15	—	—
—	G Autotrn	3 70	3 70	—	—
—	Glen Lake	1 65	1 60	—	—
2000	Gold Age	26½	26	26½	—
—	Grissol	1 40	1 40	—	—
—	Gui-Por Ur	7	7	—	—
—	Inland Ch	320	320	—	—
—	Inspiration	210	210	—	—
—	Int Ceram	6½	6½	—	—
1000	Int Helium	150	150	150	—
—	Int Atlas	125	125	—	—
—	Int Dred	10½	10½	—	—
—	In FD 6 P	52¾	52¾	—	—
—	Jaye Exp	18	18	—	—
—	Jubilee	340	340	—	—
—	Keeley	30	30	—	—
—	Kent Av	5⅜	5⅜	—	—
1700	Kiena	430	420	420	—
—	Kodiak P	120	120	—	—
—	Kontiki	4	4	—	—
—	Lab Acce	8	8	8	—
—	Ladhubro	1 30	1 30	1 30	—
—	Lait Lecl	7⅜	7⅜	7⅜	—
—	L Dufault	7 20	7 20	7 20	—
—	Lambt A	20¾	20¾	20¾	—
—	Lamont A	11½	11½	11½	—
—	Leland P	6½	6½	6½	—
—	Lingside	4	4	4	—
—	Lith Corp	8	8	8	—
—	Majortrans	5	5	5	—
—	Malartic HY	40	40	40	—
—	Massval	7½	6	6	—
—	Matachewa	13½	13½	13½	—
—	McIntyre	50	50	50	—
—	McKinney	17	17	17	—
—	Melchers	8½	8½	8½	—
—	Melch pr	5¾	5½	5½	—
—	Merc Chip	18	18	18	—
—	Merrill	55	55	55	—
—	Mid-Chib	23	21	21	—
500	Midepsa	1 65	1 65	1 65	—
—	Min Corp	16¼	16¼	16¼	—
200	Mistango	24	24	24	—
—	Molyb	50	50	—	—
—	Monpre	8	8	—	—
37000	Mt Pleasnt	77	74	77	—
—	M R Dar.	7½	7½	—	—
—	M R Rice	12	12	—	—
—	Mussens	10	10	—	—
—	N A Vend	1 60	1 50	—	—
—	Needeco	1 55	1 50	—	—
—	N Formaq	4	4	—	—
—	Nf Light $1	10	1 10	—	—
—	Newrich	15	14	—	—
—	N W Amul.	11	11	—	—
—	Nocana	6	6	—	—
—	N A Asbest.	6	6	—	—
—	N A Rare M	30	30	—	—
—	Norac Fin	11	11	—	—
—	N Canalask	17½	17½	—	—
1000	Opemisca E	14½	14½	14½	—
—	Opemis	7	7	—	—
1500	Pat Silver	30	30	30	—
—	Paudash	5	5	—	—
—	Peace Riv 3	15	3 15	—	—
—	Pennbec	5½	5½	—	—
—	Permo	37	37	—	—
—	Phoenix O	66	61	—	—
—	Pitt Gold	5	5	—	—
—	Poreupine	4	4	—	—
—	Power C	47	47	—	—
300	Power C	10¾	10⅝	10¾	—
—	Que Chib	9	8½	—	—
—	Que Cobalt	325	325	—	—
—	Que Lith	240	240	—	—
—	Que Smelt	3	3	—	—
—	Qu PH "	20	20	—	—
—	Red Crest	3	3	—	—
—	Ruby Foo	240	240	—	—
—	Ruzy F Wts	30	30	—	—
—	St L Col	350	350	—	—
200	St L Divers	88	88	88	—
—	Sangamo	11	11	—	—
6000	Saucon D	22	22	22	—
—	Silver Reg	45	45	—	—
—	Silver Sum	71	69	—	—
—	Silver T	34	34	—	—
—	Soca	50	50	—	—
—	S Dufault	12	11½	—	—
—	SC Po 6p	$118	118½	—	—
—	Spartan A	52	52	—	—
—	Stairs E	2 05	2 01	—	—
—	Stand Gold	7	7	—	—
—	Sullivan	1 52	1 52	—	—
—	Supte Or $ 1	½	16½	—	—
—	Tache	9	8½	—	—
—	Tallsman	95	94	—	—
—	Tazin	8	7½	—	—
—	Tib Expl	6	6	—	—
—	Titan	4½	4½	—	—
—	Tr C Fre	2 40	2 40	—	—
—	U Asbe	3 30	3 20	—	—
—	U Corp '	5 30	30	—	—
—	Un Obals	51	51	—	—
—	U Princip	31	31	—	—
—	U To El	5 16	16	—	—
—	Val-Mar	5¾	5¼	—	—
—	Vandr Ht	1 50	1 50	—	—
1000	Vanguard	8	8	8	—
—	Virginia	3	3	—	—
—	Weedon	5	5	—	—
—	Westburne	82	82	—	—
—	West Hel	36	36	—	—
—	Westeel	10½	10½	—	—
—	Westville	4	4	—	—
—	York Spec	5¾	5¾	—	—

Bon départ ce matin en Place locale

Les prix étaient fermes ce matin aux Bourses de **MONTREAL.** L'activité était normale.

Certains titres, notamment Banque de Montréal, Dominion Tar and Chemical, Abitibi et Power Corporation ont perdu ⅛.

Atlas Telefilm a perdu cinq cents et Central del Rio en a gagné autant.

MacMillan-Bloedel et quelques autres titres ont gagné ¼. Calgary Power et Salada ont monté de ⅛.

Dumagami a baissé d'un cent à 90 dans les mines. Mount Pleasant a augmenté d'un cent et Kiena a baissé d'un cent.

* * *

Les cours ont fluctué sans manifester de tendance définitive à l'ouverture d'une séance peu achalandée à la Bourse de Toronto aujourd'hui.

Great Lakes Paper a fléchi d'un demi-point et les banques de Montréal et Royale, d'un quart de point. La Banque Impériale de commerce, Consumer's Gas et Industrial Acceptance ont reculé de ⅛.

Toutefois, Consolidated Paper et Oshawa Wholesale ont grimpé de ¼, Aluminum, Consolidated Mining et Price Brothers ont avancé de ⅛.

Parmi les métaux de base, Noranda a progressé de ⅛ tandis que chez les titres miniers spéculatifs, Tribag a dégringolé de cinq cents à $2.12.

National Petroleum a fléchi de 11 cents à $2.55 et Place a avancé d'un cent à $3 parmi les pétroles de l'Ouest.

* * *

L'allure était irrégulière aujourd'hui à la Bourse de **NEW YORK.**

Radio Corporation et General Electric ont fait des gains sans précédent. RCA a augmenté de plus d'un point.

Chrysler dans le compartiment des automoteurs a perdu



une fraction. Les trois grands de l'auto ont en fait perdu du terrain. Les aciéries étaient irrégulières.

Polaroid qui a annoncé la fabrication d'un nouvel appareil photographique, a augmenté de plus de deux points. IBM a fait un gain semblable. Xerox a augmenté d'une fraction.

* * *

Le marché de **LONDRES** a terminé la semaine sur une note terne, avec des fluctuations de prix très irrégulières et une activité de plus en plus réduite.

Les valeurs de premiers choix sont cependant demeurées fermes, avec quelques avances timides ça et là, ne dépassant généralement pas ⅛.

Comme Wall Street n'a pas réagi très fortement au règlement de la menace de la grève du rail aux Etats-Unis, les valeurs libellées en dollars à la bourse de Londres ont été ternes.

Les titres canadiens, au contraire, ont fait bonne figure, par suite de la fermeté et de la grande activité des marchés canadiens, notamment de la bourse de Montréal.

Les aurifères étaient fermes tandis que les cuprifères abandonnaient un peu de terrain.

* * *

Le marché de **PARIS** confirme pleinement les meilleures dispositions qu'il exprimait jeudi déjà. Les affaires restent relativement animées et une très bonne fermeté persiste dans tous les compartiments de valeurs françaises.

Les métallurgiques demeurent au centre de l'intérêt mais des progrès fort appréciables peuvent aussi être relevés dans les autres compartiments.

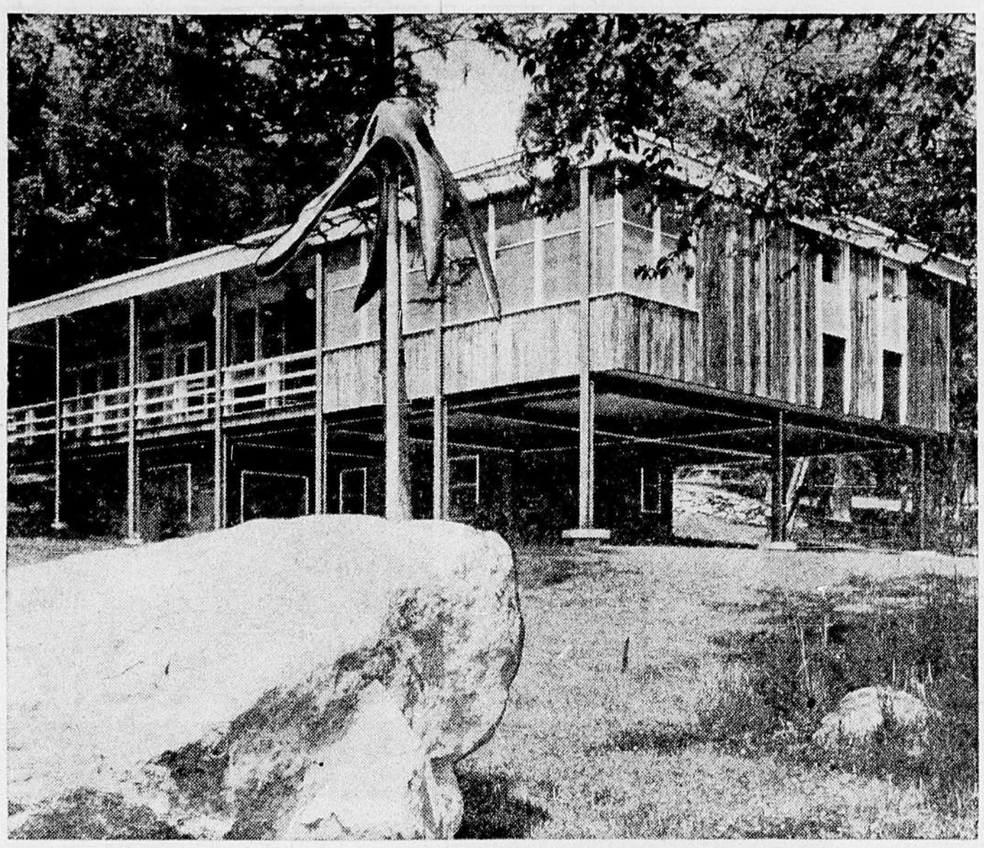
Le principal stimulant du marché réside toujours dans les indications récemment fournies tant par le ministre des Finances que par les industriels sur la santé économique du pays. Les opérateurs trouvent aussi un facteur d'encouragement dans les résultats concrets obtenus à Bruxelles entre les Six au sujet des rapports avec la Grande-Bretagne, résultats qui vont permettre une relance d'un Marché commun qui s'enlisait depuis quelques mois. Enfin il ne faut pas oublier que cette semaine encore le niveau moyen des cours s'établissait à son plus bas niveau de l'année et même depuis plus d'un an et qu'à la faveur d'informations favorables l'attrait des cotations de certaines valeurs apparaît avec plus d'évidence encore.

Du côté étranger les valeurs allemandes manifestent de bonnes dispositions d'ensemble. Les allemands gagnent parfois quelques points et les italiennes s'améliorent nettement. On remarque l'accentuation de la reprise des cuivres congolais, l'Union minière gagnant 5% sur son cours de la veille.

Bonne allure des néerlandaises et même de plusieurs américaines en dépit de la physionomie très hésitante de Wall Street. Ferme orientation des belges et étroite irrégularité des mines d'or sud-africaines.

TORONTO

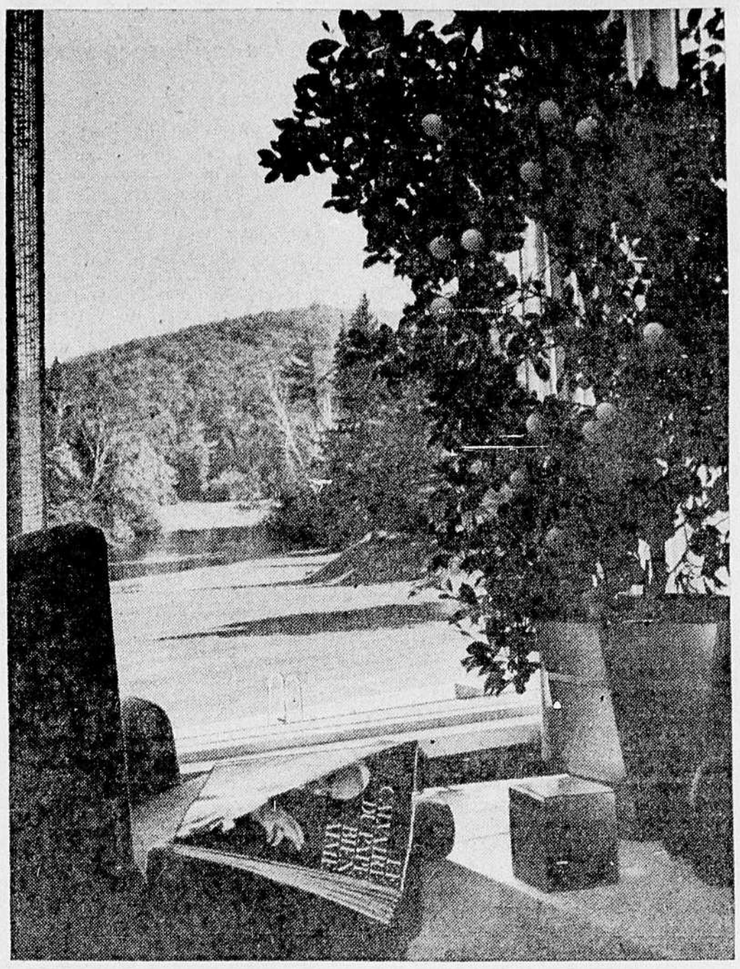
Ventes		Haut	Bas	11 h.	
50	Abitibi	$45	45	45	—
z25	Alta Dist	300	300	300	—
500	Alta Div vt	260	260	260	—
z10	Alta Gas	$29⅜	29⅜	29⅜	—
20	Alta Gas w	825	825	825	—
500	Alg Cen	$22⅜	22¾	22¾	—
100	Algoma	$56½	56⅜	56½	—
500	Alumin	$29	28⅞	29	—
z10	Argus	$13	13	13	—
125	Arg C P pr	$9⅜	9⅜	9⅜	—
z10	Arg 250 pr	$51½	51½	51½	—
25	Atla 2 pr	$25½	25½	25½	—
520	Bank Mt	$66	66	66	—
58	Bank NE	$70⅜	70⅜	70⅜	—
158	Bell Phon	$ 55¾	55⅝	55¾	—
25	Bow 5½p	$ 52	52	52	—
232	Brazil	325	320	320	—
363	BA Oil	$ 27¾	27¾	27¾	—
z50	BC Pow	$ 21⅛	21⅛	21⅛	—
z6	BC Pho	$ 55½	55½	55½	—
243	Cal Pow	$ 22⅞	22⅞	22⅞	—
z10	BCP 4⅜	$ 90	90	90	—
650	Burns	$ 9	9	9	—
z40	CD Sug	$ 28¾	28¾	28¾	—
200	Can Ce	$ 37¾	27¾	37¾	—
25	C S 4 p	$ 96⅛	96⅛	96⅛	—
800	C Br	$ 10½	10½	10½	—
30	C Br Ap	$ 52¼	52¼	52¼	—
700	C Chem	$ 10	10	10	—
1000	C Collieries	$ 9	9¾	9¾	—
100	Cdn G inv	$ 42⅝	42½	42⅝	—
274	C Im Bk	$ 64½	64¼	64¼	—
200	C Ind Gas	$ 8¾	8¾	8¾	—
9299	C Ind Gas	48	47	48	—
490	CPR	$ 32¾	32⅜	32¾	—
z10	C Tire A	$ 26	26	26	—
400	Cap Bld	330	330	330	—
225	Clairto	$ 7	7	7	—
100	Clairton w	310	310	310	—
1400	Con M S	$ 26⅞	26¾	26¾	—
260	Co Paper	$ 39	39	39	—
1727	Con Gas	$ 11⅜	11¼	11⅜	—
400	Dale	280	280	280	—
275	Di Seag	$ 53¾	53½	53¾	—
125	D Bridge	$ 18¾	18¾	18¾	—
35	Dom E pr	$102	102	102	—
45	Dofasco	$ 65⅜	65⅜	65⅜	—
275	Dom Stor	$ 15⅞	15⅞	15⅞	—
685	Dom Tar	$ 17¾	17¾	17¾	—
100	Dom Tar p	$ 23	23	23	—
407	Falcon	$ 59⅜	59½	59⅜	—
225	Fam Play	$ 19	19	19	—
100	Fleet Mfg	67	67	67	—
z30	Ford Cda	$180	180	180	—
z50	Gen Bake	$ 13¼	13¼	13¼	—
600	GP Drill A	75	75	75	—
z40	GS Wares A	$13⅜	13⅜	13⅜	—
435	Goodyr p	$ 48¼	48	48	—
310	GL Paper	$ 19⅜	19⅜	19⅜	—
200	G L Power	$ 23½	23½	23½	—
500	GN Gas w	235	235	235	—
z50	Hawker S	$ 6¼	6¼	6¼	—
100	Horne Pf	155	155	155	—
600	Husky	$ 6⅜	6⅜	6⅜	—
200	Husky w	70	70	70	—
148	Imp Oil	$ 41¾	41¾	41¾	—
924	Imp Tob	$ 14	14	14	—
200	Ind Acce	$ 24⅛	24⅛	24⅛	—
z6	InlandC p	$ 17½	17½	17½	—
150	In Nickel	$ 66	66	66	—
z90	Int Util	$ 24⅞	24⅜	24⅜	—
75	Inter PL	$ 84½	84½	84½	—
4260	Int Stl P	290	285	290	—
z5	Jockey C	320	320	320	—
1400	Kelk w	56	56	56	—
100	Kelly DA	$ 6	6	6	—
300	Labatt	$ 17	17	17	—
205	Lafarg A	$ 7¼	6¾	7¼	—
z5	Lafarge w	45	45	45	—
600	Lakeland	315	310	310	—
975	Lapa L S	$ 16⅛	16	16	—
z25	Lau F	$ 14¼	14¼	14¼	—
25	Lau F 200	$ 38⅝	38⅝	38⅝	—
300	Leland	$ 6⅝	6⅜	6⅜	—
200	LobCo A	$ 7⅜



Riopelle
Borduas
Vaillancourt
Pellan
et beaucoup
d'autres grands
chez Beaulieu
vous trouverez

Plantes tropicales
fleurs originales
hospitalité
incomparable
chez Langevin
fleurit
tout cela

A SAINTE-MARGUERITE-STATION



Entente cordiale

au profit de la communauté

Il était une fois...

dans un coin perdu de montagnes... quelques familles d'estivants. Les chemins impraticables d'alors — cela se passait en 1936 — pour rejoindre soit l'église de Sainte-Marguerite, soit celle de Sainte-Adèle, incitèrent M. Jules Timmins à construire une petite chapelle sur un terrain offert par M. Emond. M. Adélard Matte, dont le fils, M. le chanoine Maurice Matte, devait devenir en 1952 prêtre desservant de cette chapelle, était alors le secrétaire du comité de la chapelle. En 1955 on formait le corps des syndics actuels. A compter de cette date, l'affluence touristique se faisant toujours plus grande, il a fallu penser à l'agrandissement et l'aménagement de la chapelle. A l'hiver 1963 il était devenu urgent d'agrandir de nouveau la chapelle et de construire un presbytère.

Un comité féminin présidé par la gracieuse et dynamique Mme Hector Langevin prit l'initiative d'organiser une visite de maisons et jardins de la région. Cette manifestation, dans le cadre naturellement somptueux des Laurentides, se déroulera le mardi, 30 juillet, entre 10 h. du matin et 5 h. de l'après-midi. Pour tout renseignements on est prié de se mettre en communication par téléphone. A Montréal: RE. 8-0635; pour la rive sud: OR. 4-6590 et pour la région des Laurentides, Sainte-Adèle, CA. 9-2508.

Douze maisons et jardins livreront alors leurs secrets de beauté, d'harmonie, d'élégance et de confort. Et cela, au bénéfice de la chapelle Saint-Bernard de Sainte-Marguerite Station. Desservant, au début, une dizaine de familles, la chapelle est fréquentée aujourd'hui régulièrement au cours de toutes les fins de semaine de l'année, par 150 familles. Le bilinguisme reconnu du prône attire un grand nombre de touristes chaque semaine.

Architecture

La chapelle Saint-Bernard rappelle la forme de la vieille maison canadienne. Les murs sont de pierre et la toiture est à 45 degrés. L'intérieur s'apparente au gothique anglais. Le revêtement intérieur est en planches de cèdre verticales dans la nef et le choeur, permettant de retrouver l'unité architecturale visant la simplicité de la petite église des montagnes. Les statues sont des oeuvres originales sculptées dans le tilleul. Les luminaires en fer noir ont été spécialement dessinés pour la chapelle par l'architecte de la chapelle Gilles Marchand, et exécutés dans une forge de Montréal.

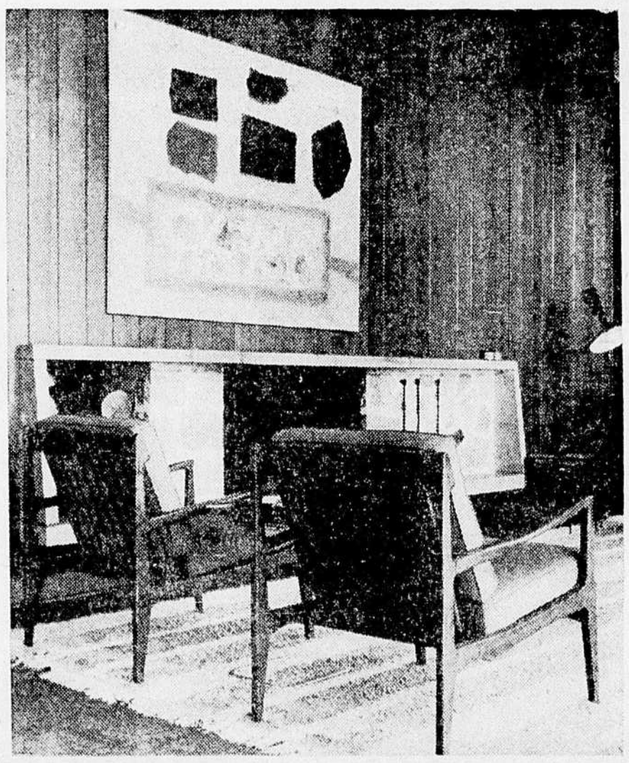
Entente cordiale

A Sainte-Marguerite-Station, il y a longtemps déjà qu'on a compris et surtout appliqué les principes prônés par le vénérable pape Jean XXIII quant à l'unité des chrétiens. En effet, dans ce coin de villégiature, communautés catholique et protestante ne forment qu'une grande famille unie. Ainsi lorsque la chapelle anglicane s'est construite, les catholiques se sont fait un plaisir d'y contribuer. Aujourd'hui ce sont les protestants qui ne ménagent ni leur temps ni leur argent pour participer aux activités au bénéfice de la chapelle catholique. Une grande compréhension amicale règne entre M. le chanoine Matte et le pasteur protestant, le Révérend M. Mégor. Cette amitié a débordé les cadres de la localité et tous deux en organisant des réunions oecuméniques dans tout le diocèse ont su se gagner l'estime et l'admiration de tous les paroissiens de toute nationalité, des environs.

Les maisons visitées le mardi 30 juillet appartiennent à une douzaine de personnalités du monde des affaires de la métropole. En effectuant ce tour tout en répondant à un appel à la charité, on s'accordera la joie d'admirer des intérieurs où l'harmonie intérieure créée par le génie de l'homme rivalise avec la somptueuse beauté des montagnes, de la forêt toute proche et des jardins aménagés à même une nature généreuse.

Les auxiliaires qui secondent Mme Hector Langevin dans l'organisation de cette journée sont Mmes J. W. L. Wakem, vice-présidente, Georges Johnson, Guy Villandré, Kenneth Dorion, Maurice Dubois, Arthur Burns, Hector Langevin, Claude Vermette.

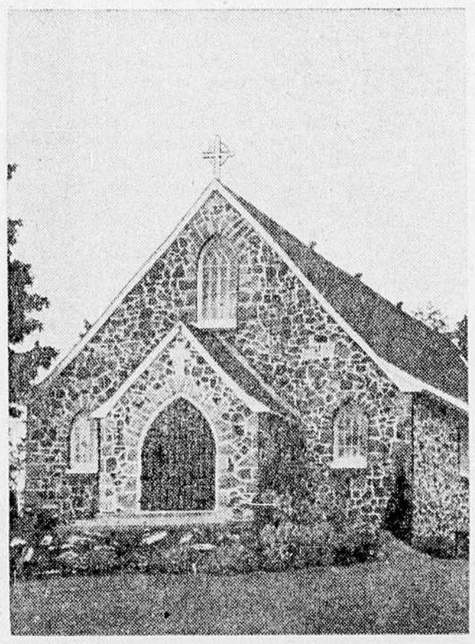
Et les syndics actuels sont MM. Paul Bienvenu, président, Dr P. Nellighan, Rolland Campeau, J. W. L. Wakem, M. Lanthier, Albert Daigle, M. McEnroe, Hector Langevin.



Chez Gagnon couleurs et lignes nuances et interlignes tout est prévu pour le parfait enchantement

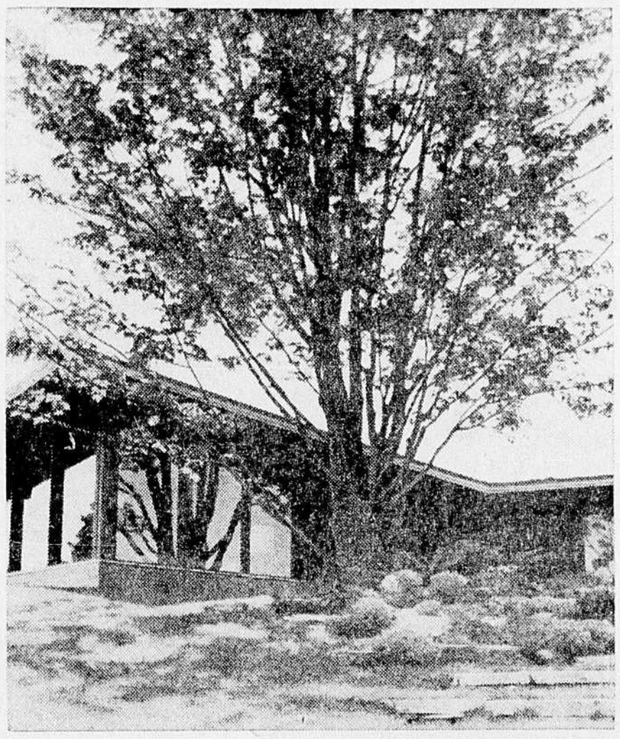
Photos des maisons :
J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Texte :
Cécile BROSSEAU



Calme et sérénité, beauté et simplicité vous invitent à entrer dans la petite chapelle Saint-Bernard où l'art donne la main à la vérité.

Mais où que vous alliez ce mardi 30 juillet jamais assez d'yeux n'aurez pour enregistrer en votre âme et rétine toutes les beautés qui sous votre nez passeront . . .



Un arbre Chez Tessier enlève la vedette pour un moment à l'architecture et gentiment protège la rocaille

Les maisons à visiter

Sur chacun des billets vendus, un plan détaillé indiquera l'itinéraire à suivre pour la visite des maisons. A chacune des résidences, une hôtesse se fera un plaisir d'accueillir, de 10 hrs du matin à 5 hrs de l'après-midi, visiteurs et visiteuses et de leur donner tous les renseignements désirés au sujet de la décoration intérieure ou extérieure. Voici les maisons qui pourront être visitées le 30 juillet : Maisons de MM. et Mmes :

GERARD BEAULIEU, Ing. P. frère du peintre Paul Beaulieu de Paris. Intérieur remarquable surtout par sa collection de peintures et sculptures contemporaines.

JERRY GOHIER, propriétaire de Gohier Automobiles. Demeure avec tout le confort et l'agrément d'une installation moderne.

FRIDOLIN SIMARD, prés. de Simard & Frères, commissaire de l'Expo '67. — Urbaine et élégante, de conception originale et située dans un des plus pittoresques décors des Laurentides.

JIM-H. WAKEM, gérant des ventes de Hobart Manufacturing Co. — De style "Early American", ancienne grange transformée en une maison attrayante et des plus pittoresques; salle de séjour avec vue splendide sur la vallée.

MAURICE DUBOIS, gérant des ventes de la compagnie Salada — Style vieille maison canadienne. Décorée avec infiniment de goût de meubles canadiens authentiques.

PHIL MARTIN, prés. de North American Van Lines — Maison de style "ranch" avec larges baies vitrées permettant une vue inoubliable sur les bois environnants.

HECTOR LANGEVIN, prés. de la Corporation Métropolitaine — D'un modernisme fait surtout d'élégance et de discrétion. Propriété remarquable par ses terrasses et jardins d'une beauté exceptionnelle; grande variété d'arbres et arbustes.

ROMEO VALOIS, de la firme d'Ingénieurs-conseils Lalonde & Valois — Style provincial français; somptueuse salle de réception; golf privé attenant à la maison.

JOHN-W. SHARP, prés. de la compagnie Vilas Furniture — Symphonie d'ancien et de moderne; intéressantes trouvailles dans les articles canadiens authentiques. La maitresse de maison s'occupe activement des plans du village canadien "Chambly".

PAUL BIENVENU, prés. du bureau des Commissaires de l'Expo '67 — Maison rustique en bois rond verni décorée magnifiquement de meubles à l'avenant. Tapisseries exécutées par des artisans du pays.

JEAN-PAUL TESSIER, industriel d'Alma — Maison ultra-moderne située au Sommet Bleu. Vue magnifique sur la ville de Ste-Adèle.

JEAN GAGNON, prés. de la compagnie d'assurances Jean Gagnon Ltée — Maison également de conception ultra-moderne dans un site grandiose.

Tâche délicate

WASHINGTON. (PC) — Une Canadienne a joué le rôle d'hôtesse auprès du premier ministre d'Australie, monsieur Robert Menzies, et pour les membres du cabinet Kennedy à Washington.

Mme Felicity Beale, de Toronto, âgée de 25 ans, l'épouse de Julian Beale, fils de l'ambassadeur australien aux Etats-Unis, a déclaré qu'elle n'était pas trop nerveuse en assumant cette tâche délicate. Alors que la femme de sir Howard Beale se trouvait en Australie, l'ambassadeur a demandé à sa belle-fille de présider à titre d'hôtesse, pour le dîner officiel offert lundi soir en l'honneur de monsieur Menzies.

Parmi les invités se trouvaient le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, monsieur Dean Rusk, le secrétaire de la Défense, M. Robert McNamara, ainsi que le secrétaire-trésorier, M. Douglas Dillon.

La Canadienne qui agissait comme hôtesse, est née Felicity Mondereber. Elle a fait la connaissance de son mari alors qu'elle étudiait à Radcliffe, pendant qu'il suivait un cours post-universitaire à Harvard. Ils se sont épousés il y a sept mois, et habitent à New York.

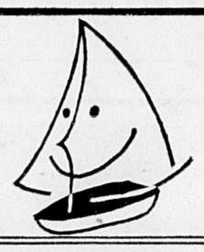


Hotel Normandie
FACE A L'OCEAN
Old Orchard Beach
sous la direction de
ROMEO-R. MOREAU
— COCKTAIL LOUNGE SALLE A MANGER —
• RENOVATION COMPLETE •
— TARIFS SPECIAUX POUR VOUS CET ETE —

$3.00 PAR JOUR PAR PERSONNE EAU COURANTE
$4.00 PAR JOUR PAR PERSONNE AVEC BAIN
$5.00 PAR JOUR PAR PERSONNE BAIN-FACE OCEAN
2 PERSONNES PAR CHAMBRE
FONDS AMERICAINS — MAIS VOUS EPARGNEREZ SUR L'ECHANGE EN APPELANT MONTREAL UN. 1-7622
RESERVEZ MAINTENANT !
POUR LES 3 REPAS $3.50 PAR JOUR PAR PERSONNE



POUR LOUER, VENDRE OU ACHETER, CET ÉTÉ...



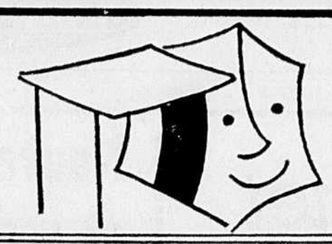
...DES ÉTABLISSEMENTS, TERRAINS, VÉHICULES ET ARTICLES DE TOUS GENRES POUR LA VILLÉGIATURE...

LES ANNONCES CLASSÉES



...DES EMBARCATIONS DE TOUTES SORTES, DES MOTEURS DE TOUTES PUISSANCES ET DES ACCESSOIRES DE TOUTES ESPÈCES POUR LA NAVIGATION...

COMPOSEZ SIMPLEMENT



...DES TENTES, DES APPAREILS, DES USTENSILES ET DES ACCESSOIRES VARIÉS POUR LE CAMPING...

VI. 4-3711

1 PROPRIETES A VENDRE

Pourquoi ne pas devenir PROPRIETAIRE ?

Maisons unifamiliales

A VENDRE OU A LOUER

BANLIEUE DE MONTREAL

PLUSIEURS MODELES DISPONIBLES

LOYER DE $75 ET PLUS

PRIX DE VENTE $10,000 A $17,500

Téléphonez du lundi au vendredi à 735-2721 et demandez M. Blain

LAJEUNESSE CONSTRUCTION LTEE
OFFRE A
5660, RUE ST-DONAT
3 grands 5½ fermés, neufs, modernes, entrées séparées, pour bas, fenêtres panoramiques, cuisine et dinette, ventilateur pour poêle, salle de jeux finie, et garage, gazon sur tout le terrain, cour arrière donnant sur un grand parc boisé près église, écoles, transport.
Dépenses, capital, int., taxes $194.
REVENU 2e ET 3e $158.
BALANCE A PAYER $36 MENSUEL
Ce qu'il vous en coûte pour occuper un grand 5½ fermés avec salle de jeux et garage.
Prix $27,250 Comptant $4,950 et plus
BUREAU 259-7922 — RES. RA. 7-9567

A CHAMBLY maison âge 20 ans, moderne, 9 pièces, comptant $4,500 remboursement $60, par mois. Téléphone 658-5853.

ADAM, 2-5, un magasin. Dusseault, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

AHUNTSIC OUEST

Duplex, 32½ x 47, extra luxueux, 7½ - 6½. Salon, salle à diner, cuisine, dinette, 4 chambres, 2 salles de bain, salle de jeux, garage double, poêle fourneau encastré. Système silencieux, deux zones. Comptant $8,000. 11,735 Joseph Casavant. Superbe Construction Inc., FE. 4-1410.

AHUNTSIC, 2-4 neufs, semi-détachée, pierre, brique, système, garage, haut loué $70., bas libre à l'acheteur. Comptant $6,000., prix $19,500. DU. 8-8463.

AHUNTSIC, DUPLEX NEUF, 2-5 Moderne, garage, pierre, brique, près Henri-Bourassa, école, église, 10393 Sacré-Coeur, FE. 4-4958.

AHUNTSIC, duplex, 5½, semi-détaché, Sous-sol en bureau pour commerce. Garage double. DU. 1-6358.

AHUNTSIC, Sauvé, duplex 2-5, système, salle de jeux, hypothèque $10,000., balance à discuter, DU. 7-7010.

AHUNTSIC, face Boul. l'Acadie, 10 pièces, cuisine moderne, paysager, 60 x 200, libre, 12,210 Pasteur, propriétaire, Jour : VI. 2-8769, Soir : FE. 4-0580.

AHUNTSIC, 30' façade, triplex, $3,500 comptant, site résidentiel. J.-Adrien Bastien, 273-7569.

AHUNTSIC, duplex neuf, moderne, semi-détaché, 10333 Rancourt, DU. 1-2064, MO. 3-5245.

AHUNTSIC, Henri-Bourassa, André-Jobin, triplex semi-détache, 1-7, 2-4, moderne, logement du haut loué. Comptant $5,000. S'adresser à 10,645 AndréJobin, 381-4851. 322-2250.

AHUNTSIC ouest, duplex extra-moderne, 7 pièces, salle de jeux, confort, commodités et service, Cresta Construction Inc. FE. 4-5300 ou DU. 9-1092.

AHUNTSIC ouest, duplex $19,950., près église, écoles, autobus, centre d'achats, Jardin Résidentiel Acadie Inc. 11781 St-Réal, FE. 4-5300, DU. 9-1092.

AHUNTSIC-OUEST, 18 logis ultra-modernes $140,000. Comptant à discuter, 10306 Terrasse Fleury. 389-9858, 331-3232.

AHUNTSIC, bungalow moderne, 6 pièces, 3 finies, salle au sous-sol, terrain 64 x 115, prix $35,000. 388-3469.

AHUNTSIC, split-level moderne, 6 pièces, sous-sol fini, lavoir, 2 toilettes, garage, 1420 boulevard Gouin est, pas d'agents. DU. 7-7554.

AHUNTSIC ouest, Tanguay, split-level, semi-détaché, 7 pièces, salle de jeux, terrain paysager, patio, 3½ ans, pas d'agents, 331-5708.

AHUNTSIC, No 9850 rue Hamelin près Sauriol, bungalow 5 pièces, garage, système, 8 ans. Aubaine $12,000, comptant $2,500. Faut voir.
IMMEUBLES CHARBONNEAU
17 OUEST, BOULEVARD GOUIN
TEL. 331-1049

AHUNTSIC, duplex neuf, semi-détaché, 30' façade, 2215 Etienne-Brûlé. S'adresser tout temps.

AHUNTSIC-OUEST
Bungalow détaché, Jeanne-Mance, 6 pièces, sous-sol fini, $18,500. Comptant $6000. Lucien Richer Immeubles, FE. 1-0014.

AHUNTSIC-OUEST
Triplex détaché, luxueux, 1-6, 2-3, près centre d'achats Normandie, $37,000. Lucien Richer Immeubles, FE. 1-0014.

AHUNTSIC 10131 St-Hubert, duplex neuf, 2 grands 5, système, garage, RA. 7-3070.

AHUNTSIC ouest, résidentiel, avantageux, splendides duplexes, 2 - 5½, sous-sol, fini, bar, toilette, tout confort, toutes commodités, Lubor Construction. 331-1377.

AHUNTSIC, bungalow détaché, 5 pièces, garage. Libre pour occupation Immédiate. Comptant $5,000.
LES IMMEUBLES UNIC, 388-4896

AHUNTSIC OUEST, cottage 6 grandes pièces, garage, bonne construction. Comptant $2,500.
LES IMMEUBLES UNIC, 388-4896

AMHERST, Sherbrooke, 3 logements. $10,500. Comptant $5,000. Revenu $1,560. Royal Crown. RE. 7-9711.

AV. DE LASALLE, magnifique duplex, système eau chaude, 220, $21,800. CL. 5-9643, pas d'agents.

1242 - 1252, 18e AVE, Pte-aux-Trembles, 2 bungalows 5 pièces, neufs, prix réduit, conditions faciles, LA. 5-8841, LA. 2-3418.

9947, 87e AVENUE, Rivière-des-Prairies, maison 5 pièces fermées, 220, grand terrain, MO. 3-2295.

9e AVENUE-Bernardin, 2-5, semi-détachée, entrées séparées, 7 ans, garage. Hypothèque 5½, comptant $4,000.
IMMEUBLES DUCHESNE 722-7939

AVE VERDELLE 8476, Ville d'Anjou. Superbes duplex, semi-détaché, face au parc, 5 grandes pièces, 3 chambres fermées, salle de jeux, salle à lavage, garage double, pelouse inclus, $25,500. Comptant $2,000 et plus. Echange discutable. Visible en tout temps sur appointement. Growth Construction, 256-5121. Résidence 526-9672.

A VILLE D'ANJOU, 2 étages, 2-4 appts, des plus moderne. Tél. 254-0204.

AZILDA, duplex neuf, Dusseault, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

1 PROPRIETES A VENDRE

REPENTIGNY

BUNGALOW 6 PIECES, TERRAIN BOISE 85 x 100. PRIX $7,000 COMPTANT $1,500. BALANCE FACILE.
LES ENTREPRISES REPENTIGNY INC.
215 NOTRE-DAME, REPENTIGNY
MI. 5-8062

BALZAC, 10566, duplex, 2-5, système eau chaude, garage double, près écoles, église, autobus, $18,500. Comptant $2,000, plus. CL. 9-2757.

9169 BASILE-ROUTHIER, duplex semi-détaché, garage double, sous-sol fini. 2-5½, DU. 9-3838.

Bélanger, 2319, près Louis-Hémon
Propriété grand magasin moderne, entrepôt arrière, logis, 7 pièces, 2e. RA. 7-3721, RI. 4-6660.

BELANGER, triplex détaché, $25,000. Hamel, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

BELLECHASSE près Denormanville, 1-7, 2-4. Prix $16,000. Faut vendre, cause maladie. Verdun Realties, PO. 6-3541.

7252-7254 BERRI, duplex détaché, 2-6 pièces, non chauffé. DU. 9-3838.

BERRI 9473, duplex 25 x 40, Basile-Routhier 9446, triplex 31 x 45, système eau chaude. A vendre prix modique. CL. 6-5539.

BILODEAU, duplex neuf, détaché. Dusseault, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

BOIS-DES-FILION, sacrifiera 7 appts, près du lac, très peu de comptant. 669-7145.

BORDEAUX

Aubaine, Triplex luxueux, chauffage eau chaude, garage double, $26,500. Woodcrest Realties, 331-4580.

BORDEAUX-Beaubien 2 x 5, 10 ans, garage, sous-sol fini, très bon ordre, comptant $7,000. Société Canadienne Courtage, AV. 8-1233, M. Cardinal.

BORDEAUX près Boul. Rosemont, 4-4 modernisés, 220, 40 pieds façade. Propriétaire. CR. 9-9421.

BOUCHERVILLE : bungalow 6 pièces, tapis mur à mur, 2 pièces finies sous-sol, patio, recouvert, paysage, payasager. $14,500. 655-7864.

BOUCHERVILLE, aubaine, 1 terrain et une maison exceptionnels face au fleuve. Maison de 33 x 46 comprenant 4 chambres, salon, cuisine et dinette. Terrain de 120 x 100 avec beau choix d'arbres fruitiers et ombreux complètement entourés d'une haie et clôture. Une excellente aubaine à $25,000. Demandez M. G. Weeds à OR. 1-1906 ou OR. 4-1374.
Redpath Realties Ltd.

BOUL. GOUIN ouest 3300, split-level de luxe, 12 pièces, cuisinière et four encastrés, 3 salles de bain, tapis mur à mur, entrée privée, bureau et salle d'attente, garage double, porte électronique, $42,500. Comptant $10,500. hypothèque 6½%. Pas d'agents. Propriétaire quitte Montréal. FE. 4-2256.

BOUL. GOUIN, luxueux nouveau duplex, 6½-6½, salle de jeu finie, haut loué, $3,000. DA. 3-2399; RE. 7-4684.

BOUL. PIE IX 2520
Pour régler succession, 3-8, 1-4, chauffages central, coin, rue Ruelle, face église, bon site pour clinique médicale ou autres. CL. 5-9695.

BOUL. ROSEMONT, 5 logements, revenu $3,000. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

BOYER 5039, 3 logements 6 appts, fini modernes, propres, libres, aubaine $25,000, facilité achat, pas agent. 523-2111. Trudel.

BOYCE, triplex détaché, prix $21,500. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

BRUXELLES, bungalow, bien situé. Dusseault, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

CADILLAC, terrain, garage, près église. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

CADILLAC - Marseille, 5989, duplex neuf, moderne, 2 grands 5, système garage. RA. 7-3070.

CADILLAC 5700, luxueux triplex, semi-détaché, 2-4, 1-6 fermé, salle de juex et lavage, 3 salles bain, cuisine pour encastré, garage double, bas libre, $32,500. comptant $7,000. et plus. RA. 1-0472, RA. 8-9962.

CASGRAIN, Fairmount, 6 logements, $23,000. Comptant $6,000. Revenu $3,000. Royal Crown. RE. 7-9711.

CASGRAIN 5190 à 98, 6-4 pièces, coin de rue, bain, brique, 36 pieds front, revenu $3,000, $21,500., comptant $8,000, Propriétaire, LA. 3-9571.

CHAMBORD, 5 logements neufs. Hamel, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

CHAMBORD près Laurier, bachelor, 8-3 modernes, meublés, chauffés, revenu $9,152, Propriétaire. CR. 9-9519.

CHAMBORD, 1-5, 1-4, plancher dur, bain, réservoir, $11,800 Comptant $2,500. Propriétaire, 256-4681.

CHAPLEAU, Iberville, 3 étages, 6-4, moderne, 30 pieds. CL. 9-2203.

CHAPLEAU 3 x 5, comptant $3,500. $15,000. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

CHARLAND, 2275, près Iberville, magasin avec logis 5 pièces, bon pour tout commerce, à vendre ou échanger. RA. 1-3727. RA. 8-3006.

CHARLEMAGNE, triplex détaché. Prix $17,000. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

CHOMEDEY, duplex 5½, 6½, système, 2 garages, haut loué, bas libre. Comptant discutable, 681-3239.

CHOMEDEY, duplex semi-détaché, 2-5½, fermés, sous-sol, garage, $21,000. $2,500. comptant. 271-7015.

CHRISTOPHE-COLOMB, cottage 12 pièces, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

CHRISTOPHE-COLOMB, 150' x 150', terrain. Bâtisse. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

1 PROPRIETES A VENDRE

FAITES-LE VOUS-MEME

Maisons partiellement complétées

A ETRE TERMINEES PAR

L'ACHETEUR

DISPONIBLES IMMEDIATEMENT

POUR INFORMATION
TELEPHONEZ DU LUNDI AU VENDREDI
A 735-2721 ET DEMANDEZ M. BLAIN

TRIPLEX A OUTREMONT

5½, 6 et 6 pièces, tout près écoles, églises, magasins. Tous loués. Propriétaire occupe l'étage du milieu. Propriété très propre et bien entretenue. Prix $27,500, facilités de paiement. Renseignements : J. Gregor.
RE. 1-9661 — SOIR : 277-0312
FULTON REALTIES INC.
Membre de la Chambre d'Immeuble de Montréal

PIERREFONDS

Nouveau bungalow 6½ pièces avec garage. Forcé de vendre cause départ. Comptant $375. Après 5 heures, MU. 4-6510.

Lachine, duplex luxueux, 2-5½
Neuf, système central, bas libre, garage double, $26,000. Comptant $5,000. Ouvert pour inspection, 11 a.m. à 7 heures p.m. 723, 55e Avenue, près Boulevard Métropolitain.
IMMEUBLE BEAUCHAMP,
TEL. : 637-2394

2e avenue, St-Michel
Duplexes neufs, 2-5, 2 garages
chauffage eau chaude, zoné, sous-sol, fini, $21,500. Comptant discutable. Tél. 381-7605 — 389-5567.

CHOMEDEY
Bungalow pierre et brique, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à dîner, salon, salle de jeux avec bar, garage, spacieux terrain paysager sur coin de rue. Cette maison d'une propreté immaculée et valant bien $18,500. moyennant peu comptant M. L. S.
MME HELEN LETOURNEAU
IMMEUBLE BERNEL
631-5516 — 695-2985

CHRISTOPHE-COLOMB, 8 logements. Gagnon, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

CITE de LaSalle, maison moderne de 5 logements, garage au sous-sol, 220, chauffage central à l'huile, maçonnerie de pierre et brique. Près Pont Mercier. Cause de départ. $40,000. Comptant à discuter. 485 rue Laplante. DO. 6-4017.

COTE ST-PAUL, 2-4½, 8 ans, système, comptant $6,000. Immeubles Union. PO. 6-0970.

COTE ST-PAUL, 2-5, à neuf, cave, $16,300. comptant $5,000. Immeubles Union. PO. 6-0970.

CROYDON, bungalow 6 pièces, brique, bonnes conditions, 665-3306.

CROYDON, rue Nadeau, bungalow pierre et brique, 5 appts, chauffage, $11,000. $500 comptant, mensualité $70 par mois. Inf. 26 Nadeau, Croydon. OR. 6-6341.

CURATTEAU et Marseille, maison 2 étages, 3 bas, 2 hauts, sale de bain, système central, quartier résidentiel, très grand terrain, construction très solide. S'adresser à M. Prénoveau ou Savoie. CR. 4-5613.

DE LASALLE 2048-2054, bonne propriété, 5 logis, 2 garages, revenu annuel $2,400., règlement de succession. LA. 4-3791, CL. 9-2025.

DANDURAND, 8-4, Revenu $4200. Dusseault, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

DANDURAND, près Avenue, duplex Desautels, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

DELORIMIER, 5 logements, revenu $4,620. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

DELORIMIER, Revenu $26,000. Aubaine. Desautels, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

DE LORIMIER, près Jean-Talon, triplex 1-6, 2-3, 20' façade, système eau chaude, boiseries frêne partout. Parfaite condition, $24,000. Comptant discutable, Immeubles De Lucon, 273-1796.

DEMONTIGNY, près Pont Jacques-Cartier, 2-6, système chauffage hybride, 1er août, grand terrain, stationnement, offre raisonnable acceptée. LA. 6-2244.

DES ECORES 6743-6745, maison 9 logements, 4 garages. Revenu $7,800. année, comptant $10,000. Pas d'agents. G. Laplante. OR. 7-1893.

DES ERABLES, Sherbrooke, 5 logements, magasin, revenu $4,000. Prix $25,000. Royal Crown. RE. 7-9711.

DES EPINETTES, Cité Jardin, cottage 13 pièces, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

DES ERABLES près Jarry, 12 logements 3 pièces, non chauffé, revenu $7,200, hypothèque : $20,000 comptant $20,000. Prix $58,000. Paul Zappa, courtier. 722-1465.

DES ERABLES, 2344, 6 logements 4 pièces. Revenu $3,096. Comptant $6,500. OL. 9-1510.

DORION, 9 logements. Revenu $4,116 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

DORVAL, bungalow, 3 chambres à coucher, garage, portes et fenêtres aluminium, patio, entièrement paysager, sous-sol fini, prix vente privée, $17,000. 631-8615.

DRUCOURT et Garnier, face parc Marquette, 3-5 appts, garage, cave. Bas libre. CL. 9-6987, soir CL. 9-6307.

DU COLLEGE St-Laurent, bungalow luxueux, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

DUQUESNE, 5772, voisin Cadillac, triplex neuf, semi-détaché, 1-6, 2-4, salle jeux, garage double, balcon pierre. RA. 2-6456.

DUVERNAY, bungalow 6 pièces, à vendre ou louer. Libre 1er novembre. 322-2788.

DUVERNAY, cause transfert, bungalow 5 pièces, garage, gazonne, finition bois franc. Chance exceptionnelle. Barrette, MO. 9-0241, MO. 9-3211.

DUVERNAY, magnifique bungalow de luxe, 6 pièces, toutes commodités modernes, terrain 9,000 pieds carrés. Accepterais duplex ou triplex en échange. 669-8264.

FABREVILLE, 76, 19e ave, bungalow 5 appts, salle de jeux, terrain 75 x 90. $10,850. Petit comptant. DU. 7-8593.

FLETCHER, duplex neuf, soubassement fini. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

FULLUM, 18 logements neufs. Hamel, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

HENRI-JULIEN, carré St-Louis, propriété remise à neuf, 3 logements, pas d'agent. 666-8102.

HOCHELAGA, 18 logements neufs. Hamel, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

HOCHELAGA, 4 logements, 2 magasins, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

IBERVILLE, près Bélanger, 6867 Iberville, 3 logements 7 pièces, revenu $3,000. Prix $25,000. Comptant $10,000. Paul Zappa, courtier. 722-1465.

IBERVILLE-MASSON, 4 logements idéal pour commerce, comptant $5,000. Immeubles Populaires, VI 2-7460.

JOLIETTE - Hochelaga, 1-5, 1-4, réelle aubaine. $10,500. Comptant $2,000. CL. 6-0095.

1 PROPRIETES A VENDRE

GRATIS

★ BARBECUE EN BRIQUE
★ PARASOL DE PELOUSE
★ TABLE, 4 CHAISES
★ PATIO

TOUT CELA EST COMPRIS DANS LE PRIX D'ACHAT D'UNE NOUVELLE MAISON A L'ILE PERROT GARDENS

CETTE OFFRE DURE JUSQU'AU 15 JUILLET 1963

GRATIS

PLAGE PRIVEE POUR LES CITOYENS D'ILE PERROT GARDENS, COMPORTANT NATATION, CANOTAGE, PECHE. ENDROIT DE PIQUE-NIQUE ET TERRAIN DE JEU POUR ENFANTS

Tous de ravissants MODELES DEGAGES

MODIQUE COMPTANT DE
$749
TAUX D'INTERET
6¼ %

TOUT CELA ET PLUS A ILE PERROT GARDENS

OU LA NATURE POURVOIT A LA CLIMATISATION DES MAISONS

GRATIS

BROCHURE IMAGEE POSTEE SUR DEMANDE

TELEPHONEZ DES MAINTENANT
UN. 1-1224

MAISONS MODELES OUVERTES DE 10 A.M. A 10 P.M.

COMMENT S'Y RENDRE : DU RONDPOINT DE DORVAL, DIRIGEZ-VOUS VERS L'OUEST PAR LA ROUTE 2. LES MAISONS MODELES SONT EN BORDURE DE LA GRAND-ROUTE A SEULEMENT 2½ MILLES PASSES STE-ANNE-DE-BELLEVUE.

CONSOLIDATED BUILDING CORP. LTD.

LE PLUS IMPORTANT CONSTRUCTEUR DU CANADA.

MONTREAL-NORD, 10819 Bellevois, duplex semi-détaché, pierre brique, garage, système chauffage bas, 381-3187.

MONTREAL-NORD, Belleville et Henri-Bourassa, triplex 1-5, 2-3, détaché, 2 garages, pierre et brique. Revenu $2,020. Prix demandé $19,000. Comptant $3,500. M. Bélanger, 273-4484, 728-0721. Unione Immobiliare.

MONTREAL-NORD, Prieur, 33x42, avec 2 magasins, 1 à louer, 16x40, garage 30 x 17, cave finie, 323-2042 après 7 p.m. Samedi et dimanche.

MONTREAL-NORD, duplex neuf, façade 31 pieds, semi-détaché, 10762 Ethier, DU. 9-1485.

MONTREAL-NORD, 11268 Jean-Meunier, duplex neuf, semi-détaché, 2-5½ fermés, sous-sol fini, garage. Comptant $3,000. $21,500. CL. 9-2757.

MONTREAL-NORD, BUNGALOW 5½ PIECES, $12,800. TEL. : DA. 2-9796.

MONTREAL-NORD, 1-6 libre, 2-3, modernes, garage double, près église, école, centre d'achats, $23,500. Comptant $3,500. RI. 4-2450.

MONTREAL-NORD, split-level, 3 chambres à coucher et garage, tapis mur à mur. DA. 1-4942.

MONTREAL-NORD, duplex moderne, 2-5 pièces, 11542 Pigeon, coin Henri-Bourassa. Prix $22,500. Petit comptant. Prévost.

MONTGOMERY, 4 x 4, neuf, détaché Coupal, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

N.-D.-G., voisinage Villa Maria, cottage, 4 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, cuisine moderne, laveuse vaisselle, frigidaire, poêle, salle de bain adjacente, salle de jeux, powder-room, tapis mur à mur, fenêtres aluminium, jardin, garage, occupation immediate, $29,300. Photo M.L.S. $6,000 à $7,000 comptant, balance conditions faciles. Mme Lausier, HU. 1-0683. Isabelle Lafrenière, courtier. WE. 2-6363.

NOTRE-DAME EST 9606-9608, près Montréal-Est, 2-6 pièces, bon ordre, $13,500. S'adresser à 321-2896.

NOUVEAU BORDEAUX, 12266 Colbert, bungalow 6 pièces près écoles, sous-sol fini, possession immédiate. Crest Construction Inc. FE. 4-5300, DU. 9-1092.

ORLEANS - Ontario, 3-5, bonne propriété. Prix $16,500. Comptant $4,000. CL. 6-0095.

ORLEANS, 4517, 1-6 libre, 2-3, site merveilleux. Comptant $3,000.

ORLEANS, duplex neuf, aubaine. Desautels, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

OUTREMONT
Ravissant cottage près boul Mont-Royal, petite maison avec vue, 7 pièces, 2 salles de bain, powder room, tapis mur-à-mur, pas d'agents, $38,000. RE. 3-4592 entre 5 et 10 heures.

PIERREFONDS — $15,500
Beau split-level situé à Pierrefonds, vivoir, foyer Eatolator en pierre, salle à manger en forme de L, broadloom mur à mur, cuisine moderne avec coin salle à déjeuner, 4 chambre à coucher ou 4e chambre pouvant servir comme boudoir. Grand sous-sol avec porte menant au patio, garage chauffé, entrée pavée, grand terrain bien paysager. Conditions faciles, si desirées. M.L.S.
MME HELENE LETOURNEAU
IMMEUBLES BERNEL
631-5516 665-2985

PONT-VIAU, maison 4 logements, tout loués, revenu $3,120. Pas d'agents. 669-9928.

PONT-VIAU, 347, 427, Alexandre, bungalow 5 appts, sous-sol fini. Cause départ. Chance personne intéressé. Barrette, MO. 9-0241, MO. 9-3211.

POINTE-AUX-TREMBLES, 57e avenue, bungalow, semi-détaché, $12,500. Comptant $2,500. 645-4261.

POINTE-CLAIRE, maison d'appts 3 unités, excellent emplacement près lac St-Louis, revenu intéressant comme placement, occupation immédiate d'un appt. propriétaire en bon état, prix $25,000. Comptant minimme, 1 hypothèque à solder. Mlle Hélène Létourneau, Immeubles Bernel. 695-2985, 631-5516.

RADISSON, Sherbrooke, cottage comptant $1,000. 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

REPENTIGNY, bungalow fini pierre et brique, 5 pièces, garage chauffé, grand terrain paysager. Prix $11,990. longue distance 581-4098.

REPENTIGNY, 5 grandes pièces, pierre, brique, fer forgé, fenêtres aluminium, bain et toilette separés, terrain cloturé, 140' x 75', prix $10,500. S'adresser sur les lieux : 193 GAUTHIER, PETITE L'ASSOMPTION.

RIVIERE-DES-PRAIRIES, 4 appts, 2 terrains, $5,200. S'alresser 9,793, 54e Avenue.

RIVIERE-DES-PRAIRIES, bungalow moderne, semi-détaché, 4 grandes pièces, 665-2456.

710 RODRIGUE-BOURDAGE, cottage brique, pierre, 6½ pièces, St-Vincent-de-Paul. $13,800. 661-1065.

ROSEMERE, pour régler faillite, 7 pièces, chauffage central, peu comptant, soir : 271-2924.

ROSEMONT, 10e avenue, près Holt, duplex, 2-5 pièces, semi-détaché, modernisé, coin de ruelle. Planchers bois franc, 220, grande cuisine planifiée. Grande cour clôturée. Très très propre partout. Bas libre actuellement. Haut loué $60. Prix $15,500. Comptant $7,500. Propriétaire : CL. 4-8484.

ROSEMONT, cottage 5 pièces, 3 chambres, cave, système 220. Prix $11,800. Inscription multiple. Immeuble Claremont. CR. 1-1423.

ROSEMONT-44e Triplex très propre, 1-5½, 2-3, offre raisonnable acceptée, CL. 4-7663.

1 PROPRIETES A VENDRE

REDPATH OFFRE

STE-THERESE-EN-HAUT

Ce bungalow en pierre et brique de six pièces vient d'être terminé, mais le propriétaire est transféré et doit vendre au plus tôt et est prêt à perdre jusqu'à $3,000 pour disposer de sa propriété sans délai. Quoique le coût original soit de $17,000, il l'offre pour $14,000, demandant seulement $1,500 comptant. La maison qui comprend un grand salon, dinette avec cuisine moderne, trois belles chambres est située sur un terrain gazonné et orné de plusieurs arbres. Photo MLS. Il faut vendre. Appelez-nous pour la visiter et vous ne le regretterez pas. Gaston Desnoyers, 625-2464 ou 625-4195.

FABREVILLE

Bungalow en brique de sept pièces, moderne, bien éclairé et propre, situé sur un terrain gazonné près écoles, magasins et autobus. Rue pavée et services publics complets. Le sous-sol peut facilement être occupé comme logis séparé. Carport avec entrée pavée. Le tout au bas prix de $14,000 avec seulement $1,500. comptant et hypothèque à 6%. Ceci est une véritable occasion qui vaut la peine d'être vue. Photo MLS. Gaston Desnoyers, 625-2464 ou 625-4195.

PROPRIETE AU BORD DE L'EAU

Joli petit bungalow habitable l'hiver, offrant plus de 300 pieds en bordure de la rivière des Mille-Iles, garage à part. Terrain magnifiquement paysager et privé, plante d'arbres et de haies. Prix invraisemblable de $5,000. Prendrons en considération toute offre raisonnable et les facilités de paiement les plus accommodantes. Photo MLS. Pour se rendre compte de cette véritable occasion, appelez simplement Gaston Desnoyers, 625-2464 ou 625-4195.

ROSEMONT, 4 CHAMBRES FERMEES
Propriété détachée, immense terrain, bas 6 pièces, haut 2-4. Construction 1959. Prix $39,500.
IMMEUBLES DUCHESNE — 722-7939

ROSEMONT, 6720, 6e avenue, triplex semi-detaché, moderne, 5 ans, 1-7, 2-4, garage double. RA. 2-3636. Pas d'agents.

ROSEMONT, triplex détaché, neuf, Desautels, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

ROSEMONT, 12e avenue, $3,900. comptant, duplex, 2-5, $15,900. Propriétaire, 272-4566, soir 484-8547.

ROSEMONT, 2-6 appartements, 220, en bas, comptant à discuter, pas d'agents. 5706, 10e avenue Rosemont.

ROSEMONT : 1-5, 3-3, construction neuve, semi-détachées, bas libre. Prix et conditions avantageux, RA. 8-3357.

ROSEMONT, duplex bien situé. Desautels, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

ROSEMONT, triplex très luxueux à vendre sans agents. CL. 9-2302, 5460 Bélanger.

ROUVILLE, 8 logements, entrepôt, prix $35,000. Façade neuve. Royal Crown Realty, RE. 7-9711.

ROXBORO, quartier résidentiel idéal, à proximité de gare, écoles, magasins, bungalow 3 chambres à coucher, foyer, grande salle de jeux complètement finie, grand terrain ombragé, $96 mois, taxes comprises. Téléphoner au propriétaire, 684-2687. Pas d'agents.

ROXBORO : bungalow, foyer naturel, grand terrain. Hypothèque 5¼%. Comptant $1,000 : 729-2629.

ROXBORO, bungalow 6 pièces, pierre, brique, garage, près centre d'achats, $16,000. MU. 4-4006.

STE-CATHERINE EST 3949 près Pie IX, 3 étages, bons revenus, conditions avantageuses. RE. 9-0977.

ST-DENIS et Legendre, 2-5, prix $21,500. comptant $5,000. Boulevard St-Michel, nord de Fleury, 2-5 avec petit magasin dans cave, prix $23,500. Hamel et Sauvé, 2-5, neuf, prix $21,500. 8e avenue et Jean-Talon, 1-5, 2-3, prix $21,500. DU. 8-7948. Les Immeubles Gianni.

ST-DENIS revenu $5,350. Prix $31,000 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

STE-DOROTHEE, bungalow 3 chambres à coucher, garage, construction 3 ans, terrain 6,200' carrés, paysager. Pas d'agents. Soir et fin de semaine. MU. 9-1025.

ST-FRANÇOIS-DE-SALES sud, 295 rue Louise, bungalow neuf, 1-5, prix, DA. 2-3667 après 9 h. p.m.

ST-GERARD 7615, 2 — 4½ — cave, système, 6 ans, façade 27, $16,000, comptant $6,000, pas d'agents. RA. 7-0304.

ST-HENRI, 4797 Palm, 5 logements. Revenu $2,160. Comptant $3,500. 488-0282.

ST-HUBERT, $45,000, revenu $8,476. Hamel, 256-1631.
IMMEUBLES GOULET,
4009 HOCHELAGA

ST-HUBERT, duplex, 2-6, 2 garages, troisième, logement au-dessus. Pas d'agents. CR. 7-1893.

ST-LAMBERT : cottage 11 pièces, 2 salles bain. Libre pour occupation. Comptant $3,000.
LES IMMEUBLES UNIC, — 388-4896

ST-LAMBERT
COTTAGE NEUF, STYLE CANADIEN, 8½ PIECES, $10,000 COMPTANT. 1re HYPOTHEQUE $22,500. MONTREAL TRUST. REMBOURSABLE $157 MOIS. TERRAIN 12,000 PDS CAR. PAS D'AGENTS. 866-8004.

ST-LEONARD, 2-5½, ultra moderne, libre. Prix $28,500. Comptant à discuter. Visiter 6545 rue Dollier. Appeler 728-4619.

ST-MICHEL, beau coin rue, triplex moderne, tapis mur à mur, $32,500, comptant à discuter. Aussi duplex, haut 4 appts fermés, bas commerce. Libre 1er mai 1964 si désiré, $21,500. Pas d'agents. RA. 8-4916 ou RA. 8-0291, 7600, 17e avenue.

STE-ROSE, sortie 11 autoroute, bungalows modernes, 5 et 6 pièces, tout confort, près Rivière Mille-Iles, plus besoin de chalet d'été, 10 minutes Montréal, accès facile. Comptant discutable. Versement novembre. Bourque Limitée, constructeur, 729-8841, 625-5745.

STE-THERESE
Bungalow 5 pièces, moderne, façade pierre blanche, cave, garage, système. Prix raisonnable. 366 rue Perreault, Ste-Thérèse.

STE-THERESE
Jardins Blainville, district résidentiel, Bungalow 6 appts, foyer naturel, garage attaché, terrain entièrement paysager. P : M.L.S.
APPELEZ GERRY KUNZLI
NA. 5-2475
Rosemere Realties Limited

STE-THERESE-DE-BLAINVILLE, bungalow 6 pièces, avec foyer, sous-sol parfaitement terminé, $16,000. Notaire, UN. 1-9965.

ST-VALLIER, 6277, 8 logis neufs, bon revenu. Comptant à discuter, CL. 9-0467, 255-1328.

ST-VINCENT-DE-PAUL, 4686 boul. Lévesque, 1,000 pieds est pont Pie IX, refait à neuf, peut servir pour 2 logements, système central, solarium. Terrain 110' de front allant jusqu'à la rivière, $16,500. CR. 2-0436.

ST-ZOTIQUE, près Papineau, 1560 St-Zotique, 5 logements, revenu $3,800. Prix $31,000. Comptant $12,000. Paul Zappa, courtier. 722-1465.

ST-ZOTIQUE coin 1ère avenue, 3-5 appts, garage, cave. Bas libre. CL. 9-6987, soir, CL. 9-6307.

SHAWBRIDGE, 35 minutes de Montréal, 7½ arpents, incluant maison 15 pièces, piscine, moderne, court tennis. Idéal pour manoir et lieu de vacances, Appelez M. Pierre, 272-0249.

SICARD 2 étages, bas libre, dans l'est, CL. 5-9165.

2757 TAILLON, cottage 5½ pièces, seulement $12,000. Comptant $4,000. Balance facile. Inscription multiple. Immeuble Claremont. CR. 1-1423.

TETREAULTVILLE, 612 Taillon, 2-5, neuf, garage, bas libre, $4,000 comptant. CL. 4-3331.

TETREAULTVILLE, duplex neuf, situé dans nouveau projet résidentiel grandeur de bâtisse 30 x 40, prix $22,900. compt

28 LOCAUX COMMERCIAUX A LOUER

LOCAL 1250 pieds carrés, à l'entrée Pont St-Eustache, Laval Ouest, 479-8477.

ST-DOMINIQUE 6709, 3 pièces, une grande, idéal pour agent manufacturier, rez-de-chaussée. CR. 7-6807.

7223 ST-HUBERT, centre commercial, magnifique local, 60 x 25, 2e étage, chauffé, conviendrait pour tous commerces. 669-4212.

VOTRE SEULE CHANCE D'UN ENDROIT ETABLI A LOUER POUR EPICERIE - BOUCHERIE, GRANDEUR 30 x 50, CHAUFFAGE CENTRAL, SEUL DANS DISTRICT 8813 FOUCHER. INFORMATION 387-6540, MU. 1-7101.

30 PROPRIETES COMMERCIALES A LOUER

MANUFACTURE et bureau, louerais, vendrais, approx.: 3,800 carrés, location excellente, St-Lambert, OR. 1-7481.

32 PROPRIETES COMMERCIALES A VENDRE

AUBAINE, bâtisse conviendrait pour garage, machine shop, 36 x 52, en blocs de ciment fini stucco, extérieur, intérieur, 2 grandes portes, terrain 13,500 p.c. 669-6200.

NOTRE-DAME EST, 2 locaux et 1 logement à sacrifice, CL. 4-4184.

BATISSE industrielle, neuve, 32' x 90' x 15', coin Paul Pau et Rousseau. $16,500. Comptant $3,000. CL. 9-2862.

EDIFICE à bureaux, pour affaires et professionnels près hôpital Jean-Talon, prix $130,000, comptant $30,000. Entretien facile. Ecrire case 5895 LA PRESSE.

IDEAL pour pharmacie, central, 7 appts, prix raisonnable, 2630 Monsabré, près Hochelaga.

PROPRIETE bachelor, 15 chambres, 5 salons doubles, 5 suites de 3, 1 logement entier 8 pièces. Confort, luxueusement meublé, boulevard Pie-IX. Revenu $17,300. Immeubles Sudre Enrg., 849-3074.

PROPRIETE commerciale, centre ville pas d'agent. Renseignements RA. 2-0026.

PROPRIETE à vendre, nouvelle construction, 25 x 92, 3 étages plus cave. Idéal pour tout genre de commerce. DU. 7-6954. CR. 4-1400.

RIVE SUD, près boul. Taschereau, 2 propriétés sur grand terrain; soit un grand magasin et 6 pièces au-dessus libres et un cottage 5 pièces loué $50, garage chauffé. Le tout $30,000. Comptant discutable. Aubaine. Immeubles Bell Entreprises, 387-7329, G. Casavant, de 6 à 9 p.m. WE. 3-3833.

SNACK-BAR, avec ou sans propriété, cause de santé, 8792 Hochelaga. CL. 9-0167.

33 ENTREPOTS A LOUER

BEAUBIEN, 10e, 2000 pieds carrés, chauffés. Entrepôt ou manufacture légère. RA. 7-0525. RA. 1-8861.

GARAGE-entrepôt chauffé, 15 x 35, lavabo, cave, 220, toilette, $400 par année. 1634 Savoie, arrière Palais commerce. AV. 8-9597.

NOTRE-DAME est 2437, magasin ou entrepôt à louer, s'adresser à 2429 Notre-Dame est. LA. 6-0431. Occupation immédiate.

ST-HUBERT - Crémazie, 32 x 50, chauffé, DU. 7-5323.

33A ENTREPOTS A VENDRE

ADAM. Entrepôt 50' x 90', prix d'aubaine. 256-1631.

IMMEUBLES GOULET
4009 HOCHELAGA

A PONT-VIAU, 30 entrepôts, 2500 pi. grande aubaine $9500. DU. 8-3140.

ENTREPOT à vendre 12 pieds de hauteur à l'intérieur, chauffage central 210 Mozart Ouest.

34 ENTREPOTS DEMANDES

1,200 A 2,000 PIEDS, centre ville, louerais ou échangerais, pour bon commerce, après 7 p.m. DU. 7-5791.

35 MANUFACTURES A LOUER

MANUFACTURE à louer à l'Assomption, 6,500 pieds carrés, chauffé, électricité 550, $260. mois. OL. 2-2927. Soir OL. 2-2798.

37 MANUFACTURES A VENDRE

MANUFACTURE portes, chassis, complètement équipée, machinerie moderne. 96 boul. Ste-Anne, Ste-Anne des Plaines.

42 ESPACE DE MANUFACTURE A LOUER

EDIFICE 120,000 PIEDS

Disponible, 4 ascenseurs : 2 passagers, 2 marchandises. Excellents bureaux, salle d'échantillons, manufacture, entreposage, etc. Avons aussi de 1,000 à 20,000 pieds même plancher, chauffé, lover modique. Guy Dallaire, courtier, 866-0782.

VILLE ST-MICHEL

3555 boul. Métropolitain, bâtisse 7 étages, béton armé, peut diviser 2,000 à 15,000 pieds par étage, bureau, sprinklers, chauffé, stationnement illimité. RA. 1- 4291.

RUE ST-JEAN Longueuil, 50 x 60, pour manufacture légère ou entrepôt, chauffé, 2e, OR. 4-1530. Entre 9 et 5 p.m.

BATISSE neuve près boulevard Métropolitain et St-Michel, gicleurs rez-de-chaussée et étage, 2,000, 4,000, 6,000 et 10,000 pieds. RA. 9-6338 ou s'adresser à 8680, 10e avenue, St-Michel.

30 x 40, 20 x 40, ou plus petit, 2e, chauffé, éclairé, 550-220, vapeur. DU. 7-2772.

8500 PIEDS

Edifice à l'épreuve du feu, chauffé, facilités expédition et stationnement, raisonnable 2165 av. Madison, près Upper Lachine, AV. 8-5125, RI. 7-0537.

45 SALLES — STUDIOS

RECEPTIONS, banquets, mariages, 3 grandes salles modernes, air climatisé. 4370 St-Denis, 845-8164.

47 BUREAUX A LOUER

IMMEUBLE
TRANSPORTATION
132 ST-JACQUES OUEST

Locaux de bureaux, petits et grands. Climatisation disponible. S'adresser à porte 301, VI. 3-3993.

STATIONNEMENT GRATUIT

★ MACKAY SUD DE SHERBROOKE
★ BUREAUX MODERNES ET CLAIRS
★ AUSSI SUITES DISPONIBLES
★ EXCELLENTE VALEUR LOCATIVE

VI. 2-8383 — SOIR : HU. 8-7389

$35 PAR MOIS

BUREAU D'AFFAIRES NEUFS, POUR PROFESSIONNEL, TRES MODERNES, 8998 SHERBROOKE EST, CL. 5-7443.

AHUNTSIC, Sauvé-Delorimier, excellent pour médecin, en haut pharmacie. DU. 9-5212.

BELANGER et St-Dominique, Bureaux chauffés, éclairés, très propre, salle d'attente. Appeler, MI. 3-8467.

BOULEVARD St-Joseph est 350, bureaux, tapis mur à mur avec salle d'attente meublée. CL. 5-4010.

COIN JARRY et Pie IX, bureaux à louer, dans édifice commercial neuf, service d'ascenseur, "air climatisé", premier et deuxième étages grandeur à vos besoins. Information: 727-1234, 727-1235, 729-6391.

ST-DENIS, Rachel, construction neuve, très moderne, eau chaude, toilette, salle d'attente, 844-8387, 271-3513.

ST-HUBERT, BEAUBIEN, 240 PDS CA., MEUBLE, CLIMATISE, $70 MOIS. 274-7651.

ST-HUBERT - Crémazie, salle d'attente, lavabo, neuf, DU. 7-5323.

ST-HUBERT, 7582, chauffé, ultra-moderne, lover raisonnable, occupation imédiate. S'adresser : 7578 St-Hubert.

A PTE-AUX-TREMBLES, bureaux à louer, $50., $60 par mois, maison neuve. LA. 3-2333. 11,630 Notre-Dame.

BUREAU 9 x 18, avec ou sans espace d'entrepôt, sur William, près McGill, 866-2906.

BUREAU, centre commercial, de Laroche et Mont-Royal, professionnel, assurance, agence, 2e, à partager si désiré. S'adresser entre 2 et 4 hrs, 4493 de Laroche.

BUREAUX A LOUER A VILLE DE BROSSARD. OR. 6-5356.

BUREAU 25 x 42, deuxième étage. 7065 St-André près Jean-Talon.

TOWERS 1440, bureaux 700 et 4,000 pieds carrés, à sous-louer, à prix réduit. Service, nettoyage, élévateur. Appeler : 722-2361.

47 BUREAUX A LOUER

LE MAXIMUM DE COMMODITES POUR UN BUREAU LUXUEUX

EMMENAGEZ

AU CENTRE STRATEGIQUE DE L'ILE

PLACE CREMAZIE

OCCUPATION IMMEDIATE

ACCES IMMEDIAT AU BOUL. METROPOLITAIN, A L'AUTOROUTE, A L'AEROPORT ET AUX ROUTES MENANT A TORONTO ET OTTAWA.

- TOUT PRES DU TERMINUS DU NOUVEAU METRO
- PAS DE PROBLEME DE CIRCULATION DU BAS DE LA VILLE
- 11 ETAGES AVEC GARAGE A 2 PALIERS (Capacité de 1,000 autos)
- 7 ASCENSEURS TRES RAPIDES
- SERVICE GRATUIT D'AGENCEMENT PROFESSIONNEL
- CLIMATISATION CENTRALISEE PARTOUT
- SUBDIVISIONS INTERIEURES ET APPAREILS D'ECLAIRAGE GRATUITS SELON LES EXIGENCES DU LOCATAIRE

$3.50 LE PIED CARRE

LE COEUR DU NORD DE LA VILLE

PLACE CREMAZIE

Boul. St.-Laurent et Crémazie

Renseignements en appelant à

389-1373

A BOUCHERVILLE

Bureaux subidivisés au besoin, sur demande

IDEAL POUR ACHITECTES INGENIEURS, PROFESSIONNELS, ETC...

Au centre des développements de la rive sud

Site très achalandé

ROUTE 3 (MONTREAL-SOREL)

643 BOULEVARD MARIE-VICTORIN

Jour, 655-1319 Soir, 655-1423

BUREAU à louer, seul ou suite, 1-2, 3 bureaux, Henri-Bourassa est, vaste bureau d'affaires, professionnel, etc, chauffé, concierge, deuxième étage, peut être aménagé. Libre immédiatement. Informations jour 8 heures a.m. à 5 heures p.m. 322-0310.

BUREAUX modernes, air climatisé à St-Laurent, près boul. Métropolitain, 1345 Collège ou appelez Mme Demers, 334-1428.

BUREAU A LOUER 7381 St-Hubert. Informations DU. 7-6954, CR. 4-1400.

HENRI-BOURASSA, 2226, 800 pieds carrés, Diviserais au besoin, dans centre professionnel et commercial, facilité stationnement. DA. 1-6698. DU. 8-1825.

52 APPARTEMENTS A LOUER

ALMA 6669-A, près parc, 4 pièces (2 doubles), tuiles partout, réservoir, fournaise, hangar. Prix $55. CR. 3-1635.

AVENUE BELLECHASSE LOUIS-HEBERT

2½ - 3½ extra larges, fermées, meublées si désiré, neufs, toutes commodités. RA. 8-4636.

AVENUE Decelles, 5886, 3½, modernes, chauffés, taxes payées, $80. RE. 9-4385, RE. 7-8764.

AVE DES PINS ouest, appts Mountain Crest, à louer pour 1 an, riches 4½ pièces avec 2 salles de bain, garages. VI. 4-6429.

BARCLAY 3235, 3½, 1er redécoré, equipé, garage si désiré, libre. MI. 2-2371, HU. 9-1498.

BEAUBIEN 3355, 2½, 3½, 4½ PIECES, meublées ou non, autobus, magasins. 722-0254.

BOUCHER 480, 3½ pièces fermées, $65 par mois. S'adresser concierge.

4800 BOYCE, 3½, 4½ grands, modernes, poêle, réfrigérateur, balcon, occupation immédiate, raisonnable.

BOUL. DECARIE 4542, grand 5 pièces chauffées, eau chaude à l'année, taxes payées, poêle, frigidaire, service de concierge, $80 par mois. RI. 4-0493.

BOUL. ST-JOSEPH EST, 1031, 4 pièces fermées, chauffées, poêle, 2e, libre. LA. 6-2275.

8862 BOUL. St-Michel, 4½ pièces modernes chauffées, 220 volts, eau chaude. Service de concierge, $65. 842-9855 ou DU. 7-9061.

5454 BOUL. DECARIE

Appts modernes, 3½ pièces, chauffés, équipées, près autobus et magasins $78 et $75 par mois. Guaranty Trust Company of Canada, 427 St-Jacques ouest. VI. 9-5705.

CHEMIN Ste-Catherine 5260, 4 pièces chauffées, frigidaire, poêle, eau chaude, taxe d'eau payée, libre. LA. 6-2275.

5735 COTE-DES-NEIGES - Chemin Ste-Catherine, 4½, 3½ pièces, libres immédiatement. S'adresser au concierge.

COTE-DES-NEIGES, 3½ meublées ou non, 1 mois gratuit. Pour information : 6955 Ave. Wilderton, 731-5290.

COTE-DES-NEIGES, 2745 Place Darlington, 4½ grandes pièces, réfrigerateur et cuisinière, ascenseur, $120. RE. 8-8415.

COTE-DES-NEIGES, 2980, rue Bedford, 2½, 3½ chauffés, pourvus, raisonnable. RE. 9-5049.

COTE-DES-NEIGES, 3065 avenue Barclay, près Wilderton, 3 pièces non chauffées, $55. S'adresser appt 5, RE. 8-0112 ou 769-3253.

COTE-DES-NEIGES

2705-2755-2775 Kent, entre Wilderton et Darlington

3 MOIS DE LOYER GRATUITS

LUXUEUX EDIFICES NEUFS AVEC ASCENSEUR
SEULEMENT APPTS DE 3½

Fours encastrés, laveuses de vaisselle, cuisine en acier, commodités des plus modernes, RE. 8-9856.

5645 DE LORIMIER, 3½ pièces, fournaise, réfrigérateur, stores vénitiens. CR. 6-0562.

ENDROIT CENTRAL

1½ - 2½ - 3½, à compter de $55, complètement équipés, chauffés, service concierge. Taxes payées, ferons ménage. Appeler 933-2827.

12210 GRENET, près boul. Gouin, maison d'appts, neuf, 25 appts modernes, 1½, 2½, 4½, poêle, frigidaire, incinérateur, balcon, buanderie. Prix raisonnable. Voir concierge.

HENRI-BOURASSA est, 4½, neuf, entièrement équipé, lover raisonnable. DU. 8-0974 toute la journée. Excepté le venderdi soir et toute la journée de samedi.

HOCHELAGA, 2631 Leclair, 5½ pièces modernes, appt avant non chauffé. CL. 8-0555. RE. 9-0369.

JEAN-TALON, 1½, 2½, pièces, poêle, frigidaire, douche, balcon, taxes payées. LA. 4-4778.

LASALLE

Moderne 4½ pièces, $58. 5½, $64. Réfrigerateur, poêle gaz, fournaise gaz, service concierge. Soir : DO. 6-1693. Jour : DO. 6-3690.

LINTON 3930, 3½ pièces, poêle. 733-9284. 481-8430.

LINTON 3060, 3½, meubles disponibles, équipées, modernes, chauffées, vacant. Madame Caron. RE. 7-8651.

MAPLEWOOD, 3976, dans duplex, semi-sous-sol, 3½ pièces, équipé, $70.

MAPLEWOOD, 2541, 5, redécorées, 1er, équipé, face université, taxes payées, $110. 484-4608.

MAPLEWOOD 3385, près Côte-des-Neiges, grands appts neufs et modernes, 3½ et 4½ pièces fermées, poêle, réfrigérateur, ascenseur, service de concierge. DU. 1-3551, 738-9277.

MAPLEWOOD, Université de Montréal, 5½, aménagé, clair, chauffé, immédiatement ou plus tard. RE. 7-8738, VI. 9-3337.

MONTREAL-NORD, 4½, pas chauffé, près églises, école, centre d'achats, $55. libre septembre. RE. 7-0213, soir.

MONTREAL-NORD, 4½, neuf, fournaise fournie, tuile cuisine, toutes commodités. 11,056 Paris.

N.D.G., magnifiques appartements fins bois, entrées privées, 4 et 5½ pièces. Jour : VI. 5-9270. Soir : HU. 2-5396.

N.D.G. : 3 grandes pièces claires, ménage frais fait. 731-3547. HU. 4-6946.

PAPINEAU 4827, 3 pièces meublées ou non. LA. 3-2817.

PAPINEAU, 6725, 3, 4 pièces, meublés si désiré, enfants acceptés. 727-3676.

52 APPARTEMENTS A LOUER

DEVEZ-VOUS DEMENAGER BIENTOT?

VISITEZ

LE DOMAINE

DANS L'EST DE MONTREAL

$43 A $67

LOGEMENTS DE 2½ A 5½ PIECES

★ Poêle et réfrigérateur
★ Proximité des écoles
★ Deux lignes d'autobus
★ Service de concierge
★ Centre commercial
★ Nouvelle administration

2990 rue Granby

TEL. : 254-4568

LUNDI AU VENDREDI
8.30 A.M. A 9 P.M.
SAMEDI 10 A.M. A 6 P.M.
DIMANCHE 1 P.M. A 6 P.M.

★ Domaine L'Acadie ★

VISITEZ NOTRE MAGNIFIQUE PISCINE SPLIT-LEVEL

JUSTE AU NORD DU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND EN EXCLUSIVITE

★ LE PAVILLON ★

Salles diverses pour tous jeux intérieurs Tennis sur table, billard, "snooker", salle de projection, "shuffle board", piscine intérieure, etc.

NON MEUBLES			MEUBLES		
3½	—	4½	1½	— 2½ —	3½
$85 ET PLUS		$105 ET PLUS	$80 ET PLUS	$85	$115 ET PLUS

- 4 PISCINES INTERIEURES EXTERIEURES
- CHAUFFAGE
- SERVICE DE CONCIERGE
- STATIONNEMENT GRATUIT
- PLACARD ASSEZ GRAND POUR Y ENTRER
- SALLE D'ENTREE LUXUEUSE
- TAPIS DANS LES CORRIDORS
- PRES CENTRE D'ACHATS
- GARNITURES DE COULEUR DANS LA SALLE DE BAIN
- PARC, TERRAINS DE JEUX PRIVES
- BALCONS INDIVIDUELS
- PRES EGLISES ET ECOLES
- ANTENNE TV, AMERICAINE GRATUITE
- FENETRES PANORAMIQUES COULISSANTES

VISITEZ DE 10 A.M. A 10 P.M.

Boul. de L'Acadie, angle Henri-Bourassa

TELEPHONEZ 331-3420

60 ANS OU PLUS

VIVEZ A L'AISE

VOUS POUVEZ LOUER UN APPARTEMENT DE 4½ PIECES CHAUFFEES

$60

JARDINS ST-GEORGES

25e AVENUE, COIN NOTRE-DAME, POINTE-AUX-TREMBLES

POUR RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS

MI. 5-1644

LUNDI AU VENDREDI
8.30 A.M. A 6 P.M.
SAMEDI : 10 A.M. A 6 P.M.
DIMANCHE : 1 P.M. A 6 P.M.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

Masson-Iberville

1½ pièce

Dans édifice résidentiel paisible, meublée ou non. Service de concierge, incinérateur, salle de lessive.

Piscine

5533 PLACE BASILE PATENAUDE

LA. 2-9903

★ ROSEMONT ★

6755-21e ave, près Pie-IX et Bélanger chauffé, eau chaude, poêle, frigidaire, concierge, incinérateur, buanderie.

4½ PIECES = $90. à $110.
3 PIECES = $60. à $ 85.
2 PIECES = $50. à $ 70.

RA. 2-7730

CHOMEDEY

81e avenue près centre d'achat St-Martin, 4½ et 5½ grandes pièces modernes, cuisine moderne, salle de bain en tuile, près école, magasins et transport, lover modique, occupation immédiate ou plus tard. Jour : MU. 1-1341 ; après 9 p.m. 689-5992.

NOUVEAU ROSEMONT

Appartements non chauffés rue Valdombre, grandes pièces, balcons, et chauffage automatique. 4½, $62. — 3½, $52. Téléphonez 255-8127.

3990 SHERBROOKE

4½ et 2½ appartements meublés, chauffés, toutes taxes payées. CL. 9-9346

LES

JARDINS FLEURY

10124 PLACE MEILLEUR

ENTRE

Fleury et Sauvé Ouest

2½ - 3½ pièces

$80 et plus

- Meublées — non meublées
- Meubles scandinaves
- Lobby "style" Hollywood
- Grande piscine
- Terrains de jeux pour enfants
- Grands balcons

Tél. : 381-3921

OCCUPATION IMMEDIATE

OU

PLUS TARD

Ahuntsic Ouest

TERRASSE FLEURY

4½ GRANDES PIECES FERMEES

$80 — $100 — $110

ULTRA MODERNE
NEUF — EAU CHAUDE
CONCIERGE — INCINERATEUR
10306 TERRASSE FLEURY

389-0858 — 331-3232

1610 HENRI-BOURASSA EST

COIN RUE FRANCIS

2½ - 3½ - 4½ PIECES FERMES
NOUVEAUX, LUXUEUX, GRANDS APPARTEMENTS
LOYER BAS ;
OCCUPATION IMMEDIATE
VISITER TOUS LES JOURS ET SOIRS
S'ADRESSER : AI-PT No 1, CONCIERGE
DU. 1-6727 ou CR. 4-1246

BENNY CRESCENT

1½ à 5½ à partir de $78. Maison de luxe à l'épreuve du feu, élévateur, grand terrain de stationnement, piscine, terrasse sur le toit, salle de lavage, tapis mur à mur dans passage, poêle et réfrigérateur, chauffé, eau chaude, toutes taxes payées, meublé ou non. 2500 Benny Crescent (près Sherbrooke dans N.-D.-G.) 482-2300 ou 489-1229.

PLACE MAISONNEUVE
2099 — MAISONNEUVE
Appts neufs, meublés ou non
1½, 2½, 3, 3½ pièces
Derrière l'hôpital Notre-Dame
TEL. : 523-8104

2560 PIE-IX, près Hochelaga, 3½ pièces modernes chauffées, 220 volts, concierge, eau chaude, $78, 842-9655 ou CL. 5-5732.

POINTE-ST-CHARLES, 442 Congrégation, 3, meublé, chauffé, WE. 5-4708. S'adresser 1880 Favard.

7405 RAOUL, 1½ meublé, 2½, 3½, poêle, frigidaire. 276-9456.

52 APPARTEMENTS A LOUER

DES MAINTENANT VOTRE DOLLAR VOUS PROCURERA D'AVANTAGE

TERASSE BELLEVILLE
1200 BELLEVILLE, ST-VINCENT-DE-PAUL
RA. 8-4513

TERRASSE ST-MICHEL
4201 - 37ème RUE
VILLE ST-MICHEL
RA. 8-4513

APPTS. BOUL. PIE-IX
8161 BOUL. PIE-IX
VILLE ST-MICHEL
RA. 8-4513

JARDINS ST-GEORGES
25ème AVE ET NOTRE-DAME
POINTE-AUX-TREMBLES
MI. 5-1644

$49 à $84.50

3½ à 5½ pièces

Lundi au vendredi
de 8.30 a.m. à 9 p.m.
Samedi : de 10 a.m. à 6 p.m.
Dimanche : de 1 p.m. à 6 p.m.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET LOGEMENT

GRATIS

Pour location immédiate ou réservation

Nous vous meublons

GRATUITEMENT

2½ grandes pièces à $85

AVEC BAIL DE 3 ANS

OU

NOUS VOUS FOURNISSONS

TELEVISION PORTATIVE

AVEC BAIL DE 2 ANS

AUSSI DISPONIBLES
3-3½-4½ PIECES
$90 ET PLUS

● PISCINE

20 MINUTES PAR TRAIN DE LA GARE CENTRALE

Sur Boul. Reed, continuation du Boul. Laurentien

AUX APPARTEMENTS

TERRASSE REED

Bureau de location
6061 NELLIGAN, CARTIERVILLE

Tél. : 331-1222

ROSEMONT, 2630 St-Zotique est, près Iberville, appts neufs et modernes, service de concierge, 3½ pièces, $65 et plus; 4½ pièces, $73 et plus. Pièces fermées. DU. 1-3551.

ROSEMONT, 6615 39e, SOUS-SOL, MODERNE, 3½, ECOLES, $40. HU. 1-8907.

ROSEMONT, 5430-5440 BEAUBIEN EST APPTS, NEUFS, LUXUEUX
3½ - 4½ A PARTIR DE $79

endroit idéal, entouré de parcs et piscines, chauffés eau chaude, antenne de TV, incinérateur, fenêtres en aluminium, service de concierge, salles de bain en tuile de couleur, accessoires en couleur dans cuisine, garages chauffés, si désiré. On peut visiter en tout temps. 256-9849.

ROSEMONT
POSSESSION IMMEDIATE
Loyer de juillet gratis

4½, 5½, poêle, réfrigérateur, fournaise, service de concierge, près parc municipal, deux piscines, terrain de jeu, centre commercial, écoles, $67.50 et $72.50. S'adresser appt 2, 5380, 2e avenue, près Masson ou téléphoner à 671-3908.

ROSEMONT, 5110, 9e Av., 4½ pièces non chauffées, demi-sous-sol, 2 chambres, living room et cuisine, moderne, ménage fait récemment, près écoles. 481-8375.

ROSEMONT, APPARTEMENTS NEUFS, 3½ - $100. 4½ - $115. ASCENSEUR, INCINERATEUR, 3874 BELLECHASSE. 729-7840.

Rosemont, 6988 et 6954 16e Ave.
2½ - 3½ - 4½ depuis $69

Nouveaux appartements luxueux, très bien situés, chauffés eau chaude, antenne de TV, incinérateur, fenêtres aluminium, service concierge, tuile couleur dans salle bain, garniture de couleur dans cuisines, foyer exceptionnellement modique. Garage chauffé, facultatif. Occupation immédiate ou plus tard. On peut visiter tous temps 728-1465. RA. 2-3301.

RUE DE LA MONTAGNE

2½ pièces, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, service concierge, taxes payées. 1178 de la Montagne, app. 11, UN. 6-9289.

SOUVENIR 2212, appt 1, 2 pièces, chauffées, frigidaire, poêle, concierge. $60. VI. 4-1929.

SHERBROOKE Est 5620-3640, 1½ - 1½ 4½ pièces, poêle, frigidaire, incinérateur, service concierge, meublé si désiré.

ST-ANDRE 4472, 2 appts, non meublés, poêle, frigidaire, prélarts fournis, strictement privé.

ST-CHRISTOPHE, 1839, beau 2½, propre, meublé si désiré, eau chaude conjinuelle. LA. 3-9263.

STATION Monkland, 11,665 Lavigne, immédiatement, 3½, pour couple, équipé, redécoré, stationnement, $65. Soir 6 à 11. 334-1787.

ST-MICHEL, 3½, 4½ rénovés, raisonnable, écoles, centre d'achats. 8955, 13e avenue. HU. 4-9095.

VERDUN, 4½ grandes pièces fermées modernes, balcon à l'avant. PO. 9-3825.

VILLE ST-LAURENT, chauffé, 3 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, poêle à gaz fourni. 1355 de l'Eglise, appt 5. $58.

VILLE ST-LAURENT, 3½, 4½, moderne, balcon, réfrigérateur, poêle, fournaise, ou complètement meublé. Près autobus, église, écoles, magasins. Concierge, stationnement gratuit, loyer raisonnable. 937-9848, 747-3620.

VILLE ST-LAURENT

1802 Laval, près Canadair, gare, 3½ appartements modernes, thermostat $85. 747-9557.

APPARTEMENT non meublé à louer, central 1205 Crescent : aussi les rues Stanley, Bishop et Mackay, 1, 2 et 3 pièces électricité, gaz, chauffage et taxes compris. Poêle et frigidaire fournis. Lover $50 à $75. Appeler 861-8449. Bureau de location, 1205 Crescent.

APPT moderne de 3½ pièces complètement pourvu, antenne de télévision gratuite, à 2 minutes de la gare du train sous la montagne. Peut être vu en tout temps. 5250 rue Dudemaine. 331-1542, 331-4319.

4½ APPTS chauffés à louer, 3945 Beaubien est, appt 3. RA. 9-8263.

APPARTEMENT PIE IX

8501, 4½, avec balcon, $60, téléphone RA. 7-3224. UN. 6-5856.

2½ PIECES chauffées, entrée privée. 6995 Hurteau. PO. 7-6105.

52 APPARTEMENTS A LOUER

ROSEMONT

★ PISCINE ★

3½ — 4½ — 5½ PIECES
$52.50 ET PLUS
5562 BASILE PATENAUDE
APPT 3
TEL. 524-7012

APPARTEMENTS 1½ - 3½ PIECES MEUBLES OU NON MEUBLES

5240 BERRI
444-483-625 OGILVY
435 ST-ROCH
5576 ST-DENIS
9905 ST-LAURENT

POELE, REFRIGERATEUR, EAU CHAUDE, TAXES PAYEES.

$52 A $80 PAR MOIS

AU 6201 rue SHERBROOKE Est, 3½ pièces chauffées, poêle, frigidaire, service de concierge, $125 mois. 484-1171 ou 278-2277.

★ $10 ET PLUS PAR SEMAINE ★ Appartements 2-4 pièces, Dorchester, Papineau, meublées ou non. WE. 2-6129. Soir : HU. 1-7845.

1 MOIS gratuit, Bélanger est, 3450, 3865, 3789, 2½, 3½, 4½. 725-1739, 484-7071.

4½ PIECES chauffées, modernes, $70. mois. 721-1170.

54 APPARTEMENTS MEUBLES A LOUER

Bachelors de luxe

- LUXUEUSEMENT MEUBLES
- TAPIS MUR A MUR
- 1½ APPARTEMENT
- TOUTES TAXES PAYEES
- SERVICE DE CONCIERGE
- "SUN DECK"
- PRIX RAISONNABLE

1560 Jean-Talon est

3965, rue Bélanger

$20 par semaine et plus
2½ pièces,

COMPLETEMENT MEUBLEES
BAIL NON NECESSAIRE

722-0574

$25 PAR SEMAINE

Meubles modernes, draperies et tapis mur à mur, buanderie, garage, concierge, $85, appt 210, 9930 Boul. St-Laurent. DU. 7-9637.

801 BOUL. ST-JOSEPH EST
COIN ST-HUBERT

$15 et plus, semaine ou mois, 1½ moderne, service de conciergerie. 845-3718.

ADAM 3665, appt 1, 1-2 ou 3 pièces meublées, propres, eau chaude, entrée privée, $10, $15, $18.

AHUNTSIC 10231 boul. St-Laurent, 1½ et 2½, ultra-moderne, $18 et plus, meublés, ascenseur, sun deck, buanderie automatique, eau chaude, électricité et taxes payées. DU. 9-8811.

AHUNTSIC, 1½ pièce, nouvel édifice, épreuve du feu, toutes dépenses payées, $60., $65., 131 Henri-Bourassa Est. DU. 9-6890.

AHUNTSIC, 1½ moderne, entièrement meublée, entrée privée, $17. semaine. 10370 Jeanne-Mance. DU. 9-7782.

AHUNTSIC, 9385 Foucher, 2 pièces, libre, equipé, $15 semaine. DU. 1-1017.

AHUNTSIC, 2 pièces chauffées, eau chaude, électricité, taxe eau payées. 387-0684.

AHUNTSIC, 3 et 4½ pièces, meubles modernes, $75 et plus. Appeler jour: AV. 8-4169; soir: 381-5908, RE. 1-2577.

AHUNTSIC, appt 1½ pièce, moderne, électricité, eau payées, balcon, 1505 Henri-Bourassa, 381-0223.

AHUNTSIC, 2232 Henri-Bourrassa est, 2½ pièces fermées, modernes, balcon, locker, tout service payé. DA. 1-6698, DU. 8-1825.

AHUNTSIC, beau 2, grand, moderne, balcon, toutes commodités, payées, 9517 Lajeunesse. DU. 9-2563.

AHUNTSIC, 2 appts modernes, chauffé, eau chaude, $17 semaine, 7650 Lajeunesse. 271-4028.

AHUNTSIC, BEAUX 3½, RAISONNABLE, STATIONNEMENT GRATUIT, CONCIERGE. DU. 1-4114.

AVE BEAUBIEN 352, PRES ST-DENIS, BELLES PIECES ET CUISINE, $10. CR. 4-0582.

AVE BERRI, 5305, moderne, plusieurs 2 pièces, $15, $18. CR. 7-9332.

AVE CHRISTIN 330, près Ste-Catherine, St-Denis, 1-2 pièces meublées, $10 à $14 par semaine. UN. 1-5343.

AVENUE DAVIDSON 2644

Belles grandes pièces modernes, toutes commodités, près d'autobus, sundeck, $8 et plus. Privé, tranquille. Prenez rendez-vous: LA. 5-8152.

AVENUE DES ERABLES, 5915, COIN BOUL. ROSEMONT

1½-2½, ultra modernes, $70 à $90 par mois, meubles, buanderie, automatique, électricité, taxes payées. 721-0125.

AVENUE Decelles, 5886, 3½, modernes, chauffés, taxes payées, $80. RE. 9-4385, RE. 7-8764.

AVENUE DU PARC 4544, appts Fontainebleau, modernes, 1½, meublés, chauffés, frigidaire, poêle, laveuse et sécheuse, incinérateur, $15 et plus.

AVE DU PARC, 5249, Castle Appartements, moderne, 1½ pièce, cuisinette, toilette, $60.

AVE GILFORD 700, absolument neuf, 27 appts, 1-2 pièces, tapis. LA. 3-1814.

AVENUE Mont-ROYAL 2160, 2½-3 pièces meublées, commodités payées, $20-$22 semaine. Pas d'enfants, lessiveuse, semaine ou mois, LA. 4-8915.

AVENUE 4880 PAISLEY, rue nord Bélanger, angle Viau, 3-4 modernes, lessiveuse, eau chaude, etc. Très bien meublés, $22 à $25. semaine. 728-0319.

AVENUE Papineau 2084, 1½, 2-3, taxes et électricité payées, CL. 9-9325, LA. 3-8143.

AVE PAPINEAU 2072, 1, 2, 3, électricité payée, LA. 3-8143, CL. 9-9325.

AVE RIVARD 5205, 40 appts, 1½, modernes, $13. CR. 7-8790.

AVENUE RIVARD, 4223, près Rachel, St-Denis, 6 pièces, à la semaine. DA. 1-8374.

AVENUE ROUEN 2763, 2 modernes privés, toutes commodités, toilette, douche, tranquille. CR. 8-8876.

AVE SHERBROOKE EST 5825, 3, taxes et électricité payées. CL. 9-9325, LA. 3-8143.

AVENUE Sherbrooke est, 1700, coin Papineau, 2½ appts chauffés, électricité et taxes payées, buanderie, $22 à $28 par semaine. LA. 1-2014.

AVE ST-HUBERT, 7712, vastes pièces, cuisinette, balcon, $10, $12. CR. 2-4423.

AVE WESTERN 4163, pièces doubles ou simples, cuisine, $10, $12. WE. 5-1915.

1ère AVE, 6060. Coin Bellechasse, 2½, 3½ neuf, entièrement meublé, tapis, piscine.

3509 AYLWIN, Sherbrooke est, 2 pièces complètement meublées, privées, $12. LA. 3-5361.

BEAUBIEN est 3625, 1½, 2½, 3½, 4½, entièrement meublés, chauffés, taxes, électricité payées, bendix, incinérateur. Information concierge.

BEAUBIEN, Papineau, 1½, meublé, poêle, frigidaire, eau chaude, Bendix, 6338 Marquette. 276-7192.

BEAUBIEN - 10e, 2½ appts modernes, commodités. Belle location. Prix modique. RA. 7-0525. RA. 1-8861.

BELANGER coin 2e Avenue, appt 1½ pièce meublée. S'adresser concierge 6905, 2e Avenue.

BELANGER-EST 365

Appt 2½ meublés, neufs, très modernes, avec sun-deck, service de concierge.

BELLECHASSE 2444, coin Louis-Hébert, coix, Bachelor neuf, spacieux, balcon, tout fourni $17.50.

BLOOMFIELD 7940 1½ redécoré, autobus porte, face parc, tout compris $50. 273-1944.

BOUCHER 480, 1½ moderne, meublé, chauffé, éclairé, taxes payées, $55. S'adresser concierge.

BOUL. METROPOLITAIN COIN LAJEUNESSE

1½ pièce, meubles modernes, commodités, cuisinette, chambre bain privée, air conditionné, 8753 Lajeunesse, DU. 8-5320, jour seulement.

5420 boul. Pie-IX, 2 pièces, $18, 3 pièces $25 semaine, commodités. 728-5249.

BOUL. PIE IX, Sherbrooke, 4 pièces, meublées, $25 semaine; 3 pièces, sous-sol. $18 semaine. Entrée seule. Concierge. CL. 5-2623. CR. 7-5144.

BOULEVARD Pie IX, 6415, 2½ meublés complets, taxes, électricité payées. RA. 5-2794.

54 APPARTEMENTS MEUBLES A LOUER

IL FAUT VOIR "LE MAISONNEUVE"

UN EDIFICE DE 14 ETAGES AU COEUR DE MONTREAL

2065 MAISONNEUVE

2½ FERMES, $100 ET PLUS

100% A L'EPREUVE DU FEU

246 REMORQUES ROULOTTES

ROULOTTE DE VOYAGE, MAISON MOBILE,
QUALITE, SERVICE, SATISFACTION
South Shore Mobile Home
ST-BASILE-LE-GRAND
OL. 3-6336

246A AVIONS

ACHETERAIS "Seebee" demande. Adressez-vous à St-Jérôme, GE. 8-1255. Soir CA. 4-4334.

249 ASSURANCES

A.A.A. Assurance-auto à rabais, 12 versements. LA. 6-5557; soir, FE. 4-3001.

ALLSTATE, assurance automobile, service rapide, termes. 9 A.M. A 8 P.M. — 735-2451

ASSURANCE: automobile, camion, feu, $3,000, $10 par année, termes si désirés, VI. 2-3310.

ASSURANCE automobile, camion, feu, 11 mois pour payer. Roland Giroux, VI. 2-3310.

ASSURANCE générale, service 24 heures, termes, auto, vie, incendie. TELEPHONE: 381-4446

250 VOYAGES TRANSPORTS

EXCURSION EN GASPESIE
RETOUR PAR LA VALLEE DE LA MATAPEDIA EN AUTOBUS DE LUXE
Départ 21 juillet, retour 27 juillet 1963. Pour informations, Mme Georges Poulin, 4081 Des Erables, Montréal, Tél.: LA. 2-9594.

COMPAGNE demandée pour aller travailler à San Francisco. Entre 25-35 ans. Départ en septembre. LA. 1-1200.

COUPLE intéressé faire voyage Gaspésie. Tél.: pour arrangements, 481-3607.

L'ASSOCIATION DES "BEAUX VOYAGES" ORGANISE VOYAGE POUR 20-21 JUILLET, ILE LAMOTHE, BURLINGTON, ENFIELD, WHITE RIVER. LA. 6-0003.

NEW YIORK, Atlantic City, 3 passagers, 14 au 21 juillet. LA. 2-9034.

PRENDRAIS 2 passagers, bonne accomodation, tour de la Gaspésie, départ 14 juillet, 1 semaine, 277-2051.

PRENDRAIS PASSAGER POUR GASPESIE, DEPART 19 JUILLET. 725-3375.

251 BICYCLETTES MOTOCYCLETTES

FANTASTIQUE HONDA

Venez voir aujourd'hui ces étonnantes motocyclettes! 28 cv, 300 cc., moteur OHC jumelé, rev. coenters, freins à double segments, démarreur électrique. Seulement $775. Autres modèles à compter de $245.

Pas d'acompte — Conditions faciles
ASSURANCE DE $35,000 DISPONIBLE
Ouvert jusqu'à 6 h. sur semaine — le vendredi jusqu'à 9 h. p.m. et le samedi jusqu'à 1 h. p.m.
VI. 2-1861

BENTLEY'S CYCLES
2081, RUE BLEURY

ARIEL, 1956, 650 C.C. $200. 4282 Lapineau, près Rachel.

BEAU bicycle, CCM neuf, 20 pouces, bien équipé, $20. 4546 Bordeaux.

BICYCLES de trottoir, 1 garçon, 1 fille, après 7 p.m. 5367 Garnier.

BICYCLE Torpedo de course, vitesse, avec équipement, $60. DA. 1-4468.

BICYCLE, S.C.P., bonne condition, $35. 11565 Salk, Montreal-Nord. 322-4903.

BICYCLETTE de course C.C.M. $25, tout équipée, 1241 Daniel, OR. 4-3986.

BICYCLETTE de jeune fille, 26, $25. Informations 728-3861.

HARLEY DAVIDSON 74, bon ordre. Soir seulement, 5 à 9 p.m. 10809 Laverdure.

LAMBRETTA 175, presque neuf, sacrifiera, étudiant, besoin argent. MO. 9-1473.

MOTO, Triumph, 1959, T-119, $375. WE. 2-0972.

MOTOCYCLETTE Trimph 1957, 650 c.c., très bonne condition. 637-3667.

N.S.U. 1962, Quickly, Moped, 50 cc 2 personnes, 4,000 milles, $160. RI. 4-5064.

SCOOTER Lambretta, 50 cc., très bonne condition. Après 5 heures, DU. 1-6502.

SCOOTER Lambretta 61, cause achat automobile, parfait ordre, prix $350. LA. 6-1274.

SCOOTER Manet 1960, porte-bagage, parfait ordre, moteur neuf, démarraze électrique, $200. CR. 1-3923.

SCOOTER, Lambretta, 1963, 175 C.C. $400. 22 Charron, Ville Lemoyne. OR. 1-4937.

SCOOTER Cezeta 1961, 175 c.c., parfait. Offre raisonnable. HU. 8-5658.

SCOOTERS, motocyclettes, neufs, usagés, termes faciles, assurance disponible. Deshaies Cycle, 446 Gilford.

SCOOTER N.S.U. parfaite condition, $200. OR. 7-0098.

SCOOTER NSU, 150, 1961, pare-brise, propre, batterie, moteur, pneus, parfait ordre. 279-1420.

252 CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCAT
Robichaud Louis G., avocat, 132 St-Jacques ouest, VI. 2-3962. Soir, RE. 3-4082.

CHOQUETTE STANISLAS, Maladies vénériennes, syphilis, gonorrhée, analyse sang, 2260 boulevard Pie IX, CL. 5-9989.

DOCTEUR HEBERT, Hôpitaux Paris, médecin général, 25 ans d'expérience, vénérienne, peau, circonscision sans douleur, 3405 Saint-Denis, VI. 5-0309.

MELILLO: urinaires, peau, sang, glandes, désordres psychosomatiques, sexuels (impotence), nerveux, obesité, circoncision. 134 ouest, Sherbrooke.

J. F. ROCHELEAU, maladies de la peau, génito-urinaires, maladies des organes, 3431 avenue Laval, 288-2424.

Cité de Montréal
SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS
AVIS de SOUMISSION
METRO

POSTES DE REDRESSEMENT

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AMENAGEMENT INTERIEUR DE POSTES DE REDRESSEMENT DESTINES AU RESEAU DE METRO DE LA CITE DE MONTREAL.

Des soumissions cachetées, en deux copies, adressées au Comité Exécutif de la Cité de Montréal, seront reçues à l'Hôtel de Ville, Chambre 211 en la Cité de Montréal, Canada, pour l'équipement électrique et l'aménagement intérieur de Postes de Redressement destinés au réseau de Métro de la Cité de Montréal.

Les soumissions devront être expédiées par lettre recommandée et déposées ou reçues à un bureau de Poste en la Cité de Montréal, Canada, le ou avant le 27 septembre 1963, l'estampille de la poste faisant foi, et elles seront ouvertes en la chambre 211 des bureaux du Comité Exécutif à l'hôtel de Ville le 1er octobre 1963, à midi.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule de soumission officielle et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'envoi de la soumission, en s'adressant au Service des Travaux Publics, METRO, Edifice Jacques-Viger, 755, rue Berri, Montréal, Canada. Le dossier de soumission sera remis sur paiement, en argent ou sous forme d'un CHEQUE VISE, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal d'un montant égal à autant de fois DEUX CENTS ($200.00), en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'exemplaires.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état moins de TRENTE (30) jours après la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal pour une somme de CENT CINQUANTE MILLE dollars ($150,000.00), en monnaie légale du Canada.

Le Comité Exécutif ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues, et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité Exécutif.

Albert Castonguay,
Le Greffier-adjoint de la Cité.
Hôtel de Ville,
Montréal, 12 juillet 1963

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE LONGUEUIL

Poste vacant pour une institutrice possédant un brevet spécialisé pour l'enseignement aux déficients mentaux.

J.-HENRI RHEAULT, Directeur général des écoles
13 est, rue St-Charles, Longueuil
OR. 7-6324

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE DE LA VILLE DE TERREBONNE

La Municipalité Scolaire de la Ville de Terrebonne a besoin pour septembre prochain de:

1) un principal au cours primaire (12 classes - 3e à 6e années garçons)
2) une titulaire pour une classe maternelle,
3) un titulaire pour une classe occupationnelle de garçons (travaux manuels)

Ecrire en donnant nom, adresse, numéro de téléphone, âge, degré de brevet, années d'expérience, salaire désiré.

Ecrire à C.P. 130, Terrebonne, P.Q.

RESPONSABLE DES IMPRESSIONS

Cherchons un homme pour prendre charge de notre service des impressions.

RESPONSABILITES

Devra spécifier les commandes, demander des soumissions, choisir un imprimeur, contrôler l'exécution des travaux, les vérifier; enfin diriger quelques employés.

QUALIFICATIONS

Connaître le papier, les procédés d'impression; avoir du goût pour la présentation d'imprimés publicitaires, avoir un contact facile et le sens de l'administration.

Discrétion absolue assurée à ceux qui écriront à:
RESPONSABLE DES IMPRESSIONS
Casier postal 61
Station B
Québec 2 (P.Q.)

---

1. Inspecteur de bâtisses:

Avec expérience adéquate soit en inspection ou en surveillance de bâtisses, connaissant les "standard" de construction de bâtisses, et capable d'exécuter les travaux administratifs nécessaires.

2. Deux assistants à l'administration:

Un pour le département de l'estimation.
Un autre pour l'administration technique en général.

Sont nécessaires:

facilité à manipuler les chiffres
connaissance d'un ou de plusieurs des domaines suivants:
Evaluation municipale, arpentage, génie municipal, urbanisme, comptabilité.

De préférence, résidants de Brossard.
Faire la demande d'emploi par écrit ou s'adresser en personne à
HOTEL DE VILLE,
6840, boul. MATTE,
VILLE DE BROSSARD

CITE DE MONTREAL

SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS

SOUMISSIONS

1. MOTO-POMPES
2. CAMIONS LEGERS
3. AUTOMOBILE TYPE COMPACT
4. CIMENT "PORTLAND"
5. SEL

On recevra, à l'hôtel de ville, des soumissions achetées adressées au Comité exécutif et transmises par courrier recommandé, pour la fourniture de:

1. Moto-pompes
2. Camions légers
3. Automobile type compact
4. Ciment "Portland"
5. Sel

pourvu que ces soumissions soient mises à la poste au plus tard le 3 août 1963 pour être ouvertes le 6 août 1963 à midi.

Un dépôt présenté sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Cité de Montréal équivalant à DIX (10%) pour cent du montant total devra accompagner chaque soumission.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis à compter du 15 juillet 1963 par monsieur Gérard Bastien, directeur du service des achats et magasins, 700, boul. Rosemont, Montréal 10, Hôtel de ville.

Le greffier adjoint de la Cité:
Montréal, le 12 juillet 1963.
ALBERT CASTONGUAY

INTERESSANT ENCAN HEBDOMADAIRE

FB FB

lundi matin à 10 h.

Petit orgue portatif électrique (Pianorgan), mobilier de salle à manger victorien première époque canadienne en noyer et autres. Aussi inclus dans la vente — une magnifique commode en acajou incrusté à contour brisé, chaise de barbier, chaise et séchoir à cheveux, bibliothèques et bureaux en érable et autres, commodes, bureaux, mobiliers de chambre, lits continentaux, chesterfields, sofas, pianos, poêles à gaz et électriques, réfrigérateurs, téléviseurs, mobiliers de cuisine, coffre de cèdre, ameublement Jacobin, meubles de bureau, valets, chaises de bureau diverses fonctaines, machine comptable, fichier, radio-tourne-disques, peintures à l'huile, tables de lampes et à café, tables de chevet, lampes de table et de parquet, tapis, chemins de table, porcelaine, verrerie, etc... etc...

On pourra examiner le samedi 13 juillet 1963 de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

VENTE: Le lundi 15 juillet 1963, commençant à 10 heures a.m. (dans nos salles d'encan du sous-sol) 721, rue de l'Inspecteur, angle rue St-Jacques.

FRASER BROS. LTD.
depuis 1880 866-5751

GAVARD BUILDERS SUPPLIES DIVISION

CHERCHE

JEUNE HOMME

21 à 35 ans pour prendre charge éventuellement du département de quincaillerie.

Expérience dans la quincaillerie et ventes requises.

Doit être bilingue

Familier avec matériaux de construction.

Bénéfices d'assurance et plan de pension.

Pour rendez-vous communiquer avec M. A. LEPINE.

Tél.: FE. 4-5320

IMPERIAL OIL LIMITED

OFFRE

POSSIBILITE DE CARRIERE DANS LA VENTE

GENRE DE TRAVAIL

Participation active au domaine "ventes" de l'organisation du Marketing.

Période initiale d'entraînement suivie d'affectation à un territoire déterminé comportant facilité d'expression individuelle et chance d'avancement.

NOUS OFFRONS

Conditions de travail et bénéfices sociaux excellents.

APTITUDES REQUISES

Diplôme universitaire ou l'équivalent.

Personnalité réfléchie.

Bilingue.

Prière de soumettre tous les renseignements nécessaires par écrit au Directeur des relations avec le personnel (Marketing) — Boîte Postale 310, Montréal.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le 9e jour de juillet 1963, sous le No 1683292, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal, Qué., un contrat de vente, cession et transport par Forget-Powell Co. Limited à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de ladite Forget-Powell Co. Limited.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1371 (d) du Code civil de la Province de Québec.

Ce 9e jour du mois de juillet 1963.
LA BANQUE DE NOVA SCOTIA
(St. Lawrence Crown Industrial)
9500, boul. St-Laurent,
Montréal, Qué.

HOMME BILINGUE

Possédant une diction parfaite en anglais comme en français. La préférence ira à la personne qui possède une voix harmonieuse et qui a l'expérience d'enregistrement en studio. Très bon cachet pour environ 40 heures de travail. Pour rendez-vous, téléphoner à: 729-7525.

VENDEUR

Vendeur pour visiter plombiers dans partie de la province de Québec s'étendant à l'ouest de Sherbrooke et Trois-Rivières. Salaire, commission, dépenses personnelles et d'auto. Excellente occasion pour homme désireux de réussir. Auto essentielle. Répondre en anglais, spécifiant âge et expérience.

Adresser à Case 9046 LA PRESSE

OCCASION IMMEDIATE DANS LA VENTE

Un manufacturier bien établi de produits pharmaceutiques cherche un représentant tenace et parfaitement bilingue pour le district de Montréal.

EXPERIENCE ESSENTIELLE

Chance de promotion et de gagner un revenu supérieur à la moyenne. Salaire, commission, auto fournie et dépenses payées. Excellent programme de bénéfices sociaux.

Veuillez répondre en anglais donnant état civil, âge, emplois antérieurs, revenu actuel et instruction. Veuillez inclure les numéros de téléphone du domicile et du bureau.

CASE 9042, LA PRESSE

Assistant gérant de bureau

DEMANDE

Avec expérience de crédit, comptabilité, correspondance.

Doit être bilingue. Position d'avenir. Spécifier âge, éducation, expérience.

CASE 9217, LA PRESSE

Toute réponse sera traitée confidentiellement

Cité de Montréal
SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS
AVIS de SOUMISSION
METRO

TRACTEURS DIESEL

EQUIPEMENT ET FOURNITURE DE 4 TRACTEURS DIESEL DESTINES AU RESEAU DE METRO DE LA CITE DE MONTREAL.

Des soumissions cachetées, en deux copies, adressées au Comité Exécutif de la Cité de Montréal, seront reçues à l'Hôtel de Ville, Chambre 211 en la Cité de Montréal, Canada, pour l'équipement et la fourniture de 4 tracteurs diesel destinés au réseau de Métro de la Cité de Montréal.

Les soumissions devront être expédiées par lettre recommandée et déposées ou reçues à un bureau de Poste en la Cité de Montréal, Canada, le ou avant le 27 septembre, l'estampille de la poste faisant foi, et elles seront ouvertes en la chambre 211 des bureaux du Comité Exécutif à l'Hôtel de Ville, le 1er octobre 1963, à midi.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule de soumission officielle et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'envoi de la soumission, en s'adressant au Service des Travaux Publics, METRO, Edifice Jacques-Viger, 755, rue Berri, Montréal, Canada. Le dossier de soumission sera remis sur paiement, en argent ou sous forme d'un CHEQUE VISE, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal d'un montant égal à autant de fois CENT DOLLARS ($100.00), en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'exemplaires.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon état moins de TRENTE (30) jours après la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Cité de Montréal pour une somme de VINGT MILLE dollars ($20,000.00), en monnaie légale du Canada.

Le Comité Exécutif ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues, et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité Exécutif.

Albert Castonguay,
Le Greffier-adjoint de la Cité.
Hôtel de Ville,
Montréal, 12 juillet 1963.

MINISTERE DE LA VOIRIE

Province de Québec

SOUMISSIONS
PROJET 51-63

Le Ministère de la Voirie demande des soumissions pour la reconstruction d'une section de la route 3 (Riverside Drive) dans la cité de Longueuil, comté de Chambly. Longueur 1.44 mille.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 51-63".

Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu en s'adressant au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $10 non remboursable.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 p.m., heure avancée de l'Est, le 24 juillet 1963, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque,
Sous-ministre de la Voirie.

Fin turbulente de la visite à Londres des souverains grecs

LONDRES. (Reuter, AFP, UPI) — La police londonienne en est venue aux prises hier soir avec un groupe de manifestants qui tentaient de marcher sur l'hôtel Claridge où les souverains grecs terminaient leur turbulente visite à Londres par un banquet d'adieu à la reine Elisabeth et au prince Philip.

Pendant que la réception se déroulait à l'intérieur des salons de l'hôtel, une atmosphère d'état de siège régnait aux abords. Trois pelotons d'agents motocyclistes, des gardes montés, quelque 200 policiers, des voitures de police et des pompiers contenaient dans les rues avoisinantes les manifestants, qui vociféraient des imprécations à l'adresse de la police. Les policiers avaient bloqué toutes les rues menant à l'hôtel Claridge. Les bagarres ont commencé lorsque les manifestants ont tenté de rompre les cordons de police. 46 personnes ont été arrêtées.

Alors que les souverains grecs étaient entrés depuis près d'un quart d'heure à l'hôtel Claridge et que les manifestants s'étaient déjà dispersés, une nouvelle vague de protestataires, au nombre d'environ 500, tentait d'approcher de l'hôtel.

Ils s'étaient réunis une heure auparavant à Trafalgar Square pour participer à la marche organisée par le "Comité des 100". Arrêtés une première fois à la sortie de la place, non sans quelques échauffourées, ils ont tenté toutes les issues pour parvenir enfin à Leicester Square où ils se sont trouvés face à un imposant cordon de police. Ils ont dû faire demi-tour avec la seule satisfaction d'avoir provoqué un bel embouteillage.

A leur arivée à l'hôtel, la reine Elisabeth et le prince Philip ont été accueillis par les vivats de la foule. Aucun incident n'a marqué cette fois l'arrivée du roi Paul et de la reine Frederika. C'est aux abords de ce même hôtel que la reine Frederika avait été pourchassée par des manifestants en avril dernier, lorsqu'elle vint à Londres pour assister au mariage de la princesse Alexandra. Elle avait dû chercher refuge dans les appartements d'une actrice américaine.

La visite des souverains grecs a pris fin hier soir. Le couple royal a quitté Londres pour Athènes à 8 heures.

La grande majorité des Britanniques sont littéralement mystifiés par cette violente et soudaine manifestation d'hostilité envers le gouvernement et la monarchie grecs.

A la Chambre des communes, plus de 100 députés britanniques appartenant aux trois partis se sont élevés contre "les manifestations irresponsables de minorités insignifiantes". Ils ont signé une motion dans laquelle ils demandent à la Chambre de se dissocier de ces manifestations.

De son côté, lord Bertrand Russell, le leader pacifiste, a affirmé, dans une déclaration rendue publique, que tous ceux qui s'opposent "à la brutalité du gouvernement grec" n'auront de repos que lorsque tous les prisonniers politiques seront libérés.

Le naufrage en Argentine a fait au moins 40 morts

BUENOS AIRES. (AFP-PA-Reuter) — Violemment secoué par des explosions et aux prises avec un grave incendie, un paquebot argentin s'est échoué hier matin et a finalement coulé dans l'embouchure du Rio de la Plata, à 20 milles au large de la côte argentine. Le dernier bilan montre qu'au moins 40 personnes ont perdu la vie, que quatre autres ont été grièvement blessées, et que de 20 à 30 autres manquent à l'appel.

Le "Ciudad de Asuncion", qui transportait au moment de la tragédie 358 passagers et 63 membres d'équipage, effectuait régulièrement la liaison entre les ports de Montevideo et de Buenos Aires.

On a annoncé que plus de 50 passagers étaient des étrangers mais il est encore impossible de savoir s'il s'en trouve parmi les victimes. Seuls les noms de l'abbé Pierre, le fondateur des "Compagnons d'Emmaüs", et du banquier français Jacques Supervielle, ont été mentionnés. Tous deux sont sortis indemnes de la catastrophe.

A eux seuls, les patrouilleurs de la marine argentine "King" et "Murature", parmi les premiers rendus sur les lieux de la tragédie, ont réussi à rescaper 350 personnes.

Nombreux noyés

Selon un communiqué du ministère de la Marine, la plus grande partie des victimes a trouvé la mort par noyade, leurs corps ayant pu être repêchés sur les lieux du sinistre malgré la brume épaisse qui rendaient très difficiles les opérations de sauvetage.

Il n'a pas encore été possible d'établir les causes exactes du naufrage. Cependant, selon plusieurs rescapés, l'incendie qui devait consumer le navire après qu'il se fut échoué sur un banc de sable, se serait déclaré aux premières heures de la matinée dans la salle des machines et se serait rapidement propagé au reste du bâtiment.

D'après certains témoignages, cet incendie pourrait être attribué à un surchauffement des moteurs, selon d'autres, il se serait produit après que le navire eut heurté un corps étranger, éventuellement l'épave d'un bateau qui a coulé dans ces parages du Rio de la Plata.

Critique du "socialisme" de Ben-Bella

PARIS, (Reuter) — Dans une interview que publiait hier "Le Monde", M. Belkacem Krim, ancien vice-président du gouvernement provisoire de la république algérienne, critique violemment le régime Ben Bella.

Il déclare notamment: "Le régime traverse une crise aiguë difficile à cacher. Une opposition d'unité nationale se lève, qui veut barrer la route à la politique de clans et au régionalisme sous toutes ses formes.

"La situation économique est alarmante et l'édification des règles de notre économie nationale est confiée à des cerveaux étrangers issus d'horizons douteux, mais bien connus dans le monde sous la dénomination de "Bureau de socialisation". Ces mercenaires irresponsables prennent en main l'orientation d'un pseudo-socialisme qui est un défi au véritable socialisme. On écarte ainsi des Algériens de valeur des responsabilités économiques et politiques du pays.

De son côté, M. Ben Bella a dénoncé hier devant l'Assemblée nationale "les campagnes honteuses d'une poignée de défaitistes" et a affirmé que l'avenir de l'Algérie ne faisait de doute pour personne.

Le président du Conseil national a pris la parole au cours du débat sur le code des investissements, accordant des garanties aux capitaux étrangers investis en Algérie. Ce code a été adopté à l'unanimité après le discours de M. Ben Bella.

Après 17 heures de débat

La Chambre belge adopte le projet linguistique

BRUXELLES (Reuter, AFP) —La Chambre belge a adopté au cours de la nuit le projet de loi gouvernemental sur la réforme linguistique par 157 voix contre 33. Il s'agit, comme on sait, d'accorder des "facilités linguistiques" aux Wallons résidant dans six communes de la région bruxelloise, tout en laissant aux autorités flamandes l'administration des municipalités.

Socialistes et sociaux-chrétiens (qui forment le gouvernement) ont voté en faveur du projet tandis que les 33 opposants formant l'opposition sont, à part trois sociaux-chrétiens flamands, les libéraux, les communistes, les indépendants et la Volksunie (parti "extrémiste" flamand).

Le vote est intervenu après 17 heures de débat très confus, au cours duquel se sont succédé amendements et contre-amendements. De légers heurts se sont à nouveau produits entre les deux partis de la coalition gouvernementale, notamment sur le problème de l'université catholique de Louvain et sur celui du financement des écoles flamandes à créer dans l'agglomération bruxelloise.

ONU FAITS ET GESTES

NATIONS-UNIES, N.Y. (Reuter, PA, AFP) — On croit savoir que la question des territoires portugais en Afrique sera discutée la première, lorsque le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira le 17 ou le 18 juillet, sur la demande des Etats africains, pour traiter de ce problème et de celui de la politique d'partheid du gouvernement sud-africain.

africains, qui vont participer aux débats, ne peuvent pas prolonger trop longtemps leur séjour à New York, on n'exclut pas la

Cependant, comme les ministres des Affaires étrangères possibilité que les deux questions soient étudiées alternativement, par exemple, l'une le matin et l'autre l'après-midi.

—o—

A propos du Yémen, le secrétaire général de l'ONU a déclaré qu'il n'avait pas encore été possible de vérifier la véracité des nouvelles faisant état de l'emploi de bombes à gaz sur ce territoire et d'établir les responsabilités éventuelles.

A ce propos, il a invité les journalistes à faire preuve de prudence et d'objectivité pour les nouvelles en provenance de ce pays.

En ce qui concerne la question religieuse au sud-Vietnam et les accusations selon lesquelles la minorité catholique opprimerait la majorité boudhiste, M. Thant a renouvelé l'appel qu'il avait lancé avant son départ de New York au président Diem, pour qu'il fasse preuve d'une plus grande tolérance, et a jugé "préoccupante" la situation sud-vietnamienne du point de vue de la liberté religieuse.

—o—

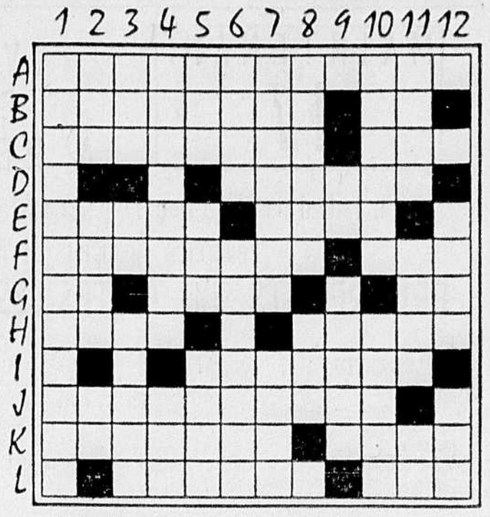
La délégation cubaine à l'ONU a remis hier soir au secrétariat de l'Organisation internationale une lettre protestant contre le bloquage de ses dépôts bancaires par le gouvernement américain.

M. Carlos Lechuga a informé le secrétaire général qu'à la suite des récents règlements promulgués au sujet des transactions financières et commerciales des Etats-Unis avec Cuba et les citoyens cubains, les fonds de la mission cubaine à l'ONU, ainsi que les comptes en banques personnels des membres de la mission, ont été bloqués par ordre du gouvernement américain, et les banques américaines avec lesquelles la mission et ses membres maintiennent des relations commerciales ont refusé les chèques dus aux fournisseurs pour paiement des marchandises et services rendus.

—o—

"La Chine traverse actuellement une phase que l'URSS a traversée dans les années 20 et 30. Ce sont les années où les nouvelles nations élaborent et soutiennent des philosophies sociales et économiques et tendent à adopter des attitudes beaucoup plus rigides qu'elles ne pourront le faire plus tard... J'estime qu'avec le temps la Chine libéralisera sa position comme l'a fait l'Union soviétique." M. U Thant répondait ainsi hier à une question sur les possibilités d'un développement de la coexistence pacifique entre l'est et l'ouest, en fonction du conflit sino-soviétique.

MOTS CROISÉS



Horizontalement:

A.—Qui appartient à l'oligarchie.
B.—Qui a rapport à la longueur — Lu, à l'envers.
C.—Faire perdre l'usage des sens — Première femme.
D.—Cause un jaunissement des plantes.
E.—Maladie des dents — Boutique de boucher.
F.—Qui a rapport à l'urine — Vieux bouclier.
G.—Mesure chinoise — Traitement médical — Infinitif.
H.—Montant de l'intérêt — Monnaie de France.
I.—Assaisonne de piment.
J.—Situé d'un seul côté.
K.—Enlever — Préposition qui marque la privation.
L.—Au début du repas — Stupide.

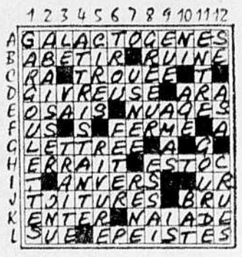
Verticalement:

1—Qui cultivent l'olivier.
2—Meuble de repos — Mélodie — Négation.
3—Fille d'Harmonie — De rire — Harmonie d'ensemble d'une oeuvre.
4—Philosophe belge, l'un des principaux propagateurs du cartésianisme en Hollande — Plante textile.
5—Rivière de Suisse — Liquide insipide — Portion d'un tout.
6—Pli — Mettre en colère.
7—Marque qui permet d'estimer — Femme qui a un ou des enfants.
8—Reçoit les biens d'une personne décédée — Métal.
9—Deux lettres de Mao — Décoras.
10—Adjectif interrogatif et exclamatif — Cartes géographiques.
11—Laitue de mer — Dernier repas de Jésus-Christ avec ses apôtres — Lac africain.
12—De Turquie — Vieux camp.

Solution demain

Solution du dernier problème

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



VENDEUR DE PROMOTION EN LOCATION

Requis par une compagnie très bien établie, louant équipement léger de construction, outils électriques, équipements d'entretien, etc. Salaire, boni, auto et autres bénéfices.

ECRIRE A
CASE 9215 LA PRESSE

AVIS

est par les présentes donné que le contrat en date du 3 juillet 1963, par lequel Quebec Threads Inc. cède toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montreal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 5 juillet 1963, sous le No 1682726.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 3 juillet 1963 par lequel Soulanges Paving Ltée a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Vaudreuil, Que., le 8 juillet 1963, sous le No 95882.

Banque de Montréal,
le 9 juillet 1963.

COUR SUPERIEURE

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL. No 608-906.
EDWARD ABOODY, administrateur, des Cité et District de Montréal, demandeur, vs SASS FATTAL, administrateur, de Kobe, Japon, défendeur.

Le défendeur est sommé de comparaître dans un mois de la date de la publication.

Montréal, 8 juillet 1963
(Signé) WILFRID BRODEUR
Député protonotaire

Marcus, Selick & Kirshenblatt,
1155 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, Qué.
Procureurs du demandeur.

COUR SUPERIEURE

CANADA, province de Québec,
District de Montréal, No 608965
DAME MARILYN DIANE VINCENT, ménagère, épouse commune en biens de DONALD KERR, commis, tous deux de la Cité de Côte St-Luc, District de Montréal, dûment autorisée à ester en justice par jugement de cette Honorable Cour, demanderesse, vs DONALD KERR, de la Cité de Côte St-Luc, District de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur Donald Kerr de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 5e jour de juillet 1963.
Député-Protonotaire,
MAURICE CARON.

LOUIS FREEDMAN, C.R., avocat, 4 est, rue Notre-Dame, Montréal.
Procureur de la demanderesse.

VILLE DE ST-HUBERT

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le soussigné recevra sous plis cachetés des soumissions pour la construction des projets suivants à la salle du Conseil, à 8 h. 30 p.m. (H.A.E.), le 22 juillet 1963.

a) **Contrat référence 128-39** — Pavage et trottoirs sur le lot 37.
b) **Contrat référence 128-58** — Eclairage de rue sur le lot 37.
c) **Contrat référence 128-62** — Egouts et aqueduc dans les rues Emard et Duvernay.

Les soumissionnaires pourront se procurer les plans, cahiers de charges et formules de soumissions chez Beauchemin, Beaton, Lapointe, ingénieurs-conseils, 6655, chemin Côte-des-Neiges, Montréal, sur dépôt de $25.00, lequel dépôt sera remis aux soumissionnaires sur retour en bon état des documents en dedans du 15 jours de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié tiré sur une banque à charte au montant de 10% de la soumission payable à Ville de St-Hubert.

La Ville de St-Hubert ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L. Gérard Leclerc, sec.-trés.
Ville de St-Hubert,
Hôtel de Ville,
5329, chemin Chambly,
Co. Chambly.

AVIS PUBLIC

VENTE PAR LICITATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, qu'en vertu d'une ordonnance de l'Honorable Juge René Duranleau, l'un des Juges de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, en date du quatorze juin mil neuf cent soixante-trois (1963), portant le numéro 1380 des dossiers de ladite Cour, il sera procédé par le notaire soussigné, en son bureau, 3677 rue Adam, à Montréal, lundi, le vingt-neuf juillet mil neuf cent soixante-trois (1963), à ONZE HEURES de l'avant-midi, à la vente à l'enchère et adjudication de l'immeuble ci-après décrit, appartenant à Dame AGNES PHELAN, veuve de JOSEPH LEDUC, interdite, savoir:

Un certain emplacement avant front sur la rue Berri, en la cité de Montréal, connu et désigné sous le numéro QUATRE CENT SOIXANTE-ET-UN (461) au cadastre officiel du quartier St-Jacques, mesurant vingt-neuf pieds de largeur (29') sur cent huit pieds et trois pouces de profondeur (108'3") dans une ligne et cent huit pieds et neuf pouces de profondeur (108'9") dans l'autre ligne, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec une maison y érigée portant le numéro 1205 de la rue Berri et 1206 de la rue Labelle et autres dépendances y construites.

Tel que le tout se trouve présentement.

Pour conditions et cahier des charges, s'adresser au notaire soussigné.

Montréal, 3 juillet 1963.

ANDRE LABONTE, notaire,
3677 rue Adam,
Montréal 4.
Téléphone: 526-5517.

Coorsh

OPERATEURS

DE MACHINE FIXE ET FRIGORIFIQUE

Conformément à notre programme d'expansion nous recherchons plusieurs opérateurs de machine fixe et frigorifique pour emploi immédiat et permanent dans notre usine moderne de Snowdon. Qualification requise: Classe 3 ou 4, A et R. Excellent salaire, tous bénéfices marginaux, plan de partage des profits.

Pour entrevue, appeler:
M. Alroy **731-7781**
(après 6 p.m.) 731-7783

Comptable des prix coûtants

Importante entreprise manufacturière requiert les services d'un comptable qualifié pour assumer la direction du service des prix de revient.

Le candidat devra posséder un diplôme R.I.A. ou l'équivalent et avoir une expérience minimum de 5 années dans l'établissement de prix coûtant.

Position très intéressante qui offre de bonnes possibilités d'avancement pour un comptable qualifié. Salaire en rapport avec les fonctions. Avantages marginaux usuels. Soumettre sa candidature par écrit à,

CASE: 9218 LA PRESSE

COMBUSTION & POWER EQUIPMENT LTD. — COMBUSTION & EQUIPEMENT THERMIQUE LTEE

HOMME DE SERVICE POUR BRULEUR A L'HUILE

Nous demandons un mécanicien d'expérience pour brûleurs commerciaux. C'est





LE PRESIDENT DE L'EQUATEUR EST DEPOSE — Le colonel Andres Arrata Macias (à gauche) a pris la tête du triumvirat militaire qui va gouverner l'Equateur, maintenant que le président Carlos Arosemena (à droite) a été déposé et qu'il a dû se résoudre à partir en exil par suite de la "mesure de censure" que les chefs des trois armes ont cru devoir prendre contre lui. Le président Arosemena a la réputation d'être un adepte de la dive bouteille et les militaires ont jugé que sa conduite personnelle était incompatible avec les hautes responsabilités qui incombaient à son poste.

Le président Arosemena en exil

L'Equateur sous la coupe de l'Armée

LIMA. (AFP, PA, Reuter) — Un coup d'Etat s'est produit hier à Quito, en Equateur. Une junte militaire, composée des commandants en chef des trois armes et du sous-ministre de la Défense, a pris le pouvoir, renversant ainsi le régime du président Arosemena.

Ce dernier devait quitter le pays pour Panama, en exil, quelques heures après le coup d'Etat.

La loi martiale est décrétée sur toute l'étendue du territoire équatorien. Les réunions publiques sont défendues et toutes les garanties constitutionnelles sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Toute grève est interdite et la censure a été instaurée sur les informations.

La nouvelle de la prise du pouvoir a couru comme une traînée de poudre parmi les 300,000 habitants de Quito, dont beaucoup étaient rassemblés sur la Place Bolivar, devant le palais présidentiel, jusqu'à ce que des coups de feu tirés en l'air et des bombes lacrymogènes dispersent curieux et manifestants.

Pas d'inquiétude

Contrairement à ce qui s'était passé lors des précédents coups d'Etat, aucune atmosphère de tension ou d'inquiétude n'avait laissé prévoir celui-ci, alors que le pays commençait à préparer les élections générales de l'an prochain.

Le président Arosemena avait pris la tête du gouvernement en 1961 à l'issue des élections qui avaient suivi la chute du président Velasco Ibarra. L'armée l'accuse maintenant d'avoir été trop complaisant à l'égard du communisme.

Avocat, âgé de 43 ans, le président Arosemena est connu comme un buveur invétéré. Ses critiques prétendent que des éléments de gauche gouvernent le pays pendant que le président passe son temps à boire. Toutefois diverses tentatives ayant pour but de le déclarer inapte à occuper la présidence n'avaient, jusqu'à présent, donné aucun résultat.

Au cours d'une émission radiodiffusée, la junte militaire a affirmé son désir de maintenir l'ordre et la justice et son espoir de parvenir à liquider le terrorisme.

Après avoir signalé que les forces armées veulent être un instrument de garantie pour le capital et le travail, la junte militaire a terminé son message par un salut fraternel aux pays américains, leur demandant aide et compréhension, et par un appel à la collaboration entière du peuple équatorien.

Les milieux officiels américains se sont abstenus, hier, de tout commentaire, dans l'attente d'informations plus détaillées, sur la déposition du président Arosemena.

Officieusement, toutefois, les observateurs qualifiés émettent l'opinion qu'il ne s'agit pas d'un coup d'Etat militaire à proprement parler, mais plutôt d'une "mesure de censure" par des éléments responsables contre un chef d'Etat dont la conduite personnelle avait, depuis longtemps, été jugée par eux comme incompatible avec les hautes responsabilités incombant à un président.

Premier miracle ?

ROME. (AFP) — On parle d'un miracle du pape Jean pour un enfant guéri d'un mal inexorable. Sous ce titre, le quotidien romain "Momento Sera" raconte l'histoire de Giovanni Brosio, bambin de six ans, que l'on avait opéré à cinq reprises pour calculs des reins, sans résultats.

Giovanni, fils d'un chômeur et d'une lavandière, était hospitalisé depuis longtemps à la "Polyclinique" de Rome. Son état était désespéré, écrit le journal.

Un soir, le jeune malade se sentait particulièrement mal. Les infirmières avaient placé une photographie du pape à son chevet, et le lendemain, les couleurs étaient revenues sur le visage amaigri.

Les infirmières ont été les premières à parler de miracle, conclut le quotidien. Les parents de Giovanni se proposent de déposer un bouquet de fleurs sur la tombe de Jean XXIII.

"Momento Sera" révèle toutefois que l'Eglise, "comme toujours dans de tels cas, tend à écarter l'hypothèse du miracle, et que les médecins les plus qualifiés de la polyclinique sont du même avis."

Dès le départ des troupes

La violence raciale reprend à Cambridge et à Savannah

CAMBRIDGE. (PA, UPI, Reuter) — Quelques jours à peine après le départ des troupes nationales, la violence a repris ses droits à Cambridge (Maryland) et à Savannah (Georgie), deux châteaux forts sudistes de la ségrégation, où la gravité des troubles raciaux, le mois dernier, avait exigé jusqu'à ces derniers temps, la présence des gardes nationaux, la loi martiale et des mesures extraordinaires de sécurité, sans parler des centaines d'arrestations "préventives".

Hier soir, à Cambridge, 3 Blancs ont dû être hospitalisés pour des blessures causées par des balles, au cours d'une violente échauffourée entre 300 Noirs et 1,000 Blancs, pendant laquelle plusieurs coups de feu ont été échangés. La police a recouru aux bombes lacrymogènes et aux chiens pour disperser les manifestants.

La nouvelle de cet incident s'est aussitôt répandue à travers tout le Maryland et les troupes de l'Etat ont été rappelées dans la ville qu'elles avaient quittée lundi, après 25 jours d'"occupation".

L'échauffourée d'hier soir a fait suite à une bagarre qui a mis aux prises des centaines de Noirs et de Blancs, à la suite de l'entrée de 6 intégrationistes dans un restaurant "réservé aux Blancs". La bagarre a commencé à l'intérieur de l'établissement, dès l'entrée des intégrationistes. Puis environ 200 Noirs, qui avaient pris position de l'autre côté de la rue, traversèrent la chaussée et tentèrent à leur tour de pénétrer dans le restaurant qui avait fermé ses portes. Il fallut plusieurs minutes à la police pour rétablir l'ordre.

La veille au soir, toujours à Cambridge, deux maisons avaient été incendiées et une bande de Blancs avait traversé un quartier noir en lançant des briques aux piétons de couleur.

Une cinquantaine de soldats auraient également été dépêchés à Savannah hier pour aider la police locale à réprimer une série d'actes de violence. Des Noirs auraient provoqué, depuis mercredi, un grand nombre de bagarres à travers la ville et auraient causé des dommages à certains édifices; mais on ne possède encore aucune autre précision à ce sujet.

Le cardinal Spellman

Le cardinal Spellman a décrit la discrimination sur le plan racial comme étant "un outrage que l'Amérique ne saurait tolérer".

L'archevêque de New York a fait cette déclaration au cours d'une allocution prononcée à l'occasion de l'inauguration de constructions à bon marché à New York.

"Il n'y a tout simplement aucune raison — il n'y a jamais eu aucune raison et il n'y en aura jamais — pour que la couleur de la peau d'un homme puisse limiter celui-ci dans ses activités dans une société qui se prétend libre", a affirmé le prélat.

L'obstination de la France et de la CEE exaspère Washington

WASHINGTON. (PC, AFP)— L'obstination française à ne pas libérer l'importation des fruits en boîte et des jus de fruits américains risque de mener à une "guerre commerciale" entre les deux pays, a prévenu hier un haut fonctionnaire américain.

Si la France refuse d'abolir ses restrictions sur les importations de fruits et légumes américains et si les ministres européens réunis actuellement à Bruxelles ne donnent pas à la commission exécutive du Marché commun les pouvoirs de baisser de beaucoup les droits de douane à l'importation des poulets américains, Washington se déclare prêt à considérer des mesures de rétorsion.

"Nous ne pouvons pas laisser accumuler les discriminations dont nos produits sont victimes en Europe", disent les fonctionnaires américains. Aussi le gouvernement américain suit-il avec beaucoup d'intérêt le déroulement des négociations engagées à Genève sur la question des poulets, considérée comme un test de la bonne volonté des pays du Marché commun envers les Etats-Unis.

On exprime également le doute à Washington que la politique agricole commune européenne puisse être adoptée à temps pour que les "négociations Kennedy" s'engagent comme prévu en mai prochain.

L'importance de plus en plus grande que l'on attache aux Etats-Unis au succès des négociations tarifaires avec le Marché commun et la crainte que les "Six" ne soient pas en mesure d'aborder ces négociations d'ici le mois de mai prochain expliquent le voyage que M. Christian Herter va faire la semaine prochaine en Europe pour se rendre compte personnellement du véritable climat qui règne au sein du Marché commun.

COCA-COLA LTÉE
rend hommage aux GAGNANTS DU CONCOURS

Félicitations à tous ceux qui ont gagné jusqu'à ce jour au grand concours de $300,000! Voyez-vous pourquoi il est devenu si populaire de jeter un coup d'oeil sous les capsules de Coke? Et le concours continue!

Six personnes ont gagné chacune une décapotable Ford Galaxie 500 X/L!

Bernard M. Foley, 1106, rue Field, Ottawa 12, Ont.
K. M. Crossing, 965 Melrose, Apt. 3, Montréal 28, P.Q.
Sherwin Russell Moriyama, Box 280, Magrath, Alb.
G. C. Rose, 6696 Chebucto Rd., Halifax, N.-E.
Fernand Osborne, 152A Briand, Gatineau, P.Q.
Mme Shirley Wilkinson, 92 Wareside Rd., Etobicoke, Ont.

TRENTE PERSONNES ONT GAGNÉ CHACUNE UN APPAREIL DE TV MINIATURE SONY!

C. MacGillivray, 914 Lakeshore Drive, Penticton, C.-B. • Peter LeBrun, Atholville, N.-B. • Mme Margaret Healy, 1157, rue Ottawa, Montréal 3, P.Q. • M. Ronny Kruger, 4620-19th Avenue N.W., Montgomery, Alb. • M. Charles Eugène Roberge, 3102, 38e Rue, B.G. 165, Shawinigan-Est, P.Q. • Mme Geo Fleming, 202-7th Street, New Westminster, C.-B. • Soeur Ste-Brigitte, Misericordia Hospital, Haileybury, Ont. • M. Richard Martel, 92 St-Ambroise, Loretteville, P.Q. • Gary Aikins, 484 Lynett Cr., Richmond Hill, Ont. • Mme Eileen McArthur, 61 Chandos Ave., Norwood, Man. • Mme Marie-Anna Poisson, 163 Champlain, Noranda, P.Q. • Gerry Colbourne, 175 Pembroke Rd., Mattawa, Ont. • Mme Herta Devodder, 505 Melrose Ave. West, Transcona 25, Man. • Harold S. Prince, 147, rue Union, Saint-Jean, N.-B. • Mme Ernest Cheverie, 152 First Ave., Toronto 8, Ont. • Antonio Deschênes, 892, rue Lavoisier, Arvida, P.Q. • E. B. Stevenson, Mountain Grove, Ont. • D. Wright, 6822, 24e Avenue, Montréal 36, P.Q. • M. Ian B. Hoyland, Box 176, Drayton Valley, Alb. • Donald Brierley, 4215 Gravely St., N. Burnaby, C.-B. • Connie Hughes, 151 Elgin Street, London, Ont. • Mme Ken Allan, 58 Tudor Crescent, Winnipeg 15, Man. • Mme O. Jolivet, 5655, 8e Avenue, Rosemont, Montréal 36, P.Q. • J. M. Smith, 229 Eugenie St., Norwood, Man. • M. Peter W. Ala, 29 Kenwood Avenue, Toronto 10, Ont. • M. E. G. Caswell, 309 Dieppe Blvd., Lethbridge, Alta. • Mlle E. J. Root, 25 Peveril Street, Vancouver 10, C.-B. • M. Cecil Sheldon Weatherbee, Wentworth Sta. Cumb. Co., N.-E. • Madeleine Labrecque, 1615 Ozanam, Québec 3, P.Q. • J. P. Brousseau, Lac Bouchette Station, Comté Roberval, P.Q.

DES MILLIERS ET DES MILLIERS DE GENS ONT TROUVÉ DES JETONS-DOLLARS DISSIMULÉS SOUS LES CAPSULES DES BOUTEILLES DE COCA-COLA!

ET CE N'EST PAS FINI! LE CONCOURS CONTINUE!

Votre nom ne figure-t-il pas ici? Il est encore temps d'y remédier! Il reste encore de nombreux prix à gagner. Continuez à regarder sous les capsules de Coke pour voir s'il y a des jetons-dollars valant jusqu'à $2,000. chacun. Pour participer aux concours hebdomadaires, envoyez la rondelle de liège spécialement marquée de la capsule. Obtenez des détails complets dans les magasins où vous voyez des cartons de Coke en étalage.

avec Coke y a d'la joie!

Coca-Cola et Coke sont des marques déposées ... ont exclusivement le produit de Coca-Cola ...

Plongés dans l'impasse

Chinois et Soviétiques cherchent à clore la conférence idéologique de Moscou "sans perdre la face"

MOSCOU. (PA-Reuter) — Les délégués des partis communistes soviétique et chinois seraient arrivés devant une telle impasse dans les entretiens en vue de replâtrer le mur jusqu'ici intact du monde communiste que, selon certains informateurs, ils ne chercheraient qu'à trouver un moyen de mettre fin à la conférence sans perdre la face.

Durant la journée d'hier, ni les délégués chinois, ni les représentants soviétiques ne se sont rendus à la salle de conférence dans ce qui semble être un ajournement temporaire accepté par les deux parties.

Comme depuis le début de la rencontre, aucun communiqué n'a été émis en vue d'informer la presse de ce qui se passait à la conférence. Toutefois, la querelle se continue alors que les deux antagonistes utilisent à fond leurs journaux et leur radio dans leur tournoi de propagande.

C'est ainsi que les journaux soviétiques ont relégué au deuxième plan la conférence idéologique pour mettre en valeur la rencontre entre le premier ministre Khrouchtchev et le premier ministre de Hongrie Janos Kadar.

Les textes parlent longuement de l'amitié et des relations fraternelles qui unissent l'Union soviétique et la Hongrie, deux fidèles adeptes des théories de Lénine. On met également en évidence les entretiens de M. Krouchtchev avec le général Leonid Salajan, de Roumanie, dont le gouvernement, selon la rumeur, aurait décidé de se ranger dans le clan des neutres au sujet de la querelle Pékin-Moscou.

Comme pour jeter un peu d'huile sur le feu, les journaux rell Harriman. Ce dernier représentera les Etats-Unis lors des négociations en vue d'en arriver à un accord sur la cessation des essais nucléaires. De telles négociations avec Washington sont considérées comme anathèmes aux yeux de Pékin qui s'oppose à la coexistence pacifique.

Réplique de Pékin

Au cours d'une réunion qui s'est déroulée hier à Pékin à l'occasion du deuxième anniversaire de la signature du traité d'assistance mutuelle soviétiques annoncent l'arrivée prochaine à Moscou de M. Ave-Chine-Corée, de violentes attaques ont été portées contre Moscou.

M. Kuo Mo-jo, vice-président de la Commission nationale de la conférence consultative du peuple chinois, prenant la parole à cette occasion, a critiqué "ceux qui, se disant marxistes-léninistes, applaudissent la soi-disant stratégie de paix de Kennedy et font de leur mieux pour présenter sous un jour favorable l'impérialisme américain et son chef Kennedy".

Et d'ajouter: "Ces personnes trompent sciemment le peuple pour servir les plans d'agression de l'impérialisme américain."

De son côté, M. Zung Bonk-koo, chargé d'affaires de la Corée du nord, a affirmé que "les révisionnistes modernes essaient toutes sortes de manoeuvres pour nuire au marxisme-léninisme, le vider de son esprit révolutionnaire, corrompre la classe ouvrière, l'éloigner des luttes révolutionnaires et diviser les pays socialistes".

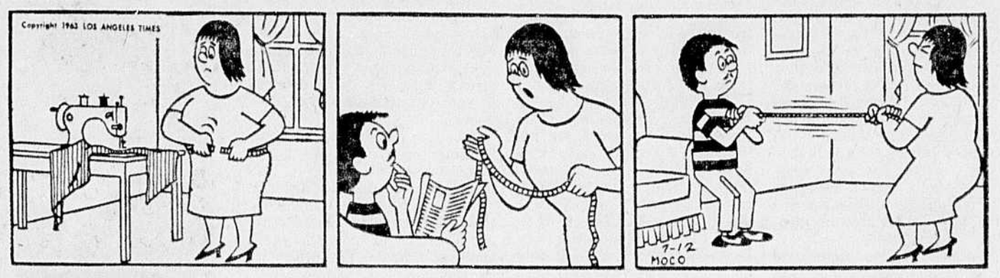
Avion supersonique

MIAMI BEACH. (Reuter) — Le président d'une société aérienne américaine a indiqué hier qu'un avion pouvant se déplacer à 3 fois la vitesse du son ne servirait pas à grand chose. M. L. B. Maytag, président de "National Airlines" a exprimé l'opinion qu'il serait tout à fait inutile d'essayer de construire un appareil encore plus rapide que le "Concorde" qui doit se déplacer à 2 fois la vitesse du son. On sait qu'il est question que la "Continental Airlines", qui assure la liaison Chicago - côte du Pacifique, achète des "Concorde".

TARZAN



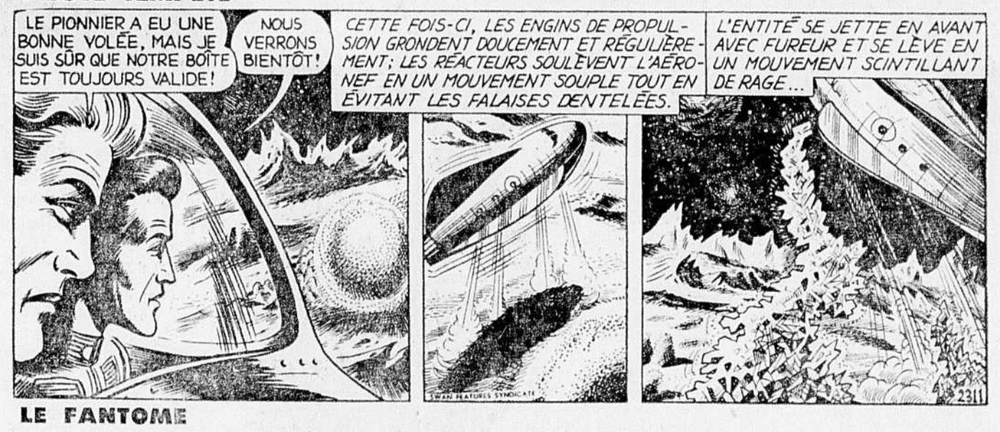
MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE FANTOME



LE SURHOMME



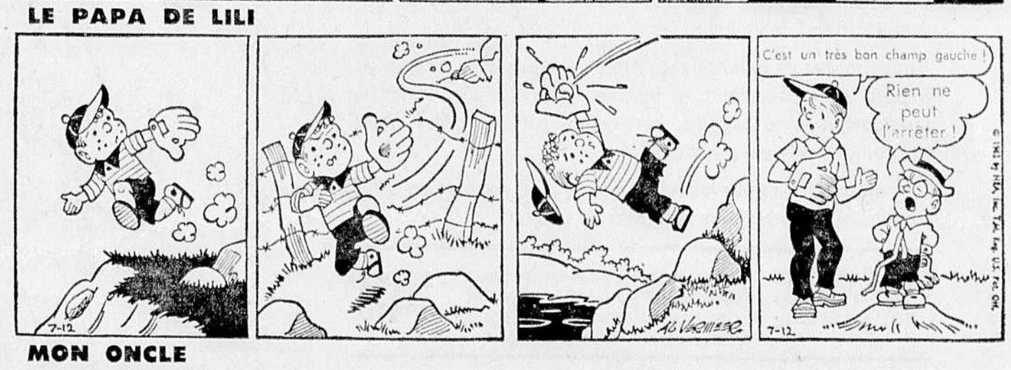
DICK TRACY



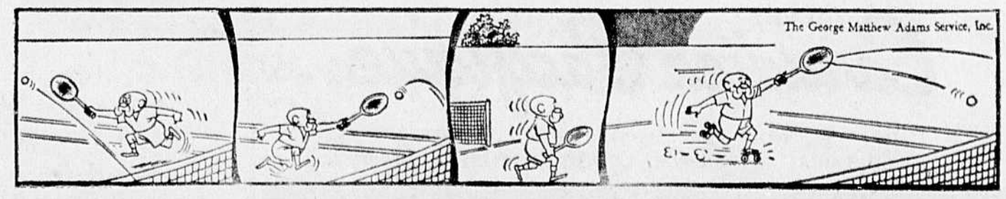
LARRY BRANNON



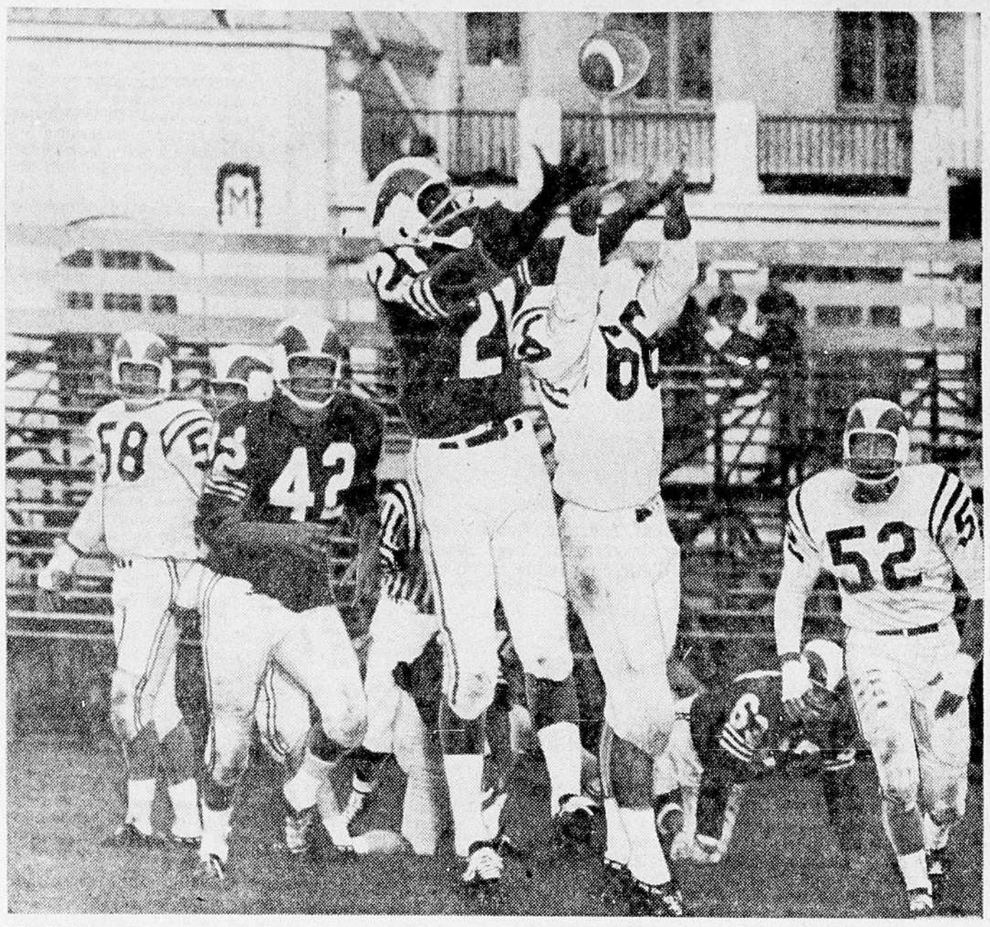
LE PAPA DE LILI



MON ONCLE



MONTREAL, VENDREDI 12 JUILLET 1963 — 79e ANNEE — No 226



EFFORT INUTILE DE CLARK — **Don Clark** (21) tente en vain de saisir une passe de **Dave Hoppmann**, mais **Dick Aboud** (66) devait la rabattre au sol. **Maurice Lévesque** (58), **Dick Schnell** (42) et **Chuck Dickerson** (52) assistent également à la scène.

Le premier match des Alouettes à Montréal

Un touché de George Dixon met le point final à une joute teintée de rudesse

par **Guy PINARD**

Depuis nombre d'années, on regrettait à Montréal l'absence d'un botteur de calibre dans l'uniforme des Alouettes.

S'il faut se fier à la performance d'hier, alors que les Blancs ont à nouveau défait les Rouges, 13-5 devant 13,880 personnes au stade Molson, les Alouettes aligneront fort probablement un excellent botteur au cours de la prochaine saison.

Car n'eût été de ses longs envols du ballon projeté en territoire ennemi par les Dick Fitzsimmons, Ferd Burket et Gino Berretta, la deuxième et dernière joute inter-club des Alouettes aurait été assez monotone.

En fait, l'un des rares jeux spectaculaires du match a été réussi par George Dixon qui, selon son habitude, a réussi à mettre le point final à une rencontre teintée d'une rudesse de bonne augure pour la prochaine saison, une seconde avant la fin.

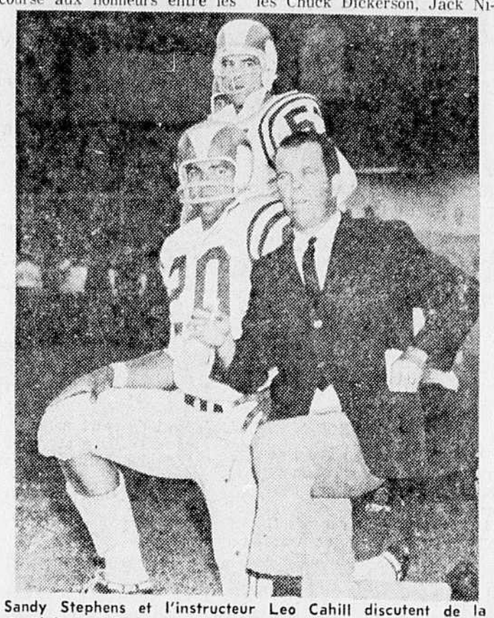
Poussée de 56 verges

En effet, sur le dernier jeu de la joute, George a finalement pu échapper à la surveillance étroite que lui avait préparée Ed Enos pour réussir une poussée hors l'aile de 56 verges qui devait se terminer par le seul majeur du duel.

Par cette course enlevante, George a sauvé l'honneur des vétérans de l'offensive des Alouettes, artisans bien secondaires du match.

La joute ne s'est pas développée, tel que prévu, en un duel entre Sandy Stephens et Dave Hoppmann, ou une course aux honneurs entre les deux "inséparables" Dixon et Don Clark.

Au contraire, la défensive a primé : une défensive opiniâtre, hermétique, brutale, sans pardon, avec comme partisans les Chuck Dickerson, Jack Nichols, Dick Schnell, Jim Andreotti, Bob Nowakoski, et combien d'autres. Même le petit Ted Page a eu recours au masque de George Dixon pour l'arrêter, ne pouvant réussir à le projeter au sol autrement.



Sandy Stephens et l'instructeur Leo Cahill discutent de la stratégie qui devait conduire les Blancs à la victoire. Bob LeBlanc suit le jeu avec attention.

Dixon et Clark ont été complètement embouteillés ; Stephens a tantôt bien joué, tantôt mal paru avec des passes sans but apparent ; Hoppmann a définitivement prouvé qu'il ne deviendrait probablement jamais un excellent quart-arrière régulier ; Luster n'a pas eu la chance de se faire valoir ; Poliziani n'a pas porté le ballon une seule fois.

En fait, du groupe qui fera partie de l'offensive du club, seul Jim Letcavits a trouvé le moyen de se signaler un peu plus, et encore là durant la première demie du match seulement, soit jusqu'à ce que l'instructeur Ed Enos réalise que Stephens dirigeait presque toutes ses passes vers Letcavits seulement.

Si les Dixon, Clark, Stephens, etc, n'ont pas pu donner leur rendement ordinaire, par contre, le petit Bobby Lee Thompson a joué merveilleusement bien, mais comme le soulignait Jim Trimble à la fin du match : "Il sera aussi difficile de lui trouver un poste que de le congédier ou de l'échanger."

Non, en fait, pour trouver un domaine où tout a bien fonctionné il faut penser aux botteurs. Habituée à voir les ballons franchir des distances décevantes, la foule n'a tout simplement pu cacher son admiration devant les efforts de Burket, Fitzsimmons et Berretta.

Du groupe, Burket est celui qui l'a le plus impressionnée. Aucune surprise de ce côté-là cependant, car on reconnaissait à Ferdie cette grande facilité dans les bottés de dégagement.

Hier, comme s'il voulait prouver que sa fiche depuis son arrivée au Canada ne devait rien à la chance, Ferdie a conservé une moyenne de 47.3 verges en sept bottés, ce qui est excellent si on considère le fait qu'au cours des derniers jours, les joueurs ont à peine eu la chance de se délasser les jambes à cause du temps froid qui afflige Joliette.

En terminant, il était important d'aller jeter un coup d'oeil sur la liste des blessés du docteur Young. Elle comprenait cinq noms. George Dixon souffre d'une côte séparée.

Ferd Burket souffre d'une commotion cérébrale, Bobby Lee Thompson a reçu un mauvais coup à la mâchoire et Chuck Dickerson a subi une profonde coupure au haut de la joue gauche.

Enfin, mauvaise nouvelle, Jim Reynolds sera au rancart pour une assez longue période, car il souffre d'une blessure à l'aine, en plus d'un traditionnel "charley horse".

ENTRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Le Canadien placerait un club ferme à Omaha

C'est le calme dans le monde du hockey ce qui n'est pas une preuve que l'on est inactif. Bien au contraire puisque nous croyons savoir que des officiers des clubs de la Ligue Nationale travaillent énergiquement depuis quelque temps pour réorganiser la Ligue professionnelle de l'Est.

Il semble que le projet étudié lors du congrès du hockey au mois de juin au sujet de cette ligue est à la veille de se concrétiser. Dans une semaine ou deux, on annoncerait officiellement la formation du circuit et les clubs qui le composeront avec celui de la Ligue Nationale qui aidera chacun d'eux. C'est ainsi qu'on apprendrait que la ligue se composera de St-Louis (Black Hawks de Chicago), Minneapolis (Bruins de Boston), Indianapolis (Red Wings de Détroit), Omaha (Canadien de Montréal), Tulsa (Maple Leafs de Toronto) St-Paul (Rangers de New York).

C'est du moins ce que nous laisse entendre un sportsman de Toronto.

Il se peut aussi que la ligue ne comprenne que cinq clubs, le Toronto hésitant encore à prendre une décision.

La direction du Canadien annoncerait qu'elle suspend pour un an sa franchise du Canadien de Hull-Ottawa pour placer un club à Omaha.

Une autre nouvelle serait également annoncée dans quelque temps au sujet de la Ligue Métropolitaine. Il appert qu'on ne s'est pas encore prononcé au sujet de l'admission des trois clubs qui ont demandé d'être acceptés dans les rangs du circuit, soit le Montréal-Nord, le St-Vincent-de-Paul (collège Laval) et Drummondville. Une assemblée a été convoquée pour le début du mois d'août.

Il ne faut pas s'étonner que Rudy Pilous ait accepté l'offre des Maple Leafs de Toronto pour aller diriger le Denver de la Ligue de l'Ouest. C'était le seul poste dans le hockey mineur susceptible d'intéresser l'ancien instructeur des Black Hawks de Chicago pour l'excellente raison qu'il était le seul susceptible de lui garantir un salaire capable de le satisfaire.

Si à Denver, Pilous sera ainsi très bien payé, c'est qu'il remplira à la fois le poste de gérant général, celui d'instructeur et également celui de directeur des relations extérieures. Pilous est l'un des rares hommes dans le hockey à pouvoir exercer les trois rôles de façon efficace.

La Ligue Internationale devra prendre une décision

Si la Ligue Internationale a toujours l'intention de faire un retour à Montréal, la saison prochaine, il y aurait lieu pour elle de s'empresser de le faire savoir officiellement aux autorités de la ville.

Si une entente doit être conclue pour l'usage du Parc Jarry, ce qui exigerait naturellement l'agrandissement de celui-ci, il faudrait aux dirigeants de la ligue venir rencontrer les autorités de la ville et discuter des conditions avec elles.

Il faudrait que les travaux débutent dès le début de l'automne et par conséquent une décision pourrait difficilement être prise après le 1er août. C'est, croyons-nous, la date à laquelle la ligue doit définitivement faire connaître ses intentions à la ville.

Le Richmond et le Syracuse seraient les deux clubs intéressés à transférer leur franchise à Montréal si la chose était possible.

Quatre raisons expliquent une situation à New York

Nos confrères de New York donnent quatre raisons pour expliquer le fait que pour la première fois depuis une quinzaine d'années le monde des courses sous harnais à Yonkers et Roosevelt n'enregistre pas un gain sur l'année précédente. Il y a en effet recul depuis le début de la saison.

La première des raisons invoquées est le virus qui a affecté les chevaux pendant quelques semaines et qui a naturellement nui au programme. La seconde est la nouvelle classification qui n'a pas semblé avoir l'heur de plaire ni aux propriétaires de chevaux, ni aux spectateurs et qui n'a pas donné lieu à l'amélioration espérée.

La troisième a trait aux travaux formidables qui sont exécutés en vue de l'exposition de l'an prochain à New York et qui affectent la circulation des automobiles et qui découragent ceux qui se rendaient à Roosevelt dans leurs voitures. Enfin, la quatrième est le fait que les courses sur le plat ont lieu cette année à Aqueduct où les amateurs peuvent se rendre par le métro. Cette piste est tellement facile d'accès par ce mode de transport que les amateurs sont moins enclins à se servir de leurs autos pour se rendre à Roosevelt par des routes à

Voir ENTRE NOUS en page 37

Choix des étoiles du baseball junior

Voici le choix des équipes d'étoiles des deux circuits de baseball junior qui s'affronteront au parc Jarry vendredi prochain, ainsi que le nombre de votes recueillis lors du scrutin :

LIGUE MONTREAL JUNIOR

Receveurs :	Jacques Larivière, Laval	65
	Serge Roy, Longueuil	57
1er but :	Paul Vidal, St-Laurent	65
2e but :	Gary Morley, N.-D.-G.	67
3e but :	Roger Ortuso, St-Jean-de-Matha	53
Arrêt-court :	Patrick O'Meara, Villeray	67
Voltigeurs :	Réjean Rolland, Ville-Marie	82
	Fernand Bilodeau, Villeray	80
	Jean Cusson, Verdun	43
	Michel Ouellette, Laval	39
	Michel Lavoie, Kinsmen	35
	Rolland Campeau, Longueuil	32
Lanceurs :	Réal Desfossés, Longueuil	93
	Michel Marleau, Verdun	70
	Jean Béland, Ville Mont-Royal	32
	Pierre Denis, Kinsmen	28
	André Lavoie, Kinsmen	27
	Jacques Proulx, St-Jean-de-Matha	24
Utilité :	Richard Placins, St-Jean-de-Matha	42
	Yves Guay, Kinsmen	10
Instructeurs :	Jack Wallace, N.-D.-G.	
	Albert Costo, Villeray	
	Dick Criddle, Ville Mont-Royal	

LIGUE NATIONALE JUNIOR

Receveurs :	Ed Harrison, Chomedey	42
	Serge Larouche, St-Jérôme	25
	Réal Lemieux, Sorel	18
1er but :	Michel Beaudry, Sorel	50
2e but :	Jean-Pierre Lauzon, St-Jérôme	48
3e but :	Yvan Millette, St-Jérôme	44
Arrêt-court :	Yvan Cournoyer, Lachine	50
	Gilles Cartier, Sorel	24
Voltigeurs :	Jean-Guy Lagacé, Chomedey	40
	Ghislain Cloutier, St-Jérôme	50
	Rock Potvin, Rosemont	29
	Michel De Grampré, Longueuil	38
Lanceurs :	Denis Tresidder, Rosemont	45
	Normand Dinelle, Rosemont	36
	Claude Gagnon, St-Jérôme	46
	Yves De Repentigny, Chomedey	33
	Louis De La Durantaye, National	13
	Jean-Guy Cardin, Sorel	7
Utilité :	Phil Ladouceur, Lachine	8
	André Lecoq, Verdun	10
Instructeurs :	Paul Martin, National	39
	André Pellerin, St-Jérôme	34
	Jean-Paul Carrières, Chomedey	13

Piste et pelouse

Les championnats de la province à Verdun

Les épreuves déterminant les champions du Québec de piste et pelouse pour les catégories juvéniles 16-17 ans et junior 18-19 ans garçons et filles, seront présentées aujourd'hui et demain à Verdun.

Durant ces deux journées, toutes les disciplines d'athlétisme comprises dans les épreuves de piste et pelouse seront au programme. Immédiatement après les compétitions, les directeurs de l'Association athlétique de la province de Québec choisiront parmi les différents vainqueurs, suivant leurs performances, ils sélectionneront ceux qui iront représenter la province aux championnats de l'est du Canada le 26 et 27 juillet à St-Jean, Nouveau-Brunswick. Les frais de transport ainsi que de logements seront payés par l'association.

Parmi les athlètes ayant des chances d'être choisis, on note: G. Cupchick, Wayne Hughe et Mark Arnold, du Mont-Royal Francs-Amis; Luigi Stellon et Jean-Pierre Tibi, de la Palestre Nationale; Bob Lemieux, de St-Lambert; Jean Pharand, Michel Charland et Barbara Jalbert, de l'Immaculée-Conception ainsi que Martha Smyth, du club des Cantons de l'Est.

Ces athlètes sont sortis vainqueurs de compétitions précédentes dans les disciplines auxquelles ils ont pris part.

Plusieurs jeunes s'entraînent ferme depuis les vacances scolaires sur les différentes pistes de course des parcs de Montréal, et il se pourrait bien que plusieurs autres jeunes adeptes de l'athlétisme léger s'ajoutent à la liste déjà mentionnée pour nous représenter à St-Jean, Nouveau-Brunswick.

Les épreuves débuteront vendredi après-midi à cinq heures pour se terminer à 9 heures et reprendre le samedi matin à 10 heures pour se terminer vers les cinq heures de l'après-midi. Le terrain athlétique de la ville de Verdun est situé aux coins des rues De L'Eglise et du Boul. Lasalle.

Sept joueurs congédiés par Jim Trimble

Sept joueurs, cinq Américains et deux Canadiens ont été congédiés ce matin par l'instructeur Jim Trimble, du club des Alouettes de Montréal.

Ce sont : Roy Wilkins, Dick Martillo, Richard Tate, Barry Armstrong, Dick Fitzsimmons et les Canadiens Jim Rosengren, et Neil McMurray. Seul Fitzsimmons s'était quelque peu distingué depuis le début de l'entraînement.

Les sept joueurs devaient quitter Joliette vers 12 h. 30, ce midi.





UNE MAISON DE 1775 — Construite à St-Hubert en 1775, cette maison a été transportée dans le village historique Jacques-de-Chambly, que le sous-ministre des Affaires culturelles, M. Guy Frégault, a inauguré hier.
(photo Antoine Desilets, LA PRESSE)

Inauguration du village historique Jacques-de-Chambly

par Jacques FILTEAU

La présence de M. Guy Frégault, hier après-midi, à l'inauguration du village historique Jacques-de-Chambly a confirmé officiellement l'intérêt que porte à cette réalisation le ministère des Affaires culturelles, intérêt qui a été manifesté d'une façon concrète il y a quelque dix jours, lorsque M. Antoine Prévost, curateur du village, a reçu du gouvernement provincial un chèque de $40,000, première tranche d'une subvention d'environ $75,000.

M. Frégault n'a pas caché le plaisir qu'il éprouvait à présider la cérémonie d'hier. Il a rappelé que le travail accompli au village historique Jacques-de-Chambly était d'autant plus de qualité que les bâtisses que l'on y trouve sont authentiques et, à l'encontre du "Upper Canada Village", ne sont pas des reconstitutions.

M. Frégault a souligné que la réalisation du village historique s'édifie également avec le concours des pouvoirs publics. "Ce n'est pas amoindrir le mérite des fondateurs de ce village, dit-il, que de signaler l'aide qu'ils reçoivent de l'Etat. Je l'ai déjà déclaré : une subvention, c'est plus qu'une somme, c'est un honneur, et un honneur n'a de signification que s'il est dû".

folkloristes Invitation aux

Toutes les équipes folkloriques de Montréal et de la province sont cordialement invitées à se joindre aux groupes ethniques qui prendront part au grand ralliement des Néos-Canadiens, au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, dimanche prochain, 14 juillet. Les folkloristes sont priés de porter alors leurs costumes d'équipe.

Le matin, à 11 h., il y aura messe en plein air célébrée par S. E. Mgr G.-L. Pelletier, évêque de Trois-Rivières, qui prendra la parole en plusieurs langues. A 2 h., déploiement marial dans les jardins et autour du lac du sanctuaire, avec madones, drapeaux et costumes nationaux. Cette cérémonie sera suivie de danses folkloriques où les différents groupes exprimeront leur joie, selon leurs coutumes nationales.

Il est à noter, pour les équipes de Montréal et de la région, que des autobus spéciaux seront à leur disposition; ils partiront dimanche matin, à 8 h. 15, de l'Atelier folklorique, 2765, rue Desjardins (près Boyce). Pour autres renseignements, s'adresser au plus tôt à Mlle Lucie St-Amour (521-3469).

Manifestation antinucléaire à La Macaza

Le Mouvement pour le désarmement nucléaire et la paix annonce aujourd'hui qu'une manifestation aura lieu le 13 juillet à la base et au village de La Macaza, à 110 milles au nord de Montréal.

La manifestation est organisée dans le but d'affirmer la volonté de paix de l'organisme et sa ferme résolution de refuser sur le sol du Québec une base construite en vue d'abriter des armes nucléaires.

250 wagons-trémie pour le Pacifique Canadien

Une commande de 250 wagons-trémie en aluminium sortira bientôt des usines de deux fabricants canadiens de wagons ferroviaires et sera livrée au Pacifique Canadien.

Fabreville n'aurait pas son usine de filtration

(par J.-L. A.) — La Commission municipale de Québec tarde à approuver le règlement d'emprunt prévoyant la construction d'une usine de filtration à Fabreville. Il serait même possible qu'elle le refuse.

Tous les documents relatifs au règlement sont déjà parvenus à Québec depuis quelques mois. La Commission considère, dit-on, la possibilité de retarder l'approbation pour que les octrois des travaux d'hiver soient applicables ce qui allégerait le coût pour la municipalité. Mais il n'y aurait rien de certain.

D'ailleurs, le conseil, siégeant en assemblée spéciale, hier soir, a décidé de remettre le chèque de dépôt à l'entrepreneur dont la soumission avait été retenue. Ce dernier en a fait la demande après un voyage à Québec où les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires municipales ont refusé de préciser une date d'approbation et ont dit n'avoir aucune objection à ce que son chèque lui soit remis.

La population de Fabreville ne boira donc pas d'eau de bonne qualité dans l'immédiat. Et même si le règlement d'emprunt était approuvé l'hiver prochain, il y aura par la suite un délai de plus d'un an.

Le problème est pourtant urgent. Les hommes politiques l'ont assez répété lors des campagnes électorales. Les gens qui se sont prononcés en faveur de l'usine de filtration commencent à croire que se raccorder à l'aqueduc de Ste-Rose aurait été idéal; dans trois mois le problème aurait été réglé. Ils se demandent ce que les dirigeants municipaux attendent pour s'en rendre compte.

Nécrologie

FUNÉRAILLES CIVIQUES A M. J.-A. ARCHAMBAULT

M. J.-Armand Archambault, conseiller de la ville de Ste-Rose et commissaire de la commission scolaire de cette municipalité, est décédé subitement, mercredi, à l'âge de 61 ans.

Il était l'époux en 1er noces de Elizabeth Naud et en seconde noces de Laurette Verrette. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil, deux fils, MM. Raymond et Claude Archambault de Québec, deux filles, Mme Jacques Rolland (Denise) et Mme Serge Malette (Louise), toutes deux de Ste-Rose, ses frères de Ste-Rose, MM. Rodrigue, Euclide et Albert Archambault, ses soeurs, Mlle Eva Archambault et Mme Cyrille Taillefer (Diana), et plusieurs autres parents.

M. Archambault était conseiller depuis 1958 et faisait partie de la commission scolaire depuis plus de 19 ans. Il était très actif dans plusieurs activités sociales. Des funérailles civiques seront chantées samedi matin à 11 h., en l'église paroissiale de Ste-Rose. L'inhumation se fera au cimetière du même endroit.

Dr JOSEPH BOULANGER

Le Dr Joseph Boulanger, qui tint depuis 1906 un rôle de premier plan dans la vie française de l'Ouest canadien, est décédé à l'âge de 88 ans, à Edmonton, Alberta. L'inhumation eut lieu hier dans le terrain de la famille, au cimetière St-Joachim d'Edmonton.

Le défunt laisse son épouse, née (Valérie) Phaneuf; ses deux fils, le Dr Jean-Baptiste Boulanger, de Montréal, et le Dr Michel Boulanger, d'Edmonton, ainsi que cinq petits-enfants.

M. LUCIEN AMESSE

M. Lucien Amesse est décédé subitement, mardi, à l'âge de 58 ans.

Il laisse ses filles, Huguette et Jocelyne; son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Ernest Amesse; ses soeurs et son beau-frère, Mme Olivier Clermont (Malvina), M. et Mme Gérard Senécal (Yvette); de nombreux neveux et nièces.

La dépouille est exposée au 4228 rue Papineau.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 h. en l'église St-Stanislas de Kostka.

Le conseil aura à voter $200,000 pour des chutes à neige

Le conseil municipal de Montréal sera invité à voter des crédits de $200,000 à sa prochaine séance afin que commencent le plus rapidement possible les travaux d'aménagement des terrains qui recouvrent l'égoût collecteur St-Pierre, entre les rues Ste-Marie, St-Rémi, St-Ambroise et le chemin de la Côte-St-Paul.

On prévoit que les chutes à neige pourront être utilisées au cours de l'hiver prochain.

DÉCÈS

AMESSE (Lucien) — A Montréal, le 9 juillet 1963, à l'âge de 58 ans, 5 mois, est décédé Lucien Amesse, époux de feu Antoinette Dumais, demeurant à 6061 Hutchison. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Armand) — A Ste-Rose, le 10 juillet 1963, à l'âge de 61 ans, est décédé Armand Archambault, conseiller de la ville de Ste-Rose et commissaire à la Commission Scolaire de Ste-Rose, époux en 1ère noces d'Elizabeth Naud et en 2e noces de Laurette Vérette, demeurant à 156 Boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
831 rue Laurier Est
à 6 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 7 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAILLOUX (Lexinias) — A l'hôpital St-Luc, le 11 juillet 1963, à l'âge de 79 ans 5 mois, est décédé Lexinias Cailloux, époux de feu Exilia Belland. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
à 9 hrs 50 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Lucien) — A Montréal, le 9 juillet 1963 à l'âge de 44 ans 11 mois est décédé Lucien Archambault, époux de Madeleine Renaud. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 7.30 hres pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 7.45 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARPIN (Victor) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé Victor Arpin, époux de Stella Bourassa, demeurant à 4445 Mentana. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Robert Bellarmin où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BABIN (Joseph William) — A l'hôpital Hôtel-Dieu, le 10 juillet 1963, est décédé Joseph William Babin, époux bien-aimé de Blanche St-Arnaud. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. C. Mary Bro.,
1234 rue De LaMontagne
à 8 h. 45, pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde où le service sera célébré à 9 h. 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Malvina) — A Montréal, le 11 juillet 1963 à l'âge de 86 ans est décédée Mlle Malvina Beaudry, fille de feu Joseph Beaudry et de feu Joséphine Charland. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
831 rue Laurier Est
à 6 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 7 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS (Ernest) — A Rivière-des-Prairies, le 11 juillet 1963, à l'âge de 79 ans 9 mois, est décédé Ernest Chartrand, époux de Hélène Emard, demeurant à 11,590 boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boul. Henri-Bourassa,
coin Ste-Gertrude
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Arthur) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 69 ans, est décédé Arthur Brunet, époux de feu Marie-Anne Noël, père de Adrienne (Mme Roger Larcher) Lola (Mme Edouard Aucoin) Jacqueline (Mme Jean-Louis Bilcher) Lucette (Mme Réal Cardinal) Gisèle (Mme Bernard Gaulin) Jeanse (Mme Réjean Laverdière) Suzanne (Mme Claude Gilbert) Jean-Guy et Denis. Les funérailles auront lieu lundi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine.
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARBONNEAU (Charles) — A Bois-des-Filion, le 10 juillet 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Charles Eudore Charbonneau, époux de Yvonne Doran, demeurant au 455 Montée Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr & J. Filion,
382 rue Principale,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maurice, de Bois-des-Filion où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Colombe) — A Pont-Viau, le 10 juillet 1963 à l'âge de 40 ans 3 mois est décédée subitement Mme Marcel Charbonneau, née Colombe Monzeau, demeurant à 387 Lahaie. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
90 boul. Lévesque
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Ernest) — A Rivière-des-Prairies, le 11 juillet 1963, à l'âge de 79 ans 9 mois, est décédé Ernest Chartrand, époux de Hélène Emard, demeurant à 11,590 boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boul. Henri-Bourassa,
coin Ste-Gertrude
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHERRIER (Rosaire) — A Lachine, le 10 juillet 1963, à l'âge de 66 ans, est décédé Rosaire Cherrier, époux en 1ères noces d'Orpha Aubin et en 2èmes noces de feu Marie-Anne Noël, père de Adrienne (Mme Roger Larcher) Lola (Mme Edouard Aucoin) Jacqueline (Mme Jean-Louis Bilcher) Lucette (Mme Réal Cardinal) Gisèle (Mme Bernard Gaulin) Jeanse (Mme Réjean Laverdière) Suzanne (Mme Claude Gilbert) Jean-Guy et Denis. Les funérailles auront lieu lundi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame à Lachine.
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLPRON (Ovide) — A Longueuil, le 11 juillet 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé Ovide Colpron, instructeur à sa retraite, à l'école technique, époux de Bertha Longtin, demeurant à 31 rue Ste-Elizabeth, père de Marie-Jeanne (Mme Roland St-Hilaire) et de Pierre. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Pitre Inc.,
68 ouest, rue St-Charles
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCY (Johnny) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 51 ans, est décédé Johnny Courcy, époux de Léona Parent, demeurant au 389 Dowd, appt 6. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative des Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est.
à 8 heurss pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 8 h. 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Augustine) — A Verdun, le 11 juillet 1963 est décédée Mlle Augustine Couture, fille de feu William Couture et de feu Serephie Morin, demeurant à 331 Manning. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551 rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré et de là au cimtière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Emile D. A.) — A Ville St-Michel, le 9 juillet 1963, est décédé Emile (D. A.) Dagenais, ex-épicier-boucher, de ville St-Michel, époux de feu Rose-Alma Turcot, demeurant à 8172 boul. St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 Boul. St-Michel
pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALPE (Lilianne) — A Percé, le 10 juillet 1963 à l'âge de 63 ans est décédée Mme L.-Armand Dalpé, née Lilianne Nadon, demeurant à 10,779 Berri. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Exposée vendredi à 1 hre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Armand) — A Amos, le 9 juillet 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé Armand Daoust, époux de feu Gracia Clavet, demeurant à 8339 St-Dominique. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8333, rue St-Laurent
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAUPHINAIS (Germaine) — A Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 55 ans, est décédée Mlle Germaine Dauphinais, fille de feu Joseph Dauphinais et de feu Anna Desautel, demeurant à 8756 St-Hubert, appt 4. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 Jean-Talon, Est.
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Marie-Louise) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Alfred Delisle, née Marie-Louise Berger. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet
1922 Boul. Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Alphonse) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 72 ans, est décédé Alphonse Deslauriers, époux de Albina Goulet, père de Gérard, de Mme Jean Leroux (Arménia) et de Mme Paul Bilodeau (Géralda), demeurant à 10,599 rue Berri, appt 3. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130, rue Henri-Bourassa est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Lillian) — A Greenfield-Park, le 10 juillet 1963 à l'âge de 77 ans est, décédée Lillian Kelly, épouse de feu Victor Dion, demeurant 187 Fairfield. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
200, rue St-Louis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anastase où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORE (Laura) — A Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Charles Doré, née Laura Wilsey, mère de Albert, Stanislas, et Lucienne. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc
6520 rue St-Denis
à 11 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 12 h. 30, et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Robert) — A Laprairie, le 10 juillet 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé Robert Dubuc, époux de Florentine Ste-Marie, demeurant au 285 Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin,
425 Chemin St-Jean,
pour se rendre à l'église de la Nativité de Laprairie, où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Albert) — Après une courte maladie, dans sa 82e année, est décédé Albert Forest, époux bien-aimé de feu Maria Goodwill, père de Gérard, François, Maurice, Yvette, (Mme M. Riendeau), et Carmen, (Mme L. Provençal). Exposé au salon mortuaire
Two Mountains Funeral Home
1204 Chemin Oka,
comté des Deux-Montagnes. Service funèbre en l'église paroissiale Sainte-Famille, samedi le 13 juillet à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Saint-Agapit.

FRENETTE (Hermangarde) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Chevigny Frenette, née Hermangarde Desjardins, demeurant à 8610 Waverley. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FULLUM (Noël) — A Montréal, le 12 juillet 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé Noël Fullum, époux de Flore Robillard, demeurant à 3895 Rouen, appt 3. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HANDFIELD (Gérard) — A La Malbaie, Manoir Richelieu, le 8 juillet 1963 à l'âge de 51 ans est décédé Gérard Handfield, propriétaire du Garage Handfield ,époux de Fleurette Bélisle, demeurant à 20 rue de la Station. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils, Inc.,
317, rue Victoria,
pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 12 hrs 30, et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOKISCH (Yvonne) — Subitement à Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Yvonne Larivée, épouse de feu Joseph Jokisch, demeurant à 10182 Rancourt, mère de André. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, Est, rue Fleury,
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JONCAS (Léa) — Subitement, à Outremont, le 10 juillet 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Léa Bissonnette, épouse de feu Louis C. Joncas, mère de Pierre, agent d'assurance et Claude, avocat, soeur de Mme Antoinette Bilodeau et Ivanhoe Bissonnette, notaire, demeurant à 182 de l'Epée, Outremont. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
5310, avenue du Parc,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Edmond) — A Dorion, le 10 juillet 1963, à l'âge de 81 ans est décédé Edmond Lachapelle, époux de feu Sarah Shane. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau
12 rue St-Charles à Dorion
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Trinité de Dorion où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Luc Curran, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADOUCEUR (Alcida) — A Valleyfield, le 10 juillet 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Raoul Ladouceur, née Alcida Charrette. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils, Inc.,
317, rue Victoria,
pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 12 hrs 30, et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR dit de la LUMANDIERE (Napoléon) — A Montréal, le 9 juillet 1963, à l'âge de 88 ans, est décédé Napoléon Lafleur dit de la Lumandière, époux de feu Octavie Malley, demeurant au 4023 de Bullion. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMANQUE (Vianney) — A Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé Vianney Lamanque, époux de Simone Côté, demeurant 4869 de Grandpré. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
831 Ave Laurier, Est,
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMY — A Ottawa, le 10 juillet 1963, est décédée Mme Lorenzo Lamy, née Angeline Deshaies, épouse de feu Docteur Lorenzo Lamy. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine & Robert,
rue Besserer, Ottawa,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hrs.

LAPALME (Adélard) — A l'hôpital, le 11 juillet 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Adélard Lapalme, époux de Rose-de-Lima Tétreault, demeurant au 134 de Touraine, Longueuil. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.,
70 boul. Lemoyne
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de St-Romuald de Farnham, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Farnham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Victor) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 11 juillet 1963, à l'âge de 89 ans, est décédé Victor Larivière, époux de feu Hélène Pilon, demeurant au 198 rue Ste-Anne. Les funérailles auront lieu lundi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
107 rue Ste-Anne,
à 9 h., pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Wilfrid) — A Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé Wilfrid Lefebvre, ex-constable de la Cité de Montréal, époux de Eudoxie Brouillette, demeurant à 10,651 St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Est, rue Henri-Bourassa,
à 11 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 12 heures, et de là au cimetière de Charlemagne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement, St-Hubert et boulevard Gouin, à 11 h. 45.

L'HEUREUX (Jeanne) — A Montréal, le 9 juillet 1963 est décédée Jeanne L'Heureux, fille de feu Henri L'Heureux et de Admaide Arcouet. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa tante Mme Hector Grothé
1511 Avenue Lajoie
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIVERNOIS (Mario) — A Ville Vimont, le 10 juillet 1963, à l'âge de 12 ans, est décédé accidentellement Mario Livernois, fils de Raymond Livernois et de Françoise Charron, demeurant à 1707 rue Lavoie. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
24 rue St-Florent
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Elzéar où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATTE (Wilfrid) — A Montréal, le 12 juillet 1963 à l'âge de 65 ans est décédé Wilfrid Matte, fils de feu Noé Matte et de feu Joséphine Chatelet, frère de Albertine Anna et de Mme G. Joanmette (Marie-Rose). Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Est, rue Henri-Bourassa,
à 11 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 12 heures, et de là au cimetière de Charlemagne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement, St-Hubert et boulevard Gouin, à 11 h. 45.

MEILLEUR (Irène) — A Montréal, le 10 juillet 1963, est décédée Irène Meilleur, fille de feu Jérémie Meilleur et de feu Alphonsine Léonard et soeur de feu Jos Meilleur. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
831 Ave Laurier, Est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là à l'église St-Laurent, où un libera sera chanté. Inhumation au même endroit. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLETTE (Joseph) — A Montréal, le 9 juillet 1963, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph Millette, tailleur demeurant à 1690 St-Antoine, St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ubaid Lalime Inc.
900 rue Bourdage
pour se rendre à la cathédrale de St-Hyacinthe où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation, lieu de la sépulture.

MORENCY (Denis) — A Cité LaSalle, le 11 juillet 1963 à l'âge de 27 ans est décédé Denis Morency, époux de Murielle Desgroseilliers, demeurant à 366 Comte. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée
3565 Boul. LaSalle
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Catherine Laboureé où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Alcide) — A Montréal, le 10 juillet 1963 à l'âge de 81 ans est décédé Alcide Morin, époux d'Appoline Ouellette, demeurant à 2280 Wurtele. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier
2521 rue Ste-Catherine est
à 11 hres 15 pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 11 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NEVEU (Ernest) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé Ernest Neveu, fils de feu Napoléon Neveu et de feu Odèle Jubinville, demeurant à 174 Notre-Dame, Repentigny, et copropriétaire du restaurant Provost et Neveu. La dépouille mortelle est exposée au salon
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
Avis des funérailles plus tard.

PAINCHAUD (Mary) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Albert Painchaud, née Mary Thibodeau, demeurant à 10,729 Iberville. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de frais funéraires
4848 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Henri) — A Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé Henri Pépin, époux de Juliette Legault, demeurant à 3441 St-Emilie. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RODRIGUE (Odilon) — A

Visiteurs australiens : l'opposition accompagne les ministériels au pays

Le ministre des Travaux publics, le chef de l'Opposition et le chef adjoint d'une coalition de partis de l'opposition, accompagnés de quelques députés et secrétaires.

C'est "démocratiquement" que voyage au Canada, un groupe de parlementaires de l'Etat des Nouvelles Galles du Sud, Australie.

Les visiteurs, dirigés par le ministre Phillip N. Ryan, sont arrivés au pays mercredi. Après une brève visite à Ottawa, ils sont venus à Montréal, où ils doivent demeurer jusqu'à samedi. Hier, entre autres activités, ils ont visité l'écluse de St-Lambert de la Voie maritime, où ils ont été les hôtes de M. René L'Heureux, directeur régional.

Ce n'est pas sans un certain sourire que M. Ryan, dans un charmant accent australien de la langue de Shakespeare, a déclaré : "Nous voyageons démocratiquement", tout en présentant le chef de l'Opposition, M. Robin W. Askin.

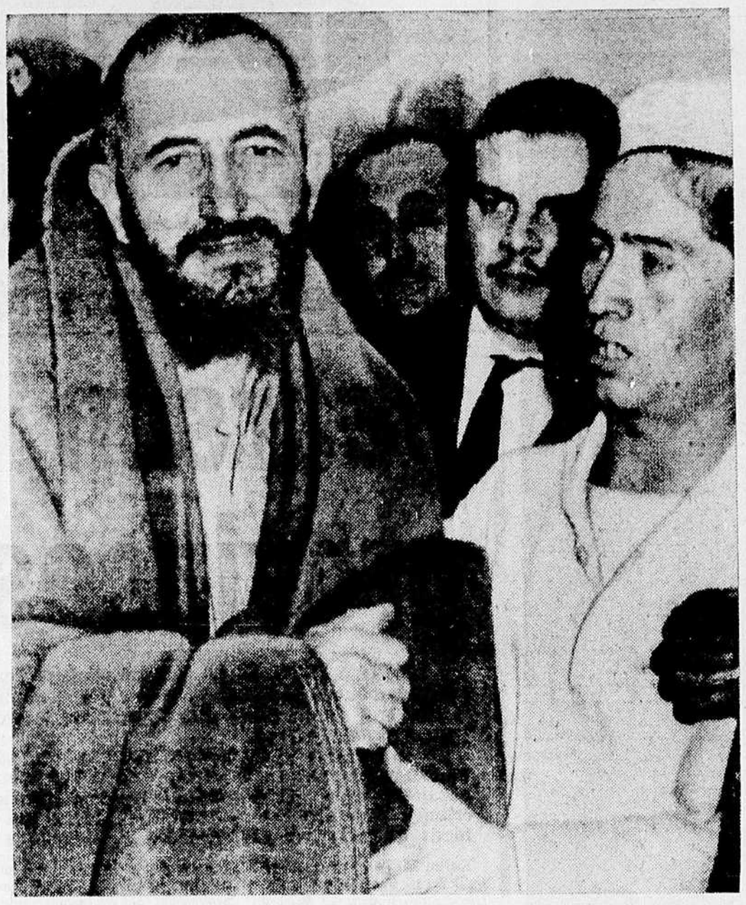
"Malgré nos divergences politiques, je suis d'accord avec mon collègue sur ce point", précisa M. Askin.

— Vous êtes certes bienvenus chez nous; mais y a-t-il un but particulier à votre voyage ?

"Certainement, reprit M. Askin. Nous voulons favoriser les placements de capitaux et encourager l'industrie touristique. Nous voulons voir les développements industriels du Canada et rencontrer les représentants de vos industries. Nous voulons aussi accroître les relations entre le Canada et l'Australie.

Et l'Opposition d'approuver.

Après une brève visite à Toronto, demain, la délégation passera quelques jours aux Etats-Unis, puis visitera l'Alberta et la Colombie britannique dans quelques jours. A Montréal le groupe était guidé par M. Kevin J. Cosgrave, assistant commissaire au Commerce d'Australie.



SAUVE DU NAUFRAGE — Enveloppé dans une chaude couverture, l'abbé Pierre, bien connu pour sa lutte contre la misère et la faim, arrive à bon port après avoir échappé au naufrage d'un bateau fluvial en Argentine. L'abbé Pierre est l'un des rescapés du "Ciudad De Asuncion", qui a brûlé et sombré dans le Rio de la Plata, hier, causant la mort de plus de 30 personnes. (Voir article en page 32).

(Téléphoto PA)

Laurendeau à Ottawa : présidera-t-il la commission sur le biculturalisme ?

OTTAWA. (DNC) — Le passage à Ottawa hier du rédacteur en chef du Devoir, M. André Laurendeau, a laissé croire à plusieurs qu'on lui confiera la présidence de la commission d'enquête sur le bilinguisme.

Interrogé lui-même à ce sujet, M. Laurendeau a répondu : "Vous pouvez me poser toutes les questions que vous voulez, je demeure silencieux".

Sa réponse, évidemment, a accentué les préditctions, car tous se disent qu'il serait fort logique de le voir à la direction de la commission dont il a été le tout premier à réclamer la formation.

Tout cela n'est que spéculations, car M. Laurendeau peut fort bien être venu dans la capitale pour d'autres raisons. Il peut y être venu pour des raisont personnelles et il peut y avoir été convoqué par le premier ministre qui n'aurait que voulu le consulter sur le choix des commissaires enquêteurs.

Aux Communes même où son court passage dans la tribune des visiteurs a passé inaperçu, il fut cependant question de cette enquête.

A M. Douglas Fisher qui l'interrogeait, le premier ministre a répondu qu'il avait évidemment l'intention de tenir compte de l'opinion des premiers ministres provinciaux dans la préparation du mandat de la commission, ajoutant cependant qu'il ne comptait pas leur écrire de nouveau pour commenter leurs propos.

"J'ai sollicité leur opinion, et il n'y a pas lieu d'en discuter pour l'instant", a-t-il dit.

Quelques instants plus tard, le député de Lapointe, M. Gilles Grégoire, a fait rire tout le monde lorsqu'il a demandé au premier ministre de lui donner l'assurance que le premier ministre Manning, de l'Alberta, ne sera pas nommé président de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme.

M. Manning, on le sait, s'oppose à l'enquête à toutes fins pratiques. Il veut bien d'une enquête qui n'engagerait personne, mais non pas d'une enquête qui accorderait au français une reconnaissance officielle plus étendue que celle dont il jouit présentement.

Lionel Chevrier se porte à la défense des Franco-Ontariens

OTTAWA. (PC) — La querelle historique autour du "Upper Canada Village" a rebondi à Ottawa, quand le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, Franco-Ontarien, s'est indigné de l'ignorance de ceux qui méconnaissent l'influence française dans le développement du Haut-Canada.

Commentant au cours d'une entrevue accordée au quotidien outaouais "Le Droit", les déclarations du ministre ontarien des Transports, M. James Auld, et de l'administrateur du "Upper Canada Village", M. Anthony Amadamson, M. Chevrier a dit : "Ces messieurs ne connaissent pas leur histoire. C'est de l'ignorance plus que de la méchanceté".

M. Chevrier, qui a lui-même écrit un livre sur la Voie maritime du Saint-Laurent, dont il fut l'un des principaux promoteurs, a noté qu'il a, au cours de ses propres travaux de recherches, trouvé de nombreuses preuves historiques de la contribution et de l'influence française dans le développement du Haut-Saint-Laurent.

Il rappelle en particulier les écrits de John Graham Harkness, ancien député de Stormont, sur la petite histoire des comtés de Dundas, Glengarry et Stormont, où on note que les Canadiens français ont commencé à s'installer dans cette région bien avant 1784. D'autre part, l'historien Séraphin Marion, d'Ottawa, membre de la Société royale, fait remonter le fait français en Ontario à 1760.

M. Chevrier rappelle que lors de la bataille de 1813 à Chrysler's Farm, alors que les soldats canadiens et britanniques repoussèrent les Américains, se trouvait un régiment de Québecois.

Le ministre fédéral cite des noms de Canadiens français qui ont pris part au développement de l'Ontario: soit Jacques Baby, premier catholique à siéger au conseil exécutif du Haut-Canada; Joseph Bouchette, de la ville de Québec, arpenteur général du Bas-Canada qui fut le premier arpenteur de York, devenu maintenant Toronto. Né en 1744, Bouchette est mort en 1841.

M. Chevrier tient également à faire une mise au point pour dire que "Upper Canada Village" est un organisme qui tombe sous la juridiction du gouvernement ontarien et il n'a rien à voir avec la commission de la capitale nationale, organisme fédéral.

Enfin, comme dernière réfutation des allégations de ceux qui doutent du fait français à travers toute l'histoire de l'Ontario, M. Chevrier cite la lettre récente du premier ministre ontarien, M. John Roberts, acceptant de coopérer à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, et qui dit : "Depuis les jours lointains de Champlain, de Frontenac et de La Salle, l'histoire et l'évolution de l'Ontario ont été profondément influencées et enrichies par les Canadiens français ainsi que par les dirigeants et les populations d'autres races qui se trouvaient autrefois sur notre sol, et notre province compte le plus important groupe de citoyens de langue française en dehors du Québec."

"SUBVERSIFS"

SUITE DE LA PAGE 1

sagers en provenance de Cuba de prendre d'autres avions assurant la liaison avec la Jamaique et l'Amérique latine.

Selon la radio de La Havane, cet incident "est financé par le gouvernement des Etats-Unis et dirigé par la CIA".

Le communiqué cubain laissait entendre que la Grande-Bretagne a peut-être mis fin à ces vols.

Le ministère cubain des Affaires étrangères a précisé qu'il mènerait "les négociations pertinentes avec le gouvernement de la Grande-Bretagne en vue de rétablir ces vols que le gouvernement des Etats-Unis tente d'empêcher".

A Washington, on admet que cette question a été abordée à deux reprises avec les autorités britanniques le mois dernier. Un porte-parole du Foreign Office à Londres a dit: "Nous discutons la situation avec les Américains, mais nous ne leur avons pas encore donné notre réponse."

Cuba soutient que les vols à Grand Caïman "ne sont motivés que par la nécessité de fournir une route de retour à ceux qui visitent Cuba ou viennent y travailler".

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

l'ancien ministre des Transports, M. Balcer, le premier ministre n'avait toutefois pas encore reçu, hier, cela va de soi, la lettre de protestation que M. Lesage lui envoyait dans la matinée.

Pour toute réponse aux questions qu'on peut leur poser à ce sujet, les libéraux ne peuvent que répondre que M. Pearson a promis des solutions de rechange à ces programmes, durant la campagne électorale, et qu'il tiendra parole.

De là à dire qu'il rendra demain au Québec certains champs d'impôt, il y a cependant une marge, mais il paraît certain que M. Pearson cherche une solution au problème.

Ajoutons ici que l'imbroglio Québec-Ottawa ne donne pas très bonne presse à M. Lesage chez les libéraux fédéraux. Plusieurs d'entre eux estiment que le premier ministre de la province de Québec a brûlé tous les ponts qui auraient pu un jour lui assurer la direction du parti fédéral et partant, le poste de premier ministre du pays.

EX-AGENT

SUITE DE LA PAGE 1

secrets soviétiques. Certains auraient été rappelés en URSS. Le mystérieux agent serait l'un d'eux.

Cette nouvelle affaire, estime-t-on, pourrait être aussi utile à l'Occident que le fut en son temps, pour les Soviétiques, l'affaire Blake. George Blake, diplomate britannique, a été condamné à 42 ans de prison en 1961 pour espionnage au profit de l'URSS.

Le gouvernement et l'opposition restent très divisés sur les mesures à prendre pour protéger la sécurité de l'Etat, indiquait-on hier soir à Westminster, à la suite de l'entretien qu'ont eu à ce sujet MM. Harold Macmillan et Harold Wilson.

Dans l'impossibilité de s'entendre sur les moyens les plus à même de faire toute la lumière sur la série de scandales d'espionnage qui a ému la Grande - Bretagne, le premier ministre et le leader de l'opposition ont décidé de se rencontrer à nouveau la semaine prochaine.

M. Wilson désirait obtenir l'assurance qu'une commission d'enquête serait saisie de l'affaire Philby, ancien diplomate qui se trouverait derrière le rideau de fer après avoir été "recommandé" par le Foreign Office au journal l'"Observer". M. Wilson souhaite, en outre, que le rapport de lord Denning sur l'affaire Profumo soit publié avant les vacances parlementaires, qui commencent le 2 août. Le premier ministre, de son côté, aurait abandonné le projet de créer une commission permanente de la sécurité de l'Etat.

La Suisse expulse un savant allemand

BERNE. (Reuter) — Le gouvernement suisse a annoncé aujourd'hui qu'il avait prié un savant allemand, le Dr Hans Erhardt, de quitter la Suisse parce qu'il s'est livré à des essais d'un "rayon de la mort" anti-aérien financés par une puissance étrangère.

En réponse à une question écrite déposée au parlement suisse, le gouvernement de Berne précise que Erhardt était entré en Suisse en février 1961 sous une fausse identité. Il fut découvert par la suite que le savant allemand s'était livré à des recherches sur des carburants pour fusées en Allemagne orientale, ajoute la déclaration du gouvernement suisse.

Le gouvernement suisse déclare que le Dr Erhardt avait légalement obtenu l'autorisation de faire des recherches sur des prototypes d'obus sans douille, mais qu'il n'avait jamais profité de cette latitude.

En revanche, poursuit la déclaration, il s'était livré à son domicile d'Obwalden, près de Sarnen (Suisse centrale) à des essais sur un rayon à onde courte susceptible, disait-il, d'abattre n'importe quel avion.

Le savant allemand essaya d'intéresser le département du matériel de guerre suisse à ses essais, mais après que ceux-ci eurent été soumis à deux reprises à l'avis des experts, le département conclut qu'ils ne reposaient sur aucune base scientifique et les rejeta.

La déclaration conclut qu'à la suite des découvertes faites quant aux circonstances de l'entrée du Dr Erhardt en Suisse, à sa carrière et aux sources financières de ses essais, la police helvétique l'a prié de quitter le pays et lui a interdit l'accès du territoire suisse.

FORANO

SUITE DE LA PAGE 1

M. Jean-Louis Lévesque, prenne l'affaire à son compte.

D'après des chiffres publiés par le "Financial Post", le total des actifs de Forano Limitée s'élèvait à $6,443,651, en 1962. Sa valeur nette, c'est-à-dire une fois soustrait ce qui est dû, se chiffrait à plus de $3,250,344, pour la même année.

En 1962 également, les profits nets de l'entreprise se sont élevés à $91,104 et son capital de roulement était de $2,065,567. Cette même année, le chiffre d'affaires de Forano a atteint huit millions de dollars et cette année il devrait friser les $10,000,000.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

tier, les libéraux et l'Union nationale ont fait "l'union sacrée".

Une lutte bien plus sérieuse que celle qu'avait engagée Duplessis avec King et St-Laurent se prépare avec le gouvernement Pearson.

Résultat concret : la formation d'un Comité extraordinaire de la constitution (canadienne) qui siégera en dehors des périodes sessionnelles. Il ne s'agit pas d'un comité de façade. Il siégera dès mercredi prochain. L'assemblée législative lui a voté des fonds. En pratique, c'est la convocation des Etats-généraux, réclamé par Jean-Jacques Bertrand, mais sous une forme modifiée à la demande de Paul Gérin-Lajoie, le ministre de la Jeunesse, pour la rendre acceptable aux libéraux.

Les préoccupations économiques du gouvernement se sont traduites par l'action législative dans les domaines de l'agriculture, de la coopération et des caisses populaires.

Le gouvernement a versé $10,000,000 à la Société générale de financement, dont les opérations en vue de développer l'industrie secondaire s'annoncent fructueuses.

Pour la première fois, le gouvernement du Québec a offert au public des obligations d'épargne, dont il a vendu pour $160,000,000, montant qui a étonné tout le monde et incite le gouvernement à répéter ce geste annuellement.

Les problèmes d'argent ont donc accaparé la grande partie de l'attention des gouvernants et des législateurs. Le premier ministre, M. Jean Lesage, s'est rendu en Europe pour rencontrer banquiers, industriels, hommes de finances. Il a été, en outre, reçu par la reine d'Angleterre, le roi des Belges, et le président de la France, Charles de Gaulle.

En plus de l'étatisation de l'électricité, qu'il a menée rondement, le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, et toute une équipe de techniciens du gouvernement se sont activement occupés du projet de la sidérurgie et ont poursuivi vivement l'organisation d'un projet de régime universel de caisse de retraite.

Voilà deux projets d'une très grande importance pour l'économie du Québec, pour sa libération.

M. Gérin-Lajoie rappelait, aux derniers jours de la session, que tout le projet de l'Office du crédit scolaire, organisme qui aiderait de façon puissante à régler les problèmes financiers des commissions scolaires, repose sur la création d'une caisse de retraite contrôlée par l'Etat du Québec.

Tout ce travail sur les problèmes économiques et sur la question angoissante des relations avec un gouvernement fédéral centralisateur a évidemment essouflé l'Assemblée législative.

Les grandes questions sociales, qui passionnaient les orateurs libéraux en 1960, ont été pour la plupart reléguées à la prochaine session

Pour la deuxième session consécutive, on a laissé de côté, sans même en parler, le redécoupage de la carte électorale.

Le projet du Code du travail, longuement discuté et étudié par le Comité des relations industrielles, a été reporté à la prochaine session.

La réorganisation de la Commission du service civil, dont il avait été question au début du régime, a été effleurée par le premier ministre, qui s'est déclaré insatisfait de la façon dont elle fonctionnait.

La plus grande surprise fut le retrait du bill 60 qui prévoyait la création d'un ministère de l'Education et de la Jeunesse et d'un Conseil supérieur de l'éducation.

Le gouvernement s'est formellement engagé à présenter ce projet de loi à nouveau, sans modification quant au principe d'un ministère de l'Education, dès le début de la prochaine session.

Les députés ont cependant accompli un travail monumental en mettant à point une nouvelle loi électorale qui innove au Canada. L'Assemblée législative y a travaillé en comité pendant deux sessions complètes, et les deux partis politiques firent preuve d'un désintéressement inattendu.

Si l'on considère que les députés n'ont mis que six mois pour accomplir les travaux nombreux et complexes qui leur ont été présentés, on se rend compte de la lourde besogne du premier ministre, de ses principaux lieutenants dans le cabinet, et des hauts fonctionnaires, dans la préparation de la législation.

Une dernière préoccupation économique a retenu l'attention du Parlement québecois, celle du traitement annuel des députés et des conseillers législatifs. Ceux des députés, on le sait, sont passés de $10,000 à $15,000 et ceux des conseillers législatifs, de $10,000 à $12,000

(tous droits réservés)

L'équipement arrive à l'île Ronde aujourd'hui

D'énormes barges devaient accoster à l'île Ronde cet après-midi, apportant sur les lieux les pièces d'équipement qui serviront à construire le mur de pierre devant encercler l'île, en aval de l'île Ste-Hélène, pour l'aménagement du terrain de l'Exposiiton universelle de 1967.

Il était prévu que la compagnie chargée des travaux n'utiliserait pas le pont Jacques-Cartier pour accéder à l'île, mais utiliserait des barges pour transporter son équipement.

On sait que le contrat pour construire un mur de 20 pieds autour des îles Ronde et Verte aggrandies a été confié à la compagnie Royalmount Construction Limited. Un porte-parole de la compagnie a précisé que les barges devaient venir de Longueuil, Sorel et d'ailleurs.

Les médecins de G.-B. partent en guerre contre la cigarette

OXFORD, G. B. (PA) — Les médecins britanniques ont lancé un appel hier au gouvernement de la Grande-Bretagne pour qu'il entreprenne une vaste campagne contre l'usage des cigarettes, afin de faire progresser la lutte contre le cancer, dont la cigarette est souvent tenue plus ou moins responsable.

La conférence de l'Association britannique des médecins — groupant 50,000 membres — a pressé le ministère de la Santé d'entreprendre cette campagne surtout auprès de la jeunesse, pour la persuader de ne pas commencer à fumer.

Les médecins ont insisté sur le fait qu'il était anormal de lutter contre le cancer en persistant à fumer.

Un médecin de Belfast, M. Robert A. McIlrath, a déclaré que 26,000 personnes étaient mortes l'année dernière en Grande-Bretagne d'un cancer des poumons, et que 20,000 d'entre elles avaient contracté ce cancer en fumant trop.

Enfin, les médecins se sont proposés eux-mêmes en exemple, en proclamant que l'an dernier les deux tiers des membres de l'association médicale britannique fumaient, tandis que cette année un tiers seulement en conservaient encore l'habitude.

L'armée n'aurait pas assez d'hommes pour respecter ses engagements

OTTAWA. (PCf) — Le lieutenant-général Geoffrey Walsh, chef de l'état-major général, a déclaré hier que l'armée n'est pas suffisamment pourvue d'armes et d'hommes pour respecter ses engagements au Canada et à l'étranger.

Il a déclaré au comité des Communes sur la défense que la brigade canadienne de 6,500 hommes cantonnée en Allemagne de l'ouest n'a pas suffisamment de mobilité et que cette carence pourrait être compensée par l'achat de voitures de transport blindées de type Bobcat, à l'étude depuis 1954 mais pas encore en production.

Aux termes de la nouvelle politique de l'OTAN, cette brigade devrait manoeuvrer plus à l'est, non loin du Rideau de fer, et devrait disposer pour cela d'un meilleur système de signalisation et d'un meilleur train de bagage.

Le général a déclaré dans un mémoire de 57 pages que lorsque le programme d'austérité de l'an dernier a réduit les forces armées de 59,370 à 50,000, les renforcement de la brigade canadienne en Europe ont dû être pris à même les forces de défense sur le sol canadien.

Deux adjoints à M. Chevrier

OTTAWA. (DNC) — Le ministre de la Justice, M. Chevrier, annonce la nomination de deux adjoints spéciaux à son bureau.

Il s'agit de M. Guy Lord, avocat de Montréal, fils de M. et Mme J.-M. Lord, de Québec, et de M. Raymond Denis, avocat de Montréal également et fils du juge et de Mme Gérard Denis.

TERRORISTES

SUITE DE LA PAGE 1

"Vous arrivez au but" et on avait dessiné une flèche en direction de l'endroit où le cadran a été trouvé.

Des lettres "X" avaient été inscrites sur les quatre faces du monument.

Une échelle de bois, comprenant 11 barreaux, était par terre à proximité.

Cette échelle, de toute évidence, a servi à aller déposer la dynamite au pied de la statue.

Il semble, selon la police, qu'un orifice entre la base de la statue et le piédestal aurait permis de glisser la dynamite.

Le mécanisme du cadran était encore en mouvement à l'arrivée des policiers sur les lieux.

Tout le matériel trouvé sur les lieux a été transporté au quartier général de la police. Une enquête a été instituée.

1,300 professeurs regrettent le retrait du bill 60

Par ailleurs l'Association professionnelle des professeurs de l'enseignement spécialisé du Québec regrette beaucoup la décision du gouvernement de remettre à l'automne prochain l'étude du bill 60.

Le président de l'association, M. Yvon Chartrand, déclare que "le cabinet a cédé à des pressions occultes contre le principe même du bill et non pas seulement aux demandes démocratiques avouées que l'étude de ce projet de loi ne soit faite qu'à la prochaine session".

Le bill 60 crée un ministère de l'éducation.

"Le gouvernement avait peut-être commis une erreur en présentant dès maintenant le bill 60, il en fait une plus grande encore en le retardant".

Il n'y a point de plus doux compagnons comme la pure charité.

Avant la réunion de Moscou

Négociateurs américain et anglais se sont consultés

LONDRES (AFP) — Les consultations anglo-américaines, qui préludent aux négociations tripartites de Moscou sur l'arrêt des expériences nucléaires, ont commencé ce matin et se poursuivront pendant toute la journée et, éventuellement, demain matin.

Le représentant du président Kennedy, M. Averell Harriman, sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires politiques, a eu d'abord un entretien en tête-à-tête avec lord Hailsman, ministre de la Science, qui représentera M. Macmillan à Moscou. Les délégations anglaise et américaine se sont ensuite réunies au complet.

M. Harriman devait ensuite conférer avec le secrétaire au Foreign Office, Lord Home, puis avec le premier ministre Macmillan.

Les consultations anglo-américaines portent principalement sur les perspectives d'un accord anglo-sovieto-américain sur l'interdiction de tous les essais nucléaires ou, à défaut, d'un traité abolissant les expériences nucléaires atmosphériques, sous-marines et cosmiques.

A la suite du discours prononcé par M. Khrouchtchev à Berlin-Est au début de ce mois, les négociateurs étudient en outre la question, soulevée par le chef du gouvernement soviétique, d'un pacte ou, plutôt, d'une déclaration de non-agression entre l'OTAN et les pays du pacte de Varsovie. Ni les Etats-Unis ni, croit-on savoir, la Grande-Bretagne, ne semblent prêts à accepter que ces deux questions soient obligatoirement liées.

Un Mexicain est surpris de voir un Canada soumis

SHERBROOKE. (PCf) — Un industriel mexicain qui était de passage à Sherbrooke, M. Ricardo Cantu Leal, s'étonne du fait que le Canada n'ait pas encore d'emblème distinctif et ne soit pas encore une nation souveraine et indépendante.

Le visiteur a déclaré au cours d'une interview qu'il considère le Canada comme un pays suffisamment développé et progressif pour justifier son indépendance. Il a fait remarquer que nombre de pays africains ont récemment accédé à l'indépendance et il ne voit pas pourquoi le Canada n'en ferait pas autant en se libérant du Commonwealth.

Lorsqu'ont éclaté les actes de terrorisme attribués au Front de libération québecois, M. Leal a dit qu'il ne s'était pas inquiété outre mesure. "C'était affaire courante au Mexique il y a quelques années", a conclu le visiteur.

Une mutinerie fait 3 morts dans une prison de Singapour

SINGAPOUR, (Reuter) — L'émeute de l'établissement pénitencier de l'île de Pulau Senang, près de Singapour, a fait trois morts : le directeur de l'établissement, qui était un Anglais, et deux gardiens, un Chinois et un Malais.

Par ailleurs, la plupart des 30 gardiens ont été blessés, certains assez grièvement.

Le directeur de la prison, M. Dutton a été torturé avant d'être tué. Avec une brutalité inoute, les révoltés lui ont arraché les yeux à l'aide d'instruments de jardinage avant de le mutiler et de le frapper à mort à coups de parangs.

L'adjoint du directeur, un autre Anglais, M. Tailford, a lui aussi été grièvement blessé en particulier par un instrument de jardinage qu'un détenu a enfoncé dans une de ses tempes.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 65

MAXIMUM DEMAIN : 88

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Laurentides, Cantons de l'Est et Mauricie ; régions de Québec, du lac Saint-Jean et de Rimouski** : Ensoleillé et très chaud aujourd'hui et demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain, Montréal, 65 et 88 ; Ottawa, 60 et 88 ; Sainte-Agathe, Sherbrooke, La Tuque, Québec et Chicoutimi, 55 et 85 ; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 55 et 80.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Ensoleillé et très chaud aujourd'hui ; demain, ensoleillé sauf intervalles nuageux l'après-midi, averses ou orages possibles. Brises légères tournant demain après-midi aux vents du sud de 15 milles.

Régions de Gaspé, de la baie Comeau et de Gaspé : Généralement ensoleillé et chaud aujourd'hui ; demain, chaud, nuages variables. Vents d'ouest, de 15 à 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Gaspé et Sept-Iles, 55 et 75 ; Baie Comeau, 55 et 80.

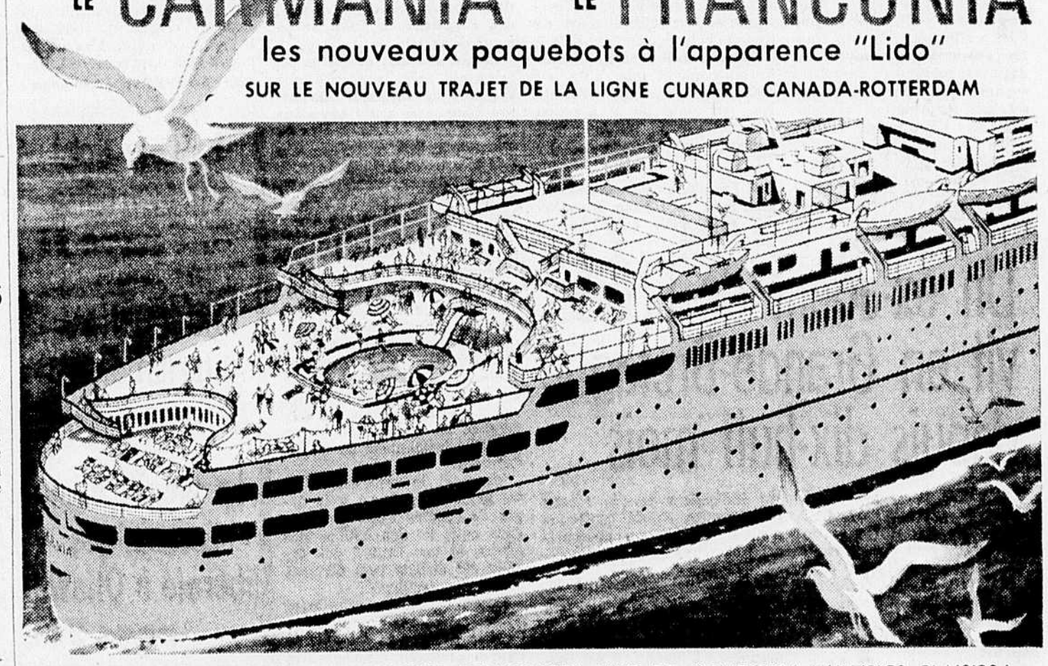
IBM PROGRAMMATION 1401
Terme 63-64 — Cours du soir
Filles-Garçons — Gradués 11e
Informations :
767-8614 M. LEBLANC
Conseiller d'admission
COLLEGE CANADIEN
1247 rue GUY

Vers l'Europe via le majestueux St-Laurent

LE CARMANIA LE FRANCONIA

les nouveaux paquebots à l'apparence "Lido"

SUR LE NOUVEAU TRAJET DE LA LIGNE CUNARD CANADA-ROTTERDAM



VOICI CUNARD POUR '63 — NOUVELLE APPARENCE ! PLUS DE CONFORT ! MULTIPLES PLAISIRS !



Les rives verdoyantes et parsemées de coquets villages du St-Laurent ne vous auront jamais paru plus enchanteresses que durant juillet et août . . . et l'océan Atlantique plus calme, plus serein.

Durant ces deux beaux mois d'été, les rayons d'or du soleil et les clairs de lune bleutés enveloppent de leur lumière magique les magnifiques ponts Lido des paquebots CARMANIA et FRANCONIA vous invitant à un doux farniente . . . vous oublierez tous vos soucis.

● le spacieux pont Lido et sa grande piscine extérieure chauffée ● le nouveau bar et petits salons d'où vous pouvez admirer la vue épatante et fortifiante de l'Atlantique ● le nouveau club de nuit ouvert jusqu'"aux petites heures". ● la patauguese pour les enfants sur le pont Lido ● le dîner, le cinéma, la danse ● l'air climatisé partout ● les stewards qui parlent le français ainsi que l'allemand ● les salles publiques ● le nouveau salon de beauté ● toutes les cabines de première classe ainsi que la plupart des cabines de classe touriste sont équipées d'une baignoire ou d'une douche ● tout ce luxe est inclus dans votre billet Cunard.

Le Carmania et le Franconia se rendent à Cobb, Rotterdam, Le Havre et Southampton.

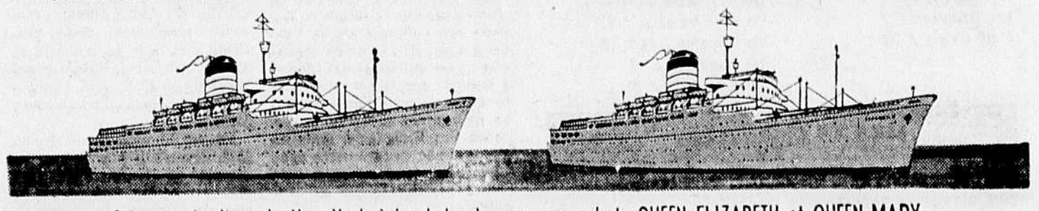
Le Carinthia se rend à Greenock et Liverpool. Départs de Montréal tous les vendredis après le 19 avril.

Payez plus tard si vous le désirez — consultez votre agence de voyage

Voyager Cunard c'est doubler votre plaisir

SIEGE SOCIAL : Maison Cunard, 465 rue St-Jean, Montréal
SUCCURSALE : Hôtel Reine Elizabeth, 940 ouest, boul. Dorchester, Montréal, VI 9-5651 (ouvert le samedi matin)

VOYAGEZ PAR CUNARD



Départs réguliers de New York à bord des luxueux paquebots QUEEN ELIZABETH et QUEEN MARY



UNE MAISON DE 1775 — Construite à St-Hubert en 1775, cette maison a été transportée dans le village historique Jacques-de-Chambly, que le sous-ministre des Affaires culturelles, M. Guy Frégault, a inauguré hier.
(photo Antoine Desilets, LA PRESSE)

Inauguration du village historique Jacques-de-Chambly

par Jacques FILTEAU

La présence de M. Guy Frégault, hier après-midi, à l'inauguration du village historique Jacques-de-Chambly a confirmé officiellement l'intérêt que porte à cette réalisation le ministère des Affaires culturelles, intérêt qui a été manifesté d'une façon concrète il y a quelque dix jours, lorsque M. Antoine Prévost, curateur du village, a reçu du gouvernement provincial un chèque de $40,000, première tranche d'une subvention d'environ $75,000.

M. Frégault n'a pas caché le plaisir qu'il éprouvait à présider la cérémonie d'hier. Il a rappelé que le travail accompli au village historique Jacques-de-Chambly était d'autant plus de qualité que les bâtisses que l'on y trouve sont authentiques et, à l'encontre du "Upper Canada Village", ne sont pas des reconstitutions.

M. Frégault a souligné que la réalisation du village historique s'édifie également avec le concours des pouvoirs publics, "Ce n'est pas amoindrir le mérite des fondateurs de ce village, dit-il, que de signaler l'aide qu'ils reçoivent de l'Etat. Je l'ai déjà déclaré : une subvention, c'est plus qu'une somme, c'est un honneur, et un honneur n'a de signification que s'il est dû".

folkloristes Invitation aux

Toutes les équipes folkloriques de Montréal et de la province sont cordialement invitées à se joindre aux groupes ethniques qui prendront part au grand ralliement des Néos-Canadiens, au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, dimanche prochain, 14 juillet. Les folkloristes sont priés de porter alors leurs costumes d'équipe.

Le matin, à 11 h., il y aura messe en plein air célébrée par S. E. Mgr G.-L. Pelletier, évêque de Trois-Rivières, qui prendra la parole en plusieurs langues. A 2 h., déploiement marial dans les jardins et autour du lac du sanctuaire, avec madones, drapeaux et costumes nationaux. Cette cérémonie sera suivie de danses folkloriques où les différents groupes exprimeront leur joie, selon leurs coutumes nationales.

Il est à noter, pour les équipes de Montréal et de la région, que des autobus spéciaux seront à leur disposition; ils partiront dimanche matin, à 8 h. 15, de l'Atelier folklorique, 2765, rue Desjardins (près Boyce). Pour autres renseignements, s'adresser au plus tôt à Mlle Lucie St-Amour (521-3469).

IMMEUBLE
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Quartiers Mercier — Rue Beauregard No 4800. Lot No 391-1398, terrain — Jean Derome à Gilles Piché, $17,100.00 — 1680014.

Rue Souligny Nos 9559-9561. Lot No 408-116, terrain — Phillippe Guthrie à Donald Sargent, $17,500.00 — 1680383.

St-André — Rue Dorchester No 1882 ouest. Lot No 1621-12, 13, terrain 25 x 135 pds. Joseph Dufour à Alfred Groleau, $1.00 et considérations. — 1680240.

Ville D'Anjou — Rue Azilda, No 6498. Lot No 423-526, 527, terrain — George Tod à Mme Joseph Louisseize, $4000.00 — 1680113.

Rue Yves Prévost, Blvd No 7641. Lot No 435-56, terrain — Nicolas Della Porta à Victor P. Dell, $6,730.00 — 1680382.

Ville de Dorval Island.—Rue coin Edwin Avenue et Crescent Road (avec bâtisses). Lot No 1027-63, 67 à 70. Mme Réal Lafortune à William D. Scholes, $16,000.00 — 1680338.

Ville Montréal-Nord. — Avenue Racette No 11,867. Lot No 31-182 à 184, terrain — Mme Anthony Steffens et al à Roger Chenier, $10,000.00 — 1680021.

Rivière-des-Prairies — Rue Omer Gaucher. Nos 8684-8686 Lot No. Pt 88-610 à 613, terrain 50 x 90 pds. Bernard Leboeuf à Donat Coutu et al, $24,000.00— — 1680311.

Ville St-Laurent — Rue Vincent No 2175. Lot No 478-277, 257, terrain — Jacques Grenier à Boucherville Developments Ltd., $29,500.00 — 1680179.

St-Léonard de Port Maurice — Rue Parc St-Léonard (vague). Lot No 427-323 à 325, terrain — Armand Balthazar à Barone Company Limited, $13,000.00 — 1680261

Fabreville n'aurait pas son usine de filtration

(par J.-L. A.) — La Commission municipale de Québec tarde à approuver le règlement d'emprunt prévoyant la construction d'une usine de filtration à Fabreville. Il serait même possible qu'elle le refuse.

Tous les documents relatifs au règlement sont déjà parvenus à Québec depuis quelques mois. La Commission considère, dit-on, la possibilité de retarder l'approbation pour que les octrois des travaux d'hiver soient applicables ce qui allégerait le coût pour la municipalité. Mais il n'y aurait rien de certain.

D'ailleurs, le conseil, siégeant en assemblée spéciale, hier soir, a décidé de remettre le chèque de dépôt à l'entrepreneur dont la soumission avait été retenue. Ce dernier en a fait la demande après un voyage à Québec où les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires municipales ont refusé de préciser une date d'approbation et ont dit n'avoir aucune objection à ce que son chèque lui soit remis.

La population de Fabreville ne boira donc pas d'eau de bonne qualité dans l'immédiat. Et même si le règlement d'emprunt était approuvé l'hiver prochain, il y aura par la suite un délai de plus d'un an.

Le problème est pourtant urgent. Les hommes politiques l'ont assez répété lors des campagnes électorales. Les gens qui se sont prononcés en faveur de l'usine de filtration commencent à croire que se raccorder à l'aqueduc de Ste-Rose aurait été idéal; dans trois mois le problème aurait été réglé. Ils se demandent ce que les dirigeants municipaux attendent pour s'en rendre compte.

Nécrologie

FUNÉRAILLES CIVIQUES A M. J.-A. ARCHAMBAULT

M. J.-Armand Archambault, conseiller de la ville de Ste-Rose et commissaire de la commission scolaire de cette municipalité, est décédé subitement, mercredi, à l'âge de 61 ans.

Il était l'époux en 1er noces de Elizabeth Naud et en seconde noces de Laurette Verrette. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil, deux fils, MM. Raymond et Claude Archambault de Québec, deux filles, Mme Jacques Rolland (Denise) et Mme Serge Malette (Louise), toutes deux de Ste-Rose, ses frères de Ste-Rose, MM. Rodrigue, Euclide et Albert Archambault, ses soeurs, Mlle Eva Archambault et Mme Cyrille Taillefer (Diana), et plusieurs autres parents.

M. Archambault était conseiller depuis 1958 et faisait partie de la commission scolaire depuis plus de 19 ans. Il était très actif dans plusieurs activités sociales. Des funérailles civiques seront chantées samedi matin à 11 h., en l'église paroissiale de Ste-Rose. L'inhumation se fera au cimetière du même endroit.

Dr JOSEPH BOULANGER

Le Dr Joseph Boulanger, qui tint depuis 1906 un rôle de premier plan dans la vie française de l'Ouest canadien, est décédé à l'âge de 88 ans, à Edmonton, Alberta. L'inhumation eut lieu hier dans le terrain de la famille, au cimetière St-Joachim d'Edmonton.

Le défunt laisse son épouse, née (Valérie) Phaneuf, ses deux fils, le Dr Jean-Baptiste Boulanger, de Montréal, et le Dr Michel Boulanger, d'Edmonton, ainsi que cinq petits-enfants.

M. LUCIEN AMESSE

M. Lucien Amesse est décédé subitement, mardi, à l'âge de 58 ans.

Il laisse ses filles, Huguette et Jocelyne; son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Ernest Amesse; ses soeurs et son beau-frère, Mme Olivier Clermont (Malvina), M. et Mme Gérard Senécal (Yvette); de nombreux neveux et nièces.

La dépouille est exposée au 4228 rue Papineau.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 h. en l'église St-Stanislas de Kostka.

Manifestation antinucléaire à La Macaza

Le Mouvement pour le désarmement nucléaire et la paix annonce aujourd'hui q u ' u n e manifestation aura lieu le 13 juillet à la base et au village de La Macaza, à 110 milles au nord de Montréal.

La manifestation est organisée dans le but d'affirmer la volonté de paix de l'organisme et sa ferme résolution de refuser sur le sol du Québec une base construite en vue d'abriter des armes nucléaires.

Le conseil aura à voter $200,000 pour des chutes à neige

Le conseil municipal de Montréal sera invité à voter des crédits de $200,000 à sa prochaine séance afin que commencent le plus rapidement possible les travaux d'aménagement des terrains qui recouvrent l'égoût collecteur St-Pierre, entre les rues Ste-Marie, St-Rémi, St-Ambroise et le chemin de la Côte-St-Paul.

On prévoit que les chutes à neige pourront être utilisées au cours de l'hiver prochain.

250 wagons-trémie pour le Pacifique Canadien

Une commande de 250 wagons-trémie en aluminium sortira bientôt des usines de deux fabricants canadiens de wagons ferroviaires et sera livrée au Pacifique Canadien.

Un automobiliste est tenu criminellement responsable de la mort de M. Beauregard

(G. D.) — Le jury du coroner a été unanime, hier matin, à déclarer Edgar Saint-Pierre, âgé de 59 ans, de Drummondville-Sud, criminellement responsable de la mort de M. Fabien Beauregard, survenue dans un accident de la route, le 22 juin dernier.

M. Fabien Beauregard était venu pour affaires à Montréal, avec sa famille, et retournait chez lui, à St-Hyacinthe. Près de St-Bruno, sur la route 9, l'arrière de son automobile a été heurté par une autre voiture, conduite par Saint-Pierre. Le choc, dit-on, fut terrible et les deux véhicules rebondirent plusieurs fois contre la rampe de la route. M. Fabien Beauregard expira quelques minutes plus tard. Il avait plusieurs fractures du crâne. Les autres occupants de l'auto s'en tirèrent indemnes.

Le témoignage du médecin-légiste, le Dr Jean-Marie Roussel, de même qu'un rapport d'analyse de sang prélevé sur Saint-Pierre, quelques instants après l'accident, ont révélé que les facultés de celui-ci pouvaient être passablement affaiblies par l'alcool.

M. Fabien Beauregard, selon les témoins, roulait à droite et ne contrevenait en rien au code routier quand il fut heurté, dans un tournant. Son épouse, qui a témoigné à l'enquête, a affirmé également qu'il roulait à droite, à vitesse réduite, et que personne dans l'auto n'avait vu venir l'autre véhicule.

"Ils l'ont tué comme ça!" s'écria-t-elle en éclatant en sanglots, au grand émoi de l'auditoire.

Il est à noter, par ailleurs, à propos de la prise de sang qui a servi de preuve, que Saint-Pierre y avait consenti alors qu'il se faisait soigner pour de légères blessures, à l'hôpital, quelques instants après l'accident.

DÉCÈS

AMESSE (Lucien) — A Montréal, le 9 juillet 1963, à l'âge de 58 ans, 5 mois, est décédé Lucien Amesse, époux de feu Antoinette Dumais, demeurant à 6161 Hutchison. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Armand) — A Ste-Rose, le 10 juillet 1963, à l'âge de 61 ans, est décédé Armand Archambault, conseiller de la ville de Ste-Rose et commissaire à la Commission Scolaire de Ste-Rose, époux en 1ère noces d'Elizabeth Naud et en 2e noces de Laurette Vérette, demeurant à 156 Boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
167 Boul. Ste-Rose
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Lucien) — A Montréal, le 9 juillet 1963 à l'âge de 44 ans 11 mois est décédée Lucien Archambault, époux de Madeleine Renaud. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 7.30 hres pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 7.45 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARPIN (Victor) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé Victor Arpin, époux de Stella Bourassa, demeurant à 4445 Mentana. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Robert Bellarmin où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BABIN (Joseph William) — A l'hôpital Hôtel-Dieu, le 10 juillet 1963, est décédé Joseph William Babin, époux bien-aimé de Blanche St-Arnaud. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. C. Wray Bro.,
1234 rue De LaMontagne
à 8 h. 45, pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde où le service sera célébré à 9 h. 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Malvina) — A Montréal, le 11 juillet 1963 à l'âge de 86 ans est décédée Mlle Malvina Beaudry, fille de feu Joseph Beaudry et de feu Joséphine Charland. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
831 rue Laurier Est
à 6 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 7 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAILLOUX (Lexinas) — A l'hôpital St-Luc, le 11 juillet 1963, à l'âge de 79 ans 5 mois, est décédé Lexinas Cailloux, époux de feu Exilia Belland. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
à 9 hrs 50 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DERNIER HOMMAGE RENDU A MME ROMUALD SEGUIN



Récemment ont eu lieu, à l'église St-Jean-Baptiste, les funérailles de Mme Romuald Séguin, née Séguin (Jeanne), décédée le 28 juin dernier, à l'âge de 61 ans.

Précédé de deux landaus de fleurs, d'une délégation des Dames de Ste-Anne et accompagné de six porteuses d'honneur, le convoi funèbre se rendit à l'église où la levée du corps fut faite par le curé de la paroisse, M. l'abbé Leo Deguise, qui célébra également le service, assisté de M. l'abbé Paul Godin et du Rév. Père Yves Chevrier, CSV, comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Romuald Séguin, ex-marguillier de la paroisse; son gendre, M. Pierre Legault; ses petits-fils, Jean-Marc et Serge Legault; ses beaux-frères, MM. Jean Angrignon, Omer Brazeau, Roch, Aurèle, Raymond et Roland Séguin; ses neveux, MM. Jean-Guy Biopel, Gaston Angrignon, Adrien Sansoucy, Albrida Louis-Seize, Wilfrid, Yvon, Jean-Pierre, Gaétan et Gilles Séguin.

Dans le cortège on remarquait en outre, Mes J.-H.-R. et René Langevin, notaires; M. Lionel Cliche, président du Club de Personnalité Maisonneuve; le capitaine J.-L. Larosée; le Dr E. Pelletier; MM. Frank Guilliot, Germain Gosselin, Gérard et Jacques Legault, Jean-Paul Ducharme, L. Touchette, Jean Daoust, Roméo Brunette, J. R. Berube, Armand Galarneau, Damien Jasmin, Percy Brazeau, Eugène, Maurice et Marcel Gaudry, Georges Palascio, J. A. Renaud, A. R. Lussier, J. E. Meloche, R. Bourque, Hugue Lambert, F. Gervais, Lionel Leduc, M. Berthiaume, G. Prégent, Fernand Charlebois, L. Lefebvre, M. Gosselin, J. Armand Labrecque, Guy Roy, Lucien Galarneau, Gaston Labelle, H. Nadeau, Charles Ledoux, Albert Pauzé, J.-Emile Roux, Victor Daoust, Albert St-Jacques, Aurèle Brabant, Toussaint Bates, Maurice Chassé, Adrien Richer et autres.

avis de DÉCÈS

CANTY (Wilbrod) — A St-Bruno, comté Chambly, le 10 juillet 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Wilbrod Canty, époux de feu Bernadette Chandler. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers & Tétreault,
1567 rue Montarville
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Charles) — A Bois-des-Filion, le 10 juillet 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Charles Eudore Charbonneau, époux de Yvonne Doran, demeurant au 455 Montée Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr & J. Filion,
382 rue Principale,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maurice, de Bois-des-Filion où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Colombe) — A Pont-Viau, le 10 juillet 1963 à l'âge de 40 ans 3 mois est décédée subitement Mme Marcel Charbonneau, née Colombe Mongeau, demeurant à 387 Lalhaie. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
90 boul. Lévesque
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Ernest) — A Rivière-des-Prairies, le 11 juillet 1963, à l'âge de 79 ans 9 mois, est décédé Ernest Chartrand, époux de Hélène Emard, demeurant à 11,590 boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boul. Henri-Bourassa, coin Ste-Gertrude
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHERRIER (Rosaire) — A Lachine, le 10 juillet 1963, à l'âge de 66 ans, est décédé Rosaire Cherrier, époux en 1ères noces d'Orpha Aubin et en 2èmes noces de feu Marie-Anne Noël, père de Adrienne (Mme Roger Larcher) Lola (Mme Edouard Aucoin) Jacqueline (Mme Jean-Louis Richer) Lucette (Mme Réal Cardinal) Gisèle (Mme Bernard Coallier) Louise (Mme Réjean Lamothière) Suzanne (Mme Claude Gilbert) Jean-Guy et Denis. Les funérailles auront lieu lundi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, à Lachine.
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLPRON (Ovide) — A Longueuil, le 11 juillet 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé Ovide Colpron, instructeur à sa retraite, à l'école technique, époux de Berthe Longtin, demeurant à 31 rue Ste-Elizabeth, père de Marie-Jeanne (Mme Roland St-Hilaire) et de Pierre. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Pitre Inc.,
68 ouest, rue St-Charles
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCY (Johnny) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 21 ans, est décédé Johnny Courcy, époux de Léona Parent, demeurant au 389 Dowd, appt 6. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative des Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est,
à 8 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil où le service sera célébré à 8 h. 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Augustine) — A Verdun, le 11 juillet 1963 est décédée Mlle Augustine Couture, fille de feu William Couture et de feu Stella Morin, demeurant à 331 Manning. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551 rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré et de là au cimtière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Emile D. A.) — A Ville St-Michel, le 9 juillet 1963, est décédé Emile (D. A.) Dagenais, ex-épicier-boucher, de ville St-Michel, époux de feu Rose-Alma Turcot, demeurant à 8172 boul. St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 Boul. St-Michel
pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALPE (Lilianne) — A Percé, le 10 juillet 1963 à l'âge de 63 ans est décédée Mme Ls-Armand Dalpe, née Lilianne Nadon, demeurant à 10,774 Berri. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Exposé vendredi à 1 hre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Armand) — A Amos, le 9 juillet 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé Armand Daoust, époux de feu Gracia Clavet, demeurant à 8339 St-Dominique. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535, rue St-Laurent
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAUPHINAIS (Germaine) — A Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 55 ans, est décédée Mlle Germaine Dauphinais, fille de feu Joseph Dauphinais et de feu Anna Desautel, demeurant à 8756 St-Hubert, appt 4. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 Jean-Talon, Est.
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Marie-Louise) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Alfred Delisle, née Marie-Louise Berger. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet
1922 Boul. Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Alphonse) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 72 ans, est decédé Alphonse Deslauriers, époux de Albina Goulet, père de Gérard, de Mme Jean Leroux (Arménia) et de Mme Paul Bilodeau (Géralda), demeurant à 10,599 rue Berri, appt 3. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130, rue Henri-Bourassa est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Lillian) — A Greenfield-Park, le 10 juillet 1963 à l'âge de 77 ans est décédée Lillian Kelly, épouse de feu Victor Dion, demeurant 187 Fairfield. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
200, rue St-Louis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anastase où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORE (Laura) — A Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Charles Doré, née Laura Wilsey, mère de Albert, Stanislas, et Lucienne. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 11 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 12 h. 30, et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Robert) — A Laprairie, le 10 juillet 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé Robert Dubuc, époux de Florentine Ste-Marie, demeurant au 285 Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin,
425 Chemin St-Jean,
pour se rendre à l'église de la Nativité de Laprairie, où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Albert) — Après une courte maladie, dans sa 82e année, est décédé Albert Forest, époux bien-aimé de feu Maria Goodwill, père de Gérard, François, Maurice, Yvette, (Mme M. Riendeau), et Carmen (Mme L. Provençal). Exposé au salon mortuaire
Two Mountains Funeral Home
1204 Chemin Oka,
comté des Deux-Montagnes. Service funèbre en l'église paroissiale Sainte-Famille, samedi le 13 juillet à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Saint-Agapit.

FRENETTE (Hermangarde) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Chevigny Frenette, née Hermangarde Desjardins, demeurant à 8610 Waverley. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FULLUM (Noël) — A Montréal, le 12 juillet 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé Noël Fullum, époux de Flore Robillard, demeurant à 3895 Rouen, appt 3. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HANDFIELD (Gérard) — A La Malbaie, Manoir Richelieu, le 8 juillet 1963 à l'âge de 51 ans est décédé Gérard Handfield, propriétaire du Garage Handfield époux de Fleurette Bélisle, demeurant à 20 rue de la Station. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin & Fils, Inc.,
317 rue Victoria,
pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 12 hrs 30, et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOKISCH (Yvonne) — Subitement à Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Yvonne Larivée, épouse de feu Joseph Jokisch, demeurant à 10182 Rancourt, mère de André. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, Est, rue Fleury,
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JONCAS (Léa) — Subitement, à Outremont, le 10 juillet 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Léa Bissonnette, épouse de feu Louis C. Joncas, mère de Pierre, agent d'assurance et Claude, avocat, soeur de Mme Antoinette Bluteau et Ivanhoe Bissonnette, notaire, demeurant à 162 de l'Epée, Outremont. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
5310, avenue du Parc,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Edmond) — A Dorion, le 10 juillet 1963, à l'âge de 81 ans est décédé Edmond Lachapelle, époux de feu Sarah Shane. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau
12 rue St-Charles à Dorion
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Trinité de Dorion où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Luc Curran, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADOUCEUR (Alcida) — A Valleyfield, le 10 juillet 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Raoul Ladouceur, née Alcida Charette. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils, Inc.,
317 rue Victoria,
pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 12 hrs 30, et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR dit de la LUMANDIERE (Napoléon) — A Montréal, le 9 juillet 1963, à l'âge de 88 ans, est décédé Napoléon Lafleur dit de la Lumandière, époux de feu Octavie Malley, demeurant au 4023 de Bullion. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMANQUE (Vianney) — A Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé Vianney Lamanque, époux de Simone Côté, demeurant 4869 de Grandpré. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
831 Ave Laurier, Est,
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMY — A Ottawa, le 10 juillet 1963, est décédée Mme Lorenzo Lamy, née Angeline Deshaies, épouse de feu Docteur Lorenzo Lamy. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine & Robert,
rue Besserer, Ottawa,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs.

LAPALME (Adélard) — A l'hôpital, le 11 juillet 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Adélard Lapalme, époux de Rose-de-Lima Tétreault, demeurant au 134 de Touraine, Longueuil. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.,
70 boul. Lemoyne
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de St-Romuald de Farnham, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Farnham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Victor) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 11 juillet 1963, à l'âge de 89 ans, est décédé Victor Larivière, époux de feu Hélène Pilon, demeurant au 198 rue Ste-Anne. Les funérailles auront lieu lundi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
107 rue Ste-Anne,
à 9 h., pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Wilfrid) — A Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé Wilfrid Lefebvre, ex-constable de la Cité de Montréal, époux de Eudoxie Brouillette, demeurant à 10,651 St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Est, rue Henri-Bourassa,
à 11 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 12 heures, et de là au cimetière de Charlemagne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement, St-Hubert et boulevard Gouin, à 11 h. 45.

L'HEUREUX (Jeanne) — A Montréal, le 9 juillet 1963 est décédée Jeanne L'Heureux, fille de feu Henri L'Heureux et de Admaide Arcouet. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa tante Mme Hector Grothé
1511 Avenue Lajoie
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, ou le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIVERNOIS (Mario) — A Ville Vimont, le 10 juillet 1963, à l'âge de 12 ans, est décédé accidentellement Mario Livernois, fils de Raymond Livernois et de Françoise Charron, demeurant à

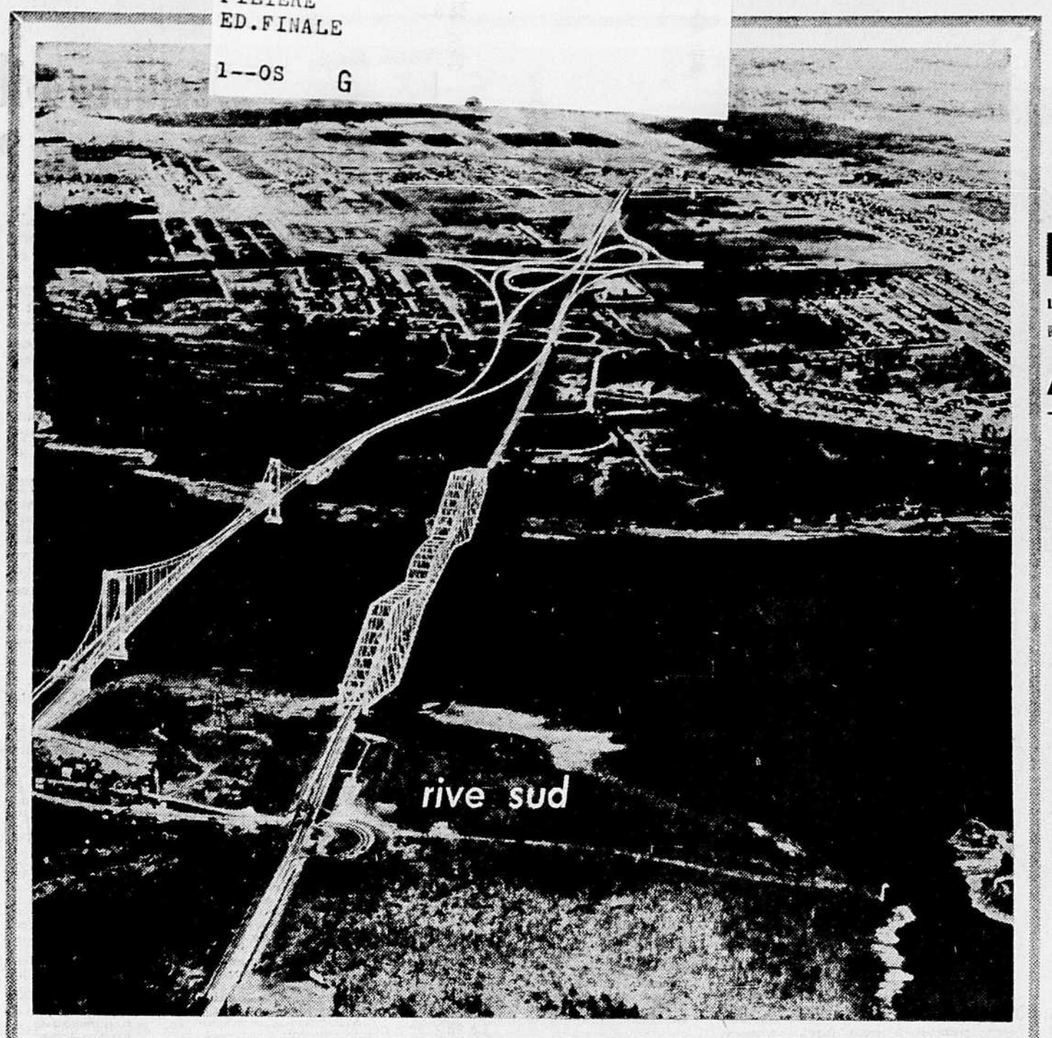
M. L. POIRIER
FILIERE
ED.FINALE

1--OS G

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, vendredi 12 juillet 1963 / saint Jean Gualbert, abbé.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 226 • 4 CAHIERS • 40 PAGES



Décision "ferme et définitive" de construire un nouveau pont de Québec

par Dominique CLIFT

QUEBEC. — Le gouvernement provincial a réitéré hier sa décision "ferme et définitive" de construire un pont à six voies à quelque 700 pieds en amont du pont de Québec actuel.

Les travaux préléminaires de sondage doivent débuter cet été, mais aucune date n'a été fixée pour la construction dont le coût total est estimé entre $30,000,000 et $35,000,000.

Le ministre de la Voirie Bernard Pinard a laissé entendre que le tout dépendait des travaux en cours sur la route trans-canadienne sur la rive sud. Il a ajouté que la construction du nouveau pont tiendrait compte de la possibilité d'une autoroute Québec - Montréal sur la rive nord.

Le nouveau pont serait de type suspendu, d'une longueur de 3,500 à 4,000 pieds.

La décision du gouvernement s'appuie sur les raisons suivantes énumérées par M. Pinard :

- l'urgence et la nécessité d'un nouveau pont à cause de l'accroissement de la circulation (jour maximum en 1961, 26,007 véhicules ; en 1962, 30,968 sur l'ancien pont) ;
- déplacement du centre de gravité du Québec métropolitain vers l'ouest, c'est-à-dire en amont ;
- conditions de circulation intolérables, surtout aux heures d'affluences ;
- le site choisi s'intègre naturellement dans le plan directeur du Québec métropolitain préparé par l'urbaniste Gréber ;

M. Pinard a déclaré que le gouvernement n'excluait pas la possibilité d'un autre lien entre les deux rives du St-Laurent à la hauteur des villes de Québec et Lévis, et peut-être même dans un avenir lointain à la hauteur de l'île d'Orléans.

Le pont actuel n'appartient pas à la province, mais aux Chemins de fer nationaux à qui la province paie une redevance annuelle pour avoir le droit d'y faire passer la circulation.

Au sujet du fonds fédéral de prêts aux municipalités

Pearson convoquera les provinces au plus tôt

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Pearson a déclaré aujourd'hui qu'il convoquera une conférence des premiers ministres des provinces dans le plus bref délai possible afin de discuter le projet fédéral d'un fonds de prêts aux municipalités.

M. Pearson a déclaré aux Communes qu'il espère que tous les premiers ministres des provinces y participeront. D'autre part il a accusé réception d'une deuxième lettre de M. Jean Lesage dans laquelle le chef de l'Etat québecois critique l'intention du gouvernement fédéral qui se prépare à instituer le fonds de prêts aux municipalités, au mépris de la juridiction provinciale.

Enfin, M. Pearson a souligné qu'il ferait une déclaration encore, lundi matin, au sujet du fonds de prêts.

M. Pearson a affirmé qu'il répondrait à la lettre de son collègue québecois. Il a ajouté que le bill instituant le fonds de $400 millions serait rédigé de telle sorte qu'il sauvegarderait l'intégrité des provinces en cette matière.

(par **M.G.**) — En Ontario, a signalé hier M. Douglas Fisher, plusieurs municipalités ont élaboré des projets de travaux d'hiver qu'elles entendent financer au moyen des prêts qu'Ottawa leur consentira.

A cause de cela, M. Fisher espère donc, comme il l'a signalé aux Communes, que l'opposition de la province de Québec au projet n'empêchera pas le gouvernement fédéral de procéder.

Respect de l'autonomie

A cela, le premier ministre a répondu qu'il n'y a pas lieu de craindre de retard autre que celui auquel pourrait donner lieu la lenteur des travaux en Chambre.

Les provinces ont quelque intérêt au projet, dit également M. Pearson, et il leur sera loisible d'en discuter à la rencontre interprovinciale du mois d'août, à Halifax.

En passant, signalons que seule la province de Québec a formulé des objections au projet fédéral, c'est du moins ce que croit le premier ministre qui a toutefois promis de vérifier, lorsque M. Olson lui a demandé si d'autres provinces que Québec ont protesté. "Il ne me semble pas, a répondu M. Pearson, mais je vérifierai".

A Ottawa, dans le moment, on conçoit mal comment le gouvernement fédéral peut satisfaire au désir général des provinces, tout en tenant compte des protestations du Québec.

M. Lesage, on le sait, vient d'accuser M. Pearson de ne pas tenir ses promesses électorales relatives aux programmes conjoints et autres projets qui, d'une façon ou d'une autre, contreviennent au désir d'autonomie de la province de Québec.

Evidemment ennuyé par cette accusation qu'il a apprise de

Voir PEARSON en page 2



La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Session de la lutte pour la libération économique

Ce fut sans contredit la session de la lutte pour la libération économique.

L'action des députés a porté sur le secteur privé de la grande entreprise et sur le domaine fiscal, toujours accaparé par un gouvernement fédéral décidé plus que jamais, semble-t-il, à enfoncer les résistances québecoises.

Dans le secteur privé, le geste le plus important fut l'étatisation de toutes les sociétés d'électricité devenues propriété de l'Hydro-Québec.

Dans le domaine fiscal, le gouvernement envisage le recours à la double imposition d'ici le 15 mars prochain à moins qu'Ottawa ne cède au Québec 25 pour cent de l'impôt sur le revenu personnel, 25 pour cent de l'impôt sur le profit des corporations, et 100 pour cent des droits sur les successions. Il l'a promis formellement et tout laisse croire qu'il agira à moins qu'Ottawa ne capitule.

Tout le problème fiscal a ravivé le feu de la lutte constitutionnelle avec Ottawa, et sur ces deux questions d'importance extraordinaire non seulement pour le Québec mais pour le Canada tout en-

Voir DEMOCRATIE en page 2

Si l'on en croit des sources américaines

Toronto servirait d'escale aux agents "subversifs" de Castro

MIAMI, (UPI, AFP, Reuter, PA) — Si l'on en croit une source autorisée à Miami, le régime Castro utiliserait Toronto comme escale pour envoyer des agents subversifs communistes en Amérique latine. Ces agents seraient transportés directement de La Havane au Canada à bord d'avions de transport qui effectuent des vols réguliers à Cuba.

Une fois parvenus au Canada, ces agents peuvent passer aux Etats-Unis pour se rendre en Amérique latine parce que personne ne sait qu'ils viennent de Cuba, ajoutent ces informateurs.

Castro aurait décidé d'utiliser Toronto plutôt que l'île du Grand Caïman, dans les Antilles, par suite de la pression exercée par le gouvernement britannique et l'intervention des autorités costa-ricaines.

A Toronto, un porte-parole de l'aéroport de Malton a confirmé aujourd'hui qu'une petite compagnie canadienne d'aviation transporte régulièrement des cargaisons à Cuba et en ramène parfois des Cubains.

Ce personnage, qui exige de taire son nom, a précisé que World Wide Airways, une petite compagnie ayant son siège à Montréal et possédant cinq ou six avions, fait la liaison une fois par semaine entre Toronto et La Havane, habituellement le mardi. Ces avions transportent des bestiaux et des médicaments à Cuba et reviennent parfois avec des Cubains à bord.

D'autre part, dans un communiqué diffusé aujourd'hui par Radio-La Havane, le ministère cubain des Affaires étrangères dément une accusation des Etats-Unis selon laquelle Cuba envoie en Amérique latine des agents qui pourraient y exercer une action subversive, en les faisant passer par l'île britannique du Grand Caïman.

Mercredi, le secrétariat d'Etat avait affirmé que trois appareils cubains avaient amené dans cette île des Antilles des agents et que ceux-ci ont ensuite été dirigés vers d'autres points des Antilles.

A cet égard, le secrétariat d'Etat américain a exprimé l'espoir de voir le Canada, la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Mexique adopter des mesures rigides, en ce qui concerne les lignes aériennes avec Cuba, en vue d'aider à isoler Cuba aussi complètement que possible.

Il semble en effet que ces quatre pays soient les seuls du camp occidental à entretenir des liaisons aériennes commerciales avec La Havane.

Hier, à Grand Caïman, environ 500 personnes auraient obstrué la piste d'atterrissage à l'aide de voitures et de camions pour empêcher des pas-

Voir "SUBVERSIFS" en page 2

La Côte Nord s'industrialise **page 21**

Informations internationales **pages 32-33**

La planification économique libérale à Ottawa **page 34**

Un ex-agent de l'URSS vit en Grande-Bretagne depuis dix-huit mois

LONDRES. (Reuter, AFP) — De source autorisée à Londres aujourd'hui, on révèle qu'un mystérieux agent des services d'espionnage soviétiques dont la présence en Grande-Bretagne vient d'être signalée par Scotland Yard, est passé du côté de l'Occident depuis dix-huit mois.

Cet agent, dont on refuse de révéler l'identité, serait un personnage tout aussi important que Vladimir Petrov, chef de l'espionnage soviétique en Australie, qui "passa chez l'ennemi" en 1954.

Sa retraite est tenue rigoureusement secrète, car Scotland Yard a de bonnes raisons de penser que des agents russes en Grande-Bretagne recherchent fiévreusement leur collègue, qui est protégé par un puissant garde du corps.

Le mystérieux agent soviétique, qui a "choisi la liberté" a été soumis à un long interrogatoire et a fourni d'importantes indications sur le réseau d'espionnage et de contre-espionnage soviétique, précise-t-on à Scotland Yard.

Mystérieux personnage

L'agent soviétique aurait pris contact avec une ambassade américaine, après avoir décidé de passer à l'Ouest. Il est possible qu'il ait déserté le camp soviétique il y a plusieurs semaines déjà. Il aurait été, croit-on savoir, d'abord conduit à Washington pour y être interrogé, la "Central Intelligence Agency" voulant s'assurer qu'il n'avait pas été envoyé en Occident afin de travailler pour le compte de l'URSS.

Il aurait pris contact avec les Américains après le procès de Greville Wynne et Oleg Penkovsky, qui fut condamné à mort et exécuté. Penkovsky aurait, lors de ses aveux ,compromis de nombreux agents

Voir EX-AGENT en page 2

Le commerce canado-cubain est inchangé

OTTAWA. (PC) — Le gouvernement n'a pas actuellement l'intention de modifier sa politique commerciale vis-à-vis de Cuba, a déclaré le ministre fédéral du Commerce, M. Mitchell Sharp, aux Communes, aujourd'hui.

M. Sharp répondait ainsi à une question du chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, qui voulait, justement, obtenir l'assurance qu'il n'y aurait pas de modification de l'attitude du Canada sur l'interdiction de l'envoi à Cuba de matériels stratégiques ou militaires. M. Sharp a souligné que le gouvernement canadien interdit l'envoi à Cuba de marchandises en provenance des Etats-Unis, mais ne s'oppose pas au commerce avec La Havane de marchandises de nature non-stratégique ou non-militaire.

A QUEBEC

Des terroristes font sauter le monument de Victoria

QUEBEC. (PC) — Les autorités policières de la vieille capitale ont commenté, ce matin, l'explosion à la dynamite de la statue de la Reine Victoria en disant qu'il s'agissait là "d'un genre de travail qu'on attendrait du Front de libération québecois".

L'assistant - directeur Aimé Guillemette a cependant précisé qu'aucun indice ne permettait de rattacher l'incident au FLQ. Il a dit que l'explosion avait été bien préparée.

La police rapporte qu'un témoin, M. Marcel Lefrançois est passé sur les lieux de l'incident quelques instants après l'explosion et a vu quatre ou cinq hommes qui déguerpissaient.

La police ne détient personne en marge de cette affaire.

L'incident s'est produit un peu avant trois heures.

La police accourue sur les lieux n'a pu trouvé aucun suspect dans les environs.

C'est le deuxième incident du genre signalé dans la Vieille Capitale en un peu plus de trois mois. L'historique monument Wolfe avait été renversé le 29 mars dernier sur les Plaines d'Abraham.

Le chef d'information de nuit du journal Le Soleil, M. Jean-Paul Quinty, a dit que lui et son personnel ont entendu deux fortes explosions. L'immeuble du Soleil est situé à environ un demi-mille du parc Victoria.

La statue a été décapitée tandis que le corps principal du monument était projeté sur la chaussée.

La statue de bronze avait été érigée en 1901 par les autorités municipales à la mémoire de la prestigieuse souveraine britannique.

Des fils couraient du pied du socle jusqu'à un détonateur enfoui à moitié dans un carré de sable du terrain de jeux du parc, à quelque 80 pieds plus loin.

On lisait sur la chaussée, au pied du monument, les mots :

Voir TERRORISTES en page 2

Entente des pilotes avec Air Canada

L'Association canadienne des pilotes commerciaux a conclu ce matin une entente avec la compagnie Air Canada, qui accorde aux pilotes de la compagnie un contrat de travail d'une durée de 27 mois rétroactif au premier juillet.

Le présent contrat accorde aux commandants de bord ainsi qu'aux copilotes une hausse générale de $25 par mois.

Le salaire mensuel des pilotes s'échelonnera ainsi de $1,100 à $2,100. Les copilotes pour leur part recevront de $600 à $1,300 par mois. Ce salaire dans l'un et l'autre cas dépend et de l'ancienneté et du type d'avion piloté.

Leur nouveau contrat place les 800 pilotes et copilotes d'Air Canada parmi les mieux payés au monde.

Radio-Canada et la Fédération des auteurs et artistes s'entendent

La Société Radio-Canada et la Fédération des auteurs et des artistes du Canada se sont entendues, tôt ce matin, sur les termes d'une convention collective d'une durée de deux ans. La convention prend effet à compter du premier juillet.

L'entente met fin à des négociations qui ont duré trois ans et qui se sont terminées par trois mois de conciliation tenue sous la présidence du juge Jules Poisson de Montréal. Les deux partis ont finalement convenu d'un accord quant au différend qui les séparait à la suite du rapport de conciliation.

La convention collective prévoit une augmentation substantielle des cachets, la première importante depuis l'avènement de la télévision, des garanties de paiement aux artistes dont les émissions sont reprises, une juridiction accrue sur les emplois d'interprétation et de présentation à la télévision.

La Société toutefois s'est réservée certains privilèges touchant les personnes qui apparaissent à la télévision en fonction de leur spécialité respective. C'est la première convention collective française signée entre les deux parties et elle assure à la fédération une compétence sur tout le réseau français de la Société Radio-Canada.

La SGF fait l'acquisition de Forano

par Pierre GODIN

Le premier pas concret vers le regroupement des entreprises canadiennes-françaises vient d'être franchi par la Société générale de financement.

La SGF vient d'acquérir le contrôle de l'organisation Forano, de Plessisville, une entreprise canadienne-française dont le chiffre d'affaires est de $10,000,000 par année, qui compte plus de 500 employés et dont les pièces d'équipement lourds sont vendues partout au Canada et même à l'étranger.

Par une transaction qui s'est terminée mardi dernier, la SGF se serait portée acquéreuse de 70 p.c. des actions de l'entreprise, actions détenues jusqu'ici par la famille Forand.

Il s'agit de la première transaction faite par la Société générale de financement. Une source absolument sûre a confirmé hier soir la nouvelle et M. Gérard Filion, directeur général de la SGF, doit l'annoncer officiellement d'ici quelques jours.

Forano Limitée existe depuis 1873. Jusqu'à il y a 50 ans, au moment où M. J.A. Forand en prit le contrôle, elle portait le nom de Fonderie de Plessisville. A cette époque, l'entreprise se spécialisait surtout dans la fabrication de machinerie agricole.

Aujourd'hui, elle fabrique de l'équipement lourd pour les moulins de pulpe et de papier, les mines, les scieries et les élévateurs à grain. L'entreprise, à direction exclusivement canadienne - française, réalise 60 p.c. de ses affaires à l'extérieur du Québec.

Un nouveau départ

L'acquisition de l'organisation Forano par la Société générale de financement ne signifie pas que l'entreprise soit en mauvaise posture financière. Au contraire, il s'agit d'une entreprise qui n'a cessé de prospérer depuis la crise de 1927 et dont le potentiel industriel est immense.

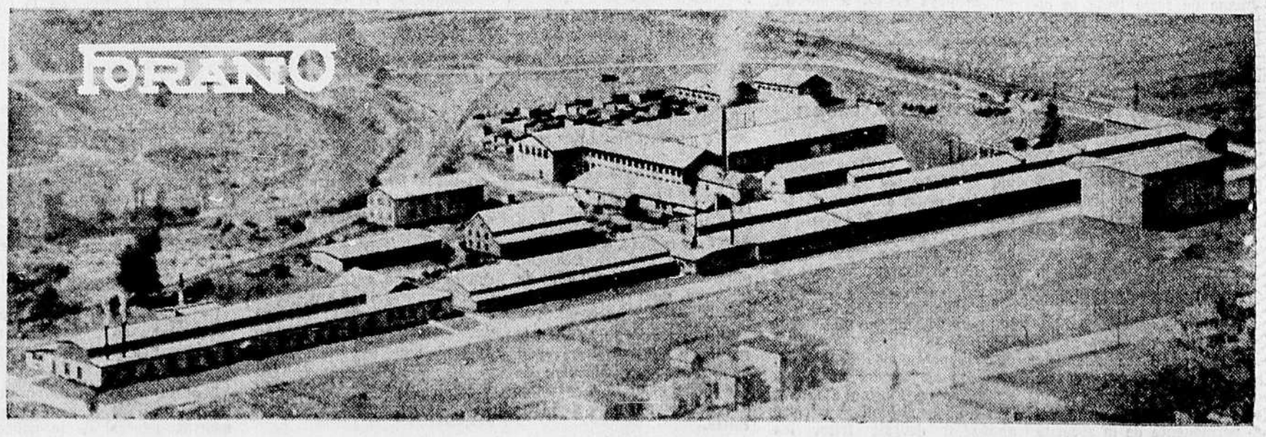
L'achat de Forano par la SGF constituera plutôt un nouveau départ pour la compagnie car la SGF lui fournira les capitaux dont elle a besoin pour son expansion future.

Forano Limitée manquait de capitaux d'expansion. C'est là une des raisons de la transaction, avons-nous appris d'une source bien informée. Mais, il y a plus.

Il se posait depuis quelque temps un problème de succession. M. J.-A. Forand, le président actuel, contrôle l'entreprise depuis une cinquantaine d'années. A l'approche de son retrait des affaires, M. Forand voulait assurer la succession de façon à ce que l'entreprise demeure aux mains des Canadiens français.

Déjà, on avait parlé de la vente de Forano à des intérêts américains et à des intérêts français. Dernièrement, il avait même été question que le financier montréalais bien connu,

Voir FORANO en page 2



SOMMAIRE

Annonces classées / 22 à 32
Comiques / 33
Décès, Naissances, etc. / 39
Editorial / 4
Finance / 10, 11
Horoscope / 40
Immeuble / 39
Les Tribunaux / 7
Mots croisés / 32
Nouvelles internationales / 14, 32, 33
Radio et Télévision / 8
Session fédérale / 19, 34
Session provinciale / 19, 21, 34
Spectacles et Concerts / 12, 13
Sports / 35 à 38
Vie dans les parcs / 9
Vie féminine / 15 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 20

LA MÉTÉO

MIN. : 65 — MAX. : 88 — ENSOLEILLE ET TRES CHAUD
VOIR DETAILS EN PAGE 2

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 12 JUILLET 1963 — 79e ANNEE — No 226



ÇA FLAMBAIT . . . et notre photographe en a profité pour prendre cet instantané avant l'arrivée des pompiers rue Berri, près de Rachel, où un incendie a délogé deux familles de leur foyer vers 4 h. 30 ce matin. Le feu a pris naissance, semble-t-il, dans des hangars situés à l'arrière des maisons portant les numéros civiques 4266 à 4272 de la rue Berri.

Donald Côté victime d'un attentat

Donald Côté a failli perdre la vie hier soir à sa sortie de l'hôpital Maisonneuve. Il a reçu trois balles tirées par un "individu" qui a ensuite pris la fuite dans une automobile dont le vol avait été signalé dimanche dernier.

Evidemment, la victime ne sait rien des intentions de son agresseur, n'a pu l'identifier et se perd en conjectures de toutes sortes sur la signification de ce geste, Côté disant ne pas se connaitre d'ennemis . . .

Les visites finissent bien tard, ce soir ?

Hier soir, vers 10 h., Donald Côté sortait de l'hôpital Maisonneuve où sa femme vient de donner naissance à un enfant. Il était accompagné de sa belle-soeur, Mme Jean-Claude Côté.

Une automobile s'avança et l'homme qui était le seul occupant immobilisa son véhicule en disant à Côté : "Les visites finissent bien tard, ce soir ?"

A ce moment, il tira trois coups de revolver et écrasa l'accélérateur.

Côté s'écroulait, une balle ayant traversé le thorax de part en part, une autre l'ayant atteint à la cheville gauche et une troisième, enfin, perçant le sacrum.

L'état du blessé n'était cependant pas considéré comme critique par les autorités médicales.

Des chauffeurs de taxi, qui avaient assisté à la scène, tentèrent de poursuivre le véhicule de l'assaillant, mais en vain.

Moins de trente minutes plus tard, on retrouvait l'automobile. Elle avait été abandonnée en face du 5932, 41e Avenue, à Rosemont.

Qui est Donald Côté ?

Donald Côté, domicilié au 7791 rue Rondeau, à Ville d'Anjou, a été un homme particulièrement "actif" à Montréal, ces dernières années.



DONALD COTE

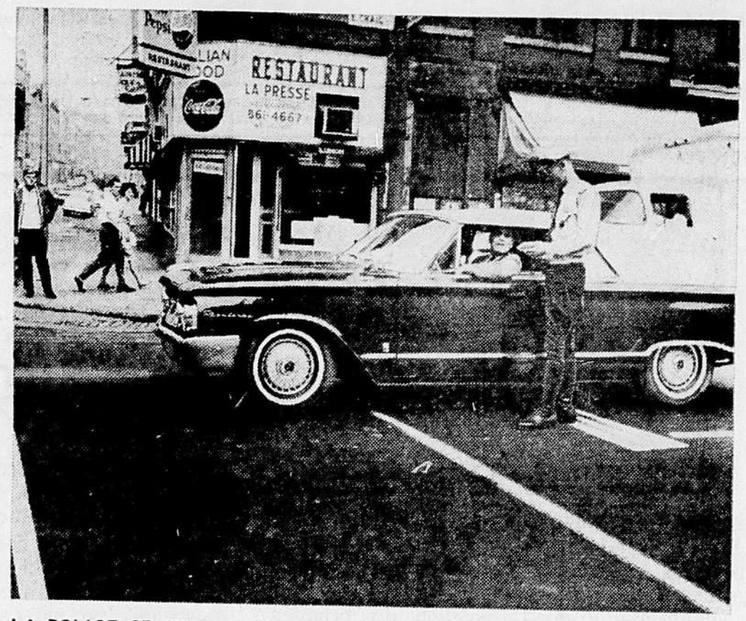
Les journaux et les magazines du Québec ont maintes fois mentionné son nom, plus particulièrement à l'occasion des différentes élections tenues dans certaines villes de la banlieue montréalaise et plus particulièrement dans celles de Rivière-des-Prairies et de Jacques-Cartier, durant l'âge d'or de l'ex-maire Léo Rémillard, dont il aurait partagé l'amitié.

Le nom de Donald Côté avait aussi été mentionné lors de l'affaire Pearson, ce roitelet de la pègre de Montréal abattu en juillet 1961. Côté avait même été retenu comme témoin important à l'enquête du coroner. Il a été libéré, la police n'ayant aucune preuve contre lui.

Un "organisateur"

Côté aimait "organiser" des élections et il partageait son temps, déclarait-il à cette enquête du coroner, entre "l'immeuble, les élections et les oeuvres de charité"...

Parmi les autres personnages "célèbres" de cette époque, Côté pouvait revendiquer l'amitié des Eddie Callaghan, Armand Larose, Georges Aird et Rosaire Daoust.



LA POLICE SEVIT contre les automobilistes qui enfreignent le règlement no 1319, article 49, paragraphe 2, qui interdit l'arrêt de tout véhicule dans une zone réservée aux piétons. Depuis quelques jours, des centaines d'automobilistes l'ont appris à leurs dépens (amende et frais). Tous les agents de la circulation de la police de Montréal ont reçu l'ordre formel de remettre aux délinquants une sommation de comparaître en Cour pour cette infraction. Cette décision permettra de diminuer les accidents aux intersections. Plus tard, dans quelques semaines, a-t-on appris, les policiers recevront l'ordre de sévir également contre les piétons qui traversent les intersections sur les feux rouges.

photo LA PRESSE

M. Joseph-Marie Abgrall :

Dion aurait été libéré contre l'avis de certains experts

par **Claire DUTRISAC**

"Tout porte à croire que certains spécialistes ont déclaré Léopold Dion inapte à vivre en société lors de ses deux libérations conditionnelles." Cette affirmation a été faite par M. Joseph-Marie Abgrall, travailleur social professionnel. En effet, M. Abgrall croit que certains spécialistes se sont opposés à ce qu'on libère Dion, cet homme que l'on détient présentement à Québec pour interrogatoire et que l'on soupçonne d'être l'auteur de l'assassinat de quatre garçonnets.

"Si vraiment cet individu est coupable (ce qui n'est pas prouvé puisqu'aucune accusation n'a encore été portée contre lui), le public ne devra pas conclure que la liberté conditionnelle est mauvaise. Elle est nécessaire. Mais ce cas démontrerait alors qu'il y a des déficiences dans le système de libération.

M. Abgrall énumère les lacunes qu'il prête à la Commission :

1) "Les rapports qu'elle reçoit du pénitencier ne sont pas adéquats et ne correspondent pas toujours à la réalité. A St-Vincent-de-Paul, il n'existe pas de centre psycho-social, c'est-à-dire une équipe d'experts dans le diagnostic et le traitement thérapeutique."

"Le personnel professionnel est nettement insuffisant. Un psychiatre et deux psychologues à temps partiel ne peuvent donner aux détenus les traitements de psychothérapie dont ils ont besoin. De plus, le personnel de garde n'a aucune préparation. Pis ! il est très souvent choisi sur des recommandations politiques qui ne tiennent nullement compte de ses aptitudes. Ce personnel qui a un contact quotidien avec les prisonniers ne peut donc pas collaborer comme il serait souhaitable avec l'équipe de spécialistes. Quant aux travailleurs sociaux, ils ne sont pas reconnus ; on les embauche pour le classement des détenus (classification officers)."

2) La composition du bureau des commissaires n'est nullement représentative des diverses disciplines qui doivent mettre leurs lumières en commun pour décider d'une libération. Comment un avocat peut-il interpréter le rapport d'un psychiatre et comment ce dernier peut-il démêler les lacis de la loi ? Il faudrait, je crois, que le bureau soit composé : d'un criminologue, d'un psychiatre, d'un psychologue, d'un travailleur social et d'un avocat ou d'un juge."

3) "Le choix de certains membres de ce bureau ne me paraît pas judicieux. Peut-être aussi faudrait-il assouplir la loi afin de permettre la libération conditionnelle, dès qu'un détenu a purgé le tiers de sa sentence, à tout prisonnier qui a fait preuve de bonne conduite et qui a démontré qu'il a changé son attitude face à la société."

Voir RAPPORTS en page 6

Me Benoît Godbout :

Les rapports sur Dion étaient excellents

"Cette affaire est présentement sub judice. Aussi, je ne puis faire aucun commentaire. Cependant, je puis affirmer que le cas de Dion a été suivi, examiné durant deux ans. Ce n'est pas à la légère que la décision a été prise. Chaque fois que nous libérons un prisonnier, nous prenons un risque, tout comme le psychiatre qui signe le congé d'un malade mental." Cette déclaration a été faite par le secrétaire exécutif de la Commission de libération conditionnelle, Me Benoit Godbout, à qui nous demandions de commenter la nouvelle publiée hier, et qui précisait que Dion a été libéré sur l'avis favorable d'un psychiatre.

Selon M. Godbout, les rapports reçus par la Commission sur Dion étaient excellents et rien ne pouvait laisser prévoir le comportement présumé de cet homme détenu comme suspect. "Notre représentant régional à Québec a suivi le cas de très près et s'en est occupé."

M. Godbout souligne et déplore la rareté des psychiatres. Les institutions pénales peu-

Voir DION en page 6

1 jour de plus

Délai de 3 jours pour les billets de stationnement

Par suite d'une décision qu'a prise le comité exécutif, à l'hôtel de ville, les automobilistes auront désormais trois jours pour acquitter leurs billets de contravention aux règlements du stationnement — soit les billets de $2 et $5.

Les contrevenants avaient jusqu'ici 48 heures pour acquitter ces billets.

Conformément à une motion dont le conseiller J.-P. Forest s'était fait le parrain, avec l'appui du conseiller Fernand Alie, le conseil municipal avait demandé, au début de l'année, au comité d'étudier l'opportunité d'accorder trois jours de grâce à ceux qui désirent payer par chèque ou mandat les contraventions aux règlements du stationnement.

Les automobilistes "désireux" d'acquitter ces billets peuvent le faire en s'adressant aux Caisses populaires ou aux banques. Si le coeur leur en dit, ils peuvent évidemment aussi se présenter aux bureaux de la division de la circulation de la police, 1108, rue Cheneville. Enfin, ils peuvent également payer ces contraventions par chèque ou mandat adressé à ce dernier endroit.

Réouverture de l'enquête sur l'affaire Pearson?

L'attentat dont a été victime, hier soir, Donald Côté est-il interprété par les policiers de Montréal comme un signe de nervosité chez les membres de la pègre ? On serait porté à le croire.

Récemment, à l'Assemblée législative, le procureur général, M. Georges-Emile Lapalme, disait que la police connaissait bien les personnages impliqués dans l'affaire Pearson, mais qu'elle était incapable de faire sa preuve.

Or, peu après, il semble que l'inspecteur Patenaude, de la Sûreté provinciale, se soit rendu au pénitencier de Kingston pour y rencontrer un prisonnier, "célèbre" : Georges Starnino. Il appert que l'officier avait quelques questions à poser à ce dernier relativement à l'affaire Pearson.

Selon d'autres sources officieuses mais sures, l'enquête relative au meurtre de Rocky Pearson serait bientôt rouverte devant les tribunaux montréalais.

L'attentat d'hier soir peut-il être relié à tout ce branle-bas ? L'avenir nous l'apprendra.

Mode de vente inusité pour les droits aériens du métro

par **Albert TREMBLAY**

L'administration Drapeau-Saulnier vient d'adopter une procédure de vente assez révolutionnaire afin de disposer (le plus rapidement possible, précise-t-on dans le rapport) des droits de construction sur certains lots situés au-dessus du tunnel ou des stations de métro.

La méthode a ceci de révolutionnaire que l'offre du plus haut enchérisseur ne sera pas nécessairement acceptée.

La nouvelle politique de l'administration municipale, mise au point par le Comité de coordination du métro, en collaboration avec le contentieux municipal, est beaucoup plus complexe.

Elle prévoit les dispositions suivantes :

1—Pour chaque cas de vente ou de location, le Service d'urbanisme étudiera les lieux et déterminera les conditions précises régissant l'occupation et la construction dite "en surface" ;

2—La ville fera savoir publiquement, par la voix des journaux, qu'elle désire que tel terrain soit développé sous certaines conditions régissant la construction et l'occupation ;

3—Les offres seront alors étudiées à leur mérite par un comité formé de représentants du Service des Travaux publics, du contentieux et du service des Finances. Ce comité, après étude, fera un rapport au comité exécutif recommandant la vente ou la location offrant les meilleures garanties à la ville ;

4—Le contrat de vente sera alors signé.

M. Lucien L'Allier, directeur du service des Travaux publics, a demandé au comité exécutif l'autorisation de mettre à l'essai cette nouvelle procédure dans le cas de la sortie de la station de métro Guy, située à l'angle sud-est des rues Guy et Burnside, permission qui lui fut accordée.

On saura donc bientôt comment se comporte en pratique l'application de vente, méthode vente, une méthode qu'utiliseraient déjà les Chemins de fer qu'utiliseraient déjà les Chemins de fer nationaux pour le développement des terrains

Voir METRO en page 6

A l'enquête de Schoeters

Gabriel Hudon déchire un document de la Couronne

par **Maurice MORIN**

Autre journée dramatique à l'enquête préliminaire des terroristes du FLQ.

Jamais de mémoire d'homme un témoin n'avait jusqu'ici déchiré un document appartenant à la Couronne et à la police.

Mais cela s'est produit, au cours de la matinée, durant l'enquête préliminaire de Georges Schoeters, le "coordonnateur" du mouvement du FLQ, accusé de conspiration et de meurtre touchant la mort du gardien Wilfrid Vincent O'Neil, le 20 avril dernier.

Il faut dire que le ministère public pour lequel Mes Gabriel Lapointe, Jacques Bellemare et Jean-Guy Boilard tentaient, pour la troisième semaine consécutive, toujours un vendredi, de procéder dans le cas de Schoeters, n'a pas encore réussi et l'instruction a été ajournée au 19 du courant, soit vendredi prochain.

Le témoin qui a déchiré sa déclaration est Gabriel Hudon, lui-même accusé de conspiration et du meurtre d'O'Neil, mort des suites d'un dynamitage au Centre de recrutement de l'armée, 772 ouest, rue Sherbrooke.

Cynique, les bras croisés, Hudon a fait fi de nouveau de la justice en refusant de parler.

Il est allé plus loin et il s'est écrié :

"Me Lapointe, je refuse de répondre à toutes vos questions, je le répète . . . Il y a un tas de neige de l'autre côté de la rue (tout le monde est demeuré estomaqué, car il faisait si chaud), allez jouer dedans !"

Me Lapointe, tenace, lui a toutefois tenu tête et a déclaré :

"Même si ça prend 25 ans, nous prendrons les moyens pour procéder avec l'enquête Schoeters.

Je demande au juge Emile Trottier d'ajourner l'affaire à vendredi prochain pour le moment . . . ensuite on verra".

Puis, toutes les autres causes

Voir HUDSON en page 6

Enquête de Villeneuve pour "avoir refusé de témoigner"

par **Maurice MORIN**

Accusé d'avoir tenté "d'obstruer le cours de la justice" (ce sont les termes précis du code pénal) en refusant à deux reprises de témoigner à l'enquête préliminaire du "coordonnateur" du FLQ, Georges Schoeters, Raymond Villeneuve a subi son enquête préliminaire devant le juge Henri-Masson Loranger.

Après que Me Jean-Guy Boilard, un des procureurs de la Couronne dans cette affaire, n'eut fait entendre qu'un témoin, l'inculpé a été cité à son examen volontaire fixé au 17 du courant.

Me Paul Noël, greffier, a produit le procès-verbal des audiences tenues devant le juge Emile Trottier qui, on le sait, préside les enquêtes préliminaires touchant les actes de terrorisme du FLQ.

Dans ce procès-verbal, il est indiqué que Villeneuve a refusé de témoigner les 28 juin et 5 juillet dans le cas de Schoeters, qui était alors devant la Cour pour conspiration et sous

Voir VILLENEUVE en page 6

FAITS divers

Hold-up à St-Zotique

Trois cagoulards ont fait irruption, vers 3 h. ce matin dans la demeure de M. Godefroy Blanchard, garagiste de St-Zotique, et l'ont obligé à leur indiquer l'endroit où il cachait son argent. Les bandits ont pris la fuite en apportant avec eux la somme de $15,000. La police provinciale fait enquête.

Deux sur un vélo : une fillette tuée, l'autre blessée

Un camion a renversé hier à Marieville une bicyclette, tuant une fillette et blessant sa jeune soeur. Les victimes sont Brigitte Beauregard, 5 ans, qui fut tuée instantanément alors que sa soeur Lucie, 12 ans, a été blessée et transportée d'urgence à l'hôpital de St-Jean.

Les parents des enfants demeurent au 212 rue St-Charles, à Marieville.

La Sûreté provinciale a signalé que les deux fillettes voyageaient sur le même vélo lorsque la tragédie est survenue.

Heurtée par un camion

LEVIS. (PA) — Mme Alfred Roy, âgée de 61 ans, de Lévis, a perdu la vie hier après-midi après avoir été renversée par un camion léger, alors qu'elle marchait dans le rond-point d'une route.

Chute mortelle d'une septuagénaire

Mme François-Xavier Trépanier, 71 ans, du rang no 3, à St-Anicet, comté de Huntingdon, a fait une chute d'un chariot chargé de foin et s'est tuée.

Il appert que Mme Trépanier aurait eu un léger malaise qui

Voir FAITS DIVERS en page 6

$75,000 de marchandises volées sont retrouvées

par **Bernard MORRIER**

Les détectives de la division est de la police de Montréal ont recouvré pour au moins quelque $75,000 de marchandises volées, au cours d'une descente effectuée dans un magasin situé au 1316 est, rue Ste-Catherine.

Durant plus de 12 heures, hier, 10 policiers se sont affairés à transporter les effets au quartier général de la Sûreté de Montréal, au 750, rue Bonsecours, lequel est transformé en véritable entrepôt.

Un individu de 49 ans, Sydney Veinish, domicilié au 5851, chemin Hudson, a comparu ce matin sous une accusation de recel.

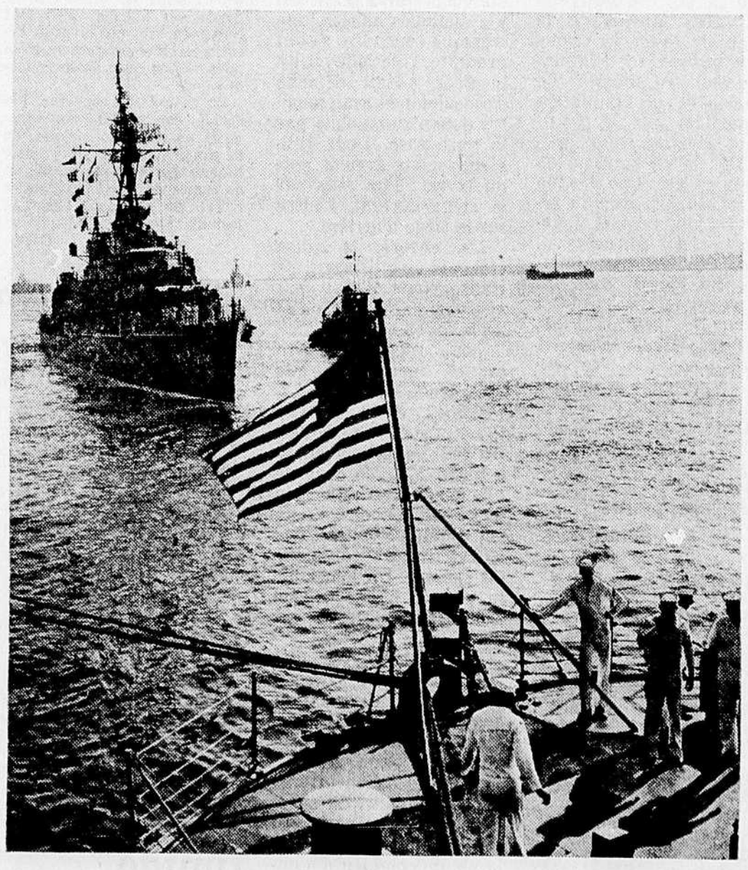
Quand les policiers auront complété leur enquête, on croit qu'une cinquantaine d'accusations seront portées contre d'autres personnes recherchées en marge de cette affaire.

Les marchandises, qui comprennent de la quincaillerie, des bijoux à bon marché, des tissus à la verge, de la lingerie et autres effets, provenaient d'une série de vols effectués au cours des dernières semaines dans des camions.

Agissant sous les ordres de l'assistant-directeur Roméo Longpré, le capitaine-détective Marcel Meunier, le lieutenant Bélair, et les sergents-détectives Roméo Masse et Albert Marchand, ont consacré les trois dernières semaines à mener l'enquête dans cette affaire.

Veinish fut appréhendé mercredi soir et son établissement fut visité par les policiers tôt hier matin, alors qu'on retrouva la marchandise.

Afin de ne pas nuire à l'enquête, les policiers n'ont révélé leur coup de filet que ce matin.



HUIT DESTROYERS AMERICAINS ont accosté dans le port de Montréal ce matin et y demeureront jusqu'à mardi. Les navires portent les noms de Ingram, Biddle, Sampson, Power, Perry, Noa, Summer et Ault et ont à leur bord près de cinq cents cadets outre les équipages habituels. Samedi et dimanche le public pourra visiter les navires de guerre entre 1 heure et 5 heures de l'après-midi. Au cours de leur séjour dans la métropole les marins américains seront les hôtes de groupes d'enfants hospitalisés.

photo René Picard, LA PRESSE

CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI OU FILTRE

SAVEUR TENDRE ET RAFRAÎCHISSANTE ! Tarte aux Cerises RBI

Richstone RBI BAKERIES Inc.

SPECIAL CETTE SEMAINE ! 53¢ ch. Rég. 63¢

En vente à la pâtisserie RBI de votre voisinage Climatisé

aux 4 librairies Pilon

CRAYONS de 1ère QUALITE

PILON SPECIAL No 750 HB — Mine noire, HB, douce et durable avec gomme, conviennent parfaitement pour l'école ou le bureau.

Rég. 75c la douz. SPECIAL la douz. 55¢

à la grosse Rég. 8.25 la gr. SPECIAL PILON la gr. 5.75

PILON SPECIAL

LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

aux 4 LIBRAIRIES Pilon

750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

STATIONERS INC.

SERVICE JOUR ET NUIT

Prescriptions Qualité Exactitude

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS.

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde



AVEZ-VOUS UN AMI OU UN PARENT MALADE A L'HOPITAL ?

DONNEZ UN PANIER-CADEAU DIONNE

REMPLI DE SUCCULENTS FRUITS

Ils apportent la joie et bons souhaits

Fraises, framboises, bleuets, pêches, poires, abricots, cerises, limettes, melon Honey Dew, avocats, mangues, prunes, raisins sans pépins, cantaloups, etc.

DELICIEUSE CREME GLACEE JOUBERT

LAPINS DOMESTIQUES
PIGEONNEAUX ROYAL — FAISANS
HOMARDS — PATTES DE CRABE

A. DIONNE FILS & CIE

1221 OUEST, STE-CATHERINE — Tél. : VI. 9-2341



VERITABLE ENTREPOT — Le quartier général de la Sûreté de Montréal a été converti en véritable entrepôt à la suite du recouvrement de marchandises volées d'une valeur de $75,000.

Trois de leurs otages sont libérés

Deux prisonniers s'évadent de la prison de Brandon, Manitoba

BRANDON (Man.) — Deux hommes armés ont escaladé les murs de la prison de Brandon, hier soir, et ont pris la fuite entraînant avec eux trois otages — d'abord une femme et son enfant, puis un jeune garçon. Les trois victimes ont cependant été libérées quelques heures plus tard, mais les évadés n'ont pas encore été retrouvés.

Bruce Allan Kaiser, 17 ans, et Robert McKenney, 23 ans, tous deux de Winnipeg, se sont évadés en franchissant un mur de 12 pieds entourant le terrain de baseball de la prison. On croit que les deux hommes étaient armés avec des revolvers de calibre 30.30 appartenant au surintendant intérimaire de la prison.

Les bandits ont fait irruption dans la cuisine de Mme Alex Solomon, 35 ans, et l'ont forcée à leur remettre $100. Puis, ils ont décidé d'emmener son fils de 8 ans comme otage, mais la mère exigea d'être emmenée avec lui.

Puis, ils ont pris la fuite, avec leurs otages, dans l'auto des Solomon. Tôt aujourd'hui, Mme Solomon et son fils étaient libérés, aux environs de Firdale. Selon la gendarmerie royale, les bandits se sont également emparés d'un garçon de 15 ans et d'une seconde auto, mais l'ont lui aussi remis en liberté. Il semblait ce matin que les bandits étaient encore dans la région de Winnipeg. Des barrages de police ont été installés sur les routes du Manitoba, et la police de Saskatchewan a été alertée.

Contrat pour la conduite d'eau sous le pont Jacques-Cartier

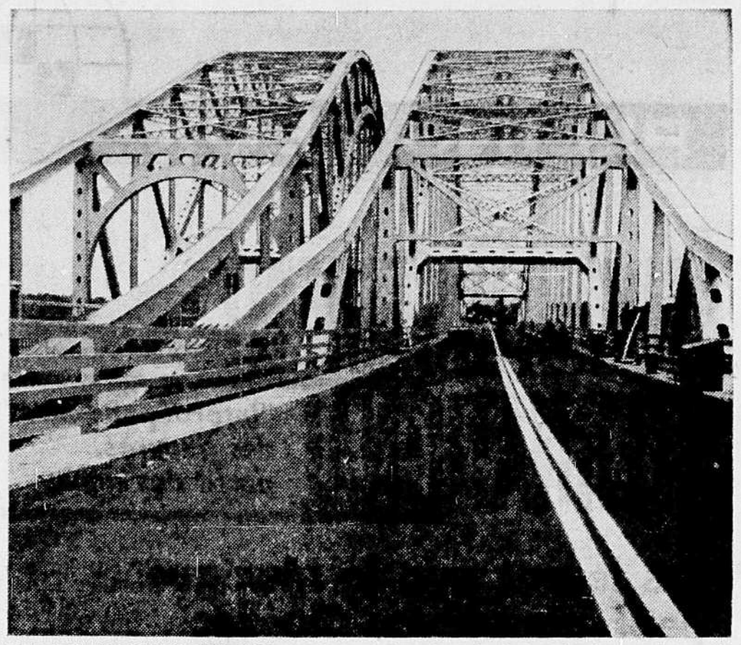
La ville de Montréal a accordé hier à la firme Soudure Universelle de Pipeline Ltée le contrat de construction et d'installation d'une conduite d'eau de 14 pouces qui sera suspendue sous le pont Jacques-Cartier Cette conduite approvisionnera l'île Ste-Hélène.

Chose assez inusitée, la maison qui a obtenu le contrat n'avait pas, au départ, présenté la plus basse soumission. Elle comportait cependant une réduction de $4,500 si la ville acceptait le remplacement d'un produit spécifié au cahier des charges par un autre, ce qui fut fait.

Cette diminution portait la soumission de la firme Soudure universelle de Pipeline Limitée de $202,984 à $198,484 et elle devenait ainsi la plus basse. C'est donc à ce dernier prix que fut adjugé le contrat.

En tout, les travaux de construction de cette conduite d'eau coûteront à la ville $255,000, y compris les frais d'ingénieurs, de surveillance, d'inspection et d'essais.

Le comité exécutif avait à choisir entre trois soumissionnaires.



LES DEUX PONTS MERCIER — On ouvrira bientôt à la circulation la partie jumelle du pont Mercier dont la construction a été entreprise il y a deux ans. C'est ce que vient d'annoncer M. Branchaud, ingénieur en chef du ministère de la Voirie du Québec, qui a révélé que les approches du pont à partir du canal de Lachine seront ouvertes mercredi prochain. Le nouveau pont Mercier (à droite sur la photo) a été construit sur le modèle de l'ancien et s'élève à l'est de ce dernier. Enfin, il ne sera pas "payant".

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

METRO

SUITE DE LA PAGE 3

dont elle dispose au-dessus de la voie élevée, au sud de la gare Centrale.

La ville de Montréal dispose déjà de plusieurs terrains, dont elle n'a utilisé que le sous-sol, et il est fort possible, probable même, que la superficie de ces terrains augmentera considérablement d'ici 1967.

Selon les spécialistes qui ont étudié la question, il serait difficile d'offrir ces droits tout simplement au plus haut enchérisseur.

Il semble essentiel que la ville de Montréal fixe d'abord de façon bien précise, des conditions de vente qui tiennent compte de certains facteurs économiques et du zonage.

Et les membres du comité d'ajouter :

"La charte prévoit que, dans le cas de telle vente, quelles que soient les conditions de la vente, le contrat devra être signé avec le plus haut enchérisseur qui aura respecté ces conditions. Or, il peut arriver que le plus haut enchérisseur ne présente pas, en réalité, la solution qui soit la plus rentable pour la ville."

On précise ensuite qu'une personne pourrait offrir un prix supérieur à une autre, mais n'y construire un bâtiment qui n'ait que la moitié ou moins de la valeur de l'autre soumissionnaire.

Partant de ce principe, les membres du Comité de coordination du métro concluent :

"La différence de coût dans l'immédiat en faveur du plus haut soumissionnaire serait complètement annihilée par les revenus que la ville retirerait après la réalisation du projet du second soumissionnaire."

DION

SUITE DE LA PAGE 3

ration d'un détenu au moment propice, où le sujet est mûr pour la liberté. Dans certains cas, on doit attendre le délai prescrit et le prisonnier se détériore et sort mal disposé."

"Le cas Dion ne pose pas le problème de la libération conditionnelle mais bien celui du fonctionnement de la Commission de libération.

RAPPORTS

SUITE DE LA PAGE 3

vent difficilement retenir les services de psychiatres à temps plein. Présentement, il y en a deux à St-Vincent-de-Paul, à temps partiel seulement. Deux ... pour 800 à 900 détenus dont environ 10% auraient absolument besoin de traitements.

La Commission n'a pas suffisamment d'agents de surveillance ayant la préparation professionnelle voulue pour appliquer la thérapie nécessaire à ceux qui bénéficient de la libération conditionnelle. Me Godbout fait remarquer que la Commission rend 10,000 décisions par année. Elle a autant de bureaux régionaux qu'il y a de provinces et tous les représentants de ces bureaux possèdent une formation universitaire. La Commission accorde environ 25% des demandes qui lui sont présentées. Aux Etats-Unis, cette proportion est de 50% à 80%, avec un taux d'erreures de 30% à 35%. "Avec les services limités que nous avons, il nous est difficile de faire mieux. Notre marge d'erreur, à nous, est moins de 10%".

Si étonnant que cela paraisse à un profane, l'échelle des risques, dit Me Godbout, se situe ainsi : les meilleurs risques, ce sont les meurtriers. Très peu de récidives chez eux. Ensuite, viennent les délinquants sexuels où la récidive est un peu plus fréquente, suivis par les cas de vol, puis cas de vol avec violence; enfin, tout au bas de l'échelle, ceux qui recommencent très souvent, les cas de fraude.

VILLENEUVE

SUITE DE LA PAGE 3

l'accusation de meurtre relativement à la mort du gardien Vincent-Alfred O'Neil.

Après que les avocats, Me Boilard et Me Gilles Duguay, celui-ci représentant Villeneuve qui, incidemment, est aussi accusé de conspiration et de meurtre non qualifié, eurent argumenté en droit, l'examen volontaire de Villeneuve, nous le répétons, a été fixé au 17. Puis, dans une autre Cour, toujours au "5", comme on le dit en langage du Nouveau Palais, Me Gabriel Lapointe a commencé de procéder dans d'autres causes du FLQ.

Et, fait à mentionner, la bible sur laquelle les témoins étaient appelés à prêter serment était éditée en français.

HUDON

SUITE DE LA PAGE 3

ont été continuées à mardi prochain, le 16.

Revenons au document déchiré.

A un certain moment, Me Lapointe lui a montré un document (nous ne pouvons pas dire qu'il s'agissait d'une déclaration).

Et Hudon a dit à brûle-pourpoint :

—"Si vous laissez ce papier-là devant moi, je vais le déchirer".

—"Alors déchirez-le", a repris le procureur de la Couronne.

Et c'est ce que Hudon a fait.

Plus loin, Hudon a déclaré : "Je répondrais si j'étais considéré comme prisonnier politique, mais on me poursuit en vertu du code criminel; je suis un inculpé de droit commun. Dans tous les pays civilisés, il existe des lois pour poursuivre les prisonniers politiques. Ici, au Canada, nous sommes dans un pays arriéré".

Me Lapointe lui fait alors remarquer que, dans notre pays, il existe des accusations pour trahison et subversion.

Le témoin persiste dans son mutisme.

Et l'affaire est ajournée.

Suspects appréhendés

Cinq individus, trouvés en possession d'armes à feu, ont été appréhendés à Drummondville et confiés au bureau des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

Les policiers montréalais espèrent éclaircir, en les interrogeant, une série de vols à main armée, perpétrés récemment dans des succursales de banques de la métropole.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

lui fit perdre pied. Dans sa chute, elle se fractura le cou et mourut presque immédiatement.

La septuagénaire aidait à "faire les foins" au moment de l'accident. Elle est tombée d'une hauteur d'environ quinze pieds.

Victime de la route

MONT-LAURIER. (PC) — M. Eugène Bélisle, âgé de 43 ans, de Lac-Tanguay, a perdu la vie hier dans la collision de sa voiture et d'un camion sur la route près de Mont-Laurier.

Québecois tué en Ontario

STE-CATHERINES, Ont. (PC) — M. James Gibbs, âgé de 25 ans, de Granby, a succombé mercredi aux blessures reçues neuf heures plus tôt en tombant d'une hauteur de 48 pieds alors qu'il peinturait un mur du Garden City Skyway au canal de Welland.

Un accident fait trois blessés

Une collision de deux voitures et survenu, à 2 h. 53 hier après-midi, à l'intersection du boul. St-Joseph et de la rue Bourbonnière, a fait trois blessés qu'on a dû transporter à l'hôpital Bellechasse.

Les blessés sont M. Michel Pilon, 22 ans, de Shawinigan, le conducteur de la première voiture, qui a l'épaule droite fracturée ; Mlle Raymonde Duguay, 21 ans, du 6525, 30e Avenue, à Rosemont, souffrant de lacérations multiples et le conducteur de l'autre voiture, M. Alexandre Briere, 37 ans, du 1573 rue Gliford, affligé de coupures aux bras.

A St-Vincent-de-Paul

Un incendie a causé environ $6,000 de dommages, hier midi, au restaurant Chez Doris, 5209 boul. Lévesque à St-Vincent-de-Paul. Les pompiers ont rapidement maîtrisé les flammes qui n'ont endommagé que l'intérieur du restaurant.

Vol à Weedon

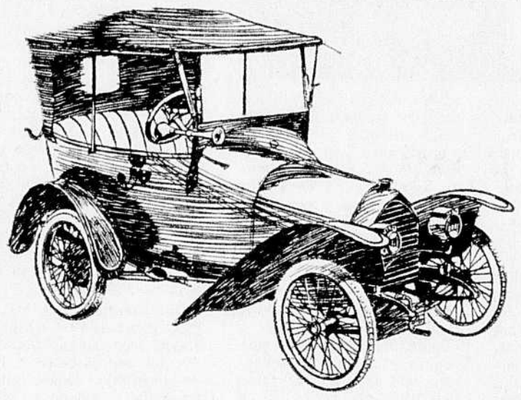
Trois individus armés ont commis un vol en pleine rue, ce matin, à Weedon, dans le comté de Wolfe. Le gérant de la succursale de la Banque Provinciale du Canada, M. Marc Laplante, revenait du bureau de poste et avait en sa possession un chèque de $5,000 lequel lui fut enlevé par les malfaiteurs. Ces derniers ont pris la fuite dans une automobile d'un modèle récent. La voiture a été retrouvée deux heures après l'attentat. Les policiers ont constaté qu'il s'agissait d'une auto volée au cours de la nuit. La Sûreté provinciale, qui possède une bonne description des malfaiteurs, enquête dans cette affaire.

Vol sur un messager

"Kenny" Thibeault, jeune messager à l'emploi de Mareynes Provision, établissement situé au 3454 avenue du Parc, a été victime d'un vol vers 7 h. hier soir en face du 130 est, rue Prince-Arthur.

Accosté par deux suspects armés de couteaux, il a été forcé de leur remettre l'argent qu'il avait sur lui, soit $9, en plus de la commande qu'il portait, d'une valeur approximative de $6.

Les voleurs ont pris la fuite à pied.

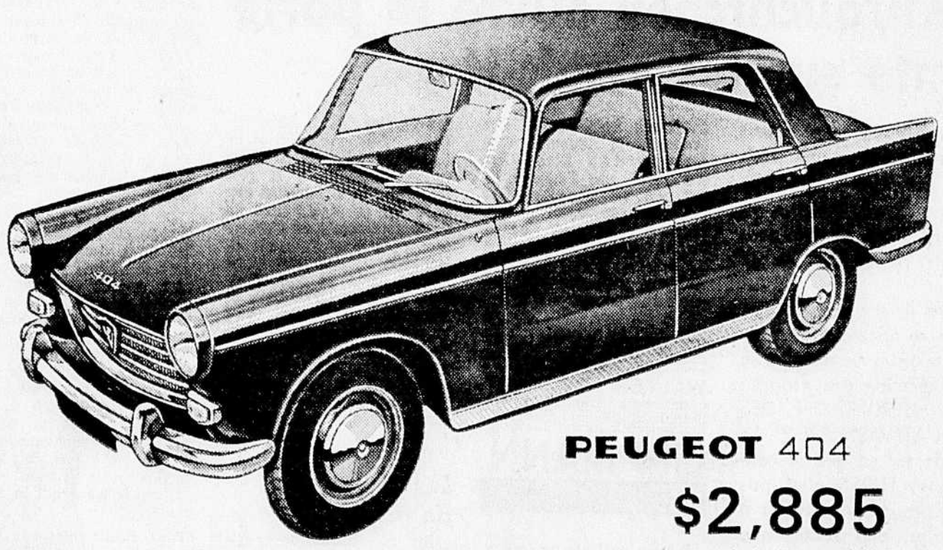


PEUGEOT

Compacte 1913

—BIEN CONSTRUITE

...50 ANS PLUS TARD—UNE ÉGALE BIENFACTURE



PEUGEOT 404

$2,885

prix de liste suggéré
port d'entrée de l'est

C'est Peugeot qui a lancé les premières compactes, bien avant que ce mot fasse son apparition dans le langage courant. Ceux qui s'y connaissent se souviendront de la "Bébé Peugeot" de 1913—une innovation de l'entreprise qui avait vendu la première automobile, en 1889. Peugeot a toujours été à l'avant-garde de la construction des voitures automobiles parce qu'elle a le souci de la qualité. Noblesse oblige, et Peugeot dépense plus d'argent, consacre plus de temps, et emploie un plus grand nombre de préposés à l'inspection pour le contrôle de la qualité, que la plupart des fabricants d'autos. Comme dans le passé, Peugeot continue de vérifier chaque pièce, de soumettre chaque voiture à des essais rigoureux, et d'employer des matériaux coûteux comme l'acier inoxydable pour les pare-chocs, les enjoliveurs et la garniture. Que pensent les experts de la Peugeot? Selon John Bond, éditeur de la revue Road and Track, la Peugeot est l'une des sept meilleures voitures du monde, avec la Rolls-Royce, la Mercedes-Benz, la Lancia, la Porsche, la Lincoln Continental et la Rover. Vous voulez des preuves? Lors du Rallye East African Safari de 1963, reconnu comme l'un des plus difficiles du monde, une Peugeot 404 a été première dans le classement général parmi les 83 voitures qui ont participé à l'épreuve. Seules 7 voitures ont pu compléter le parcours, et trois d'entre elles étaient des Peugeot. Une autre Peugeot 404—usagée, par surcroît—s'est classée première dans la catégorie des inscriptions privées, lors du Rallye Shell 1963 à travers le Canada, le plus long du monde. Ces magnifiques résultats constituent une preuve de plus de la bienfacture supérieure des Peugeot. Venez le constater par vous-même. Venez chez votre concessionnaire Peugeot vous rendre compte personnellement de la façon impeccable dont les Peugeot sont construites. 63-5E

CHECKER MOTORS
7400, rue Lajeunesse
Montréal — Tél.: 273-4461

DESJARDINS AUTO
1982 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — Tél.: 935-1101

GAGNE AUTO
1672 est, rue Ste-Catherine
Montréal — Tél.: LA. 7-1511

ROGER AUTO
5790 ouest, rue St-Jacques
Montréal — Tél.: 489-6310

UPTOWN AUTO
400, boul. Décarie
St-Laurent — Tél.: RI. 8-8808

LOUIS MONGEAU GARAGE
328 — 3e Avenue
LaSalle — Tél.: DO. 6-0260

SELECT AUTO
700, boul. Labelle
Chomedey — Tél.: 688-1251

BOURLAMAQUE (VAL D'OR)
Robert Service Station

CABANO
Garage Ruest Enr.

CAP-DE-LA-MADELEINE
LeBlanc Automobiles Enr.

CHICOUTIMI
Cité Automobile

CLERMONT
Garage Benoit Hudon

HAVRE ST-PIERRE
Benoit Vignault Automobile

LEVIS
J.-E. Bégin Automobile Ltée

LYSTER
Garage Beaudoin Enr.

MATANE
Service H. Gagné Enr.

MONT-LAURIER
Jérôme Auto Enr.

QUEBEC
Château Automobile Inc.

RIMOUSKI
Garage Ernest Landry

RIVIERE-DU-LOUP
Pommerleau Automobile Ltée

ST-JANVIER
St-Janvier Auto Electric

ST-JEAN
Zenon Lessard, Station Esso

ST-PATRICE-DE-BEAURIVAGE
Blais Auto Parts

ST-THOMAS D'AQUIN
Angers Automobiles Enr.

SHERBROOKE
Eastern Township Motors Ltd.

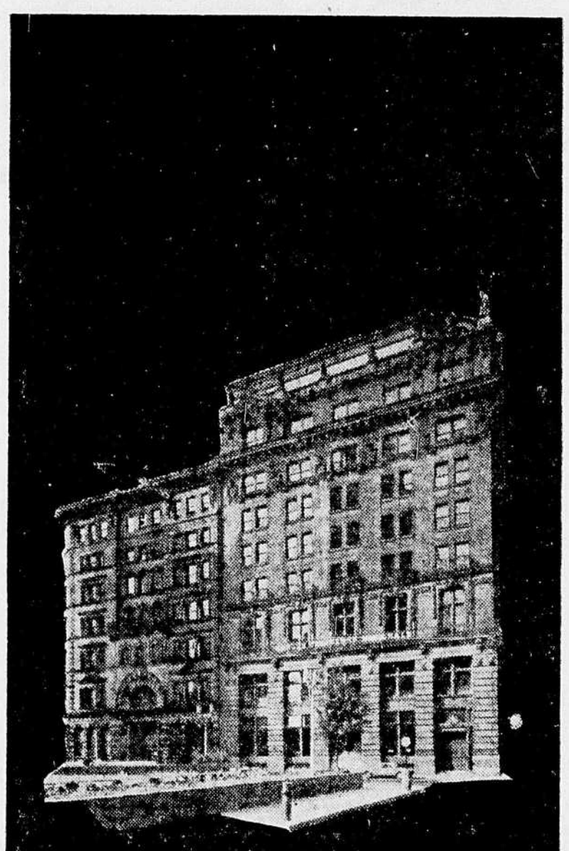
TRACY
Raymond Bouvier Automobiles Enr.

VALLEYFIELD
St-Louis Auto Enr.

DRUMMONDVILLE
Valois Automobile

VICTORIAVILLE
Lamay Drive Yourself Enr.

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE DEMEURE À LA PLACE D'ARMES



La Banque Canadienne Nationale a pris une telle expansion au cours de la dernière décade que son Conseil d'administration a décidé de reconstruire son siège social sur le même site. En vue de mieux servir sa clientèle, la Banque s'est portée acquéreur de l'immeuble voisin connu sous le nom "Royal Globe". Ces deux bâtisses seront démolies pour faire place à un immeuble moderne qui s'intégrera harmonieusement à ce quartier historique de Montréal.



En attendant la réalisation de ce projet, la Banque a aménagé temporairement son siège social dans l'ancien immeuble "Montreal Trust" au 511, Place d'Armes, lequel répond raisonnablement à ses exigences actuelles, et demeure à la disposition de sa clientèle pour lui fournir tous ses services bancaires.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
130	Abitibi	43	44⅞	45
150	Abitibi p	25	25	25
150	Algoma	56½	56¼	56½
1715	Alumin	29	28⅞	29
—	Alum 1 p	22½	22½	—
—	Alum 2 p	47	46¾	—
—	Anglo T 4½ p	44	44	—
—	Anglo T 2.00 p	53	53	—
100	Argus	12⅜	12¾	12¾
—	Arg 2.50 p	52	52	—
—	Argus 2.60 p	52¾	52¾	—
—	Arg 2.70 p	53	53	—
—	Arg C p	9½	9½	—
505	Asbestos	25⅜	25⅜	25⅜
—	Atl Sug	25	25	—
—	Atl Sug A	24	24	—
—	Bail S 5 p	14	14	—
—	Bail S 5¼ p	22	22	—
170	Banq CN	78½	78½	78½
75	Banq Imp	64	64	64
275	Banq Mont	66½	66	66
25	Banq NE	70½	70½	70½
—	Banq PC	50	50	—
73	Banq Roy	75¼	75¼	75¼
175	Banq Tor-D	64	63½	63½
—	Bath Pow	18	18	—
—	Bath Pw A	54	54	—
1765	Bell Phon	55¾	55¾	55¾
120	Bow Cor	50¾	50¾	50¾
—	Bow Cor	51	51	—
—	Bow Merc	50½	50½	—
1100	Bow Pap	51½	51½	51½
—	Brazil	320	320	—
—	BA Bank	60	60	—
220	BA Oil	27¾	27⅝	27¾
—	BC Forest	19¼	19¼	—
125	BC Power	21¼	21¼	21¼
—	BC Phon	55¾	55¾	—
100	Brockvl	7½	7½	7½
—	Brown	14¼	14¼	—
—	Bruck A	20¼	20¼	—
—	Bruck B	450	450	—
40	Build Pro	26½	26½	26½
500	Bulolo	615	615	615
325	Cal Pow	23⅜	22⅞	22⅞
300	Can Cem	37¾	37¾	37¾
—	Can Cem	28½	28½	—
—	C Dom Sug	29	29	—
z15	CI Fndry	23½	23½	23½
—	CI Fdry 4¼ p	91	91	—
—	C Saf 4.40	96	96	—
—	C S L	52⅜	52	—
—	C S L pr	13¾	13¾	—
100	C Aviat	10½	10½	10½
3420	C Brew	10½	10½	10½
25	C Br pr 'A'	52⅜	52⅜	52⅜
150	C Br pr 'B'	53¾	53¾	53¾
—	C Br Alum	9¾	9¾	—
25	C Bronz pr	94	94	—
—	125 Cdn Cel	60¼	60¼	—
125	id 1.7 pr	37	37	37
700	C Chemic	10	10	10
800	C Ch wt	400	400	400
—	C Conv 'A'	350	350	—
—	C Conv 'B'	410	410	—
—	C Hydr	17¾	17¾	—
z35	C I L	15⅜	15⅜	15⅜
40	C I L pr	83½	83½	83½
—	C Int Pow	15¼	15¼	—
100	C Int P pr	47	47	47
300	C Marconi	435	430	435
2415	C P R	32⅜	32¾	32⅞
z50	C Pet pr	11¼	11¼	11¼
—	CVickers	19½	19½	—
—	CWNG 4pr	17	17	—
200	Cap Wire	7½	7½	7½
8600	C D Rio	7.85	7.60	7.60
—	Chrysler	68½	68½	—
—	Coghlin	6¼	6¼	—
—	Col Cell	15⅞	15⅞	—
1580	Cons MS	26⅝	26⅝	26⅝
—	Consu G	43	43	—
—	Corby 'A'	19	19	—
—	Corby 'B'	17¼	17¼	—
—	Cor Credit	6½	6½	J
—	Crédit Fon	77½	77½	—
125	Crl Sul 'A'	23½	23⅝	23½
—	Crush int	48	48	—
100	Deninson	11⅜	11⅜	—
350	Dist Sea	53¾	53¾	53¾
—	Dome Pe	14	14	—
400	D Bridge	18⅜	18⅜	18⅜
200	D Coal pr	13	13	13
100	D Corset	21½	21½	21½
—	D Dairies	13	13	—
100	D Fndry	65¼	65½	65½
200	D Glass	17¾	17¾	17¾
—	D Glass pr	19	19	—
—	D Lime	6⅞	6¾	—
—	D Steel	12¼	12¼	—
302	D Stores	15⅜	15¼	15⅜
3025	D Tar	17⅜	17⅜	17¾
—	D Tar Pr	23¼	23¼	—
300	D Text	20¼	20¼	20¼
—	D Text pr	147	147	—
—	Donohue	24½	24½	—
—	Dow Brew	50	50	—
—	Du Pont	38¾	38½	—
—	Du Pont Pr	85	82½	—
800	Dupuis A	10¼	10¼	10¼
—	E Koot	36	36	—
—	Electrolux	7	7	—
100	Falcon	39½	39½	39½
700	Fam Play	19¼	19¼	19¼
—	Fleetwood	20¾	20¾	—
500	Foundation	8¼	8¼	8¼
400	Fraser	31	30⅝	30¾
z25	Fr Pete pr	275	275	275
500	Frosst A	20	20	20
—	Gat 5 pr	103	103	—
—	Gat 5½ pr	107½	107½	—
—	Gen Dyn	27⅜	27⅜	—
—	G S War	13½	13½	—
1550	G B C I	11½	11½	11½
2400	G L Pap	19¾	19½	19½
—	Gunnar	9	9	—
z80	Handy And	15	15	15
—	Hardee	200	200	—
200	Hawk Sidd	6	6	6
550	Hollinger	27¼	27¼	27¼
—	Holt Ren	21	21	—
410	Home O A	11⅜	11⅜	11⅜
—	Home O B	11¾	11¾	—
—	H Smith P	43	43	—
375	Hud B MS	55⅛	53¾	55
z50	Hud B C	14¼	14¼	14¼
714	Imp Oil	42	41⅞	42
450	Imp Tob	14	14	14
—	Imp T P	6¼	6¼	—
2170	Ind Acc	24⅜	24⅛	24⅛
—	I A 2.25 P	48½	48½	—
—	I A 4.50 P	97	97	—
—	Inl C P	17⅜	17⅜	—
—	Int Bronze	20	20	—
735	Int. Nickel	66	65	65
—	Int Pap	31⅜	31⅛	—
50	Int Util	24⅜	24⅜	24⅜
—	Int Util p	50½	50½	—
—	Interp P L	85	85	—
300	Iro Gl p	10½	10¼	10¼
—	Jamaica PS	11¼	11¼	—
1833	Labatt	17	17	17
350	Laur F A	14⅜	14⅛	14¼
—	Laur F 6¼	20½	20½	—
—	Laur. F 2.00	38¾	38¾	38¾
—	Lav Iis Br	7¼	7¼	—
500	Loblaw A	7⅞	7⅞	7⅞
180	Loblaw B	8¼	8¼	8¼
100	Loeb M	18¼	18¼	18¼
—	MacLaren A	22⅝	22⅝	—
—	MacLaren B	22½	22½	—
3120	MacM-Pow	24¼	24¼	24⅛
—	Mail Conv	26	26	—
135	Maritime T.	21¾	21½	21¾
6445	MassF	13¼	13¼	13¼
—	Mas F5½p	109	109	—
550	Met Stores	7¾	7¾	7¾
—	Miron p	12	12	—
24	Molson A	29	29	29
—	Molson B	30	29¾	—
225	Mtl Loco	13¼	13¼	13¼
—	Mtl Trust	93	93	—
—	Moore Corp	52¾	52⅝	—
—	Nat Trust	94	94	—
1215	Noranda	36⅝	36½	36⅝
100	N S Light	25	25	25
2050	Ogilvie	13¼	13	13
—	Ogilvie p	38	38	—
320	Pac Pete	13	12¾	12¾
—	Page-Hers	21	20¾	—
30	Penmans	29½	29½	29½
—	Placer	26¾	26¾	—
3820	Power Cp	9¾	9¼	9¼
3270	Price B r	36¼	33¾	36
—	Price Pr	90½	90½	—
—	Prov Tr p	48½	48½	—
50z	QN Gas	8	8	8
13	QN Gas p	107	107	107
260	Q. Phone	48	48	48
—	Q. Ph 58 p	21½	21½	—
—	Q. Ph 61 p	22	22	—
—	Reed I. E	7¾	7¾	—
—	Reitman's	11¾	11¾	—
—	Reitman's A	9⅞	9⅞	—
50z	Rio Algom	13½	13½	13½
50z	Rolland A	9¼	9¼	9¼
—	Rothmans	67½	67½	—
—	Royalite	6¾	6¾	—
—	Royalite pr	26	26	—
—	Russel A	10½	10½	—
—	St L C 'A'	19	19	—
—	St L C w	103	103	103
—	St L Corp	22¼	22¼	—
25	St L C A p	102	102	102
450	Salada F	10⅜	10⅜	10⅜
—	Scott LaS	8	8	—
800	Shaw Inv	4.75	4.75	4.75
—	Shawin	30	30	—
—	id 4 pr	44	70	44
—	Shell Inv Pr	27⅛	27⅛	—
—	id wts	6.45	6.45	—
1442	Shell Oil	18⅛	18⅛	18⅛
—	Sher Will	23½	23½	—
800	Shop & S	8⅜	8⅜	8⅜
—	Sicard	8	8	—
—	Simpsons	35	35	—
50	Southam	32¾	32¾	32¾
—	Std S Steel	10	10	—
1409	Steel Can	21¼	21⅛	21¼
185	Steinhg A	23	23	23
—	id pr	104	104	—
1285	T Fin A	13	13	13
700	Tr-Can Crp	11⅜	11	11⅜
350	Texaco Can	51	51	51
130	Tr-Can PL	28¾	28¾	28¾
525	Tr Mt PL	14⅞	14⅞	14⅞
1000	Triad Oil	160	160	160
100	Turnb El	13½	13½	13½
—	Turnb El pr	23½	29½	23½
z50	UN Steel	5	5	5
—	Viau	12¾	12¾	—
340	Walk G W	57¼	57⅛	57⅛
—	W Knap	70	66	—
—	WCoast Tr	15	15	—
200	WCos Tr vt	14¼	14⅛	14¼
—	Weston 'A'	17¼	17⅛	—
—	Wstn 'A' wt	925	925	—
—	Weston 'B'	19½	19½	—
—	Zeller's	37¼	37	—
—	Zeller's pr	49	49	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
500	Ajax	15	15	15
100	Alpha	4.00	4.00	4.00
800	Alpha A	$ 5½	5½	5½
500	Alscope	71	71	71
1000	Alsof	26	26	26
	AMg BeauB	3	3	—
2500	Ameraniu	5½	5½	5½
200	AA Moly	2.20	2.20	2.20
—	Anglo-N	$ 8¾	8¾	—
—	Anthonian	4½	4½	—
—	Arno	5	5	—
—	A Arcadia	43	43	—
7800	Atlas Tel	2.60	2.60	2.60
1500	Augustus	28	28	28
—	Baker Talc	12	12	—
—	Band-Ore	7	7	—
—	Bankfield	20	20	—
—	Bateman	4½	4	—
1500	Beau Plac	10½	10	10½
4500	Bellechas	15	13	13
1000	Black R	8	8	8
1100	Blue Bon	380	375	375
—	Blue B W	725	715	—
—	Bluewater	20	18	—
13500	Bornite	16	14½	16
—	Bruneau	17½	17½	—
—	Calumet	3	3	—
—	Camp Chib	450	450	—
—	CS Pete	405	405	—
700	C Collier	$ 9¾	9¾	9¾
700	Cdn Dev	440	440	440
—	C Dredge	$ 6⅞	6⅞	—
—	CI inv T p	$ 90	90	—
—	Cdn PP	$ 13	13	—
—	Canorama	13	13	—
400	Casavant	$ 5	5	5
—	Carbec	7½	7½	—
—	Cartier-Qu	6½	½	—
—	Cassiar	$ 11¾	11¾	—
—	Cate 'A'	$ 30	30	—
—	Cent Man	4½	4	—
—	Chemalloy	70	70	—
—	Cessland	1.95	1.95	—
—	Cheskirk	10	10	—
—	C Copper	10	10	—
—	Chipman	4	3½	—
—	Cleveland C	5	5	—
1000	C Bus M	460	455	460
300	C Bu M w	165	160	160
—	Cominga	5	5	—
—	Conn Ag G	72	72	—
—	C Bellekeno	13	13	—
1000	C C CAd	5	5	5
—	C Dic Sec	85	85	—
—	C Mogador	16	12	—
—	C New Pa	20	20	—
—	Cons Paper	39	39	—
2000	C Que Yell	4	4	4
—	Cop Man	18½	18½	—
—	Copstream	12	12	—
—	Couvrette A	9	9	—
—	Credit MG	$ 12	12	—
—	Dalfens	13	13	—
—	David Fr	$ 44½	44	—
—	Dec Horn	6	61	—
—	Delta Elect	165	160	—
—	Denault A	15	15	—
—	Dolsan	6½	6½	—
—	Dome	30	30	—
1000	D Explorers	23½	23½	23½
—	Dom Leaseh	20	20	—
1425	D Oilcloth	$28¼	28	28¼
—	Drum Wel	$ 10	10	—
34500	Dumagami	93	88	93
2500	Dumont	20	19½	20
—	East Sul	2	2	2
—	Elder	98	98	—
—	Emp Oil	3½	3½	—
36000	Equity Expl	31	30	30
—	Electrolier	$ 11		—
—	Fab Met	15	14½	—
—	Fabi	$ 8½	8½	—
—	Fano	2	2	—
—	Fiscal	$ 6½	6½	—
200	Fiscal Pr	$ 15	15	15
—	Flint Rick	14	14	—
—	Fontana	3½	3½	—
3500	Fort Relian.	24	23	23
39000	Fox Lake	26	25	25½
4000	Fundy	3½	3½	3½
—	Futurity	13	13	—
—	G Autotro	3.70	3.70	—
400	Glen Lake	1.60	1.60	1.60
2000	Gold Age	26½	26	26½
—	Grissol	140	1.40	—
—	Gull-Por Ur	7	7	—
—	Inland Ch.	3.20	3.20	—
200	Inspiratn	2.30	2.30	2.30
—	Int Ceram	6½	6½	—
1000	I Helium	1.50	1.50	1.50
400	Int. Atlas	1.20	1.20	1.20
3500	Intp Dredg	10	9½	10
—	I. FD 6p	$ 52¾	52¾	—
—	Jaye Expl	18	18	—
—	Jubilee	3.40	3.40	—
2000	Keeley	30	30	30
—	Kent. Av.	$ 5⅜	5⅜	—
9600	Kiena	4.00	4.00	4.45
300	Kod. Pete	1.10	1.10	1.10
—	Kontiki	4	4	—
—	Lab Acce	$ 8	8	—
—	Laduboro	130	130	—
—	Lait Lcel	$ 7¾	7¾	—
—	L. Dufault	720	720	—
—	Lambt A	$ 20¾	20¾	—
—	Lamonta	$ 11½	11½	—
—	Leland P	$ 6½	6½	—
—	Lingside	4	4	—
—	Lith Corp	8	8	—
—	Majortr	5	5	—
—	Malactic	40	40	—
—	Massval	7½	6	—
—	Matachew	13½	13½	—
—	McIntyr	$ 50	50	—
1000	McKinney	17	17	17
—	Melchers	$ 8½	8½	—
550	Melchers	$ 5¾	5½	5½
—	Merc Ch	18	18	—
—	Mirrill	53	53	—
20500	Mid-Chip	28	24	28
800	Midepsa	165	160	165
—	Min Corp	$ 16¼	16¼	—
200	Mstango	24	24	24
—	Mt Wright	50	50	—
4000	Mompre	8	8	8
93400	Mt Pleast	81	74	81
—	M R Dair	7½	7½	—
—	M R Rice	$ 12	12	—
—	Mussens	10	10	—
—	NU Al Ven	1.60	1.60	—
—	Needco	1.55	1.50	—
—	N Fomag	4	4	—
—	Nf Light	$1 10	1 10	—
—	Newrich	13	14	—
1000	N W Amult	11	11	11
—	Nocana	6	6	—
—	NA Asbestos	6	6	—
500	N A Rare M	30	30	30
—	Norac Fin	11	11	—
—	N Canalask	17½	17½	—
1000	Opemis Ex	14½	14½	14½
50	Opemi C	7.15	1.15	7.15
1500	Pat Silver	30	30	30
—	Paudash	5	5	5
1300	Peace Riv	3.05	3.05	3.03
—	Pennbec	3½	3½	3½
—	Permo	32	32	32
500	Phoenix O	64	64	64
3500	Pitt Gold	6	6	6
—	Porcupine	4	4	4
—	Pow C 3½ p	$ 47	47	47
400	Pow C 2p 5	10¼	10⅛	10¼
—	Que Chib	18	18	—
—	Que Cobalt	325	325	—
—	Que Lith	240	240	—
1000	Que Smelt	12	12	12
—	Qu PH 55	$20	20	—
—	Red Crest	3	3	—
200	Ruby Fo	250	250	250
—	Ruby F wt	30	30	—
400	St L Col	340	340	340
200	St L Div	88	88	88
—	Sangamo	$11	11	—
19000	Saucon D	22½	21	22
—	Silv Reg	45	45	—
7300	Silv Sum	60	60	60
10500	Silver T	34½	32	32
—	Soca	50	50	—
5000	S Dufault	11	11	11
—	SC Pw 6p	$118½	116½	—
2100	Spartan A	53	53	53
11500	Stairs Ex	2.07	2.05	2.06
—	Stand Gold	7	7	—
—	Sullivan	1.52	1.52	—
—	Suptes or	$ 16½	16½	—
4000	Taché	8½	8½	8½
300	Talisman	92	92	92
—	Tazin	8	7½	—
3000	Tib Expl	6	6	6
—	Titan	4½	4½	—
—	Tr C Free	2.40	2.40	—
—	U Asbest	3.30	3.30	—
—	U Corp B	$ 30	30	—
500	Un Obalski	50	50	50
200	U Principal	30	30	30
100	U Town E	$ 16	16	16
—	Val-Mar	$ 5⅜	5½	—
—	Vander H	150	140	—
5300	Vanguard	8½	8	8½
2000	Virginia	4	4	4
—	Weedon	5	5	—
—	Westburne	82	82	—
—	West Hel	36	36	—
—	Westeel	$ 10½	10½	—
—	Westville	4	4	—
—	York Sp	$ 5¾	5¾	—

Fin de semaine sans éclat

Dernière séance de la semaine des plus monotones à **MONTREAL**, où les cours fluctuent dans les limites étroites, avec une faible tendance à la baisse et un virement infime.

Le compartiment des banques s'affaiblissait, avec Toronto-Dominion menant la marche.

Famous Players, Turnbull Elevators, Montreal Locomotive et Southam ont été les principaux perdants de la liste industrielle.

Les métaux usuels étaient plus fermes. Asbestos et Aluminium ont pris ⅛.

Shop and Save, bien tenu jeudi, a de nouveau pris ⅛.

Les papetries de même que les pétroles glissaient lentement.

Aux mines, Mount Pleasant a continué d'être très actifs, et s'est hissé de sept cents.

* * *

La bourse de **TORONTO** affichait à peu près la même physionomie, mais les cours avaient une tendance à la hausse; le volume des affaires était "extrêmement faible" selon une dépêche de la Presse Canadienne.

L'indice du secteur industriel est celui qui a varié le plus: moins d'un point entier. Les autres secteurs bougeaient à peine.

Les principaux gagnants de la liste industrielle étaient General Petroleum Drillings, en hausse d'un point à 75, ainsi qu'Algoma, Consolidated Papar, Aluminium, Banque de Nouvelle-Ecosse, Bell, Dominion Stores et Moore.

Parmi les métaux usuels, Falconbridge a pris ⅛.

Au secteur des pétroles de l'ouest, National Petroleum a perdu 3 cents et New Davies ½ point.

La conjoncture s'étant légèrement améliorée depuis 24 ou 48 heures, les cours affichaient un peu plus de fermeté, vendredi, à la bourse de **NEW YORK**, mais le volume des transactions demeurait réduit.

Les gains comme les reculs de la plupart des principales valeurs étaient fractionnaires; dans certains cas, les variations allaient jusqu'à un point.



Les "trois grands" de l'automobile ont tous perdu du terrain; Chrysler a semblé s'installer de façon permanente à un niveau un peu plus bas, à la suite des ventes massives dont ce titre a fait l'objet jeudi.

Les profits records réalisés par General Electric et Radio Corporation ont provoqué des achats de ces deux titres, mais la cote a reculé un peu au-dessous des sommets atteint précédemment.

Vers le milieu de la dernière séance de la semaine, l'indice de la Presse Associé accusait une timide avance de 0.2, à 271.9.

A la bourse Américaine, les valeurs canadiennes étaient fermes, avec Canadian Pacific, Seagrams et Dome Mines en hausse de ⅛.

* * *

Le marché de **LONDRES** a terminé la semaine sur une note terne, avec des fluctuations de prix très irrégulières et une activité de plus en plus réduite.

Les valeurs de premiers choix sont cependant demeurées fermes, avec quelques avances timides ça et là, ne dépassant généralement pas ⅛.

Comme Wall Street n'a pas réagi très fortement au règlement de la menace de la grève du rail aux Etats-Unis, les valeurs libellées en dollars à la bourse de Londres ont été ternes.

Les titres canadiens, au contraire, ont fait bonne figure, par suite de la fermeté et de la grande activité des marchés canadiens, notamment de la bourse de Montréal.

Les aurifères étaient fermes tandis que les cuprifères abandonnaient un peu de terrain.

* * *

Le marché de **PARIS** confirme pleinement les meilleures dispositions qu'il exprimait jeudi déjà. Les affaires restent relativement animées et une très bonne fermeté persiste dans tous les compartiments de valeurs françaises.

Les métallurgiques demeurent au centre de l'intérêt mais des progrès fort appréciables peuvent aussi être relevés dans les autres compartiments.

Le principal stimulant du marché réside toujours dans les indications récemment fournies tant par le ministre des Finances que par les industriels sur la santé économique du pays. Les opérateurs trouvent aussi un facteur d'encouragement dans les résultats concrets obtenus à Bruxelles entre les Six au sujet des rapports avec la Grande-Bretagne, résultats qui vont permettre une relance d'un Marché commun qui s'enlisait depuis quelques mois. Enfin il ne faut pas oublier que cette semaine encore le niveau moyen des cours s'établissait à son plus bas niveau de l'année et même depuis plus d'un an et qu'à la faveur d'informations favorables l'attrait des cotations de certaines valeurs apparaît avec plus d'évidence encore.

Du côté étranger les valeurs allemandes manifestent de bonnes dispositions d'ensemble. Les allemands gagnent parfois quelques points et les italiennes s'améliorent nettement. On remarque l'accentuation de la reprise des cuivres congolais, l'Union minière gagnant 5% sur son cours de la veille.

Bonne allure des néerlandaises et même de plusieurs américaines en dépit de la physionomie très hésitante de Wall Street. Ferme orientation des belges et étroite irrégularité des mines d'or sud-africaines.

cote des grains

Marché à terme : WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :				
Juil.	80⅜	80⅜	80⅛	80¼
Oct.	81	81	80⅜	80½
Déc.	79¼	79¼	78¾	78¾
Mai	—	—	—	80½
Orge :				
Juil.	1.18¼	1.18¼	1.17½	1.17⅝
Oct.	1.16	1.16	1.15¼	1.15¼
Déc.	—	—	—	1.13⅝
Mai	—	—	—	1.15½
Lin :				
Juil.	3.29¼	3.29¼	3.29	3.29
Oct.	3.27⅛	3.27⅜	3.27	3.27⅛
Déc.	3.24⅛	3.24¼	3.24	3.24
Mai	3.28½	3.28½	3.28½	3.28¾
Seigle :				
Juil.	1.36	1.36⅞	1.35¾	1.35¾
Oct.	1.38½	1.38¾	1.38¼	1.38⅛
Déc.	1.35¼	1.35¾	1.35¼	1.35¼
Mai	1.39⅜	1.39¾	1.39¾	1.39⅝

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 80¾, ex 3 cw 77½, 3 cw 77¼, ex 1 fourragère 77¼, 1 fourragère 76¾, 2 fourragère 74¾, 3 fourragère 70¾, fourragère mélangée 63.

Orge : 1&2 cw 6-rang 1.21⅝, 1&2 cw 2-rang 1.17⅜, 3 cw 6-rang 1.19⅝, 3 cw 2-rang 1.13⅜, 1 fourragère 1.13⅝, 2 fourragère 1.11e, 3 fourragère 1.08e.

Seigle : 1&2 cw 1.35⅞, 3 cw 1.31e, 4 cw 1.18e, ergote 1.17e, sur voie 1.35⅞.

Lin : 1 cw 3.29, 2 cw 3.24, 3 cw 3.09, sur voie 3.29.

Marché du lin :

Prix au comptant 14 cents de moins que l'option d'octobre.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Blé :				
Juil.	1.82	1.82¼	1.79¾	1.79¾
Sept.	1.83⅜	1.84	1.81⅜	1.81⅞
Déc.	1.89¾	1.89¾	1.87⅛	1.87⅛
Mars	1.92½	1.92½	1.90½	1.90½
Mai	1.87⅛	1.87¼	1.84¾	1.84¾
1964				
Juil.	1.62	1.63½	1.61¼	1.61¾
Sept.	1.64	1.64½	1.62½	1.62½
Maïs :				
Juil.	1.29⅞	1.30⅛	1.29½	1.30
Sept.	1.24¼	1.25	1.24½	1.25
Déc.	1.19	1.19	1.17¾	1.18
Mars	1.21¾	1.22	1.21⅛	1.21¼
Mai	1.24½	1.24½	1.23½	1.23¾
Avoine :				
Juil.	67½	67½	66½	66¾
Sept.	69	69	67¾	67¾
Déc.	71¾	72	70⅝	70⅝
Mars	73¾	73¾	72½	72½
Mai	72¾	72¾	72½	72½
Seigle :				
Juil.	1.27¾	1.28¼	1.26½	1.26⅝
Sept.	1.31c	1.32½	1.29⅞	1.30
Déc.	1.34½	1.35	1.33⅜	1.33⅞
Mars	1.36½	1.36¾	1.36	1.36¼
Mai	1.34¼	1.35	1.34	1.34½
Fève soya :				
Juil.	2.66½	2.67⅛	2.64¾	2.64¾
Août	2.68½	2.69	2.66⅜	2.66½
Sept.	2.67½	2.67¾	2.65⅜	2.65¾
400	Pow C 2p 5	10¼	10⅛	10¼
Nov.	2.67¼	2.68¼	2.65	2.65¼
Janv.	2.71	2.72	2.68½	2.68¾
Mars	2.74	2.74½	2.71	2.71¼
Mai	2.76½	2.76½	2.73¼	2.73½

pétroles

Cours fournis par Hugh Mackay & Co.

	Achat	Vente
Alaska Rfn	—	1.00
Anaconda	7½	—
Bashaw	1½	2½
Blue Crown	20½	27
Canadian Fortune	2	2½
Castle	12	16
Claybar	14½	17½
Edoran	1½	2½
Gateway	1½	2¼
Kenare	3	4
Leduc Calmar	2½	5
Merit Oil	21	3
Mill Creek	6	9½
Monterey	16	18
New Richfield	2½	3
New Ridgeway	5	10
North Continental	1	2¼
Nuco	3½	4
Ranchemans	7	10
Sage	26	30
Sastex	4	6
Share	1¾	2½
Silver City	12	—
Turner Valley	12	—
Western Warner	3½	4

Newyork

		Ouv.	Haut	Bas	2h.30
Abbot Labor		96⅞	96¾	96⅝	96¾
Admiral Cor		19	18⅞	18¾	18⅞
Air Reduct		53⅞	53¾	53⅜	53¾
Allis Chal		18





LE PRESIDENT DE L'EQUATEUR EST DEPOSE — Le colonel Andres Arrata Macias (à gauche) a pris la tête du triumvirat militaire qui va gouverner l'Equateur, maintenant que le président Carlos Arosemena (à droite) a été déposé et qu'il a dû se résoudre à partir en exil par suite de la "mesure de censure" que les chefs des trois armes ont cru devoir prendre contre lui. Le président Arosemena a la réputation d'être un adepte de la dive bouteille et les militaires ont jugé que sa conduite personnelle était incompatible avec ses hautes responsabilités.

Le président Arosemena en exil

L'Equateur sous la coupe de l'Armée

LIMA. (AFP, PA, Reuter) — Un coup d'Etat s'est produit hier à Quito, en Equateur. Une junte militaire, composée des commandants en chef des trois armes et du sous-ministre de la Défense, a pris le pouvoir, renversant ainsi le régime du président Arosemena.

Ce dernier devait quitter le pays pour Panama, en exil, quelques heures après le coup d'Etat.

La loi martiale est décrétée sur toute l'étendue du territoire équatorien. Les réunions publiques sont défendues et toutes les garanties constitutionnelles sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Toute grève est interdite et la censure a été instaurée sur les informations.

La nouvelle de la prise du pouvoir a couru comme une traînée de poudre parmi les 300,000 habitants de Quito, dont beaucoup étaient rassemblés sur la Place Bolivar, devant le palais présidentiel, jusqu'à ce que des coups de feu tirés en l'air et des bombes lacrymogènes dispersent curieux et manifestants.

Pas d'inquiétude

Contrairement à ce qui s'était passé lors des précédents coups d'Etat, aucune atmosphère de tension ou d'inquiétude n'avait laissé prévoir celui-ci, alors que le pays commençait à préparer les élections générales de l'an prochain.

Le président Arosemena avait pris la tête du gouvernement en 1961 à l'issue des élections qui avaient suivi la chute du président Velasco Ibarra. L'armée l'accuse maintenant d'avoir été trop complaisant à l'égard du communisme.

Avocat, âgé de 43 ans, le président Arosemena est connu comme un buveur invétéré. Ses critiques prétendent que des éléments de gauche gouvernent le pays pendant que le président passe son temps à boire. Toutefois diverses tentatives ayant pour but de le déclarer inapte à occuper la présidence n'avaient, jusqu'à présent, donné aucun résultat.

Au cours d'une émission radiodiffusée, la junte militaire a affirmé son désir de maintenir l'ordre et la justice et son espoir de parvenir à liquider le terrorisme.

Après avoir signalé que les forces armées veulent être un instrument de garantie pour le capital et le travail, la junte militaire a terminé son message par un salut fraternel aux pays américains, leur demandant aide et compréhension, et par un appel à la collaboration entière du peuple équatorien.

Les milieux officiels américains se sont abstenus, hier, de tout commentaire, dans l'attente d'informations plus détaillées, sur la déposition du président Arosemena.

Officieusement, toutefois, les observateurs qualifiés émettent l'opinion qu'il ne s'agit pas d'un coup d'Etat militaire à proprement parler, mais plutôt d'une "mesure de censure" par des éléments responsables contre un chef d'Etat dont la conduite personnelle avait, depuis longtemps, été jugée par eux comme incompatible avec les hautes responsabilités incombant à un président.

Premier miracle ?

ROME. (AFP) — On parle d'un miracle du pape Jean pour un enfant guéri d'un mal inexorable. Sous ce titre, le quotidien romain "Momento Sera" raconte l'histoire de Giovanni Brosio, bambin de six ans, que l'on avait opéré à cinq reprises pour calculs des reins, sans résultats.

Giovanni, fils d'un chômeur et d'une lavandière, était hospitalisé depuis longtemps à la "Polyclinique" de Rome. Son état était désespéré, écrit le journal.

Un soir, le jeune malade se sentait particulièrement mal. Les infirmières avaient placé une photographie du pape à son chevet, et le lendemain, les couleurs étaient revenues sur le visage amaigri.

Les infirmières ont été les premières à parler de miracle, conclut le quotidien. Les parents de Giovanni se proposent de déposer un bouquet de fleurs sur la tombe de Jean XXIII.

"Momento Sera" révèle toutefois que l'Eglise, "comme toujours dans de tels cas, tend à écarter l'hypothèse du miracle, et que les médecins les plus qualifiés de la polyclinique sont du même avis."

Dès le départ des troupes

La violence raciale reprend à Cambridge et à Savannah

CAMBRIDGE. (PA, UPI, Reuter) — Quelques jours à peine après le départ des troupes nationales, la violence a repris ses droits à Cambridge (Maryland) et à Savannah (Georgie), deux châteaux forts sudistes de la ségrégation, où la gravité des troubles raciaux, le mois dernier, avait exigé jusqu'à ces derniers temps, la présence des gardes nationaux, la loi martiale et des mesures extraordinaires de sécurité, sans parler des centaines d'arrestations "préventives".

Hier soir, à Cambridge, 3 Blancs ont dû être hospitalisés pour des blessures causées par des balles, au cours d'une violente échauffourée entre 300 Noirs et 1,000 Blancs, pendant laquelle plusieurs coups de feu ont été échangés. La police a recouru aux bombes lacrymogènes et aux chiens pour disperser les manifestants.

La nouvelle de cet incident s'est aussitôt répandue à travers tout le Maryland et les troupes de l'Etat ont été rappelées dans la ville qu'elles avaient quittée lundi, après 25 jours d'"occupation".

L'échauffourée d'hier soir a fait suite à une bagarre qui a mis aux prises des centaines de Noirs et de Blancs, à la suite de l'entrée de 6 intégrationistes dans un restaurant "réservé aux Blancs". La bagarre a commencé à l'intérieur de l'établissement, dès l'entrée des intégrationistes. Puis environ 200 Noirs, qui avaient pris position de l'autre côté de la rue, traversèrent la chaussée et tentèrent à leur tour de pénétrer dans le restaurant qui avait fermé ses portes. Il fallut plusieurs minutes à la police pour rétablir l'ordre.

La veille au soir, toujours à Cambridge, deux maisons avaient été incendiées et une bande de Blancs avait traversé un quartier noir en lançant des briques aux piétons de couleur.

Une cinquantine de soldats auraient également été dépêchés à Savannah hier pour aider la police locale à réprimer une série d'actes de violence. Des Noirs auraient provoqué, depuis mercredi, un grand nombre de bagarres à travers la ville et auraient causé des dommages à certains édifices; mais on ne possède encore aucune autre précision à ce sujet.

Le cardinal Spellman

Le cardinal Spellman a décrit la discrimination sur le plan racial comme étant "un outrage que l'Amérique ne saurait tolérer".

L'archevêque de New York a fait cette déclaration au cours d'une allocution prononcée à l'occasion de l'inauguration de constructions à bon marché à New York.

"Il n'y a tout simplement aucune raison — il n'y a jamais eu aucune raison et il n'y en aura jamais — pour que la couleur de la peau d'un homme puisse limiter celui-ci dans ses activités dans une société qui se prétend libre", a affirmé le prélat.

L'obstination de la France et de la CEE exaspère Washington

WASHINGTON. (PC, AFP) — L'obstination française à ne pas libérer l'importation des fruits en boîte et des jus de fruits américains risque de mener à une "guerre commerciale" entre les deux pays, a prévenu hier un haut fonctionnaire américain.

Si la France refuse d'abolir ses restrictions sur les importations de fruits et légumes américains et si les ministres européens réunis actuellement à Bruxelles ne donnent pas à la commission exécutive du Marché commun les pouvoirs de baisser de beaucoup les droits de douane à l'importation des poulets américains, Washington se déclare prêt à considérer des mesures de rétorsion.

"Nous ne pouvons pas laisser accumuler les discriminations dont nos produits sont victimes en Europe", disent les fonctionnaires américains. Aussi le gouvernement américain suit-il avec beaucoup d'intérêt le déroulement des négociations engagées à Genève sur la question des poulets, considérée comme un test de la bonne volonté des pays du Marché commun envers les Etats-Unis.

On exprime également le doute à Washington que la politique agricole commune européenne puisse être adoptée à temps pour que les "négociations Kennedy" s'engagent comme prévu en mai prochain.

L'importance de plus en plus grande que l'on attache aux Etats-Unis au succès des négociations tarifaires avec le Marché commun et la crainte que les "Six" ne soient pas en mesure d'aborder ces négociations d'ici le mois de mai prochain expliquent le voyage que M. Christian Herter va faire la semaine prochaine en Europe pour se rendre compte personnellement du véritable climat qui règne au sein du Marché commun.

Plongés dans l'impasse

Chinois et Soviétiques cherchent à clore la conférence idéologique de Moscou "sans perdre la face"

MOSCOU. (PA-Reuter) — Les délégués des partis communistes soviétique et chinois seraient arrivés devant une telle impasse dans les entretiens en vue de replâtrer le mur jusqu'ici intact du monde communiste que, selon certains informateurs, ils ne chercheraient qu'à trouver un moyen de mettre fin à la conférence sans perdre la face.

Durant la journée d'hier, ni les délégués chinois, ni les représentants soviétiques ne se sont rendus à la salle de conférence dans ce qui semble être un ajournement temporaire accepté par les deux parties.

Comme depuis le début de la rencontre, aucun communiqué n'a été émis en vue d'informer la presse de ce qui se passait à la conférence. Toutefois, la querelle se continue alors que les deux antagonistes utilisent à fond leurs journaux et leur radio dans leur tournoi de propagande.

C'est ainsi que les journaux soviétiques ont relégué au deuxième plan la conférence idéologique pour mettre en valeur la rencontre entre le premier ministre Khrouchtchev et le premier ministre de Hongrie Janos Kadar.

Les textes parlent longuement de l'amitié et des relations fraternelles qui unissent l'Union soviétique et la Hongrie, deux fidèles adeptes des théories de Lénine. On met également en évidence les entretiens de M. Krouchtchev avec le général Leonid Salajan, de Roumanie, dont le gouvernement, selon la rumeur, aurait décidé de se ranger dans le clan des neutres au sujet de la querelle Pékin-Moscou.

Comme pour jeter un peu d'huile sur le feu, les journaux rell Harriman. Ce dernier représentera les Etats-Unis lors des négociations en vue d'en arriver à un accord sur la cessation des essais nucléaires. De telles négociations avec Washington sont considérées comme anathèmes aux yeux de Pékin qui s'oppose à la coexistence pacifique.

Réplique de Pékin

Au cours d'une réunion qui s'est déroulée hier à Pékin à l'occasion du deuxième anniversaire de la signature du traité d'assistance mutuelle soviétiques annoncent l'arrivée prochaine à Moscou de M. Ave-Chine-Corée, de violentes attaques ont été portées contre Moscou.

M. Kuo Mo-jo, vice-président de la Commission nationale de la conférence consultative du peuple chinois, prenant la parole à cette occasion, a critiqué "ceux qui, se disant marxistes-léninistes, applaudissent la soi-disant stratégie de paix de Kennedy et font de leur mieux pour présenter sous un jour favorable l'impérialisme américain et son chef Kennedy".

Et d'ajouter: "Ces personnes trompent sciemment le peuple pour servir les plans d'agression de l'impérialisme américain."

De son côté, M. Zung Bonk-koo, chargé d'affaires de la Corée du nord, a affirmé que "les révisionnistes modernes essaient toutes sortes de manoeuvres pour nuire au marxisme-léninisme, le vider de son esprit révolutionnaire, corrompre la classe ouvrière, l'éloigner des luttes révolutionnaires et diviser les pays socialistes".

Avion supersonique

MIAMI BEACH. (Reuter) — Le président d'une société aérienne américaine a indiqué hier qu'un avion pouvant se déplacer à 3 fois la vitesse du son ne servirait pas à grand chose. M. L. B. Maytag, président de "National Airlines" a exprimé l'opinion qu'il serait tout à fait inutile d'essayer de construire un appareil encore plus rapide que le "Concorde" qui doit se déplacer à 2 fois la vitesse du son. On sait qu'il est question que la "Continental Airlines", qui assure la liaison Chicago - côte du Pacifique, achète des "Concorde".

COCA-COLA LTÉE
rend hommage aux GAGNANTS DU CONCOURS

Félicitations à tous ceux qui ont gagné jusqu'à ce jour au grand concours de $300,000! Voyez-vous pourquoi il est devenu si populaire de jeter un coup d'oeil sous les capsules de Coke? Et le concours continue!

Six personnes ont gagné chacune une décapotable Ford Galaxie 500 X/L!

Bernard M. Foley, 1106, rue Field, Ottawa 12, Ont.
K. M. Crossing, 965 Melrose, Apt. 3, Montréal 28, P.Q.
Sherwin Russell Moriyama, Box 280, Magrath, Alb.
G. C. Rose, 6696 Chebucto Rd., Halifax, N.-E.
Fernand Osborne, 152A Briand, Gatineau, P.Q.
Mme Shirley Wilkinson, 92 Wareside Rd., Etobicoke, Ont.

TRENTE PERSONNES ONT GAGNÉ CHACUNE UN APPAREIL DE TV MINIATURE SONY!

C. MacGillivray, 914 Lakeshore Drive, Penticton, C.-B. • Peter LeBrun, Atholville, N.-B. • Mme Margaret Healy, 1157, rue Ottawa, Montréal 3, P.Q. • M. Ronny Kruger, 4620-19th Avenue N.W., Montgomery, Alb. • M. Charles Eugène Roberge, 3102, 38e Rue, B.G. 165, Shawinigan-Est, P.Q. • Mme Geo Fleming, 202-7th Street, New Westminster, C.-B. • Soeur Ste-Brigitte, Misericordia Hospital, Haileybury, Ont. • M. Richard Martel, 92 St-Ambroise, Loretteville, P.Q. • Gary Aikins, 484 Lynett Cr., Richmond Hill, Ont. • Mme Eileen McArthur, 61 Chandos Ave., Norwood, Man. • Mme Marie-Anna Poisson, 163 Champlain, Noranda, P.Q. • Gerry Colbourne, 175 Pembroke Rd., Mattawa, Ont. • Mme Herta Devodder, 505 Melrose Ave. West, Transcona 25, Man. • Harold S. Prince, 147, rue Union, Saint-Jean, N.-B. • Mme Ernest Cheverie, 152 First Ave., Toronto 8, Ont. • Antonio Deschênes, 892, rue Lavoisier, Arvida, P.Q. • E. B. Stevenson, Mountain Grove, Ont. • D. Wright, 6822, 24e Avenue, Montréal 36, P.Q. • M. Ian B. Hoyland, Box 176, Drayton Valley, Alb. • Donald Brierley, 4215 Gravely St., N. Burnaby, C.-B. • Connie Hughes, 151 Elgin Street, London, Ont. • Mme Ken Allan, 58 Tudor Crescent, Winnipeg 15, Man. • Mme O. Jolivet, 5655, 8e Avenue, Rosemont, Montréal 36, P.Q. • J. M. Smith, 229 Eugenie St., Norwood, Man. • M. Peter W. Ala, 29 Kenwood Avenue, Toronto 10, Ont. • M. E. G. Caswell, 309 Dieppe Blvd., Lethbridge, Alta. • Mlle E. J. Root, 25 Peveril Street, Vancouver 10, C.-B. • M. Cecil Sheldon Weatherbee, Wentworth Sta. Cumb. Co., N.-E. • Madeleine Labrecque, 1615 Ozanam, Québec 3, P.Q. • J. P. Brousseau, Lac Bouchette Station, Comté Roberval, P.Q.

DES MILLIERS ET DES MILLIERS DE GENS ONT TROUVÉ DES JETONS-DOLLARS DISSIMULÉS SOUS LES CAPSULES DES BOUTEILLES DE COCA-COLA!

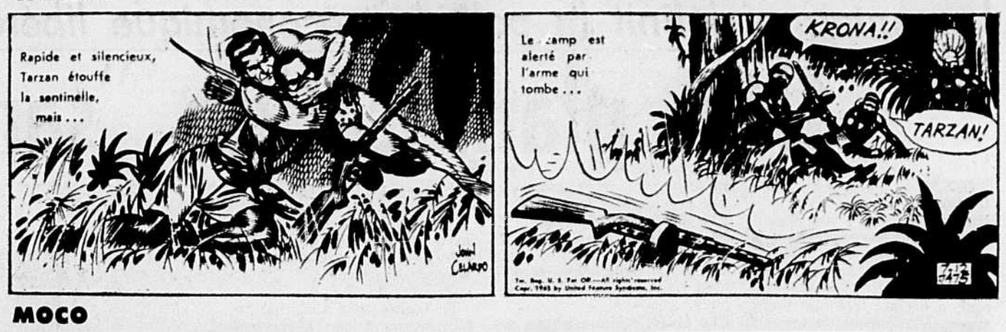
ET CE N'EST PAS FINI! LE CONCOURS CONTINUE!

Votre nom ne figure-t-il pas ici? Il est encore temps d'y remédier! Il reste encore de nombreux prix à gagner. Continuez à regarder sous les capsules de Coke pour voir s'il y a des jetons-dollars valant jusqu'à $2,000. chacun. Pour participer aux concours hebdomadaires, envoyez la rondelle de liège spécialement marquée de la capsule. Obtenez des détails complets dans les magasins où vous voyez des cartons de Coke en étalage.

avec Coke y a d'la joie!

Coca-Cola et Coke sont des marques déposées qui identifient exclusivement le produit de Coca-Cola Ltée

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE FANTOME



LE SURHOMME



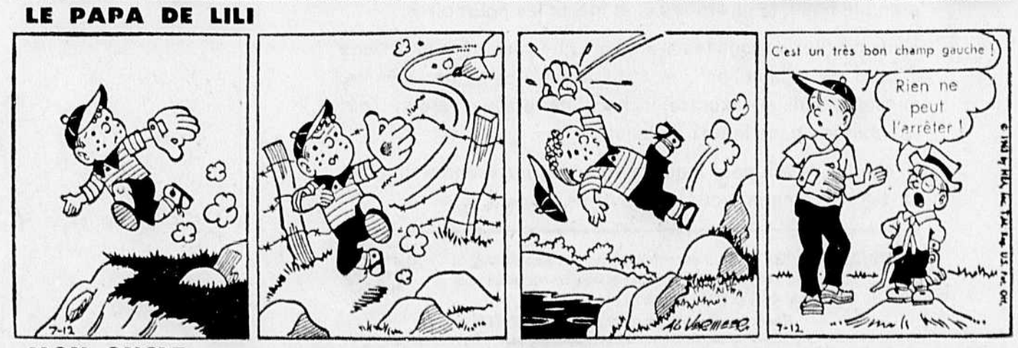
DICK TRACY



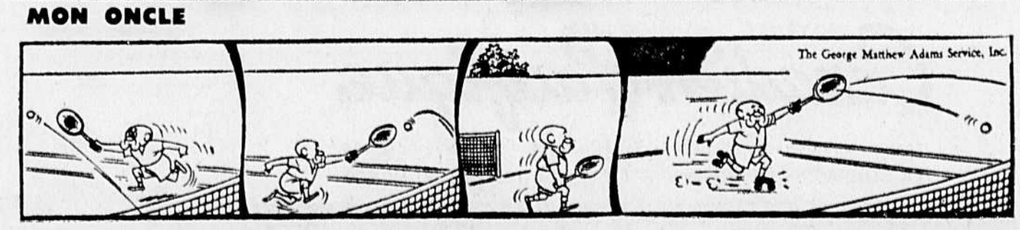
LARRY BRANNON



LE PAPA DE LILI



MON ONCLE





UNE MAISON DE 1775 — Construite à St-Hubert en 1775, cette maison a été transportée dans le village historique Jacques-de-Chambly, que le sous-ministre des Affaires culturelles, M. Guy Frégault, a inauguré hier.
(photo Antoine Desilets, LA PRESSE)

Inauguration du village historique Jacques-de-Chambly

par Jacques FILTEAU

La présence de M. Guy Frégault, hier après-midi, à l'inauguration du village historique Jacques-de-Chambly a confirmé officiellement l'intérêt que porte à cette réalisation le ministère des Affaires culturelles, intérêt qui a été manifesté d'une façon concrète il y a quelque dix jours, lorsque M. Antoine Prévost, curateur du village, a reçu du gouvernement provincial un chèque de $40,000, première tranche d'une subvention d'environ $75,000.

M. Frégault n'a pas caché le plaisir qu'il éprouvait à présider la cérémonie d'hier. Il a rappelé que le travail accompli au village historique Jacques-de-Chambly était d'autant plus de qualité que les bâtisses que l'on y trouve sont authentiques et, à l'encontre du "Upper Canada Village", ne sont pas des reconstitutions.

M. Frégault a souligné que la réalisation du village historique s'édifie également avec le concours des pouvoirs publics. "Ce n'est pas amoindrir le mérite des fondateurs de ce village, dit-il, que de signaler l'aide qu'ils reçoivent de l'Etat. Je l'ai déjà déclaré : une subvention, c'est plus qu'une somme, c'est un honneur, et un honneur n'a de signification que s'il est dû".

folkloristes Invitation aux

Toutes les équipes folkloriques de Montréal et de la province sont cordialement invitées à se joindre aux groupes ethniques qui prendront part au grand ralliement des Néos-Canadiens, au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, dimanche prochain, 14 juillet. Les folkloristes sont priés de porter alors leurs costumes d'équipe.

Le matin, à 11 h., il y aura messe en plein air célébrée par S. E. Mgr G.-L. Pelletier, évêque de Trois-Rivières, qui prendra la parole en plusieurs langues. A 2 h., déploiement marial dans les jardins et autour du lac du sanctuaire, avec madones, drapeaux et costumes nationaux. Cette cérémonie sera suivie de danses folkloriques où les différents groupes exprimeront leur joie, selon leurs coutumes nationales.

Il est à noter, pour les équipes de Montréal et de la région, que des autobus spéciaux seront à leur disposition; ils partiront dimanche matin, à 8 h. 15, de l'Atelier folklorique, 2765, rue Desjardins (près Boyce). Pour autres renseignements, s'adresser au plus tôt à Mlle Lucie St-Amour (521-3469).

IMMEUBLE
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Quartiers Mercier — Rue Beauregard No 4800. Lot No 391-1398, terrain — Jean Derome à Gilles Piché, $17,100.00 —1680014.

Rue Souligny Nos 9559-9561. Lot No 408-116, terrain — Philippe Guthrie à Donald Sargent, $17,500.00 — 1680383.

St-André — Rue Dorchester No 1882 ouest. Lot No 1621-12, 13, terrain 25 x 135 pds. Joseph Dufour à Alfred Groleau, $1.00 et considérations. — 1680240.

Ville D'Anjou — Rue Azilda, No 6498. Lot No 423-526, 527., terrain — George Tod à Mme Joseph Louisseize, $4000.00 — 1680113.

Rue Yves Prévost, Blvd No 7641. Lot No 435-56, terrain — Nicolas Della Porta à Victor P. Dell, $6,730.00 — 1680382.

Ville de Dorval Island.—Rue coin Edwin Avenue et Crescent Road (avec bâtisses). Lot No 1027-63, 67 à 70. Mme Réal Lafortune à William D. Scholes, $16,000.00 — 1680338.

Ville Montréal-Nord. — Avenue Racette No 11,867. Lot No 31-182 à 184, terrain — Mme Anthony Steffens et al à Roger Chenier, $10,000.00 — 1680021.

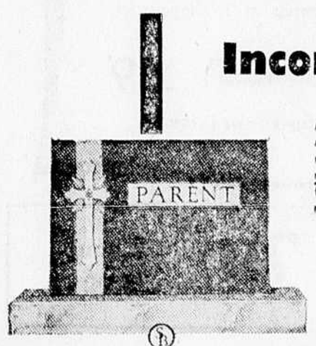
Rivière-des-Prairies — Rue Omer Gaucher. Nos 8684-8686 Lot No. Pt 88-610 à 613, terrain 50 x 90 pds. Bernard Leboeuf à Donat Coutu et al, $24,000.00— — 1680311.

Ville St-Laurent — Rue Vincent No 2175. Lot No 478-277, 257, terrain — Jacques Grenier à Boucherville Developments Ltd., $29,500.00 — 1680179.

St-Léonard de Port Maurice — Rue Parc St-Léonard (vague). Lot No 427-323 à 325, terrain — Armand Balthazar à Barone Company Limited, $13,000.00 — 1680261

Inconnu...

A Paris, il y a le monument au soldat inconnu . . . A Montréal, il y a SMITH BROS., connu comme pionniers dans la fabrication des plus beaux monuments . . .



Notre dessinateur-sculpteur M. Maurice Lord peut créer pour vous, un modèle exclusif selon votre goût

DOUBLE GARANTIE pour chaque monument

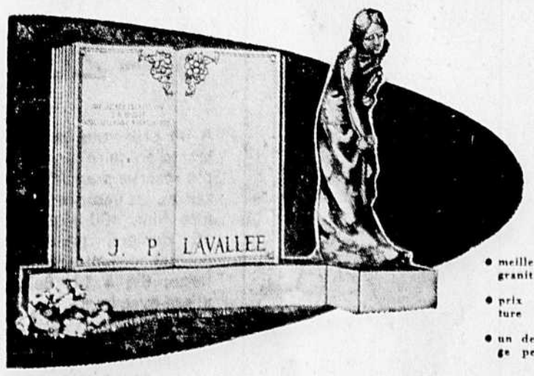
OUVERT tous les jours de 9 hrs a.m. à 9 hrs p.m.
Samedi et dimanche de 1 hr a.m. à 6 hrs p.m.

N'achetez pas sans avoir visité notre salle d'échantillons

Smith BROS.
MEMORIAL ART LIMITED
FONDEE EN 1882
MARCEL LAMARRE, vice-président
2116 rue BLEURY VI. 2-8806
(juste au sud de Sherbrooke)
Stationnement gratuit, à l'arrière de notre bureau, pour nos clients

C'est la garantie d'un travail artistique un monument signé

SEBASTIANO AIELLO



Vous assure : exclusivité qualité style

Ce monument est l'un de nos nombreux modèles exclusifs.

- meilleure qualité de granit
- prix de manufacture
- un dernier hommage perpétuel
- garantis à vie
- demandez notre dépliant
- profitez de nos bas prix défiant toute concurrence

terrain d'exposition près du cimetière de l'Est

BUREAU : 6776 est, SHERBROOKE — CL. 9-6917 — 6811 est, rue SHERBROOKE

Fabreville n'aurait pas son usine de filtration

(par J.-L. A.) — La Commission municipale de Québec tarde à approuver le règlement d'emprunt prévoyant la construction d'une usine de filtration à Fabreville. Il serait même possible qu'elle le refuse.

Tous les documents relatifs au règlement sont déjà parvenus à Québec depuis quelques mois. La Commission considère, dit-on, la possibilité de retarder l'approbation pour que les octrois des travaux d'hiver soient applicables ce qui allégerait le coût pour la municipalité. Mais il n'y aurait rien de certain.

D'ailleurs, le conseil, siégeant en assemblée spéciale, hier soir, a décidé de remettre le chèque de dépôt à l'entrepreneur dont la soumission avait été retenue. Ce dernier en a fait la demande après un voyage à Québec où les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires municipales ont refusé de préciser une date d'approbation et ont dit n'avoir aucune objection à ce que son chèque lui soit remis.

La population de Fabreville ne boira donc pas d'eau de bonne qualité dans l'immédiat. Et même si le règlement d'emprunt était approuvé l'hiver prochain, il y aura par la suite un délai de plus d'un an.

Le problème est pourtant urgent. Les hommes politiques l'ont assez répété lors des campagnes électorales. Les gens qui se sont prononcés en faveur de l'usine de filtration commencent à croire que se raccorder à l'aqueduc de Ste-Rose aurait été idéal; dans trois mois le problème aurait été réglé. Ils se demandent ce que les dirigeants municipaux attendent pour s'en rendre compte.

Nécrologie

FUNERAILLES CIVIQUES A M. J.-A. ARCHAMBAULT

M. J.-Armand Archambault, conseiller de la ville de Ste-Rose et commissaire de la commission scolaire de cette municipalité, est décédé subitement, mercredi, à l'âge de 61 ans.

Il était l'époux en 1er noces de Elizabeth Naud et en seconde noces de Laurette Verrette. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil, deux fils, MM. Raymond et Claude Archambault de Québec, deux filles, Mme Jacques Rolland (Denise) et Mme Serge Malette (Louise), toutes deux de Ste-Rose, ses frères de Ste-Rose, MM. Rodrigue, Euclide et Albert Archambault, ses soeurs, Mlle Eva Archambault et Mme Cyrille Taillefer (Diana), et plusieurs autres parents.

M. Archambault était conseiller depuis 1958 et faisait partie de la commission scolaire depuis plus de 19 ans. Il était très actif dans plusieurs activités sociales. Des funérailles civiques seront chantées samedi matin à 11 h., en l'église paroissiale de Ste-Rose. L'inhumation se fera au cimetière du même endroit.

Dr JOSEPH BOULANGER

Le Dr Joseph Boulanger, qui tint depuis 1906 un rôle de premier plan dans la vie française de l'Ouest canadien, est décédé à l'âge de 88 ans, à Edmonton, Alberta. L'inhumation eut lieu hier dans le terrain de la famille, au cimetière St-Joachim d'Edmonton.

Le défunt laisse son épouse, née (Valérie) Phaneuf; ses deux fils, le Dr Jean-Baptiste Boulanger, de Montréal, et le Dr Michel Boulanger, d'Edmonton, ainsi que cinq petits-enfants.

M. LUCIEN AMESSE

M. Lucien Amesse est décédé subitement, mardi, à l'âge de 58 ans.

Il laisse ses filles, Huguette et Jocelyne; son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Ernest Amesse; ses soeurs et son beau-frère, Mme Olivier Clermont (Malvina), M. et Mme Gérard Senécal (Yvette); de nombreux neveux et nièces.

La dépouille est exposée au 4228 rue Papineau.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 h. en l'église St-Stanislas de Kostka.

Manifestation antinucléaire à La Macaza

Le Mouvement pour le désarmement nucléaire et la paix annonce aujourd'hui qu'une manifestation aura lieu le 13 juillet à la base et au village de La Macaza, à 110 milles au nord de Montréal.

La manifestation est organisée dans le but d'affirmer la volonté de paix de l'organisme et sa ferme résolution de refuser sur le sol du Québec une base construite en vue d'abriter des armes nucléaires.

250 wagons-trémie pour le Pacifique Canadien

Une commande de 250 wagons-trémie en aluminium sortira bientôt des usines de deux fabricants canadiens de wagons ferroviaires et sera livrée au Pacifique Canadien.

Le conseil aura à voter $200,000 pour des chutes à neige

Le conseil municipal de Montréal sera invité à voter des crédits de $200,000 à sa prochaine séance afin que commencent le plus rapidement possible les travaux d'aménagement des terrains qui recouvrent l'égoût collecteur St-Pierre, entre les rues Ste-Marie, St-Rémi, St-Ambroise et le chemin de la Côte-St-Paul.

On prévoit que les chutes à neige pourront être utilisées au cours de l'hiver prochain.

Un automobiliste est tenu criminellement responsable de la mort de M. Beauregard

(G. D.) — Le jury du coroner a été unanime, hier matin, à déclarer Edgar Saint-Pierre, âgé de 59 ans, de Drummondville-Sud, criminellement responsable de la mort de M. Fabien Beauregard, survenue dans un accident de la route, le 22 juin dernier.

M. Fabien Beauregard était venu pour affaires à Montréal, avec sa famille, et retournait chez lui, à St-Hyacinthe. Près de St-Bruno, sur la route 9, l'arrière de son automobile a été heurté par une autre voiture, conduite par Saint-Pierre. Le choc, dit-on, fut terrible et les deux véhicules rebondirent plusieurs fois contre la rampe de la route. M. Fabien Beauregard expira quelques minutes plus tard. Il avait plusieurs fractures du crâne. Les autres occupants de l'auto s'en tirèrent indemnes.

Le témoignage du médecin-légiste, le Dr Jean-Marie Roussel, de même qu'un rapport d'analyse de sang prélevé sur Saint-Pierre, quelques instants après l'accident, ont révélé que les facultés de celui-ci pouvaient être passablement affaiblies par l'alcool.

M. Fabien Beauregard, selon les témoins, roulait à droite et ne contrevenait en rien au code routier quand il fut heurté, dans un tournant. Son épouse, qui a témoigné à l'enquête, a affirmé également qu'il roulait à droite, à vitesse réduite, et que personne dans l'auto n'avait vu venir l'autre véhicule.

"Ils l'ont tué comme ça !" s'écria-t-elle en éclatant en sanglots, au grand émoi de l'auditoire.

Il est à noter, par ailleurs, à propos de la prise de sang qui a servi de preuve, que Saint-Pierre y avait consenti alors qu'il se faisait soigner pour de légères blessures, à l'hôpital, quelques instants après l'accident.

DÉCÈS

AMESSE (Lucien) — A Montréal, le 9 juillet 1963, à l'âge de 58 ans, 5 mois, est décédé Lucien Amesse, époux de feu Antoinette Dumais, demeurant à 6061 Hutchison. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Armand) — A Ste-Rose, le 10 juillet 1963, à l'âge de 61 ans, est décédé Armand Archambault, conseiller de la ville de Ste-Rose et commissaire à la Commission Scolaire de Ste-Rose, époux en 1ère noces d'Elizabeth Naud et en 2e noces de Laurette Vérette, demeurant à 156 Boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr,
167 Boul. Ste-Rose
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARCHAMBAULT (Lucien) — A Montréal, le 9 juillet 1963 à l'âge de 44 ans 11 mois est décédée Lucien Archambault, époux de Madeleine Renaud. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 7.30 hres pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 7.45 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ARPIN (Victor) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé Victor Arpin, époux de Stella Bourassa, demeurant à 4445 Mentana. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Robert Bellarmin où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BABIN (Joseph William) — A l'hôpital Hôtel-Dieu, le 10 juillet 1963, est décédé Joseph William Babin, époux bien-aimé de Blanche Surgenaud. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. C. Wray Bro.,
1234 rue De LaMontagne
à 8 h. 45, pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde où le service sera célébré à 9 h. 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Malvina) — A Montréal, le 11 juillet 1963 à l'âge de 86 ans est décédée Mlle Malvina Beaudry, fille de feu Joseph Beaudry et de feu Joséphine Charland. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
831 rue Laurier Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 7 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAILLOUX (Lexinias) — A l'hôpital St-Luc, le 11 juillet 1963, à l'âge de 79 ans 5 mois, est décédé Lexinias Cailloux, époux de feu Exilia Belland. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
à 9 hrs 50 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTY (Wilbrod) — A St-Bruno, comté Chambly, le 10 juillet 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Wilbrod Canty, époux de feu Bernadette Chandler. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Demers & Têtreault,
1567 rue Montarville
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Charles) — A Bois-des-Filion, le 10 juillet 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé Charles Eudore Charbonneau, époux de Yvonne Doran, demeurant au 455 Montée Gagnon. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr & J. Filion,
382 rue Principale,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maurice, de Bois-des-Filion où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Colombe) — A Pont-Viau, le 10 juillet 1963 à l'âge de 40 ans 3 mois est décédée subitement Mme Marcel Charbonneau, née Colombe Mongeau, demeurant à 387 Lahaie. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
90 boul. Lévesque
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Christophe de Pont-Viau, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Ernest) — A Rivière-des-Prairies, le 11 juillet 1963, à l'âge de 79 ans 9 mois, est décédé Ernest Chartrand, époux de Hélène Emard, demeurant à 11,590 boul. Gouin est. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boul. Henri-Bourassa,
coin Ste-Gertrude
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHERRIER (Rosaire) — A Lachine, le 10 juillet 1963, à l'âge de 66 ans, est décédé Rosaire Cherrier, époux en 1ères noces d'Orpha Aubin, et en 2èmes noces de feu Marie-Anne Noël, père de Adrienne (Mme Roger Larcher) Lola (Mme Edouard Aucoin) Jacqueline (Mme Jean-Louis Richer) Lucette (Mme Réal Cardinal) Gisèle (Mme Bernard Coallier) Louise (Mme Réjean Laverdière) Suzanne (Mme Claude Gilbert) Jean-Guy et Denis. Les funérailles auront lieu lundi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1343 rue Notre-Dame à Lachine.
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COLPRON (Ovide) — A Longueuil, le 11 juillet 1963, à l'âge de 81 ans, est decedé Ovide Colpron, instructeur à sa retraite, à l'école technique, époux de Berthe Longtin, demeurant à 31 rue Ste-Elizabeth, père de Marie-Jeanne (Mme Roland St-Hilaire) et de Pierre. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURCY (Johnny) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 51 ans, est décédé Johnny Courcy, époux de Léona Parent, demeurant au 389 Dowd, appt 6. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative des Frais Funéraires.
302 rue Ste-Catherine est.
à 8 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 8 h. 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTURE (Augustine) — A Verdun, le 11 juillet 1963 est décédée Mlle Augustine Couture, fille de feu William Couture et de feu Seraphie Morin, demeurant à 331 Manning. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551 rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Emile D. A.) — A Ville St-Michel, le 9 juillet 1963, est décédé Emile (D. A.) Dagenais, épicier-boucher, de ville St-Michel, époux de feu Rose-Alma Turcot, demeurant à 8172 boul. St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 Boul. St-Michel
pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALPE (Liliane) — A Percé, le 10 juillet 1963 à l'âge de 63 ans est décédée Mme L.-Armand Dalpe née Lilianne Nadon, demeurant à 10,774 Berri. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Armand) — A Amos, le 9 juillet 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé Armand Daoust, époux de feu Gracia Clavet, demeurant à 8339 St-Dominique. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535, rue St-Laurent
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAUPHINAIS (Germaine) — A Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 55 ans, est décédée Mlle Germaine Dauphinais, fille de feu Joseph Dauphinais et de feu Anna Desautel, demeurant à 8756 St-Hubert, appt 4. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 Jean-Talon, Est,
à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELISLE (Marie-Louise) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Alfred Délisle, née Marie-Louise Berger. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet
1922 Boul. Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Alphonse) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 72 ans, est décédé Alphonse Deslauriers, époux de Albina Goulet, père de Gérard, de Mme Jean Leroux (Arménia) et de Mme Paul Bilodeau (Géralda), demeurant à 10,599 rue Berri, appt 3. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130, rue Henri-Bourassa est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Lillian) — A Greenfield-Park, le 10 juillet 1963 à l'âge de 77 ans est décédée la Lillian Kelly, épouse de feu Victor Dion, demeurant 187 Fairfield. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
200, rue St-Louis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anastase où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORE (Laura) — A Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Charles Doré, née Laura Wilsey, mère de Albert, Stanislas, et Lucienne. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc,
6520 rue St-Denis
à 11 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 12 h. 30, et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Robert) — A Laprairie, le 10 juillet 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé Robert Dubuc, époux de Florentine Ste-Marie, demeurant au 285 Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin,
425 Chemin St-Jean,
pour se rendre à l'église de la Nativité de Laprairie, où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Albert) — Après une courte maladie, dans sa 82e année, est décédé Albert Forest, époux bien-aimé de feu Maria Goodwill, père de Gérard, François, Maurice, Yvette, (Mme M. Riendeau), et Carmen, (Mme L. Provençal). Exposé au salon mortuaire
Two Mountains Funeral Home
1204 Chemin Oka,
comté des Deux-Montagnes. Service funèbre en l'église paroissiale Sainte-Famille, samedi le 13 juillet à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Saint-Agapit.

FRENETTE (Hermangarde) — A Montréal, le 11 juillet 1963, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Chevigny Frenette, née Hermangarde Desjardins, demeurant à 8610 Waverley. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, boulevard Crémazie est
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FULLUM (Noël) — A Montréal, le 12 juillet 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé Noël Fullum, époux de Flore Robillard, demeurant à 3695 Rouen, appt 3. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte
3635, rue Hochelaga
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HANDFIELD (Gérard) — A La Malbaie, Manoir Richelieu, le 8 juillet 1963 à l'âge de 51 ans est décédé Gérard Handfield, propriétaire du Garage Handfield ,époux de Fleurette Bélisle, demeurant à 20 rue de la Station. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Reid & Fils
35 boul. Normand à Châteauguay Centre
à 11 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption de Châteauguay Station, où le service sera célébré à 12 hrs et de là au cimetière du Christ-Roi, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOKISCH (Yvonne) — Subitement à Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Yvonne Larivée, épouse de feu Joseph Jokisch, demeurant à 10182 Rancourt, mère de André. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, Est, rue Fleury,
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Sts-Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JONCAS (Léa) — Subitement, à Outremont, le 10 juillet 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Léa Bissonnette, épouse de feu Louis C. Joncas, mère de Pierre, agent d'assurance et Claude, avocat, soeur de Mme Antoinette Bluteau et Ivanhoe Bissonnette, notaire, demeurant à 182 de l'Epée, Outremont. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
5310, avenue du Parc,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Edmond) — A Dorion, le 10 juillet 1963, à l'âge de 81 ans est décédé Edmond Lachapelle, époux de feu Sarah Shane. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau
12 rue St-Charles à Dorion
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Trinité de Dorion où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Luc Curran, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADOUCEUR (Alcida) — A Valleyfield, le 10 juillet 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Raoul Ladouceur, née Alcida Charette. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils, Inc.,
317 rue Victoria,
pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 12 hrs 30, et de là au cimetière local, lieu de la sépulture. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFLEUR dit de la LUMANDIERE (Napoléon) — A Montréal, le 9 juillet 1963, à l'âge de 88 ans, est décédé Napoléon Lafleur dit de la Lumandière, époux de feu Octavie Malley, demeurant au 4023 de Bullion. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMANQUE (Vianney) — A Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé Vianney Lamanque, époux de Simone Côté, demeurant 4869 de Grandpré. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
831 Ave Laurier, Est,
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMY — A Ottawa, le 10 juillet 1963, est décédée Mme Lorenzo Lamy, née Angeline Deshaies, épouse de feu Docteur Lorenzo Lamy. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine & Robert,
rue Besserer, Ottawa.
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hrs.

LAPALME (Adélard) — A l'hôpital, le 11 juillet 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Adélard Lapalme, époux de Rose-de-Lima Têtreault, demeurant au 134 de Touraine, Longueuil. Les funérailles auront lieu lundi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.,
70 boul. Lemoyne
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de St-Romuald de Farnham, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Farnham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Victor) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 11 juillet 1963, à l'âge de 89 ans, est décédé Victor Larivière, époux de feu Hélène Pilon, demeurant au 198 rue Ste-Anne. Les funérailles auront lieu lundi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
107 rue Ste-Anne,
à 9 h., pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Wilfrid) — A Montréal, le 10 juillet 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé Wilfrid Lefebvre, ex-constable de la Cité de Montréal, époux de Eudoxie Brouillette, demeurant à 10,651 St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Est, rue Henri-Bourassa,
à 11 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 12 heures, et de là au cimetière de Charlemagne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement, St-Hubert et boulevard Gouin, à 11 h. 45.

L'HEUREUX (Jeanne) — A Montréal, le 9 juillet 1963 est décédée Jeanne L'Heureux, fille de feu Henri L'Heureux et de Admaide Arcouet. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa tante Mme Hector Grothé
1511 Avenue Laïde
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIVERNOIS (Mario) — A Ville Vimont, le 10 juillet 1963, à l'âge de 12 ans, est décédé accidentellement Mario Livernois, fils de Raymond Livernois et de Françoise Charron, demeurant à 1707 rue Lavoie. Les funérailles auront lieu samedi le 13 courant Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
24 rue St-Florent
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Elzéar où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATTE (Wilfrid) — A Montréal, le 12 juillet 1963 à l'âge de 65 ans est décédé Wilfrid Matte, fils de feu Noé Matte et de feu Joséphine Chatelet, frère de Albertine Anna et de Mme G. Joannette (Marie-Rose). Les funérailles auront lie